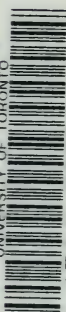
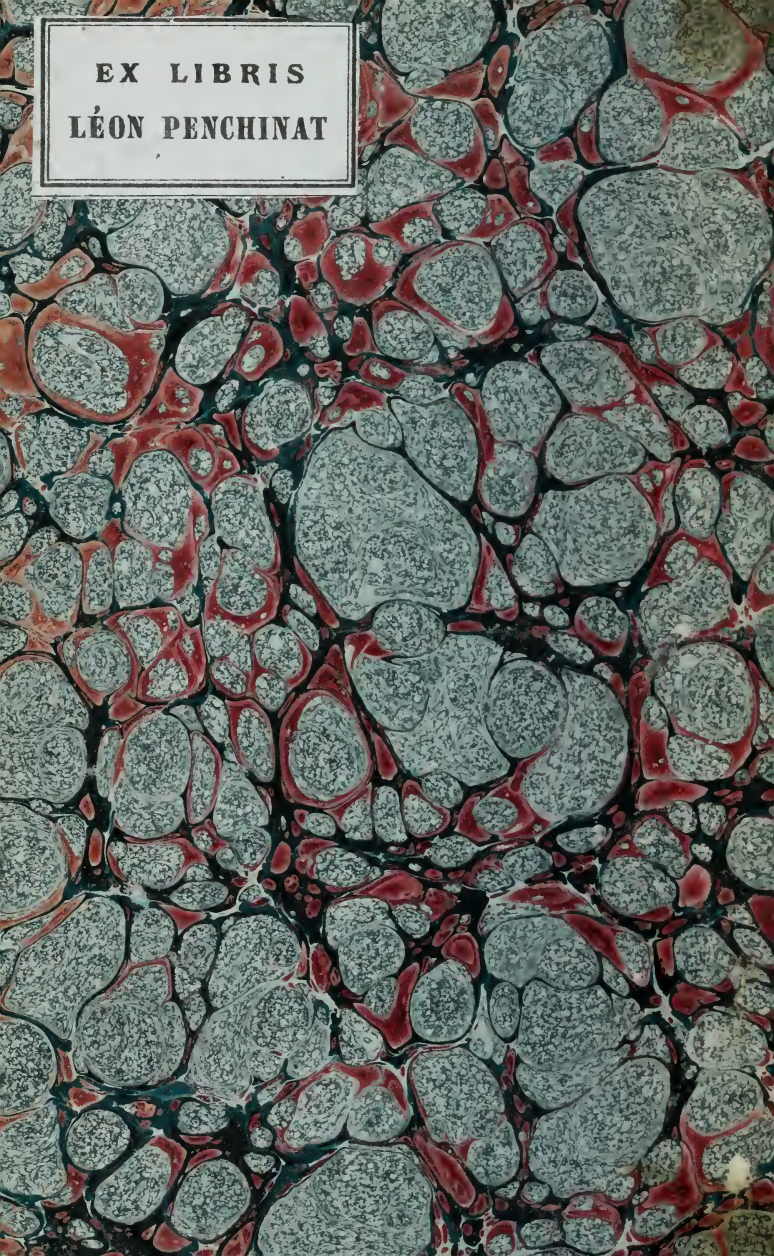


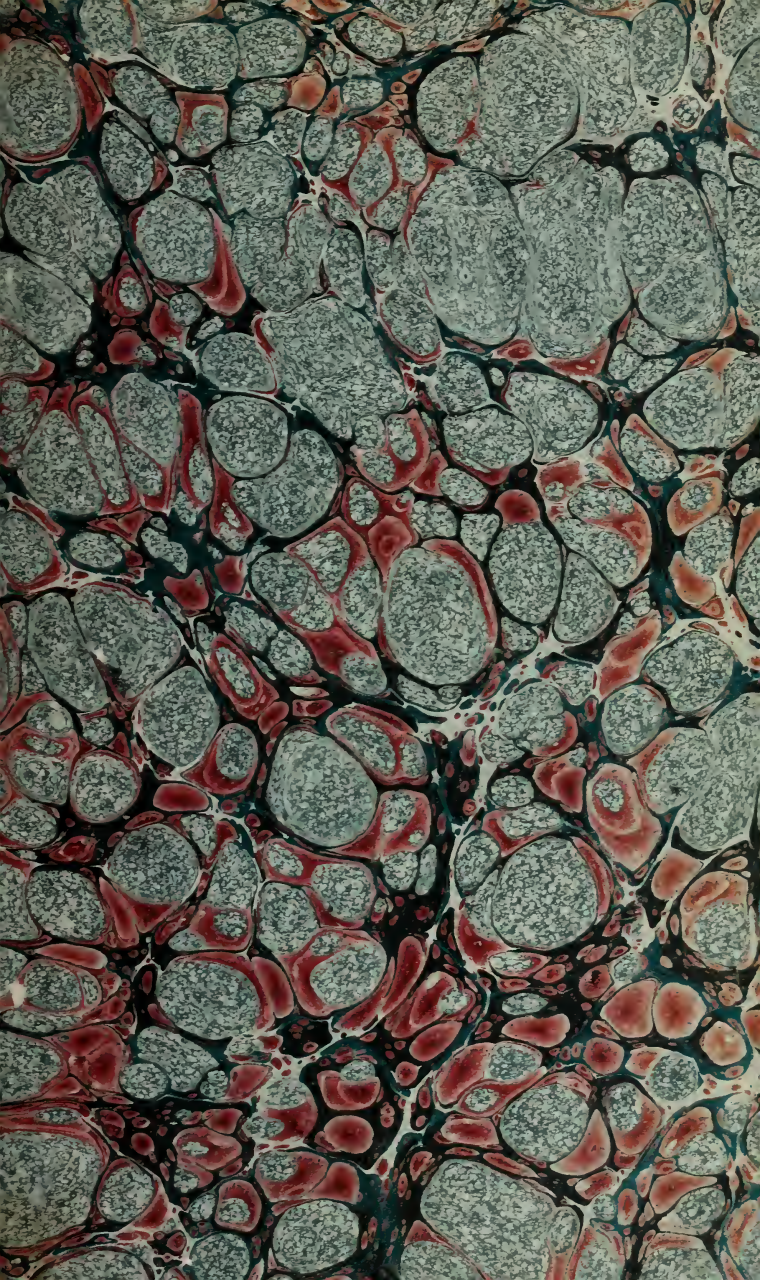
UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00256738 6

EX LIBRIS
LÉON PENCHINAT





2

14 -

5909

100



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

THÉORIE DE KANT

SUR LA RELIGION

DANS LES LIMITES

DE LA RAISON.

LYON.—IMPRIMERIE DE L. BOITEL,

QUAI SAINT-ANTOINE, 36.

THÉORIE DE KANT
SUR
LA RELIGION
DANS LES LIMITES
DE LA RAISON,

Ouvrage traduit de l'allemand

Par **M. le docteur Fortet;**

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

par

M. FRANCISQUE BOUILLIER,

Membre correspondant de l'Institut, Professeur de philosophie
à la Faculté des Lettres de Lyon.



PARIS.

JOUBERT, LIBRAIRE, RUE DES GRÈS, 14, PRÈS DE LA SORBONNE.

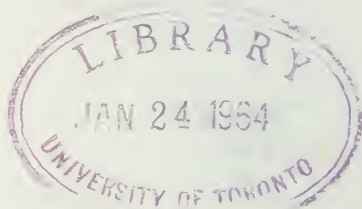
LYON.

Ch. SAVY jeune, Libraire-Éditeur,

Quai des Célestins. 48.

1842.

B
2791
F7L6



877732

PRÉFACE.

Le livre que nous publions est un abrégé de l'ouvrage de Kant, qui a pour titre : *De la Religion dans les limites de la raison*. Cet abrégé est généralement attribué à Kant lui-même, cependant comme la bonne foi de l'éditeur qui l'a donné sous le nom de Kant était un peu suspecte en Allemagne, il demeure à ce sujet quelques doutes que nous n'avons pu dissiper. Ce qu'il y a de certain et ce qui importe avant tout, c'est que cet abrégé est parfaitement exact. L'exactitude y est poussée à tel point que le plus souvent il est composé avec les phrases mêmes du grand ouvrage, sur lequel il a l'avantage de la clarté. Il a été imprimé pour la première fois à Riga, en 1796,

*

c'est-à-dire après la seconde édition de *la Religion dans les limites de la raison*. Mettre à la portée de tout le monde les principes moraux et religieux contenus dans ce petit abrégé, tel est l'unique but de cette préface. Il faut d'abord tenir compte de l'époque à laquelle Kant a publié ces principes pour apprécier d'une part le courage du philosophe, de l'autre, certains des caractères de son œuvre. Le grand Frédéric n'était plus, et sous son successeur, Frédéric-Guillaume II, une réaction avait été tentée contre ce hardi rationalisme que le roi-philosophe avait développé par ses encouragements et par son exemple. L'édit de religion de 1788 fut le fruit de cette réaction. Le but de cet édit était de défendre l'orthodoxie protestante contre les attaques et les interprétations non moins téméraires du rationalisme. C'est pendant le cours de cette réaction et sous l'empire de cet édit de religion (1) que Kant publia son

(1) Cet édit fut aboli en 1798 par le successeur de Frédéric-Guillaume II. Dans l'ordonnance remarquable qui rapporte cet édit de religion, il est dit : que la raison et la philosophie doivent être les compagnes inséparables de la religion, et qu'il ne faut pas de loi de contrainte pour maintenir la vraie religion.

ouvrage *De la Religion dans les limites de la raison*, et voilà peut-être la raison pour laquelle il a été obligé de voiler quelquefois un peu sa pensée sous des formes bibliques. Néanmoins cette pensée était encore trop transparente pour ne pas alarmer l'orthodoxie protestante. La censure de Berlin s'en mêla, le roi lui-même intervint, et la tranquillité du philosophe fut pendant quelque temps sérieusement menacée. Kant supporta cette épreuve avec fermeté et dignité, il se refusa à toute rétractation et soutint constamment qu'il était dans son droit de citoyen et de professeur de philosophie. Tout ce qu'on put obtenir de lui, c'est que jusqu'à la fin du règne, il n'écrirait plus rien sur la religion(1). Ainsi, quoique, sans remonter jusqu'au *Tractatus theologico politicus* de Spinoza, cette invasion hardie du rationalisme dans la religion ne manquât pas d'antécédents, et parmi ces antécédents on peut placer la publication des *Fragments d'un Inconnu*, par Lessing, en 1770, et la vive et spirituelle polémique qui s'en suivit ; néanmoins les circonstances parti-

(1) Voir l'article sur Kant de M. Stapfer, dans la *Bibliographie universelle*.

culières au milieu desquelles Kant renouvela cette tentative, lui donnent à nos yeux un certain mérite d'indépendance et de courage.

Faire dériver la religion de la raison, soumettre à une interprétation rationaliste tous les dogmes et les mystères du christianisme, telle est la prétention de Kant, prétention indiquée par le titre même de l'ouvrage, dont nous donnons l'abrégé : *De la Religion dans les limites de la raison*. Mais Kant soumet cette interprétation à ses principes métaphysiques, et la *Religion dans les limites de la raison* se trouve en un certain rapport avec la *Critique de la raison pure*. Voici quel est ce rapport. Notre intelligence ne peut rien voir, rien connaître, si ce n'est au travers des lois et des formes qui lui sont propres ; elle ne peut par conséquent rien affirmer sur ce que les choses sont en elles-mêmes, mais seulement sur ce qu'elles sont par rapport à nous ; elle ne peut saisir des réalités, mais seulement des phénomènes et des apparences ; elle n'a qu'une valeur subjective et point de valeur objective, telle est la conclusion suprême de la *Critique de la raison pure*. Kant est conséquent avec son principe jusqu'à la négation de l'existence de Dieu. La raison pure,

soit par la voie empirique, soit par la voie ontologique, déploie, selon lui, vainement ses ailes pour s'élever jusqu'à Dieu. Il y a bien en nous l'idée de Dieu, mais cette idée n'a qu'une valeur régulatrice ; elle ne vaut que comme une règle excellente propre à nous diriger dans l'investigation des phénomènes en nous forçant à les rapporter à la plus haute unité possible, mais elle n'a aucune valeur objective, c'est-à-dire que notre intelligence est dans l'impuissance absolue de s'assurer que cette idée correspond à une réalité. Mais Kant ne persévère pas jusqu'au bout dans ce triste scepticisme, et s'il est sceptique en métaphysique, il n'est pas sceptique en morale. En effet, cette valeur objective qu'il nie à la raison pure, il l'accorde à la raison pratique par une contradiction dont il faut lui savoir gré, car c'est à cette contradiction que nous sommes redevables du système de morale le plus vrai et le plus pur qu'ait produit la philosophie moderne. Sur l'autorité de la raison pratique, c'est-à-dire de la loi morale, il rétablit ces grandes vérités de l'existence de la liberté, de l'existence de Dieu, de la vie à venir, qu'ila ébranlées dans la *Critique de la raison pure*. Il y a, dit Kant, au dedans de nous

un précepte obligatoire, un impératif catégorique qui nous prescrit d'agir de telle ou telle façon, donc il faut que nous soyons libres. Je dois, donc je puis, donc je suis libre. Cette même loi nous prescrit certains actes pour la réaliser au dehors de nous, donc le monde existe; enfin cette même loi suppose un législateur, et un législateur qui établisse l'accord nécessaire que notre raison conçoit *a priori* devoir exister entre le bonheur et l'accomplissement de cette loi, donc Dieu existe. Ainsi, selon Kant, c'est uniquement comme législateur moral que la raison conçoit Dieu, puisque c'est uniquement par la loi morale qu'elle peut s'élever jusqu'à lui. C'est dans ce point de vue, c'est dans la pratique de la loi morale et dans le rapport de cette loi avec son divin législateur que Kant fait consister toute la religion rationnelle. Or, nous qui ne croyons pas seulement à l'objectivité de la loi morale, mais aussi à l'objectivité de toutes les notions de la raison, nous croyons que l'attribut de législateur moral n'est pas le seul sous lequel il nous soit donné de concevoir la nature divine, nous croyons à la possibilité d'une détermination plus complète de la nature et des attributs de Dieu, de la nature et de

la destinée de l'homme, détermination qui est l'essence même de toute religion. Kant a ainsi été conduit par son système philosophique à n'envisager Dieu que comme législateur moral et l'homme comme sujet de cette loi. C'est donc à peu près uniquement par le côté pratique qu'il a considéré la religion. Mais si Kant, placé sous l'influence de la *Critique de la raison pure*, n'a pas embrassé tous les éléments qui entrent dans la conception d'une religion, il a admirablement approfondi et développé celui de tous qui intéresse au plus haut degré l'universalité des hommes, l'élément moral et pratique. Sous ce point de vue, le livre que nous publions est plein de vérités fortes et fécondes. Il attaque et détruit toute superstition dans son principe, il fortifie dans les âmes le sentiment du devoir en le dégagant de tout alliage impur, en le rapportant à la source divine d'où il émane. C'est un admirable catéchisme de morale. Mais ce catéchisme, dira-t-on, ne s'adresse qu'à ceux qui sont initiés à la philosophie de Kant. Il est vrai, ainsi que je l'ai montré, qu'il est en un certain rapport avec la *Critique de la raison pure*, mais néanmoins il est intelligible par lui-même, et

ce que Kant répond à cette objection dans la seconde préface de son ouvrage, nous pouvons le dire à plus forte raison de l'abrégé qui l'emporte de beaucoup par la précision et la clarté sur l'ouvrage lui-même.

« Pour connaître ce livre dans son contenu essentiel, il ne faut que la morale commune, sans entrer dans la *Critique de la raison pratique*, encore moins dans la *Critique de la raison pure* ; si, par exemple, on y nomme *virtus phenomenon* cette vertu qui consiste à conformer ses actions au devoir seulement par égard pour la légalité, et *virtus noumenon* cette autre vertu qui consiste dans la volonté persévérante d'accomplir les mêmes actions uniquement en vue de leur moralité, c'est simplement pour se conformer à la langue de l'école. Mais la chose qui est ainsi exprimée est contenue dans l'instruction donnée aux enfants ou dans le sermon le plus populaire, et quoique sous d'autres termes, elle est facile à comprendre. Que ne peut-on dire la même chose des mystères de la nature divine compris dans la dogmatique, qui sont introduits dans les catéchismes, comme s'ils étaient tout-à-fait populaires ! »

La première question que traite Kant est celle de

l'origine du mal. A voir le titre de cette première partie : « l'homme est méchant par nature, il y a en lui un principe du mal, » on pourrait croire que Kant considère l'homme comme naturellement pervers, et place l'origine du mal en dehors de la volonté de l'individu, dans un héritage fatal transmis de génération en génération ; il n'en est rien cependant, et bien au contraire, c'est uniquement dans la volonté de l'individu qu'il place la source première du mal. Le principe du mal ne peut être, selon lui, ni dans les tendances de la sensibilité, ni dans la raison. Comment serait-il dans les tendances primitives de la sensibilité, puisque ces tendances ne viennent pas de nous, mais de notre nature qui est l'ouvrage de Dieu ? Comment serait-il dans la raison, puisque la raison nous prescrit le bien, nous le montre comme obligatoire et nous l'impose comme un motif se suffisant à lui-même ? Si la raison était pervertie, si, au lieu de nous prescrire le bien, elle prescrivait ou même permettait le mal, alors il n'y aurait plus de place pour le bien dans l'homme, alors, selon l'énergique expression de Kant, l'homme serait un être diabolique. D'où vient donc le mal ? Il vien

des rapports de la liberté avec la loi morale. En vertu de notre liberté, nous bouleversons l'ordre naturel de nos motifs d'action, nous subordonnons la loi morale, motif suprême, à d'autres motifs, voilà en quoi consiste le mal et voilà quelle est son origine.

Mais quelle est donc cette loi suprême, d'où émane-t-elle, quelle en est l'autorité et la valeur ? La loi morale, selon Kant, est un idéal que chaque homme porte au dedans de lui, un type de ce qu'il doit faire pour demeurer ou redevenir juste et saint. Notre conscience nous dit quelles actions sont conformes à cet idéal, et quelles actions lui sont opposées, et en même temps elle nous prescrit les unes et nous défend les autres. Kant, dans sa morale a, ainsi formulé une règle qui ne permet en aucun cas de les confondre : — « Agis de telle sorte que le motif de ton action puisse toujours être érigé en loi universelle, pour tous les êtres raisonnables. » — En présence de cette règle, appliquée avec fermeté et bonne foi, se dissipent toutes les incertitudes et toutes les équivoques, toutes les subtilités de la casuistique morale qui est contenue tout entière dans cette

règle, comme toutes les règles du syllogisme sont contenues dans cette règle générale, que la conclusion ne doit pas dépasser les prémisses. Est-il permis d'agir ainsi ? Il n'est pas de sophisme que n'inventent l'intérêt et la passion pour vous le persuader, vous balancez incertain, comparez le motif d'après lequel vous voulez agir avec cette règle, agissez ensuite ou n'agissez pas selon que vous jugerez que ce motif peut ou ne peut pas être converti en maxime générale d'action, et vous pourrez bien errer dans les voies de l'intérêt et de la passion, mais non dans les voies de la justice. En outre, cet idéal qui est en nous, ce n'est pas nous qui en sommes les auteurs, il n'est pas un produit de la nature humaine, il habite en elle, mais il ne vient pas d'elle. Quelle est donc son origine ? Selon Kant il vient de Dieu, il existe en Dieu de toute éternité, et c'est du sein de Dieu dont la moralité sans bornes est l'essence même, qu'il descend dans la nature humaine pour la guider et pour la conduire. Il est un reflet de la splendeur divine qui pénètre dans l'âme humaine. Il est le fils unique de Dieu descendu parmi nous. C'est en lui et par lui que Dieu a aimé le monde. Si Kant s'est trompé sur

l'origine et la valeur des autres idées de la raison pure, il ne s'est pas trompé, sur la nature et sur l'origine de l'idéal de la justice. Nous ne sommes pas plus mystiques que Kant, et cependant, comme lui, nous croyons que cet idéal vient de Dieu, de cette substance et de cette intelligence infinie avec laquelle nous sommes tous nécessairement en rapport, et nous continuerons à le croire jusqu'au jour où il nous aura été démontré qu'il est l'œuvre de la nature humaine. L'idéal de la justice, fondement de la morale, découle de Dieu, donc il n'y a pas de justice, pas de morale sans Dieu ; sans doute dans l'ordre de la connaissance, l'idée de la justice peut aller sans l'idée de Dieu, mais dans l'ordre de la réalité, ces deux idées sont inséparables ; dans l'ordre de la réalité il n'y aurait pas plus de morale et de justice sans Dieu, qu'il n'y aurait de lumière si le soleil, foyer de la lumière, venait à être anéanti.

C'est par ce point de vue que la morale se rattache à la religion, c'est sur l'idéal de la moralité ainsi considéré que Kant fonde toute sa religion dans les limites de la raison. Toutes les fois que Kant parle de ce divin idéal, son style

en même temps que sa pensée s'élève : « il y a deux choses, dit-il, dans la conclusion de la *Raison pratique* qui remplissent mon ame d'un respect et d'une admiration toujours croissants, c'est le ciel étoilé au-dessus de nous, et la loi morale au dedans de nous. »

Se conformer à cet idéal, voilà toute la morale et toute la religion. L'homme bon est celui qui adopte cette loi comme maxime suprême et absolue, l'homme mauvais est celui qui la subordonne à un autre motif, par exemple à l'amour de soi. Selon que l'homme est disposé à faire prédominer en toute occasion le motif de la loi morale sur tous les autres ou selon qu'il est disposé à le sacrifier occasionnellement à des motifs inférieurs, il est tout entier bon ou tout entier mauvais. Le mauvais principe est cette tendance de chaque homme à subordonner, par suite de sa liberté, la loi du devoir à ce qui ne doit passer qu'après elle. Cette tendance n'est point un élément essentiel de la nature humaine, mais résultant de sa liberté, elle se trouve en chaque homme, et c'est en ce sens seulement que Kant affirme que l'homme est mauvais par nature.

Tous les éléments essentiels de la nature humaine

sont bons, toutes les tendances primitives de la sensibilité considérées en elles-mêmes, non seulement sont irréprochables, mais salutaires et providentielles, tout le mal est dans la direction que leur imprime notre liberté. Nous sommes de l'avis de Kant sur cette question de la nature et de l'origine du mal. D'une part il est faux, comme la plupart des théologiens le prétendent, que nous naissons avec des instincts d'une nature essentiellement mauvaise, de l'autre il n'est pas moins faux, comme quelques philosophes l'ont prétendu, que tous aient droit à un égal développement et que les inconvénients auxquels cet égal développement peut donner lieu soient uniquement la conséquence d'une mauvaise organisation sociale. Il existe entre les divers penchants de notre nature, entre les divers motifs qui sollicitent notre volonté, un ordre de prééminence révélé par la conscience. Les efforts que nous sommes obligés de faire pour tenir dans leurs limites légitimes les instincts inférieurs de notre nature, pour subordonner les motifs de la sensibilité au motif suprême de la loi morale, voilà en quoi consiste ce que les théologiens et les moralistes ont appelé la lutte

de l'esprit et de la chaire. Notre devoir n'est pas d'étouffer et de détruire en nous ces motifs, il est de les mettre à leur place. Laisser prédominer la chair en nous, ou travailler à l'anéantir, sont deux excès de nature opposée qui tous deux ont également de dangereuses conséquences. Entre ces deux excès se trouvent la vérité et la raison. Il y a un milieu entre Siméon le Stylite et le pourceau d'Epicure, et c'est dans ce milieu que doit se placer la partie sage et raisonnable de l'espèce humaine. C'est aussi dans ce milieu que la morale et la religion de Kant prescrivent à l'homme de se tenir.

Kant entreprend ensuite de prouver, ce qui est plus difficile, que l'Écriture fait dériver, comme lui, le péché, le mal de la liberté de l'homme, et il interprète à sa manière le récit de la chute primitive d'Adam. Cette interprétation n'est pas la seule à laquelle Kant soumette les Écritures pour les ramener à un sens rationaliste et conforme à ses opinions philosophiques. Il tend à transformer tous les mystères en des allégories morales. La doctrine du verbe fait chair, du fils de Dieu descendu parmi les hommes, est pour lui la réalisation objective de l'idéal de

la moralité et de la sainteté, de l'idéal de l'humanité agréable à Dieu. Puisque cet idéal ne vient pas de nous, il convient de dire qu'il est descendu du ciel en nous, qu'il a choisi son séjour parmi les hommes. Or, cet idéal de l'humanité agréable à Dieu, sous quelle forme peut-on se le mieux représenter que sous la forme d'un homme de condition purement humaine, mais animé de sentiments purement divins prêt à remplir tous les devoirs de l'humanité, à lui servir de leçon et d'exemple, même en dépit des plus puissantes tentations, même au prix des plus affreuses souffrances et de la mort la plus ignominieuse. La Trinité, c'est Dieu envisagé sous trois points de vue divers par rapport à la loi morale, comme législateur moral, comme conservateur moral, comme administrateur moral. C'est avec le même esprit et un principe analogue qu'il interprète le mystère de la Rédemption. Parmi ces interprétations, il en est qui ne manquent assurément ni d'élévation ni de grandeur morale, mais sont-elles exactes, sont-elles la traduction fidèle de la pensée contenue dans les saintes Ecritures? C'est un point sur lequel nous n'attaquerons pas Kant qui, à ce sujet, fait lui-même fort bon marché de toute

prétention, comme on peut en juger par la citation suivante (*parag. 101*).

« Peut-être certains passages de l'Écriture ne pourront être ramenés aux principes de la morale, c'est-à-dire de la vraie religion, sans que cette interprétation ne paraisse forcée et même ne le soit souvent en effet ; néanmoins, dès qu'un passage est susceptible d'une telle interprétation, il faut la préférer à la lettre morte qui ne renferme absolument rien pour la moralité ou qui est même en opposition avec ses principes. »

L'homme étant devenu mauvais par le fait de la liberté en vertu de laquelle il a contracté une tendance à subordonner la loi morale à d'autres motifs, comment pourra-t-il retourner du bien au mal, comment fera-t-il triompher le bon principe de la domination du mauvais principe sous laquelle il s'est placé ? c'est par la force de sa volonté, c'est en rétablissant en lui dans toute son autorité, dans toute sa pureté et sa sainteté la loi morale. A l'homme coupable la conscience prescrit de sortir du mal pour retourner au bien, donc il le peut, mais cette prescription absolue de s'amender soi-même, d'épurer la maxime fondamentale de sa con-

duite exige de la part de l'homme de rudes sacrifices, une volonté ferme et persévérante, et notre raison paresseuse s'efforce de l'é luder, en s'affranchissant de cette dure nécessité. Elle cherche de toute part des appuis et des secours étrangers, elle évoque à son aide tout un cortège d'idées religieuses impures. Pour se dispenser d'un pénible effort, elle se persuade qu'elle est impuissante, qu'elle ne peut rien sans l'assistance de grâces surnaturelles, et, au lieu de travailler à nous amener par nos propres forces, à réformer nos sentiments et notre vie, nous aimons mieux, ce qui est moins pénible, tendre nos bras vers le ciel, crier Seigneur! Seigneur! et attendre la grâce d'en haut. Que par des mouvements mécaniques des lèvres, que par de vains desirs, par des jeux pieux, en un mot, par des pratiques indifférentes en elles-mêmes pour la moralité, on puisse plaire à Dieu, c'est une croyance populaire contre laquelle Kant, dans tout son livre, ne cesse de protester et qu'il flétrit du nom de fétichisme. C'est donc par ses propres forces que l'homme doit se régénérer, sans compter sur d'autre appui que celui de l'énergie et de la persévérance de sa volonté.

Mais comment pourra-t-il se réhabiliter aux yeux de Dieu? L'homme qui accomplit son devoir ne fait rien de plus que ce qu'il doit ; si donc l'homme régénéré ne fait qu'accomplir ce qu'il doit et rien de plus, qui acquittera pour lui la dette de ses iniquités passées? Ne plus contracter de dettes nouvelles, ce n'est pas acquitter les anciennes. Kant résout ainsi cette difficulté, sans jamais sortir du rationalisme le plus pur. Changer moralement, c'est sortir du mal et entrer dans le bien, c'est dépouiller le vieil homme pour devenir un homme nouveau, et commencer une existence nouvelle. Or, entre le vieil homme et l'homme nouveau, il y a, pour ainsi dire, solution de continuité morale. Le passage du bien au mal, la mort du vieil homme, le crucifiement de la chair, est un sacrifice en soi, c'est le commencement d'une longue série de peines, de souffrances que l'homme régénéré devra supporter pour rompre complètement avec les sentiments, avec les maximes du vieil homme. Mais quoique, sous le rapport physique, l'homme nouveau soit identique avec le vieil homme, et soit toujours aux yeux de Dieu le même coupable, néanmoins sous le rapport moral, il est autre, et comme c'est à cause

du vieil homme, qu'il subit une peine qu'il ne mérite pas, en tant qu'homme régénéré, en tant qu'homme nouveau, son sacrifice et ses souffrances peuvent ainsi se reporter sur le vieil homme et acquitter les dettes passées.

Mais la loi morale prescrit une entière conformité de la conduite avec l'idéal de la sainteté. Or, combien l'homme régénéré ou même l'homme qui a constamment persévéré dans le bien n'est-il pas loin d'atteindre cet idéal? Sans doute, à ne consulter que l'expérience, il n'est aucun homme dont les actions soient une réalisation complète du divin idéal. Mais Dieu est le scrutateur des cœurs, il ne considère pas seulement les actions, il considère le sentiment, l'intention qui nous anime, et à celui qu'il voit animé des sentiments les plus purs, de l'intention la plus ferme de persévérer dans le bien et de se rapprocher de plus en plus de l'idéal de la sainteté il tient compte de la fermeté, de la pureté de cette intention, et il ne le juge pas uniquement sur l'insuffisance des actes. C'est ainsi que, selon Kant, l'homme déchu peut se régénérer, c'est ainsi que notre réhabilitation, comme notre déchéance, est notre propre ouvrage, est un produit de

notre liberté. Kant résume lui-même admirablement toute cette discussion sur l'origine du mal et sur le retour au bien de l'homme déchu.

« L'homme porte en soi l'idéal de la perfection humaine, son devoir est de le réaliser, autant qu'il le peut, par la pureté morale de ses sentiments, aussi bien que par ses actions. La sensibilité n'y met point d'obstacles, comme on l'en a si souvent accusée, car la tendance de l'homme au bonheur est légitime, mais elle doit être subordonnée aux principes de la moralité. Par une certaine perversité ou méchanceté, peu importe le nom, dont l'homme seul est coupable, il renverse l'ordre moral de la maxime suprême, il se soumet en esclave au mauvais principe et devient nécessairement un objet de déplaisir pour la divinité. Mais il ne peut absolument redevenir bon et agréable à Dieu, subjugué en lui le mauvais principe et trouver la guérison, qu'autant qu'il adopte en entier dans l'intimité de son sentiment, l'idée de la perfection morale, la foi pratique au fils de Dieu (*parag.* 79). »

L'homme, après s'être affranchi de la domination du mauvais principe, ne peut persévérer dans le bien

qu'à la condition d'être sans cesse armé pour le combat, afin de repousser ses attaques sans cesse renaissantes. Mais si, dans sa lutte contre le mal, il demeure isolé, si, exposé de toute part aux séductions et aux tentations de la société au milieu de laquelle il vit, il ne peut, pour les repousser, compter que sur ses propres forces, il est à craindre que dans cette lutte il ne succombe. En effet, la plupart des tentations auxquelles l'homme est exposé, résultent plutôt de ses liens avec les autres hommes, que de l'imperfection de sa propre nature. C'est dans la société et par la société, telle qu'elle est constituée, que la plupart des passions mauvaises se forment et s'alimentent. Sous le rapport moral, nous sommes encore à l'état de nature divisés, isolés, nous induisant les uns les autres au mal, au lieu de former une ligue contre lui. Selon Kant, il faut sortir de cet état de nature, et travailler à en sortir est un devoir, il faut faire cause commune contre le mal moral, et, par conséquent, constituer une société de telle sorte, que chaque individu y trouve un point d'appui puissant pour vaincre le mal et faire triompher le bien. C'est l'organisation d'une pareille société que Kant appelle la fondation du

royaume de Dieu sur la terre, l'établissement de la véritable Eglise.

L'idée d'une société tellement organisée qu'elle forme comme une barrière puissante contre le mal moral, est une grande et magnifique idée qui fait honneur au génie de Kant. De Kant elle a passé à Fichte qui la développe avec amour dans la dernière partie de la *Destination de l'homme*, et rêve une société tellement constituée que la pensée même du mal sera chassée de l'ame du méchant. Cette idée est aussi l'idée fondamentale de la plupart des socialistes qui ont paru dans le cours du siècle, tous ont eu pour but la constitution d'une société qui ne laissât plus de prise, ou le moins de prise possible soit au mal moral soit au mal physique. Leur but est le même à tous, ils ne diffèrent que par les moyens qu'ils proposent pour l'atteindre. Kant ne s'occupe que du mal moral, et la société qu'il propose pour le combattre n'est aussi qu'une société purement morale ou *éthique*. Le but unique d'une telle société, c'est de combattre le mal intérieur, c'est de faire triompher le bien en chacun, et de produire le plus grand perfectionnement moral possible. Les

lois d'une pareille société ne sont pas des lois coercitives, des lois écrites comme les lois de la société civile et politique, ce sont les lois du devoir et de la vertu. Ces lois n'émanent pas, comme les lois civiles, de la volonté du peuple, car elles ne s'adressent qu'à la moralité pure, car elles ne peuvent être convenablement suivies qu'en vertu de la liberté et non en vertu de la contrainte ; elles émanent d'un législateur invisible dont chacun de nos devoirs est un ordre, d'un législateur qui scrute et sonde les cœurs, qui pénètre dans les replis les plus cachés des intentions et des sentiments de notre ame. Donc, cette société morale conçue par Kant, est une république composée de citoyens libres, soumis aux commandements de Dieu ; et cette république morale, ainsi gouvernée par une législation morale divine, constitue l'idée pure de l'Eglise invisible et idéale, composée d'hommes de bien, tous soumis à la même loi divine du devoir. L'église visible et réelle doit être l'image de cette Eglise invisible et idéale, elle doit représenter le règne de Dieu sur la terre, tel qu'il peut être réalisé par les forces humaines. Or voici quels doivent être les caractères nécessaires et les

signes distinctifs de la véritable Eglise. Elle doit être une et universelle, mais son unité ne porte que sur le point de vue essentiel de la moralité. Pour tout le reste, elle admet en son sein des opinions diverses et variables, donc elle n'engendre ni sectes, ni hérésies ; elle doit être pure, c'est-à-dire, n'employer pour mobiles que des mobiles moraux ; elle doit être libre, tous ses membres sont égaux, et toutes leurs relations doivent s'accomplir sous le principe de la liberté ; enfin, elle doit être immuable dans sa constitution fondamentale, en changeant, toutefois, selon les temps et les circonstances, ce qui n'a rapport qu'à son administration. Kant compare cette Eglise à une réunion domestique, à une famille sous la direction d'un père moral commun, mais invisible. Ainsi, c'est la croyance morale pure, ou la croyance religieuse, qui constitue le fondement et l'essence de la véritable Eglise, et, hors de cette législation morale pure, originairement écrite dans nos cœurs, il n'y a point de véritable Eglise, point d'Eglise universelle. Pourquoi donc cette croyance religieuse n'a-t-elle jamais régné pure parmi les hommes ? Pourquoi ne s'est-elle jamais produite que mêlée à des éléments

étrangers qui ne se trouvent point dans la conscience humaine ? C'est que, selon Kant, c'est une faiblesse propre de la nature humaine de ne pas apprécier à sa juste valeur la croyance morale pure, et de ne pas la considérer comme suffisante. Les hommes ne peuvent se persuader qu'un effort soutenu pour faire le bien est tout ce que Dieu exige d'eux dans son royaume. Ils ne veulent pas comprendre que s'ils remplissent leurs devoirs envers les hommes, envers eux-mêmes, et envers les autres, ils accomplissent, par le fait même, les commandements divins, ils rendent à Dieu un culte constant. Ils se représentent Dieu comme un grand seigneur, qui veut être honoré par les marques de soumission de ses vassaux, et par des pratiques qui, par là même qu'elles sont insignifiantes en elles-mêmes, semblent dénoncer d'autant mieux une obéissance passive. De là, l'idée d'une religion de culte et d'observances extérieures substituée, ou du moins mêlée à l'idée de la religion morale pure. Et comme cette idée, comme les devoirs, les pratiques, les croyances qu'elle comprend ne se trouvent pas au fond de la conscience, il en résulte qu'elle a besoin d'un point d'appui exté-

rieur et d'une autorité qu'elle emprunte à l'histoire, aux faits, aux miracles, à la tradition, aux Ecritures. C'est en quoi consiste la croyance *ecclésiastique* ou *historique* que Kant oppose à la croyance religieuse pure. Cependant, eu égard à cette faiblesse humaine qu'il vient de signaler, Kant ne condamne point d'une manière absolue un certain alliage de la croyance ecclésiastique avec la croyance religieuse, pourvu que dans la croyance ecclésiastique il n'y ait rien qui aille contre la croyance religieuse, pourvu qu'elle n'en soit qu'un véhicule, pour ainsi dire, et que ses observances, ses pratiques, ses dogmes tendent tous directement à développer et fortifier dans les âmes le sentiment du devoir. Donc la règle suprême de l'interprétation de l'Écriture qui sert de fondement à la croyance ecclésiastique, doit être la croyance morale pure. C'est cette règle que Kant y a lui-même hardiment appliquée, en s'efforçant, comme déjà nous l'avons dit, de ramener tous ses symboles et tous ses mystères à des vérités et à des allégories morales. Toute recherche, tout commentaire sur l'Écriture doit avoir pour but d'y découvrir cet esprit vivifiant; quant à la partie histo-

rique, qui ne peut aboutir à un pareil résultat, c'est à-dire à une leçon et à une excitation morale, Kant la considère comme parfaitement indifférente en soi, et déclare qu'à son égard, chacun peut agir comme bon lui semble.

Les religions actuelles et toutes les religions qui, jusqu'à ce jour, ont paru dans le monde, ont donc admis à côté de la croyance religieuse pure, qui est seule le vrai fondement de la religion universelle, une croyance ecclésiastique ou historique. Le passage successif de la croyance ecclésiastique à la souveraineté de la croyance religieuse pure, voilà en quoi consiste le vrai progrès moral et religieux, voilà le signe de l'approche de Dieu. Un jour viendra, selon Kant, et ce jour approche, où l'esprit humain dépouillera toute croyance ecclésiastique et historique ; un jour viendra où la religion rationnelle pure n'ayant plus besoin de cette introduction et de ce véhicule, dominera sur toutes les autres religions.

« Les enveloppes dans lesquelles l'embryon se forme, grandit et devient homme, doivent être déchirées s'il veut voir la lumière du jour. Les lisières de la tradition sacrée, les amulettes, les statuts et les ob-

servances qui ont été utiles à l'homme pour un temps, lui deviennent peu à peu inutiles et sont pour lui des chaînes quand il atteint l'âge de la virilité. Tant que le genre humain était un enfant, il avait la prudence d'un enfant et il savait rattacher aux dogmes qui lui avaient été imposés sans son aveu, d'abord une science, puis une philosophie soumise et dévouée à l'Eglise. Mais maintenant qu'il est devenu homme, il rejette tout ce qui était bon pour l'enfant. La différence humiliante entre les laïques et les clercs cesse, et leur égalité naît de la véritable liberté, sans anarchie toutefois, car chacun obéit à la loi qu'il se dicte à lui-même et qui doit être aussi par lui considérée comme la volonté du créateur révélée à son esprit par la raison, volonté qui réunit tous les hommes d'une manière invisible, sous un gouvernement commun en un même état qui prépare l'Eglise visible (1).

Kant confirme les résultats de cette discussion philosophique touchant la nature et l'origine du règne de Dieu sur la terre, par un tableau historique, rela-

(1) *De la Religion dans les limites de la raison*, trad. de M. Trullard, p. 210.

tif à la fondation et à l'introduction insensible de la véritable Eglise. Il n'y a eu, à proprement parler, d'Eglise sur la terre, qu'à partir de l'époque où l'on a reconnu que la croyance ecclésiastique devait être dans la dépendance de la croyance religieuse. Kant fait dater cette époque de l'avènement du christianisme. Il met tout d'abord le judaïsme hors de cause, parce que sa constitution est une constitution plutôt politique que religieuse, parce que Dieu dans ses dogmes, est avant tout un prince temporel, qui s'inquiète plus des actes extérieurs que de la moralité pure des sentiments et des intentions. En opposition au judaïsme, le christianisme s'est produit avec les caractères qui constituent une véritable Eglise, avec les caractères d'une croyance universelle, sainte, libre, invariable. Car son divin fondateur a déclaré, comme chose vaine en soi, la croyance servile aux usages du culte, aux formules consacrées, et il renferme tous les devoirs dans cette règle à la fois générale et particulière : Fais ton devoir sans autre motif que la considération immédiate du devoir lui-même ; c'est-à-dire, aime Dieu, législateur de tous les devoirs, par dessus toute chose ! Aime le prochain, comme toi-

même. Il a prêché que la foi qui se manifeste par la moralité, est la seule foi qui sauve. Il a donc ramené publiquement au sein du peuple Juif, la croyance de l'Eglise à la croyance religieuse pure. Tel a été l'esprit de l'institution première du Christianisme. Bientôt à cette croyance religieuse pure, vint s'ajouter une croyance historique qui, dans le principe, devait servir seulement d'introduction et de véhicule à la foi religieuse, pour rallier à la foi nouvelle, par ses propres préjugés, un peuple accoutumé à une croyance fondée sur des faits historiques. Mais, par un mauvais penchant de la nature humaine, ce qui n'était qu'une introduction à la vraie religion, est devenu le fondement, l'essence même de cette religion, et l'histoire du Christianisme, histoire tragique et sombre, peut s'expliquer toute entière, par la lutte de ces deux éléments, par la lutte de la croyance religieuse pure contre la croyance ecclésiastique, par l'effort des uns pour faire dominer la pure croyance religieuse, par l'effort des autres pour maintenir la croyance ecclésiastique comme fondement de la vraie religion.

Quelle est l'époque la moins mauvaise de cette his-

foire? A quel temps la vraie religion a-t-elle exercé le plus d'empire sur les âmes? Kant s'adresse à lui-même cette question, et il répond que ce temps est celui dans lequel il lui a été donné de vivre, c'est-à-dire la fin du XVIII^e siècle. Il est, sans nul doute encore, grand nombre d'esprits auxquels une telle assertion paraîtra étrange. Mais, que l'on y songe, si la vraie religion consiste dans la croyance religieuse pure, dans la foi morale, dans le sentiment et la pratique de la justice, le XVIII^e siècle n'a-t-il pas des droits à ce glorieux témoignage? En effet, en quel temps du monde un effort plus héroïque a-t-il été tenté, pour faire régner sur la terre la pure croyance religieuse, pour réaliser le divin idéal de la justice au sein des sociétés humaines? En quel temps du monde s'était-on aussi vivement soucié des droits et de la liberté de tous? C'est donc avec raison que Kant a salué ce grand mouvement philosophique de la fin du XVIII^e siècle, comme le plus beau temps de la vraie Eglise, comme un signe de l'approche du règne de Dieu.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la question du culte, à la distinction du vrai et du

faux culte. Le faux culte est celui qui a la superstition pour principe ; le vrai culte, celui qui seul convient à la vraie religion, c'est le culte moral, c'est-à-dire, le culte qui a pour principe la pratique de la moralité, l'accomplissement du devoir.

L'unique et vraie religion ne renferme que des lois, c'est-à-dire, des principes pratiques, tels que nous avons conscience directement de leur nécessité absolue, indépendamment de toute tradition et de toute prescription ecclésiastique. Le vrai culte, le culte moral que les fidèles ont à rendre à Dieu, est un culte invisible comme Dieu lui-même, un culte qui a dans notre cœur ses temples, ses autels et son prêtre, ou du moins, un culte dont toutes les pratiques tendent à éveiller et fortifier le sentiment moral. Hors de ce culte moral, il n'y a plus qu'un faux culte, un culte superstitieux et fétichiste, dont Kant combat les principes avec une éloquence, avec une vigueur de bon sens, qui rappelle la discussion de Socrate contre Entyphron. Kant, dans le faux culte, de même que Socrate dans la sainteté entendue au sens du prêtre Entyphron, ne voit qu'un art mercantile de donner et de recevoir, de donner peu afin de

recevoir beaucoup, une espèce de trafic entre Dieu et l'homme (1).

Ce qu'il y a de plus difficile pour l'homme coupable, c'est la réforme intérieure, la réforme des sentiments et du cœur, et, par tous les moyens possibles, il tâche de s'en dispenser, et il lui cherche de moins pénibles équivalents, dans des pratiques qu'il présume devoir être agréables à Dieu. Il se fait un Dieu à sa façon, un Dieu qu'il espère pouvoir facilement mettre dans ses intérêts, et par une foule de pratiques qui n'ont aucun rapport direct avec la moralité, il s'efforce de lui plaire en lui montrant qu'il est un sujet soumis et dévoué. De là l'origine première des sacrifices, des pèlerinages, des cérémonies solennelles, etc., qui sont regardés comme des moyens d'autant plus puissants de se concilier la bonne grâce de Dieu, qu'ils semblent témoigner d'une soumission plus illimitée et plus aveugle à sa volonté. « Il est pénible, dit Kant, d'être un bon serviteur, car alors on n'entend plus parler que de devoirs. L'homme aimerait mieux être un favori,

(1) Platon, dialogue intitulé : *Entyphron*.

pour lequel on aurait beaucoup d'indulgence, ou qui, même quand il violerait grossièrement la loi du devoir, réparerait ses torts par l'intervention de quelqu'un dont il serait éminemment favorisé, tandis qu'il continuerait à être ce qu'il a toujours été, un serviteur négligent. Il applique à la divinité l'idée qu'il a d'un homme puissant qui distribue des grâces, il espère s'acquitter de tout envers elle par des actes de soumission, et tout obtenir de sa divine faveur (parag. 195).

Cette croyance que l'on peut plaire à Dieu par des actes indépendants de la moralité, et qu'on peut attirer sa grâce par d'autres moyens que par une bonne conduite, est le principe du faux culte, la source première de toute superstition ; Kant la traite sévèrement. Croire qu'on peut ainsi se concilier la faveur de Dieu par des actes dans lesquels la moralité n'entre pour rien, c'est croire qu'on possède un art de produire, par des moyens naturels, des effets surnaturels, c'est une sorte de croyance à la magie, ou plutôt c'est du fétichisme. Un culte organisé d'après ce principe, un culte dont le fondement consiste en des pratiques, des observances, des cérémonies qui

sont supposées pouvoir tenir lieu de moralité, ou du moins pouvoir lui suppléer en une certaine mesure, ce culte, Kant l'appelle un culte de fétiche. Les conséquences d'un tel culte sont le renversement des idées morales, et l'asservissement de la foule enchaînée à ces pratiques prescrites.

Toutefois Kant ne condamne point d'une manière absolue le culte extérieur, quoiqu'il ne croie pas à son indispensable nécessité. Le culte extérieur ne devient mauvais que lorsqu'on y donne pour but ce qui n'est qu'un moyen; il peut être utile et salutaire lorsqu'il n'est considéré que comme un moyen direct d'éveiller et de fortifier dans les âmes le sentiment de la moralité. Voici quels sont les fondements rationnels d'un pareil culte: 1^o la prière; 2^o la fréquentation de l'Eglise; 3^o le baptême; 4^o la communion. Mais Kant a bien soin de déterminer le sens particulier et tout rationnel dans lequel il adopte ces quatre manifestations fondamentales du culte extérieur. La prière dont il s'agit ici n'est point cette prière par laquelle chacun sollicite incessamment en sa faveur une perturbation dans l'ordre du monde, une exception aux lois générales de la nature. La prière légi-

time ne peut raisonnablement consister que dans une certaine forme, dans certaines formules dont on revêt la pensée de faire le bien et de persévérer dans le bien, afin de nous pénétrer davantage de cette pensée. La fréquentation de l'Eglise, la réunion en des assemblées publiques est un devoir pour les fidèles comme citoyens de l'état divin qui doit être représenté sur la terre, à moins toutefois que cette Eglise ne renferme des symboles idolâtriques et des principes qui répugnent à la conscience. Mais ce serait une erreur de considérer cette fréquentation comme un moyen d'obtenir la grâce, et comme agréable à Dieu par elle-même. Le baptême est aussi une cérémonie sainte, c'est l'adoption dans le sein de l'Eglise d'un enfant de Dieu, c'est un emblème moral d'une haute portée, mais il n'emporte avec lui aucune grâce directe, il ne donne par lui-même aucun droit à la faveur divine.

Enfin la communion, sous la forme d'un repas pris en commun à l'exemple et en commémoration du fondateur de l'Eglise, a quelque chose de grand, quelque chose qui rappelle aux hommes cette fraternité dont elle est un heureux symbole. Toutes ces pratiques

sont donc bonnes en ce qu'elles éveillent dans l'homme le sentiment moral, en ce qu'elles le pénètrent de l'idée de son devoir et de sa vraie destinée ; mais les considérer comme des moyens directs d'évoquer la grâce divine et de la faire descendre miraculeusement sur nos têtes, c'est s'éloigner tout-à-fait de l'esprit de la vraie religion, c'est tomber dans le fétichisme. Tel doit être le culte extérieur, tel doit être son esprit. Il n'est pas essentiel à la vraie religion qui consiste uniquement dans l'accomplissement du devoir rapporté à sa source divine, il est seulement un moyen qui peut aider l'homme à atteindre sa fin morale. Convertir ce moyen en un but, c'est ouvrir la porte à toutes les superstitions et à toutes les idolâtries.

Tels sont les principes fondamentaux de la *Théorie de Kant sur la religion dans les limites de la raison*. Travailler de tous nos efforts à réaliser au dedans de nous l'idéal de la sainteté qui émane de Dieu lui-même, travailler de tous nos efforts à ne jamais dévier des sentiers de l'honnêteté et de la justice, voilà en quoi consiste, selon Kant, toute la religion, voilà la loi et les prophètes. La vraie religion s'identifie,

selon Kant, avec la morale. Selon nous, c'est seulement la pratique de la vraie religion qui s'identifie avec la morale, car la vraie religion, en outre de la morale, contient la métaphysique et doit comprendre une solution, une détermination de la nature de Dieu, de la nature et de la destinée de l'homme et de ses rapports avec Dieu. Mais il est inutile de rappeler ici de nouveau comment cette erreur de Kant tient au principe même de sa métaphysique. Malgré cette erreur que nous avons suffisamment signalée, nous avons pensé que, dans les circonstances présentes, ce livre pourrait être d'une haute utilité morale, et tel est l'unique motif qui nous a déterminés à le publier.

C'est toujours une chose bonne et salutaire que de mettre sous les yeux des hommes l'idéal auquel ils doivent conformer leur vie, que de leur rappeler sa divine origine, or, c'est là précisément le but principal du livre de Kant. Cette règle invariable des actions, cette règle claire pour tous, excepté pour celui qui consent à se laisser aveugler par l'intérêt ou par la passion, nul philosophe moraliste, mieux que Kant, ne l'a mise en évidence, nul, mieux que lui, ne l'a présentée aux hommes dans toute sa pureté et

toute sa sainteté. Il a fait plus, il en a démontré la céleste origine, et par là il a déterminé les vrais rapports de la religion avec la morale. Cette règle sainte et absolue ce n'est pas l'homme qui se l'est donnée à lui-même, elle vient de Dieu, et les devoirs qu'elle nous prescrit sont des ordres divins. Accomplir ces devoirs, c'est donc servir Dieu directement, c'est le servir et l'honorer de la seule manière dont il a voulu être servi et honoré. Toute autre manière de le servir tombe dans l'idolâtrie et le fétichisme.

Développer les idées religieuses chez les uns, les rectifier chez les autres, tel peut être, à ce qu'il me semble, le double résultat des principes et de l'esprit de cette *Théorie de Kant sur les rapports de la religion avec la raison*. D'une part, les principes posés par Kant pourront servir à rectifier les idées religieuses chez ceux qui les séparent des idées morales, et tendent à les faire consister dans de vaines pratiques et de vaines formules, absolument insignifiantes en elles-mêmes. De l'autre, ils pourront servir à les faire naître et à les développer chez ceux qui, s'en tenant à la pratique de la morale, laissent de côté toute idée religieuse

comme plus ou moins entachée de superstition, parce qu'ils ignorent le lien qui unit la morale et la religion, parce qu'ils ne savent pas qu'accomplir un devoir, c'est accomplir un ordre divin et par conséquent servir Dieu.

Enfin, s'il est toujours utile de rappeler à l'homme l'idée du devoir et la source divine d'où elle émane, l'idée de la liberté, de l'indépendance et des droits de la raison est une autre idée qu'il n'est pas encore, peut-être, inutile de travailler à faire pénétrer davantage dans les esprits pour élever la France intellectuelle et philosophique au niveau de l'Allemagne, pour la préserver à tout jamais du sort intellectuel de l'Italie ou de l'Espagne. Or, cette idée, à côté de l'idée du devoir, domine dans tout l'ouvrage, comme elle domine dans toute la morale et dans toute la métaphysique de Kant. Si nul philosophe n'a porté plus haut que lui l'idée du devoir, nul philosophe non plus n'a porté plus haut l'idée corrélative de la liberté et du droit, l'idée des droits de l'homme et de la raison. En métaphysique, il réclame hautement le droit de la raison pure à tout juger, à tout discuter, et proteste contre toute intervention de l'autorité et de la force

dans ses libres développements, et jusque dans ses plus grands écarts. Dans la religion et dans le culte, il rejette bien loin, en vertu du même principe, tout ce qui lui semble contraire à la raison et à la dignité de l'homme. Toute croyance imposée par l'autorité, il la déclare une croyance servile et mercenaire, et nulle croyance pour lui n'a de valeur morale qu'autant qu'elle est librement acceptée par la raison.

Ces deux idées du devoir et de la liberté, il faut les élever au-dessus de toute discussion, il faut les enfermer dans une arche sainte. Qu'autour de cette arche sainte tous les hommes, dont le cœur est élevé, viennent se rallier pour former, suivant le vœu de Kant, un vrai peuple de Dieu, ardent aux bonnes œuvres. Qu'ils s'unissent d'abord au sein de cette foi morale, en attendant le jour où ils pourront s'unir au sein d'une foi plus vaste, embrassant toutes les questions que la métaphysique sceptique de Kant n'a pu réussir à retrancher de la philosophie et de la religion, parce qu'elles sont au fond de toutes les intelligences humaines.

THÉORIE DE KANT

SUR LA RELIGION

DANS LES LIMITES

DE LA RAISON.

THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF MODERN ART
1100 FIFTH AVENUE
NEW YORK, N. Y. 10018

THE
LIBRARY OF THE
MUSEUM OF MODERN ART

1100 FIFTH AVENUE
NEW YORK, N. Y. 10018

THÉORIE DE KANT SUR LA RELIGION

DANS LES

LIMITES DE LA RAISON.

—

I.

L'HOMME EST MÉCHANT PAR NATURE ; IL Y A EN LUI
UN PRINCIPE DE MÉCHANCETÉ.

1.

On s'est plaint de tout temps que le monde est mauvais. Les hommes ont prétendu d'un commun accord qu'il a commencé par le bien, mais que la chute rapide dans le mal s'est bientôt manifestée et a fait disparaître le bien.

2

2.

De nos jours, des philosophes et des pédagogues ont été entraînés par une certaine bonté de cœur à soutenir que le monde marche perpétuellement du mal au mieux, et ils ont cru reconnaître cette disposition dans la nature humaine.

3.

Cependant cette autre idée se présente naturellement à l'esprit, ne se pourrait-il pas que par sa nature, l'homme ne fût ni bon ni mauvais, ou bien ne serait-il pas à la fois l'un et l'autre, bon par quelques côtés, mauvais par d'autres ?

4.

Si nous considérons l'homme comme un être purement sensible, manifesté par ses actions, l'expérience nous donne ce milieu entre les deux extrêmes. Mais dans les balances de la raison pure, il en est tout autrement.

5.

Ce jugement de la raison est fondé sur cette ob-

servation importante en morale : Que le libre arbitre ne peut être déterminé à agir par aucun motif que l'homme n'aurait pas adopté pour maxime, et dont il ne se ferait pas une règle générale de conduite.

6.

Or, la loi morale est en soi un motif qui se suffit à lui-même ; et celui qui le prend pour sa règle de conduite est moralement bon : quiconque la viole, ne l'a pas adoptée comme règle ; il agit d'après un motif différent du motif de la loi morale ; il est alors moralement mauvais. En conséquence, la disposition de l'homme à l'égard de la loi morale n'est jamais indifférente, on ne peut jamais dire de l'homme qu'il n'est ni bon ni mauvais.

7.

Mais l'homme ne peut pas non plus en même temps être moralement bon par quelques côtés et mauvais par d'autres. Car s'il est bon en un point, alors la loi morale est sa règle, et s'il était en même temps mauvais dans un autre, la loi morale ne serait plus sa règle dans ce cas. Or, comme elle est unique et générale, comme elle commande en un point ainsi que dans tous les autres, elle serait à la fois règle particulière et règle générale, ce qui est contradictoire.

8.

Quand on dit que l'homme a en lui comme tendance innée la disposition au bien ou au mal, on ne veut pas dire ici que l'homme dans lequel cette tendance se manifeste, ne l'ait pas acquise, c'est-à-dire qu'il n'en soit pas l'auteur ; mais cela veut dire qu'elle n'est pas acquise dans le temps ; que le fondement du bien ou du mal se trouve en lui antérieurement à toute manifestation de la liberté dans l'expérience ; par conséquent le principe du bien et du mal coexiste avec l'homme, naît avec lui, et cependant la naissance n'en est pas la cause.

9.

Comment doit-on donc juger la nature de l'homme ? L'homme est-il naturellement bon ou mauvais ? Considérons les dispositions primitives de la nature qui se rapportent immédiatement à la volonté.

10.

Les tendances primitives de la nature humaine qui se rapportent immédiatement à la volonté, peuvent être rangées en trois classes : 1^o Tendances relatives à l'animalité, c'est-à-dire à l'homme comme être vi-

vant ; 2^o tendances relatives à l'humanité, c'est-à-dire à l'homme en tant qu'être raisonnable ; 3^o tendances relatives à la personnalité, c'est-à-dire à l'homme en tant qu'être susceptible d'imputation.

11.

Les tendances relatives à l'animalité peuvent toutes êtres ramenées à l'amour physique de soi-même, amour instinctif, dénué de raison. Elles comprennent le penchant à sa propre conservation, à la reproduction de l'espèce, et à la vie en société.

12.

Plusieurs vertus et plusieurs vices peuvent être rapportés à cette tendance, qui cependant ne doit pas en être considérée comme la source. Les vices de cette classe sont des vices grossiers, et méritent le nom de bestialité, quand ils s'écartent au plus haut degré du but que s'est proposé la nature. Tels sont la volupté, la débauche, la licence effrénée, etc., etc.

13.

Les tendances de la seconde classe se ramènent à l'amour de soi qui ne peut exister qu'à la condition

de la comparaison, de l'intelligence, du raisonnement, et qui par conséquent suppose le développement de la raison théorique. La direction primitive de cet instinct, consiste dans la tendance à nous mettre en harmonie avec les autres. Il est la source de ce déplaisir que nous fait éprouver le fâcheux état des autres, comparé à notre propre situation, ainsi que du mécontentement du triste état où nous sommes comparativement à celui d'autres individus.

14.

A ces tendances se rapportent différentes vertus et différents vices ; les vices de cette classe peuvent être appelés vices de civilisation. Mais alors qu'ils sont parvenus à ce haut degré de perversité qui étouffe tout sentiment humain, etc., tels qu'ils se manifestent dans l'envie, dans la joie des maux d'autrui, dans l'ingratitude, etc., ce sont des vices sataniques.

15.

Les tendances, relatives à la personnalité dans l'homme, consistent dans la susceptibilité d'estimer la loi morale, de telle sorte que cette estime suffise pour déterminer sa volonté. Sans doute ce n'est que par la liberté, que cette estime peut devenir motif

déterminant d'une résolution effective. Mais, pour qu'elle puisse le devenir, il faut qu'il y ait dans la nature humaine une disposition à laquelle rien de mauvais ne se rapporte. Et cette puissance qui réside dans chaque individu, qui est inséparable de la raison pratique, c'est dans l'homme la disposition immédiate pour le bien moral.

16.

Ces trois dispositions sont originelles, elles sont inhérentes à la possibilité de la nature humaine. Elles ne sont pas seulement bonnes en ce qu'elles ne contraignent point la loi morale, mais elles sont aussi des éléments pour le bien moral dont elles facilitent l'exécution. L'homme peut à la vérité user des deux premières d'une façon contraire à leur but; mais il ne saurait en extirper aucune.

17.

Il est impossible d'imaginer une disposition primitive pour le mal dans la nature humaine; car par mal, on n'entend pas ce qui, dans un penchant, peut être contraire à la raison, mais seulement ce qu'il y a de contraire à la raison dans une résolution libre. Le principe de la possibilité du mal existant néanmoins

dans l'homme, il doit être considéré comme le produit de sa liberté et par conséquent comme l'objet de l'imputation morale.

18.

Ce principe de la possibilité du mal, que l'homme accepte et s'attire à lui-même, consiste dans une manifestation de la liberté qui déjà est mauvaise, et par là même contient le germe de toutes les mauvaises manifestations ultérieures de la liberté. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'il y a dans l'homme un penchant au mal, quoique ce penchant ne soit pas néanmoins un élément primitif et nécessairement lié à l'essence de l'homme ; mais tous les hommes s'étant donné ce penchant, il fait partie de la réalité dans l'homme, donc sous ce point de vue il est naturel, et l'homme, à cause de ce penchant, peut être considéré comme méchant par nature.

19.

Or, comme le caractère intime du mal et du bien moral est dans les maximes, c'est-à-dire dans les règles de conduite, que la personne se choisit à elle-même en vertu de sa liberté, maximes par lesquelles elle adopte comme motif déterminant de ses résolutions ou la loi morale, ou la peine et le plaisir sans

égard à la loi morale, il résulte de là que le principe de la possibilité du mal, ou le penchant au mal que l'homme s'est donné, auquel il a consenti, doit se trouver dans une maxime unique et généralement mauvaise, source de toutes les mauvaises maximes, et qui les renferme toutes.

20.

Cette maxime générale dont l'acceptation constitue le penchant au mal, consiste dans la résolution libre et générale de s'écarter occasionnellement de la loi morale. Ainsi le penchant pour le mal est un fait primitif, mauvais en lui-même, qui précède chaque action particulière de la volonté. Ce fait primitif a déjà corrompu toute la volonté, et rendu l'homme mauvais, il est le *peccatum originarium*, d'où découle tout autre action mauvaise, en tant que *peccatum derivativum*. On appelle mal absolu ou radical, celui qui est la racine de tout mal dans l'homme, c'est-à-dire la mauvaise maxime générale, source du penchant au mal.

21.

On peut se représenter trois différents degrés dans le penchant au mal : 1^o la fragilité ; 2^o l'impureté ; 3^o la méchanceté. La fragilité est la faiblesse du

cœur humain dans la pratique de bonnes maximes. L'impureté (*unlauterkeit*) est le penchant à mélanger de bonnes maximes avec les mauvaises. La méchanceté est le penchant à l'adoption des mauvaises maximes. La méchanceté, considérée comme le penchant à placer les motifs moraux après les motifs immoraux, peut s'appeler corruption ; comme penchant à renverser l'ordre moral des motifs de la volonté, elle peut s'appeler perversité du cœur humain.

22.

Le principe commun de toutes ces manifestations de l'immoralité, ne peut, comme on le prétend ordinairement, avoir sa source dans les penchants naturels qui naissent de la sensibilité. Car ils n'ont point de rapport direct avec le mal ; ils donnent même occasion à la vertu, en ce qu'ils témoignent de la force du sentiment moral. Aussi ne sommes-nous point responsables de leur existence, parce qu'étant naturels, nous n'en sommes pas les auteurs. Tout acte qui a son motif suffisant dans la sensibilité seule, n'est pas du domaine de la morale, qu'il soit conforme ou contraire à la raison. En conséquence, la sensibilité, quelque modifiée qu'elle puisse être par l'organisation, le tempérament, le climat, etc., contient trop peu, pour qu'on puisse y trouver le principe du mal moral dans l'homme.

Le principe de ce mal ne peut pas non plus résider dans la perversité d'une raison morale et législative. Car il est absolument impossible que cette raison parvienne à détruire en elle l'autorité de la loi morale, et qu'elle puisse nier les obligations qui en découlent. Se croire un être libre dans ses actions, et néanmoins se croire délié d'une loi si conforme à un être libre, serait admettre une cause qui agirait sans aucune loi, ce qui serait contradictoire. Il s'en suit qu'une raison qui délierait elle-même l'homme de la loi morale, une raison pervertie, corrompue, dégénérée, et enfin une volonté absolument mauvaise, contiennent trop au contraire pour constituer dans l'homme le principe du mal moral. En effet, dans cette hypothèse, l'opposition à la loi même, deviendrait un motif déterminant d'action, et l'homme serait un être diabolique.

Le mal moral ne provient donc ni de la sensibilité ni de la raison. Mais il sort des rapports de la liberté et de la loi morale qui se reconnaît seulement *a priori*, et que l'on peut établir et développer *a priori* par le raisonnement suivant :

25 et 26.

En vertu de l'heureuse disposition que l'homme a pour le bien, la loi morale s'impose irrésistiblement à lui ; elle serait même un principe suffisant de sa volonté, il l'adopterait comme maxime suprême de sa conduite, et agirait en conséquence, si aucun autre motif ne luttait contre elle ; mais d'après la tendance naturelle, également innocente de la sensibilité, le plaisir et la peine sont aussi des motifs qui agissent inévitablement sur l'homme ; et il se livrerait au principe subjectif de l'amour de soi, il suivrait exclusivement les penchans naturels, s'ils n'étaient combattus par aucun autre motif. Si ces deux principes, essentiellement différens entre eux, subsistaient séparément, l'homme adopterait l'un ou l'autre comme motif unique d'action, et selon le choix qui aurait été fait par lui, il serait entièrement bon ou entièrement mauvais. Mais comme ces deux motifs s'unissent naturellement dans l'homme et qu'il les adopte tous les deux dans ses maximes, si le bien et le mal moral dépendaient seulement de la différence de ces motifs, l'homme serait en même temps bon et mauvais ; ce qui, à l'égard de la moralité et de l'immoralité, ne peut être admis sans contradiction.

27.

L'état moral de la volonté ne dépend donc pas de la différence des motifs que l'homme adopte pour règle de conduite ; mais il dépend de la subordination qu'il établit entre eux par l'effet de sa volonté ; car tous les deux ne peuvent subsister ensemble sur la même ligne, et l'un est la condition ou le moyen de l'autre.

28.

Si donc l'homme est mauvais ; c'est qu'il renverse dans ses maximes l'ordre moral des motifs ; c'est qu'il fait de l'amour de soi, et de tous les penchants qui en découlent, la condition de son obéissance à la loi morale, tandis qu'il devrait au contraire faire de la loi morale la condition suprême de la satisfaction de ses penchants ; tandis qu'il devrait l'adopter dans ses maximes comme seul motif de sa volonté.

29.

Cette subordination de la loi morale au principe de l'amour de soi, est donc le péché originel, dont toutes les mauvaises actions ne sont que des conséquences ; l'homme est [radicalement mauvais lorsque, par

l'acte de sa liberté, il a adopté, pour la maxime générale de conduite, le plaisir et la peine, comme la condition de l'accomplissement de la loi ; comme lorsqu'il fait de la raison un moyen pour satisfaire ses appétits.

30.

Cette espèce de méchanceté n'est pas la méchanceté proprement dite, car elle ne prend pas le mal en tant que mal pour motif d'action, c'est plutôt de la perversité (*verkehrtheit, -perversitas*), c'est-à-dire une disposition qui provient de la fragilité, de l'impureté du cœur humain, et qui se manifeste surtout dans la tendance par laquelle l'homme s'efforce d'accréditer en lui cette opinion : « Que la simple légalité est la moralité ; que l'immoralité est la simple illégalité ; que l'absence du vice est vertu ; que le vice lui-même n'est qu'un innocent égarement. » Cette mauvaise foi, par laquelle on cherche à se faire illusion à soi-même, s'étend au dehors et devient fausseté et tromperie à l'égard des autres, et si on ne l'appelle pas méchanceté, elle mérite au moins d'être appelée la négation de toute valeur morale (*Nichts Würdigkeit*).

31.

L'existence du penchant qui entraîne la liberté à

s'affranchir du motif moral, peut seulement être démontrée par le jugement impartial, que la conscience porte sur elle-même. Ce jugement est confirmé par une foule d'exemples frappants que l'observation des actions humaines met sous nos yeux.

32.

La conduite du sauvage, celle de l'homme civilisé nous fournissent également ces exemples. Nous citerons, dans l'état de nature, les scènes sanglantes des îles de Tofoa, de la nouvelle Zélande et des navigateurs des vastes déserts de l'Amérique Septentrionale ; et dans l'état de civilisation la longue et triste litanie des plaintes de l'humanité sur les perfidies secrètes de l'amitié intime, sur la haine pour les bienfaiteurs, sur la joie des maux d'autrui et sur la foule immense des vices diaboliques.

33.

Une confirmation très frappante de l'existence de ce mal, se trouve dans les institutions religieuses et politiques, jugées comme elles doivent l'être, c'est-à-dire d'après les lois de la morale et d'après les principes du droit naturel. Des peuplades civilisées sont perpétuellement en état de guerre entre elles, et

semblent avoir résolu de n'en sortir jamais. Leurs vrais principes d'action sont directement opposés aux maximes qu'ils mettent en avant ; et jusqu'à ce moment aucun philosophe n'a pu les mettre d'accord avec la morale ou seulement en proposer de meilleurs qui pussent aisément s'accorder avec la nature humaine, si bien que le Chiliasme philosophique qui espère un état de paix perpétuelle, fondé sur la réunion des peuples en une république du monde ; ainsi que le chiliasme théologique qui attend une perfection morale complète pour l'espèce humaine, sont également tournés en dérision comme des rêves et des chimères.

34.

L'origine du mal moral , qui a son fondement dans le mal radical , peut être considérée sous le rapport de la raison, ou sous le rapport du temps. Dans la première acception, on trouvera simplement l'existence de l'effet en puissance ; dans la seconde, l'effet est réalisé comme un événement accompli dans le temps.

35.

Si l'origine du mal est considérée sous le rapport de la raison, ce mal , qui est réellement un fait de la

liberté, est alors représenté par la raison seule, et ne peut être reconnu par l'esprit lié aux sens et au temps qui en sont la forme sous ce rapport même ; l'origine du mal moral ne peut être attribuée au temps qui n'est qu'un témoin des actes extérieurs de ce mal, ou qui n'a de valeur relative à l'origine de ce mal, que comme circonstance dans le monde sensible. La liberté étant cause absolue du mal moral, ses actes ne sauraient être déduits d'une cause différente d'elle-même, sans qu'elle devint purement relative.

36.

Le mal radical dans la nature humaine, puisqu'il est un fait de la liberté, n'a donc pas son origine dans le temps, et ne peut être déduit d'aucune cause innocente étrangère à la liberté : dès qu'on veut le rapporter à une autre cause, il est essentiellement incompréhensible.

37.

La manière dont l'écriture nous représente l'origine du mal, dans la première manifestation du mal par l'espèce humaine, s'accorde avec notre opinion ; car elle nous représente cette origine sous forme d'histoire, et dans une histoire le primitif qui ne

peut être trouvé que dans la cause, semble exister dans une manifestation au sein du temps.

38.

D'après ce point de vue de l'écriture, le mal ne commence pas dans l'humanité ou dans son représentant, le premier homme, par un penchant primitif pour le mal imprimé à l'espèce, mais par une chute, c'est-à-dire, par une mauvaise manifestation de sa liberté ; cette manifestation étant la première, elle est le passage de l'état d'innocence à celui de péché.

39.

Suivant le même point de vue de l'écriture, la loi morale existait antérieurement sous la forme d'une défense, ainsi que cela devait avoir lieu pour l'homme, pour un être qui n'est pas pur et qui est tenté par ses penchants. Mais, au lieu de rendre cette loi comme un motif suffisant de toutes ses actions, l'homme se mit à la recherche d'autres motifs qui ne peuvent être bons que d'une manière conditionnelle, et il se fit pour maxime, de suivre la loi du devoir, non par devoir, mais aussi en vue d'autres considérations. Il commença par mettre en doute la sévérité de l'ordre qui exclut l'influence de tout autre motif ; puis, par de

subtils raisonnements, il se persuada que l'obéissance à cet ordre peut être modifiée. Enfin, après que le penchant à la subtilité l'eût emporté sur le motif de la loi, dans la règle de sa conduite, le péché fût consommé.

40.

Et ainsi faisons-nous journellement ; nous avons donc tous péché en Adam, et nous péchons encore. Il faut seulement remarquer que cet acte mauvais de la liberté du premier homme ayant introduit dans le monde le penchant au mal, et le mal lui-même avec le premier usage de la liberté ; l'Écriture nous le représente comme quelque chose d'inné ; comme un penchant primitif de notre nature qui se manifeste dans le temps.

41.

L'impossibilité de donner au mal lui-même et à toutes ses déterminations particulières la raison pour origine, est exprimée dans l'Écriture. En effet, l'Écriture, dans son récit, présente le mal avant la chute de l'homme sous la forme d'un esprit déchu ; et l'homme succombe seulement au mal par la séduction. Il n'est donc pas représenté comme foncièrement corrompu, mais comme étant encore capable de se relever.

42.

L'on ne peut concevoir comment il est possible que l'homme qui nous est représenté jusqu'ici comme méchant par nature, puisse devenir bon ; car comment le mal peut-il produire le bien ? Mais comme il n'est pas plus aisé de comprendre d'où le mal moral a pu d'abord s'introduire en nous, dont la disposition primitive est une disposition au bien ; on ne peut contester la possibilité de remonter du mal au bien, d'autant moins que la loi morale nous ordonne absolument de travailler à nous rendre bons, et par là même nous oblige à en supposer la possibilité.

43.

Le retour vers le penchant primitif au bien dans toute sa force, ne peut être compris comme dérivant d'un mobile qui aurait été perdu, puis retrouvé. Nous n'avons jamais pu perdre ce mobile, et si cette perte eût été possible, jamais nous ne l'eussions recouvré. Il ne peut donc être question que du retour à la pureté de ce penchant qui se manifeste lorsque la loi morale n'est plus ou associée à des penchants sensuels, ou même subordonnée à ces penchants comme conditions ; lorsque, rétablie dans toute son indépendance, elle est un motif suffisant à lui-même, lors-

qu'elle est acceptée comme telle dans la maxime générale.

44.

Cette réhabilitation de l'homme méchant par nature, qui, dans sa maxime générale, avait accepté la loi en sous ordre, se présente à l'esprit comme un renversement dans sa façon de penser auparavant pervertie, comme une révolution dans ses sentiments; comme un changement de caractère, une sorte de renaissance, et comme la création d'un nouvel homme. Cette révolution, dans sa manière de penser, convertit le principe supérieur des maximes qui rendaient l'homme méchant, en une détermination unique, invariable, elle contient l'origine d'une réforme graduelle, propre à combattre cet empirisme, qui est un obstacle toujours renaissant dans la route vers la sainteté : ainsi l'homme sera un nouvel homme par l'adoption du principe de la sainteté, ou de la maxime générale, source de toutes bonnes maximes ; mais pour devenir bon il doit y travailler sans cesse, il doit espérer qu'avec cette parfaite pureté de principe, qu'il prend comme règle suprême de sa volonté fortement inclinée au bien, il fera des progrès continuels du mal au mieux, bien que la route soit étroite et difficile.

45.

Devant celui qui sonde les cœurs, qui juge d'un coup-d'œil la règle suprême des sentiments et les progrès successifs que l'on fait dans une vie vraiment sainte , ce changement du cœur suffit pour que l'homme soit bon et agréable à ses yeux. Mais au jugement des hommes qui ne peuvent apprécier la pureté et l'énergie des maximes, que par l'empire obtenu réellement sur les sens, il sera simplement considéré comme un effort soutenu tendant à l'amélioration, comme une réforme insensible et constante du penchant au mal.

46.

Cette métamorphose des sentiments, et l'amélioration des mœurs qui en est la conséquence, ne peut, sans contradiction, être supposée un simple don de Dieu, mais seulement l'effet de notre liberté; car si elle ne pouvait nous être attribuée, il est évident que nous ne serions ni bons ni mauvais moralement. Quand on voudrait à toute force qu'une intervention surnaturelle fût nécessaire à l'œuvre du perfectionnement, elle ne pourrait consister que dans la diminution des obstacles, ou en un secours positif; il faudrait encore que l'homme se fût rendu digne

d'obtenir ces faveurs , et apte à les accepter, c'est-à-dire qu'il eût admis dans ses maximes une force réelle et croissante de bonne volonté, en vertu de laquelle seulement il serait possible de lui attribuer le bien moral, et de le reconnaître pour un homme de bien.

47.

La raison paresseuse prétextant une impuissance naturelle pour nous affranchir du devoir de travailler par nos propres forces à notre amélioration, évoque toute sorte d'idées religieuses impures. D'après ces idées, l'homme se flatte que Dieu, par un acte de sa toute puissance, pourrait le rendre heureux sans qu'il ait besoin, pour cela, de travailler à devenir meilleur ; ou bien il croit que Dieu pourrait immédiatement faire de lui un homme meilleur, et que toute sa tâche est de prier. Comme si, en présence d'un être qui voit tout, prier était autre chose que souhaiter ! Si le simple vœu suffisait, peut-on douter que tout homme ne fût bon !

48.

Selon la vraie religion morale, et entre toutes celles qui sont connues, la chrétienne est la seule ; il est reçu, en principe, qu'il faut que l'homme fasse

tous ses efforts pour devenir meilleur. Dans cette supposition seulement on peut espérer avec certitude que ce qui n'est pas en son pouvoir lui sera donné par une intervention suprême. Il ne s'agit donc point de savoir ce que Dieu fera ou ce qu'il a déjà fait pour notre salut : mais ce qui nous importe réellement, c'est de savoir ce que nous devons et pouvons faire pour nous rendre dignes de son assistance.



II.

IL Y A DANS L'HOMME UN BON PRINCIPE QUI COMBAT
CONTRE LE MAUVAIS POUR DOMINER EN LUI.

49.

La méchanceté radicale, ou le mauvais principe, est opposé à la sainteté qui représente le bon principe, c'est-à-dire à la perfection morale de la nature humaine ; par le penchant au bien, cette perfection est possible pour tout homme ; elle est même, en vertu de la loi, une nécessité absolue.

50.

Ce bon principe est un idéal en ce qu'il ne repré-

sente pas l'humanité telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être ; l'homme, en conséquence, au point de vue de cet idéal, est supposé adopter la loi dans sa maxime suprême, et la suivre, comme motif déterminant dans toutes ses résolutions.

51.

Cet idéal est le seul de son genre, en tant qu'il a pour la volonté une réalité objective, en tant qu'il est pratique, c'est à-dire nécessairement imposé par la loi morale, qui prescrit à chaque homme de le réaliser en lui. Il peut, en effet, le réaliser (objectivement) par une tendance progressive à l'infini, et subjectivement par l'adoption de la loi morale dans sa plus haute et plus générale maxime, au moyen de laquelle il se pénètre du sentiment de cet idéal.

52.

Dans ses rapports avec la divinité, l'idéal pratique et nécessaire de la sainteté d'êtres raisonnables et finis, doit s'offrir à la pensée dans les définitions suivantes :

1^o A l'égard de son origine, cet idéal est comme existant en Dieu de toute éternité ; n'ayant pas été créé mais engendré, il émane du caractère essentiel

de la divinité, que l'on ne peut concevoir, si ce n'est comme la moralité sans bornes. Il est le fils unique de Dieu.

53.

2° A l'égard du monde, cet idéal est comme le but de la création, comme la parole, le *qu'il soit*, parole qui a fait que toutes les autres choses sont, et sans laquelle rien de ce qui est fait n'existerait. C'est le reflet de la splendeur divine, c'est en lui que Dieu a aimé le monde.

54.

3° A l'égard de la nature humaine ; c'est quelque chose qu'elle n'a pas fait mais qui a pris place en elle, sans que l'on puisse comprendre comment elle a pu être susceptible de le recevoir. Il est comme quelque chose qui du ciel est descendu sur la terre, et que l'humanité a reçu en elle ; la parole est devenue chair, elle a habité en nous, et comme à son origine, la sainteté est exclusivement le caractère de la divinité, la nécessité pratique de cette sainteté dans l'homme, s'offrira sous l'image de la divinité descendant jusqu'à l'homme dans l'état d'abaissement du fils de Dieu, s'unissant à lui, élevant l'homme à la divinité.

55.

Par cet idéal pratique de la sainteté, nous apprenons encore ce qu'il nous est seulement possible et ce qu'il nous est indispensable de savoir sur la divinité ; nous apprenons à connaître la volonté de Dieu, et, par son accomplissement, à l'aimer de la seule manière qui soit digne de lui ; c'est ainsi que par le fils on parvient au père. Personne n'a vu Dieu ; le fils unique, qui est dans le sein du père, nous l'a fait connaître.

56.

L'acceptation réelle du sentiment de cet idéal, est la condition unique à laquelle on peut plaire à Dieu, et le moyen certain de lui plaire. Il a donné à tous ceux qui l'ont accepté le pouvoir d'être enfants de Dieu.

57.

Cet idéal, comme type de ce que nous devons imiter, autant qu'il est possible à un être dépendant de ses penchants et de ses besoins, nous ne pouvons nous le représenter, que sous l'idée d'un homme qui, sous le rapport physique, est semblable à tous les

hommes autant que sous le rapport moral, il est semblable à la divinité. On doit donc se le représenter soumis à tous les penchants, à tous les besoins de la sensibilité, mais comme la force morale, dans ses manifestations empiriques, ne peut se montrer que par la lutte contre les obstacles, et manifester toute sa puissance que par le triomphe qu'elle obtient ; on devra aussi se figurer le divin modèle, comme éprouvé par les plus violents combats, par les séductions les plus attrayantes, et prenant sur lui toutes les souffrances jusqu'à la mort la plus ignominieuse, pour ennoblir l'homme, et même pour le bien de ses ennemis.

58.

La persuasion que cet idéal a une réalité objective, qu'il existe véritablement dans la nature humaine ; voilà en quoi consiste la croyance en un fils de Dieu qui s'est revêtu de la nature humaine.

La persuasion qu'il est nécessaire que nous adoptions des sentiments conformes à cet idéal, est la seule foi au fils de Dieu, la seule par laquelle nous soyons justifiés et sauvés.

59.

Celui donc qui a cette foi pratique au fils de Dieu,

celui qui a en son ame un sentiment moral tel qu'il peut croire, et avoir la conscience fondée en lui, que dans de semblables tentations, de semblables souffrances, qui sont comme la pierre de touche de la foi en cet idéal, il s'attacherait invariablement au type de l'humanité, et suivrait fidèlement son exemple. Celui là, seul, est en droit de ne pas se croire un objet indigne de la bienveillance divine.

60.

L'homme parfait serait entièrement juste et agréable à Dieu par la foi pratique en son fils ; mais comment cette foi pratique peut-elle nous justifier, nous qui sommes si imparfaits ? Cette justification en tant qu'elle est fondée sur une vie qui, conformément à cet idéal, serait exempte de faute, comment peut-elle être aussi notre justification ? Trois difficultés semblent s'opposer à ce qu'on puisse le comprendre.

61.

La première difficulté à l'égard de la réalité de cette foi, qui justifie et sauve l'homme par l'observation constante de la loi morale, paraît consister en ceci. Il est dit dans la loi : Soyez saints dans votre conduite sur la terre, comme votre père céleste est saint. Or, nous autres hommes, nous ne faisons

qu'avancer d'un bien imparfait à un bien moins imparfait, et il en est ainsi, lors même qu'ayant adopté la loi morale comme maxime suprême, nous sommes par elle, dans les sentiments de cet idéal pratique et nécessaire. Or, comment se pourrait-il qu'aux yeux du saint législateur, ces bons sentiments pussent compenser l'imperfection des actes ?

62.

Pour résoudre cette difficulté, il faut considérer que l'acte est toujours défectueux, et qu'il n'est apprécié par nous autres hommes, qui dans les idées du rapport des causes à l'effet, sommes inévitablement restreints aux conditions du temps, que comme un progrès perpétuel du défectueux au mieux, en sorte que le bien, dans sa manifestation, c'est-à-dire dans le fait, doit nous paraître comme une expression insuffisante de la loi sainte ; mais le scrutateur des cœurs, ne considère que l'intention, qui est la source des faits, qui ne tombe pas sous les sens ; il y voit le progrès soutenu d'un bien imparfait à un bien plus parfait, jusqu'à l'infini ; dans une intention pure et intellectuelle, Dieu saisit le fait et la conduite de la vie, comme un tout complet, il en juge en conséquence comme d'une chose parfaite.

63.

La foi pratique au fils de Dieu est donc le fondement de l'espérance que, malgré l'imperfection nécessaire de nos actes, nous serons jugés saints par celui qui est la sainteté même, en vertu de l'adoption de ce sentiment sacré qui est la source de nos progrès indéfinis vers le bien.

64.

La seconde difficulté à l'égard de la réalité de la foi qui justifie et sauve, se trouve dans la question suivante : Comment l'homme peut-il s'assurer d'un sentiment constant et toujours progressif dans le bien ?

65.

La seule conscience de la pureté du sentiment actuel, ne donne point encore l'intime persuasion de la persévérance dans le bien ; elle pourrait plutôt conduire à une dangereuse confiance en soi-même, s'il ne s'y joignait l'observation, que dès l'époque où les bons principes ont été adoptés, la conduite a été meilleure. Ce signe peut seul nous faire, avec raison, espérer que nous nous sommes améliorés réellement,

et que si notre conduite garantit la sincérité de nos sentiments, la bonté divine nous donnera les moyens d'y persévérer.

66.

La troisième et la plus grande difficulté de la justification de soi-même est celle-ci : Quelque degré de perfection et de persévérance qu'ait le nouveau sentiment dont on s'est pénétré, et la conduite qui en est la conséquence, l'homme a néanmoins commencé par le mal, et c'est là une dette qu'il est à jamais impossible d'acquitter. Il ne peut considérer les anciennes dettes comme soldées, parce qu'il n'en contracte pas de nouvelles après sa régénération. Encore moins peut-il, par la persévérance dans une bonne conduite, se procurer un excédant propre à l'acquitter, car en tout temps son indispensable devoir est de faire tout le bien dont il est capable. Enfin, aucune autre personne ne peut la payer pour lui, car elle n'est pas transmissible comme une dette d'argent, mais étant contractée par le péché, c'est de toutes les dettes la plus personnelle, elle retombe sur le coupable, et l'innocent ne peut le délivrer, fût-il assez généreux pour s'en charger.

67.

Cette difficulté se résout de la manière suivante :

Il faut que la justice suprême soit satisfaite, le mal doit être puni ; mais cette punition résulte nécessairement de la conversion du coupable, en tant qu'elle est l'abandon du mal, et l'adoption du bien, ou le dépouillement et la mort du vieil homme, pour revêtir le nouveau. Le passage du mal au bien est un sacrifice en soi, est comme la mort du vieil homme, le crucifiement de la chair, comme le commencement d'une longue série de maux, que l'homme régénéré s'impose pour l'amour du bien moral. Or, ces maux sont le châtement d'un autre, c'est-à-dire du vieil homme qui, moralement, est distinct de l'homme nouveau. Et comme la sincérité de l'homme nouveau se prouve en ce qu'il accepte volontiers toutes les peines, tous les maux qui, pour le vieil homme, résultent de la bonne conduite dans laquelle il persévère ; l'homme a l'espérance fondée, que par l'adoption de ce sentiment de sainteté, la justice de Dieu sera satisfaite, à l'égard même des fautes dont il s'est rendu coupable avant cette adoption.

68.

D'après cette déduction de l'idée d'une justification de l'homme coupable, il est vrai, mais qui a passé à des sentiments agréables à Dieu, le sentiment contenu dans l'idéal de la perfection morale de l'homme (57), est donc la condition de notre sainteté, fait

notre force dans le bien, et notre justification ; et son adoption fonde, commence et effectue le progrès indéfini d'une vie meilleure. C'est ainsi que par le fils de Dieu (52) nous sommes sanctifiés, pardonnés et justifiés ; par sa sainteté parfaite, il supplée à ce que nos actes auront en tout temps de défectueux (63), il nous accorde une assistance nécessaire (66) pour persévérer dans le bien ; il nous délivre de la dette du péché (67).

69.

De cette déduction résulte encore l'idée de la rédemption, de la satisfaction substituée, qui comprendra, sous le rapport moral, l'idée de la délivrance nécessaire du châtement qu'on a mérité ; et enfin l'idée de la rémission des péchés. Mais cette rémission est par là expliquée de la seule manière qui puisse se concilier avec la morale, savoir : comme une faveur que l'on peut seulement obtenir par un changement sincère du cœur, sans lequel toutes les expiations soit secrètes, soit solennelles, toutes les invocations et adorations, même celles qui s'adressent au représentant de la sainteté, sont impuissantes, soit pour en tenir lieu, soit pour en augmenter la valeur lorsque le changement est effectué.

70.

La conséquence de cette déduction est d'un côté la consolation, et de l'autre un jugement sévère de soi-même qui met en garde contre une sécurité fausse et assoupissante.

71.

L'Écriture Sainte expose, sous la forme d'une histoire, la lutte entre le bon et le mauvais principe. Elle représente deux principes qui sont dans l'homme aussi opposés que le ciel et l'enfer, comme des personnes existants en dehors de lui. Non seulement ils essaient l'un contre l'autre leurs forces respectives, mais ils tâchent de faire valoir le droit de leurs prétentions devant un juge suprême.

72.

D'après cette exposition historique, l'homme avait été originairement mis en possession de tous les biens de la terre ; néanmoins ils n'étaient à lui qu'à titre de vasselage (*dominium utile*), dont son créateur et maître était le suzerain (*dominus directus*). En même temps est mis en scène un être malfaisant, qui, après sa défection, ayant perdu toutes les pos-

sessions qu'il pouvait avoir eues dans le ciel, veut en conquérir d'autres sur la terre.

73.

Comme cet être méchant ne peut, en sa qualité d'esprit, jouir des objets terrestres et matériels, il tâche d'établir son empire sur les âmes et de rendre le père des hommes infidèle à son créateur, il s'efforce de le mettre sous sa propre dépendance ; c'est ainsi qu'il réussit à se rendre maître des biens de la terre, à s'ériger en prince de ce monde.

Voilà donc en dépit du bon principe, l'empire du mal établi, et depuis Adam, tous les hommes s'y sont soumis eux-mêmes, par l'adoption du même sentiment, c'est-à-dire, de la perversité morale dans leur maxime suprême.

74.

Grace à son droit légitime de domination sur les hommes, le bon principe se conserva chez les Hébreux sous la forme d'une théocratie dont les institutions reposaient en général sur la vénération publique attachée à son nom ; mais comme l'âme de ce peuple n'eut jamais d'autres mobiles que les biens du monde, et ne put se soumettre qu'à des lois réglementaires, ou qui, ayant rapport aux mœurs, étaient

accompagnées de contrainte extérieure, et de cérémonies fatigantes ; ces lois ne pouvaient agir sur le sentiment moral qui n'y était pas même pris en considération ; on conçoit donc qu'elles ne durent pas porter un grand préjudice à l'empire des ténèbres.

75.

A une époque où ce peuple était mûr pour une révolution, il s'éleva au milieu de lui un homme, dont la sagesse semblait descendue des cieux, et qui, lui-même, quant à sa doctrine et à ses actions, s'annonçait comme un simple homme, mais pourtant comme un envoyé du ciel, encore en possession de la primitive innocence. Il n'était donc pas compris dans le traité fait avec le mauvais principe et auquel le genre humain a pris part par son représentant le premier homme. En conséquence il n'avait rien de commun avec le prince de ce monde, dont la domination se trouvait ainsi exposée à un péril certain.

76.

Ce dernier lui propose donc de l'investir de son pouvoir sur tous ses royaumes, si, le reconnaissant comme son souverain, il consent à lui rendre hommage. Cette tentative ayant échoué, il ne priva pas seulement l'étranger des choses qui eussent pu ren-

dre sa vie agréable ici-bas, il suscita encore contre lui toutes les persécutions par lesquelles des hommes cruels pouvaient rendre cette vie affreuse, et des souffrances que l'homme de bien est seul capable de sentir profondément. — La pureté de ses intentions, quant à sa doctrine, fut calomniée, et la mort la plus infâme en fut la conséquence. Au milieu des violences exercées contre lui, sa pervérance, la franchise de ses leçons et de son exemple, ne fournissent pas le moindre prétexte d'accusation à tous ces misérables dont il voulait le bien.

77.

Cette mort, le plus haut degré des souffrances de l'homme, était la représentation complète du bon principe, c'est-à-dire de l'humanité dans toute sa perfection morale, elle était comme un modèle offert à chacun, et qui pour ce temps, et pour tous les temps, peut et doit être de la plus grande influence sur l'ame humaine. Elle place sous nos yeux, dans un contraste frappant, la liberté des enfants du ciel, et l'esclavage d'un fils de la terre. « *Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont point reçu; mais à tous ceux qui l'ont connu, il a donné le pouvoir d'être enfants de Dieu;* » c'est-à-dire qu'il a, par son exemple, ouvert la porte de la liberté à tous ceux qui comme lui consentent à mourir à tout ce qui les tient enchaînés à la terre

au détriment de leur moralité. Il se choisit parmi eux un peuple pour en faire sa propriété, pour exercer sur lui son empire, un peuple qui sera puissant en bonnes œuvres ; il abandonne ceux qui préfèrent l'esclavage moral.

78.

Quand on dépouille de son enveloppe mystique cette représentation animée, la seule qui, sans doute, fut populaire dans ces temps, il est aisé de voir que le sens intellectuel qu'elle renferme, a pour tout le monde et dans tous les temps, une valeur pratique et obligatoire, parce qu'il importe à chaque homme d'y reconnaître son devoir. Voici en quoi consiste ce sens caché.

79.

L'homme porte en soi l'idéal de la perfection humaine ; son devoir est de le réaliser autant qu'il le peut, par la pureté morale de ses sentiments, aussi bien que par ses actions. La sensibilité n'y met point obstacle comme on l'en a si souvent accusée : car la tendance de l'homme au bonheur est légitime, mais elle doit être subordonnée aux principes de la moralité. Par une certaine perversité ou méchanceté, peu importe le nom, dont l'homme seul est coupable, il

renverse l'ordre moral de la maxime suprême, il se soumet en esclave au mauvais principe et devient nécessairement un objet de déplaisir pour la divinité. Mais il ne peut absolument redevenir bon et agréable à Dieu, subjugué en lui le mauvais principe, et trouver la guérison, qu'autant qu'il adopte en entier dans l'intimité de son sentiment, l'idée de la perfection morale, la foi pratique au Fils de Dieu.

80.

Par l'effet de cette foi sur l'âme, l'homme acquiert la conviction que les puissances tant redoutées du mal, ne peuvent rien contre elle ; *les portes de l'enfer ne prévaudront point sur elle*, pourvu que la bonne conduite soit pour lui le signe unique de la foi. Mais quiconque espère suppléer à cette confiance dans la foi pratique par des expiations qui ne supposent aucun changement dans le cœur, ou par de prétendues illuminations intérieures qui n'ont rien que de passif ; celui-là se conduit en superstitieux ou en fanatique, et restera toujours éloigné du bien qui se fonde sur l'activité propre de l'âme.

81.

Celui qui nie l'autorité suffisante des règles du devoir, telles que la raison les a primitivement gravées

dans le cœur de l'homme, à moins qu'elle ne soit sanctionnée par des miracles, trahit une incrédulité morale très répréhensible. « *Si vous ne voyez des signes et des miracles, vous ne croyez point.* »

82.

Mais lorsqu'une religion toute de culte et d'observances extérieures est arrivée à son terme, lorsqu'à sa place s'élève une autre religion fondée sur l'esprit des principes de la moralité, la pensée du vulgaire a besoin de se représenter cette religion nouvelle comme accompagnée et ornée de miracles dans sa partie historique. Car ces miracles annoncent la fin de la religion ancienne qui, elle-même, n'aurait jamais eu d'autorité sans les miracles. Il peut être utile aussi de présenter la nouvelle religion comme l'accomplissement actuel du modèle antique qui dans la vieille religion était le but final de la Providence, afin de gagner ses adhérents à la nouvelle révolution.

83.

Dans de telles circonstances, il ne peut être nullement utile de contester ce récit en cette interprétation, puisque la vraie religion subsiste, et peut se maintenir désormais elle-même par les principes de la raison. Peu importe donc que la personne du maître

de la seule religion convenable à tous, soit un mystère ; que son apparition sur la terre, son enlèvement au ciel, sa vie active et ses souffrances, aient été autant de miracles ; il importe même peu que l'histoire qui doit accrédi-ter le récit de ces miracles, soit aussi un miracle. Nous devons respecter l'enveloppe sous laquelle a été répandue une doctrine dont l'authenticité repose sur un document impérissable, parce qu'il est dans l'ame de chaque homme, et n'a besoin d'aucun miracle.

84.

Tenons-nous cependant en garde contre l'idée que savoir, croire, et confesser des miracles, fasse partie de la religion, et soit un moyen essentiel de nous rendre agréables à Dieu. On doit combattre une telle opinion de toutes ses forces, parce que sans elle chaque homme peut devenir meilleur, et que par elle nul ne le deviendra jamais.



III.

ON NE PEUT VAINCRE COMPLÈTEMENT LE MAUVAIS
PRINCIPE, QU'EN FONDANT UN ROYAUME DE DIEU
SUR LA TERRE.

85.

Quoique délivré de la domination du mauvais principe, l'homme moral bien intentionné n'en est pas moins exposé à ses attaques, et s'il veut conserver sa liberté, il faut qu'il soit toujours armé pour le combat. Comme c'est par sa faute qu'il est dans cette position dangereuse, son devoir est d'en sortir par tous les moyens qui sont en lui et d'y employer toutes ses forces.

86.

Quand l'homme examine les causes diverses qui

l'ont jeté dans ce danger et qui l'y retiennent, il observe bientôt qu'elles ne proviennent pas seulement de l'imperfection de sa nature, considérée isolément, mais qu'elles sont plutôt l'œuvre des hommes avec lesquels il a des rapports ou des liens. Les passions qui font de si grands ravages dans ses bonnes et primitives dispositions, ne trouvent que dans la société l'aliment qui leur est favorable.

87.

Si dans un tel état de choses on ne peut découvrir aucun moyen de faire servir la société elle-même, à vaincre le mauvais principe pour faire triompher le bon ; il est à craindre alors que malgré de grands efforts pour se soustraire à l'empire du mal, l'individu ne soit continuellement exposé aux dangers d'une rechûte.

88.

D'après notre opinion, le seul moyen efficace nous semblerait consister dans la création d'une société permanente, dont le but exclusif serait de préserver l'homme du mal, et d'exciter le bien en lui, d'entretenir la moralité, de réunir des forces toujours croissantes par l'extension même de cette société, pour opposer au mal une puissante barrière.

89.

L'institution et l'extension d'une société qui subsisterait sous les seules lois de la vertu, pour en faciliter la pratique, et qui embrasserait le genre humain tout entier, est une tâche imposée à l'humanité en général, et un devoir pour chaque homme en particulier.

90.

Une association d'hommes sous les seules lois de la vertu, peut être appelée une société éthico-civile ; civile en tant qu'elle est sous la loi publique, éthique en tant qu'elle est distincte de la société purement civile, de l'état politique. Celle-ci étant généralement placée sous la loi de la contrainte, a pour but de restreindre la liberté individuelle à de telles conditions qu'elle puisse subsister avec la liberté de tous. La société éthique au contraire existant sous des lois qui ne s'appuient pas sur la contrainte, n'a d'autre but que de combattre le mal intérieur, de faire triompher le bien et le perfectionnement moral. La première repose entièrement sur l'ordre légal, l'autre sur la moralité.

91.

L'état de la société et celui de chacun de ses membres en dehors de cette association morale, est l'état éthique de nature, état d'hostilités perpétuelles et réciproques du mauvais principe contre le bon, état dont l'homme, il est vrai, est dans l'obligation de sortir pour devenir membre d'une société morale; sans, toutefois, qu'il puisse y être forcé par contrainte.

92.

Dans la société politico-civile, le législateur est la multitude elle-même, réunie en un tout, dont la volonté générale établit la contrainte extérieure et légale. Mais, dans la société morale, le peuple ne peut être envisagé comme législateur, parce que dans une telle association, toutes les lois tendent à inspirer la moralité des actions qui, étant quelque chose d'intérieur, ne peut, par cela même, subsister sous les lois extérieures et humaines.

93.

Le peuple ne pouvant donc ici être législateur, il doit y avoir un autre législateur dont les lois ne puissent pas être supposées comme étant originairement

le produit arbitraire de sa volonté suprême, car elles ne seraient pas alors des lois morales, et les devoirs qui s'y rattachent ne seraient pas de libres vertus ; mais des devoirs légaux, accompagnés de contrainte.

94.

Dans la société éthico-civile on ne peut concevoir de législateur suprême que celui auquel tous les devoirs, y compris les devoirs moraux, peuvent être rapportés comme des commandements dont il est l'auteur. Il doit donc être un scrutateur des cœurs pour pénétrer dans l'intimité des sentiments de chacun et pour rendre à chacun selon ses œuvres. Or, comme telle est l'idée de Dieu en qualité de souverain moral du monde, on ne peut se représenter une société morale que, comme un peuple de Dieu, un peuple ardent aux bonnes œuvres, et dont les efforts réunis tendraient *à ce que le règne de Dieu arrive, à ce que sa volonté soit faite sur la terre.*

95.

Une société éthique, soumise à la législation morale et divine, est une Église, une Église invisible, en tant qu'elle représente l'idéal de la société éthique, qui ne peut tomber sous l'expérience, mais qui sert de type à tout homme qui veut instituer un état mo-

ral. L'Eglise visible est une association réelle des hommes en harmonie avec cet idéal ; elle est la véritable Eglise, parce qu'elle représente dans la sphère de l'expérience l'image de celle qui est invisible.

96.

Les caractères particuliers de la véritable Eglise visible, sont les signes (*Criterion*) de sa moralité, en tant qu'état moral. Voici quels sont ces caractères :

1° L'universalité, qui comprend l'unité numérique ; car, bien que l'Eglise soit partagée par des opinions accidentelles et soit désunie, il n'en est pas moins vrai qu'à l'égard du but essentiel qu'elle se propose, elle est fondée sur des principes tels qu'ils doivent nécessairement la conduire à se réunir en une seule Eglise ;

2° La sainteté, c'est-à-dire l'union, qui n'a que des motifs moraux ;

3° La liberté, soit dans les rapports de ses membres entre eux, soit dans les rapports extérieurs de l'Eglise et du pouvoir politique ;

4° La nécessité absolue de sa constitution intérieure, sous la réserve de changer au besoin les dispositions purement fortuites de son administration, sans perdre un instant de vue le but principal.

97.

Avec ces caractères la véritable Eglise visible sera préservée : 1^o de toute division en sectes ; 2^o de toutes les faiblesses impures de la superstition et de toutes les extravagances du fanatisme ; 3^o de tout despotisme, aussi bien de celui que l'Eglise nourrit sous la mitre, que de celui dont, hors de son sein, les gouvernements sont les auteurs ; 4^o de toute loi humaine purement arbitraire, et par là même variable.

98.

Toute Eglise étant visible et publique a besoin, pour sa constitution extérieure, de faits historiques et de lois réglementaires. La persuasion, fondée sur ces faits, se nomme croyance de l'Eglise, pour la distinguer de la croyance religieuse qui est purement morale ; et comme cette dernière a sa source dans la raison pure, on peut aussi l'appeler croyance de la raison.

99.

Pour que la croyance de l'Eglise se maintienne, s'étende et se perpétue, il est nécessaire qu'il y ait un livre consacré par le respect public qui, en tant

que dépositaire des doctrines morales et religieuses, est appelé Sainte-Ecriture.

100.

Comme ce qu'il y a de théorique dans la croyance de l'Eglise ne peut nous intéresser moralement, s'il n'en ressort point d'ordre divin pour l'accomplissement de tous les devoirs de l'homme; comme toute croyance historique isolée de ses rapports avec la foi morale est non seulement morte elle-même, mais est encore la lettre qui tue; ce livre, en tant que Sainte-Ecriture ne peut avoir pour interprète suprême que la pure croyance religieuse. Aucun écrit ne saurait être attribué à l'inspiration divine, s'il n'est utile sous le rapport de la doctrine morale, de l'amendement et du perfectionnement. Le sentiment et la façon de penser qui constitue la pure croyance religieuse, c'est l'esprit de Dieu qui conduit en toute vérité, et l'on ne peut trouver la vie éternelle dans les Ecritures, qu'autant qu'elles témoignent de cet esprit.

101.

Peut-être certains passages de l'Ecriture ne pourront être ramenés aux principes de la morale, c'est-à-dire de la vraie religion, sans que cette interpréta-

tion ne paraisse forcée et même ne le soit souvent en effet ; néanmoins, dès qu'un passage est susceptible d'une telle interprétation, il faut la préférer à la lettre morte qui ne renferme absolument rien pour la moralité, ou qui est même en opposition avec ses principes.

102.

De telles interprétations ne méritent pas le reproche de mauvaise foi, à moins que l'on ne veuille prétendre qu'elles reproduisent d'une manière exacte le véritable sens des auteurs de ces Ecritures. Ce sens est-il littéralement exact, ou ne l'est-il pas, ce n'est pas la question ; la question est seulement de savoir s'il n'est pas possible d'interpréter l'Ecriture de cette manière.

103.

Mais il ne suffit pas de la loi morale pour interpréter suprême de l'Ecriture. La croyance de l'Eglise a encore besoin d'une autre interprétation, qui doit être subordonnée à l'interprétation morale. Elle lui est fournie par la critique sacrée qui, d'une part, accrédite l'autorité de l'Ecriture par les preuves historiques tirées de son origine ; et, d'un autre côté, facilite aux membres de l'Eglise l'intelligence de

l'Écriture par de savantes explications, puisées soit dans la langue originelle de ce livre, soit dans les mœurs, les opinions, les usages du temps auquel il a été écrit, ou bien et même aussi des époques auxquelles il a reçu des interprétations qui sont devenues des symboles de la croyance du peuple.

104.

Un troisième prétendant soutient encore avoir droit à l'interprétation de l'Écriture : il n'a besoin ni de raison ni de savoir, il ne lui faut qu'un sentiment intime pour reconnaître le vrai sens de l'Écriture et sa divine origine. Mais si on ne peut, par un sentiment quelconque, juger des lois et de leur moralité, on peut encore moins, par le sentiment, découvrir les signes certains d'une influence immédiate et divine, car plus d'une cause peut concourir à un effet semblable.

105.

On ne peut mettre en doute que celui qui s'attache à la doctrine de l'Écriture et fait ce qu'elle prescrit, trouvera qu'elle vient de Dieu. L'homme qui la lit ou l'écoute, se sentant attiré aux bonnes actions et à une conduite loyale, demeurera convaincu de la divinité de sa doctrine. Mais cet attrait n'est que l'effet

de la loi morale qui le remplit d'un profond respect, et qui doit par conséquent être considérée comme loi divine.

106.

L'Écriture est donc la seule règle extérieure de la croyance de l'Église, elle n'a d'autre interprète que la croyance de la raison pure et la critique sacrée. La croyance de la raison pure est l'interprète authentique, bon pour chacun, et seul infallible ; la critique sacrée est l'interprète doctrinal par lequel la croyance de l'Église ne peut être maintenue que pour certains peuples et certaines époques.

107.

La croyance de l'Église, comme véhicule de la croyance religieuse, est indispensable à une Église, et par là même sacrée. Mais elle n'en est un véritable véhicule qu'autant qu'elle ne contient rien de contraire au principe fondamental de la morale religieuse, rien qui ne contribue à la faire accepter et la répandre. Mais aussi comme ses textes, la morale de l'Évangile, par exemple, renferment un principe qui tend à la rapprocher de plus en plus de la pure croyance religieuse ; il faut que, se considérant comme un simple moyen d'introduction, elle tra-

vaille elle-même à se rendre inutile et à remplacer, par les sentiments épurés de la morale religieuse, la croyance toujours plus ou moins servile et mercenaire d'une religion constituée.

108.

Le passage insensible de la croyance de l'Église, à la prépondérance absolue de la croyance religieuse, ou l'ennoblissement progressif de la première par celle-ci, est l'arrivée du règne de Dieu, que les docteurs sacrés ne troublent ni ne retardent, mais qu'ils accélèrent quand ils ne méconnaissent pas les principes de la pure croyance religieuse.

109.

Bien que l'établissement réel du règne de Dieu sur la terre puisse être encore fort éloigné, l'on peut cependant dire avec raison que le règne de Dieu est venu pour nous, s'il se trouve seulement un lieu où il soit publiquement reconnu que le principe du passage insensible de la croyance de l'Église à la croyance religieuse a poussé quelques racines. Car, dans ce principe, en vertu duquel s'approche continuellement le règne de Dieu, se trouve contenue, comme dans un germe fécond qui se développe sans cesse, la semence de tout ce qui, un jour, doit éclai-

rer et dominer le monde. Le vrai et le bien qu'il est dans la nature de chaque homme de connaître et d'embrasser de tout son cœur, ne se répandent-ils pas partout une fois qu'ils ont été publiquement manifestés.

110.

Quoiqu'inaperçu aux yeux des hommes, un travail continu du bon principe s'opère pour établir parmi le genre humain et sous les lois de la vertu, une puissance, un empire, qui remporte la victoire sur le mal, et par sa domination assure au monde une paix éternelle.

111.

Cette discussion philosophique touchant la nature et l'origine du règne de Dieu sur la terre, recevra un nouveau degré d'évidence et de sanction du tableau historique relatif à la fondation et à l'introduction insensible de la véritable Église.

112.

La véritable Église visible, date de l'époque où la croyance de l'Église commence à reconnaître publiquement qu'elle dépend de la croyance religieuse, et

qu'il est nécessaire d'être en harmonie avec elle. C'est par cette raison qu'il ne peut y avoir d'histoire de la religion avant cette époque.

113.

On peut prévoir que cette histoire ne sera que le récit de la lutte perpétuelle entre la croyance fondée sur le culte divin et celle qui repose sur la morale. L'homme est toujours disposé à faire prévaloir la première, dont la foi historique est la base, tandis que l'autre n'a jamais cessé de prétendre à l'avantage d'être la seule croyance propre à améliorer les âmes, prétention qui se maintiendra et prévaudra.

114.

Cette histoire manquera d'unité si elle n'est restreinte à cette seule Eglise, dans laquelle la question, à l'égard de la différence et de l'accord entre la croyance religieuse et celle de l'Eglise, a été posée publiquement, et a pris un intérêt moral.

115.

Il est donc évident que cette histoire ne peut point commencer avec le judaïsme, bien qu'il eût précédé immédiatement la croyance de l'Eglise dont nous

voulons considérer l'histoire, et qu'il ait été l'occasion physique de son établissement. La croyance des Juifs, dans sa constitution intérieure, n'a rien eu de commun avec l'Eglise, mais elle a été toute politique. Les observations suivantes en fournissent la preuve.

116.

Toutes les lois judaïques étaient coercitives et ne concernaient que les actes extérieurs. Et même les préceptes des dix commandements qui, avant d'avoir été proclamés d'une manière authentique, avaient déjà leur valeur morale pour la raison, ne s'appliquent dans ce code qu'aux observances extérieures ; mais l'intimité du sentiment n'y est point prise en considération.

117.

Quant aux conséquences de l'accomplissement ou de l'infraction de ces commandements, les récompenses et les châtimens sont, dans le judaïsme, limités à la vie présente, sans qu'aucune idée morale serve de base à leur répartition. Ils devaient même s'étendre à une postérité innocente, ce qui, en politique, peut être un moyen adroit d'obtenir l'obéissance, mais en morale, serait contraire à la justice.

118.

Une troisième observation porte sur la confession de foi du judaïsme dans laquelle manque non seulement la conviction de l'immortalité de l'âme, mais même celle du vrai Dieu ; car le point essentiel de la croyance en Dieu n'est pas l'unité de Dieu qui entre aussi dans la croyance de plusieurs peuples qui honoraient un Dieu suprême au-dessus des divinités subalternes. Il faut, avant tout, se représenter ce Dieu comme le grand dominateur moral du monde, dont la volonté ne peut être accomplie par des actes extérieurs et légaux, mais à laquelle on n'obéit que par l'intimité morale du sentiment.

119.

Enfin, le judaïsme est si loin d'avoir été une époque de l'état d'universalité de l'Eglise, ou d'avoir lui-même dans son temps constitué cette Eglise universelle, qu'il a au contraire exclu tout le genre humain de sa communauté, se considérant comme un peuple choisi par Jehovah qui, ennemi de tous les peuples, les avait aussi tous pour ennemis.

120.

La base de l'état politique des Juifs fut, la théocra-

tie, ou plutôt l'aristocratie des prêtres ou chefs, qui se vantaient de recevoir des instructions immédiates de la divinité, et quoique le nom de Dieu ait été honoré chez eux, il n'en résulte pas que leur constitution ait été religieuse. Dieu n'est représenté dans leurs dogmes que comme un prince temporel qui n'a aucun égard aux consciences.

121.

Plus les dispositions primitives du christianisme sont opposées au caractère du judaïsme, plus il est évident qu'il occupe le rang de croyance universelle, sainte, libre et invariable. Donc l'histoire de la croyance de l'Eglise doit commencer avec le christianisme.

122.

En effet, le fondateur du christianisme a lui-même déclaré comme quelque chose de vain en soi, la croyance servile aux usages du culte, aux formules consacrées à certains jours. La foi qui se manifeste exclusivement par la moralité de la conduite, et sanctifie l'homme par l'intention, est, selon lui, la seule foi qui sauve. Il a confirmé cette doctrine par ses exemples pendant sa vie et à sa mort. Il est donc le premier qui ait ramené publiquement la croyance

de l'Eglise à la croyance religieuse, qui ait fondé la véritable Eglise, la société morale, et le règne visible de Dieu sur la terre.

123.

Cette doctrine de l'Évangile, qui consiste dans la pure croyance religieuse n'a pas besoin, considérée en elle-même, de confirmation historique ; cependant s'il était besoin d'un véhicule à cette croyance, si même il en fallait un à la croyance historique relativement à l'origine et au rang peut-être surnaturel de son auteur, il est probable que la sanction donnée par les miracles serait nécessaire. C'est pourquoi, dans la sainte Ecriture, la doctrine de l'Évangile est accompagnée de miracles et de mystères, dont la publication elle-même est encore un miracle, et exige une croyance historique qui ne peut être prouvée que par l'érudition qui doit en déterminer et en fixer le sens.

124.

Toute croyance qui, comme croyance historique, se fonde sur les livres, a besoin, pour garantie, d'un public savant au sein duquel elle puisse être contrôlée par les écrivains contemporains, non suspects d'être d'accord avec ses premiers Apôtres, et qui

soient les anneaux d'une chaîne continuée jusqu'à nos jours sans jamais être interrompue.

125.

Or, chez le peuple romain qui régnait alors sur les Juifs, et se trouvait même répandu dans la Judée, il y avait sans doute un public savant par les soins duquel ont été transmis et nous sont parvenus une suite non interrompue d'écrits relatifs à l'histoire contemporaine, et quoique ce peuple fût peu soucieux de la croyance religieuse de ses sujets étrangers, il n'eut point été incrédule à l'égard de miracles qui se seraient publiquement opérés sous ses yeux, cependant ce peuple, quoique contemporain, ne fait pas mention des commencements de la croyance de l'Eglise chrétienne ni des circonstances qui l'ont accompagnée.

126.

A peu près une génération plus tard, ce peuple fit quelques recherches à l'égard de la nature de ce changement de croyance qui lui avait été inconnue jusqu'à ce moment ; mais il n'en fit aucune quant à l'histoire de son origine. Dès lors, et jusqu'au temps où le christianisme pénétra dans toutes les classes, son histoire est si obscure, que nous ignorons même

l'effet que produisait la doctrine de son fondateur sur la moralité de ses coreligionnaires. Les premiers Chrétiens furent-ils des hommes moralement meilleurs, ou des hommes d'une trempe ordinaire? On l'ignore ; mais, depuis cette dernière époque, son histoire n'est point propre du tout à lui servir de recommandation.

127.

On aperçoit alors une exaltation mystique dans la vie des ermites et des moines, une glorification de la sainteté du célibat par laquelle un grand nombre d'hommes devint inutile au monde, de prétendus miracles qui, à la faveur d'une superstition aveugle, pesaient sur le peuple. La hiérarchie et l'orthodoxie à l'occasion de certains articles de foi divisaient le monde chrétien en partis acharnés. En Orient, l'Etat tout occupé des réglemens du clergé, relatifs à la foi, et de querelles de moines, devient la proie des Barbares. En Occident, le prétendu vicaire de Dieu anéantit l'ordre civil et les sciences, châtie les rois comme on châtie les enfans, excite aux Croisades, à des hostilités réciproques, dispose les sujets à la révolte contre leurs supérieurs, et fait naître des haines sanglantes pour des différences d'opinions, entre ceux qui professent également le christianisme, etc.

Quand on saisit d'un seul coup d'œil cette horrible histoire du christianisme, l'exclamation : « *Tantum religio potuit suadere malorum !* » pourrait être justifiée, si son institution première ne témoignait encore clairement que son vrai et unique but a été d'introduire la pure croyance religieuse, sur laquelle les opinions ne peuvent être partagées. Ces tiraillements qui ont déchiré l'espèce humaine, et qui la déchirent encore, proviennent de ce que, par un mauvais penchant de la nature humaine, ce qui, au commencement, devait servir de simple introduction à la croyance religieuse, c'est-à-dire, ce qui devait seulement servir à gagner à la foi nouvelle par ses propres préjugés un peuple accoutumé à une croyance fondée sur des faits historiques, est devenu dans la suite, le fondement de la religion universelle.

Si l'on demande quelle est la meilleure époque de l'histoire de l'Eglise, telle qu'elle est connue jusqu'ici, on peut répondre, sans hésitation, que c'est l'époque actuelle, par la raison que le germe de la vraie croyance religieuse a été déposé dans la chrétienté par un petit nombre, il est vrai, mais ostensible-

ment, et qu'il n'a besoin que d'un développement libre et insensible pour qu'on puisse attendre l'arrivée de cette Eglise, qui doit, à jamais, réunir tous les hommes, qui est la représentation visible d'un règne invisible de Dieu sur la terre.

130.

1^o La question à l'égard de la différence et de l'accord entre la croyance religieuse et celle de l'Eglise, n'a jamais été tranchée d'une manière aussi positive qu'elle l'est dans ce moment, où la raison, dans toutes les choses qui, de leur nature, doivent être morales et améliorer l'ame, s'efforce visiblement de se délivrer du fardeau d'une croyance constamment en butte à l'arbitraire de ses commentateurs.

131.

2^o Dans tous les pays de notre continent, les vrais adorateurs de la religion ont commencé à adopter plus ou moins publiquement le principe de la modération dans les jugements relatifs, soit à la défense de tout ce qui s'appelle révélation, soit à sa négation absolue. En conséquence de ce principe, on admet une façon de penser équitable, c'est-à-dire, on admet 1^o qu'un écrit dont le contenu pratique est purement divin,

pourrait aussi, dans sa partie historique, être envisagé comme une révélation surnaturelle, puisqu'enfin personne ne peut en contester la possibilité ; 2^o que la réunion des hommes en une religion, ne peut s'opérer et être rendue stable, si elle ne se fonde sur un livre saint, et sur une croyance de l'Eglise. Il est par conséquent juste et raisonnable, puisque ce livre existe, qu'il serve de base aux instructions de l'Eglise, et qu'on n'en affaiblisse pas la valeur par des attaques inutiles ou malignes ; mais on ajoute (ce qui est juste aussi) qu'on ne contraigne personne à y croire comme à une chose nécessaire au salut.

132.

Enfin, par des résultats scientifiques, on est actuellement en état de répandre et de soutenir les maximes suivantes, qui font partie de la croyance religieuse, à savoir : « Que cette croyance ne s'accorde point avec un fondement historique et n'en a pas besoin ; que l'essence de l'orthodoxie consiste dans la persuasion, que les bonnes œuvres ont une valeur absolue, mais que la foi n'en peut avoir indépendamment des œuvres. »



IV.

L'ÉGLISE ÉTANT L'IMAGE DU RÈGNE DE DIEU, IL N'Y A
DE VÉRITABLE CULTÉ DIVIN QUE LE CULTÉ MORAL.

133.

On trouve le vrai culte dans une Église, lorsque ses réglemens, ses principes et toutes ses observances ont pour but d'introduire la religion pure de la raison; mais le culte est faux et mensonger, si l'attachement aux observances y est en lui-même considéré comme béatifiant, et si la maxime de tendre à la religion pure de la raison y était regardée comme damnable.

134.

La religion, considérée subjectivement, est la connaissance de tous nos devoirs comme lois divines.

Cette religion, dans laquelle je dois savoir d'abord que le devoir existe, afin de la regarder comme une loi divine, s'appelle la religion naturelle. Celle, au contraire, qui exige que je sache premièrement qu'il y a une loi divine avant de reconnaître le devoir, est la religion révélée.

135.

Celui qui déclare que la religion naturelle est la seule qui soit moralement nécessaire, c'est-à-dire la seule qui soit un devoir, peut être appelé rationaliste. S'il niait la réalité de toute révélation surnaturelle, il serait ce que l'on appelle naturaliste. Si, tout en admettant cette révélation, il présume que la reconnaître et la tenir pour réelle n'est pas nécessaire à la religion, on peut l'appeler rationaliste pur. Enfin, est-il persuadé que la croyance à une révélation est indispensable à la religion publique, on doit l'appeler supernaturaliste pur.

136.

Le rationaliste doit, en vertu de cette dénomination, se renfermer dans les bornes des lumières humaines. En conséquence, il ne niera, comme le partisan du naturalisme, ni la possibilité d'une révélation en général, ni la nécessité de cette révélation,

comme moyen choisi par la divinité pour introduire la vraie religion. La question de controverse entre le rationaliste pur et le supernaturaliste, en matières de foi, peut avoir seulement rapport aux points de doctrine que l'un ou l'autre admette comme nécessaires et suffisants, ou seulement comme accidentels à la seule et vraie religion.

137.

Quant à la disposition particulière qui rend une religion susceptible de se communiquer à l'extérieur, ou elle est naturelle, ce dont, une fois qu'elle existe, tout homme peut se convaincre par sa propre raison; ou elle est savante, et alors l'érudition dont elle est accompagnée est le seul moyen pour en convaincre les autres. Il se peut donc, dans ce sens, qu'une religion naturelle soit en même temps révélée, quand elle est constituée de manière que par le seul usage de leur raison les hommes peuvent et doivent y arriver, bien qu'à la vérité sans une révélation introductive, elle n'eût été ni aussitôt ni aussi généralement répandue.

138.

Dans cette religion subjectivement révélée, la révélation n'est pas indispensable, une fois cette introduction opérée. Il se pourrait même que, dans la suite,

Le souvenir d'une révélation surnaturelle se perdit entièrement, sans que pour cela cette religion fût moins facilement comprise, moins authentique, ou exerçât moins d'empire sur les âmes.

139.

Mais il en est autrement à l'égard d'une religion qui, par sa constitution intime, doit nécessairement être considérée comme révélée, si elle n'était conservée dans une tradition certaine, ou dans des livres saints, elle disparaîtrait du monde; il faudrait alors une révélation réitérée de temps en temps ou qui se continuât sans interruption dans l'intérieur de chaque homme; sans cette condition, l'extension et la propagation d'une telle croyance serait impossible.

140.

Mais toute religion, fût-elle révélée, doit en quelque de ses parties, renfermer certains principes de la religion naturelle. La révélation ne peut être conçue comme religion que par la raison seule; parce que l'idée même de la religion, comme obligation exigée par la volonté du législateur moral, est une conception de la raison pure. Ainsi, nous considérons même une religion révélée, d'un côté comme naturelle, de l'autre comme savante, et nous serons

à même de distinguer ce qu'elle a reçu de l'une ou de l'autre de ces diverses sources.

141.

Comme religion naturelle, le christianisme doit contenir une croyance morale, facilement comprise de tous et indépendante de toute conviction historique. C'est bien dans ce sens que son fondateur l'a réellement exposée. Pour preuve, nous allons extraire quelques passages des Saintes Ecritures.

142.

En premier lieu, il dit : « Que ce n'est pas l'observation de certains devoirs civils, ou des réglemens particuliers de l'Eglise qui peuvent nous rendre agréables à Dieu, mais que, par la moralité seule des sentiments, les hommes parviennent à lui plaire. Qu'aux yeux de Dieu, le péché commis dans la pensée égale le fait même ; et que la sainteté est le but auquel l'homme doit tendre constamment ; — que haïr dans son cœur n'est pas différent du meurtre même. — Que le tort fait au prochain se compense seulement par la réparation qu'on en fait, et nullement par les actes extérieurs du culte. »

143.

A l'égard de la véracité, il dit : « Que le moyen coercitif civil, le serment, nuit à l'estime de la vérité; que le penchant, naturellement mauvais du cœur de l'homme, doit être entièrement changé. Il veut que le doux sentiment de la vengeance se change en tolérance, et que la haine pour un ennemi se change en bienfaisance. » C'est ainsi, selon lui, que la loi juïdäique reçoit son entier accomplissement; ce qui montre jusqu'à l'évidence qu'elle ne peut être interprétée par l'enseignement doctrinal des Scribes, mais seulement par la religion pure de la raison; car, prise à la lettre, elle permet précisément tout le contraire, etc.

144.

Enfin, il comprend tous les devoirs dans une règle à la fois générale et particulière. Générale : « Fais ton devoir sans autre motif que la considération immédiate du devoir même, c'est-à-dire aime Dieu, législateur de tous les devoirs, pardessus toutes choses! » Particulière, quand il dit : « Aime ton prochain comme toi-même, » c'est à-dire coopère à son bonheur par une bienveillance dénuée de tout motif d'intérêt. Ces ordres ne sont pas seulement des lois de vertu,

ce sont des préceptes de la sainteté à laquelle nous devons tâcher de parvenir ; l'effort que l'on fait pour y arriver s'appelle vertu.

145.

Ces dogmes expressifs et vivifiants de la croyance religieuse sont les seuls signes dont ait besoin et qu'admette le fondateur de la véritable Eglise, pour témoigner de sa dignité suprême, comme aussi de sa mission divine.

146.

L'appel à la loi mosaïque ne peut se concevoir comme le fondement ou la confirmation de cette inébranlable et sainte vérité qui porte en soi la lumière ; mais seulement comme un simple moyen d'introduction au milieu d'hommes qui tiennent en aveugles à l'ordre ancien et dont les esprits, obsédés par une croyance de convention, sont presque incapables de comprendre une religion qui s'adresse à la raison.

147.

C'est pourquoi personne ne doit être surpris, quand un récit qui se trouve accommodé aux préjugés de ce temps, est énigmatique dans notre siècle, et a

besoin d'une interprétation laborieuse; bien qu'à la vérité une doctrine religieuse y apparaisse de toute part, et que souvent même l'attention soit expressément dirigée sur ce point intelligible et propre à convaincre, sans qu'il soit besoin d'aucune érudition.

148.

Comme religion enseignée, le christianisme contient des faits et des lois réglementaires. Sous ce point de vue, il n'est pas la religion, mais la croyance de l'Eglise; ces faits et ces lois ne peuvent même devenir des éléments de la vraie croyance de l'Eglise, c'est-à-dire de celle qui s'allie avec la religion, que dans le cas où non seulement ils ne contredisent pas la croyance religieuse, mais où ils renferment plutôt un principe qui tend à s'accorder avec elle et concourt à l'unité de la société morale, à laquelle la représentation visible du règne invisible de Dieu est indispensable.

149.

Toute croyance de l'Eglise contredit la croyance religieuse, quand la partie historique et réglementaire de l'une est prise pour le fondement de l'autre; ou, en d'autres termes, quand la première est mise à la place de la seconde et se trouve ainsi considérée

comme l'essence de la religion. Si le christianisme contenait en soi une croyance semblable, il serait pour les savants seuls l'objet d'une croyance non morale, mais purement historique. Les ignorants, au contraire, qui ne disposent pas des secours que présentent l'histoire, la langue, la critique, etc., n'auraient qu'une croyance qui, étant adoptée sur la simple autorité des savants, serait aveugle en soi et demeurerait telle à jamais.

150.

Dans le christianisme pur, la croyance de l'Eglise doit reconnaître la foi de la raison pure comme principe suprême et dominant. Quant à la doctrine de la révélation, qui est le fondement de l'Eglise extérieure et ne peut se passer de l'enseignement érudit comme interprète et conservateur, il faut l'aimer et la cultiver comme un moyen simple, mais infiniment précieux, pour donner à la croyance religieuse sa représentation extérieure, pour la mettre à la portée des simples, pour la rendre permanente et faciliter sa propagation.

151.

La façon de penser en vertu de laquelle on adopte ce qui est historique et réglementaire comme l'es-

sence de la religion, s'appelle présomption religieuse ; et la prétendue adoration de Dieu n'est alors qu'un faux culte de la croyance de l'Eglise.

152.

Le principe subjectif de cette présomption religieuse et de ce faux culte, c'est l'anthropomorphisme, c'est-à-dire la forme humaine attribuée à Dieu, principe d'après lequel nous nous faisons un Dieu tel que nous croyons devoir le faire pour qu'il soit plus facilement gagné dans notre intérêt, pour nous délivrer aussi de la peine importune et toujours renaissante d'agir nous-mêmes sur notre sentiment moral intime.

153.

La maxime sur laquelle se fonde une telle manière de penser est celle-ci : « Qu'on peut servir Dieu par quelque chose d'indifférent en soi, sans moralité, qu'on entreprend dans le but de lui plaire. » De là les souffrances volontaires, les pénitences, les macérations, les pèlerinages, etc., actes que l'on considère comme d'autant plus agréables à Dieu, qu'ils ne sont commandés par aucun devoir et qu'étant en eux-mêmes tout-à-fait inutiles et accablants, ils marquent d'une manière plus expresse l'intention de servir Dieu.

154.

De là encore l'opinion, que la foi pure et simple en ce que Dieu veut et peut faire pour notre amélioration, ou même pour une sainteté et une béatitude qui en sont indépendantes, est louable en soi et agréable à Dieu. Cette opinion conduit à l'illusion et à l'hypocrisie en ce qu'on feint une persuasion qu'il est impossible d'adopter pour plaire à qui que soit ; — de plus elle entretient la croyance servile et lâche, qu'en confessant et en adorant un intercesseur divin, on est dispensé d'employer ses propres forces pour parvenir à une bonne conduite.

155.

En général, à commencer par le sacrifice des lèvres, qui de tous est le moins dispendieux pour l'homme, jusqu'à celui des biens naturels dont il eût pu faire une application plus avantageuse à la société, et même jusqu'au sacrifice de sa propre personne qui, sous le froc, est perdue pour le monde, l'homme, livré à un culte faux, offre tout à Dieu, excepté son sentiment moral. S'il dit qu'il lui consacre aussi son cœur, il n'entend point par là changer le genre de vie qui lui est agréable, mais il exprime le vœu sincère que ces sacrifices, ces prières, ces mortifications,

ces assiduités au temple, etc., scient acceptés comme un équivalent de ce qu'il se réserve.

Natio gratis anhelans multa agendo nihil agens.

156.

A-t-on pris pour principe un culte qui n'est pas purement moral, mais qui peut, au besoin, réconcilier avec le Dieu auquel il est agréable, à ce que l'on prétend, il n'y a pas de différences assez considérables dans la manière également mécanique de le servir, pour qu'il vaille la peine de préférer l'une à l'autre. Toutes ont le même prix, ou plutôt n'en ont aucun. C'est pure grimace, que de regarder comme supérieur celui qui s'écarte du principe intellectuel de la pure adoration de Dieu, plus subtilement que celui auquel on reproche de s'abaisser grossièrement jusqu'à flatter les sens. Il ne s'agit pas ici de la différence des formes extérieures ; mais tout consiste à adopter ou à rejeter le principe unique de plaire à Dieu, par la seule moralité des sentiments, manifestée dans les actes, ou au contraire par des jeux pieux et de l'inutilité la plus complète.

157.

La persuasion qu'on peut agir sur Dieu par d'autres moyens que par la moralité des actions, et le dé-

terminer à accorder une assistance surnaturelle, devrait être appelée magie, puisque le propre de la magie est de produire des effets surnaturels par des causes naturelles. Mais comme ce mot comprend aussi l'idée d'un pacte fait avec l'esprit malin, il est plus convenable de la regarder comme du fétichisme.

158.

L'hérarchie sacerdotale, gouvernement d'un culte faux rendu à Dieu, est la constitution d'une Eglise, dans laquelle ce fétichisme est exercé et reçu comme une religion ; ce qui arrive toujours lorsque les principes de moralité n'en sont pas le fondement et l'essentiel, lorsqu'elle repose sur les lois, les règles et les observances de l'Eglise.

159.

Certaines formes de l'Eglise présentent, en effet, un fétichisme si varié et si mécanique, qu'il semble devoir écarter toute moralité, même toute religion, et se mettre à leur place et se rapprocher beaucoup du paganisme. Mais peu importe, le plus ou le moins, là où tout repose sur la nature du principe supérieur d'union. Quand celui-ci impose une obéissance soumise à des réglemens comme un service obliga-

toire, et n'exige point l'hommage libre qui, tout premièrement, doit être rendu à la loi morale, quelque minimales que soient les observances prescrites, il suffit qu'elles soient admises comme absolument indispensables, pour qu'elles n'en soient pas moins une croyance fétichiste qui sert à gouverner la foule à laquelle on dérobe sa liberté morale, en exigeant l'obéissance à une Eglise.

160.

L'état de cette hiérarchie peut être monarchique, aristocratique ou démocratique, ce qui ne concerne que son organisation ; mais quant à sa constitution, elle est et reste toujours despotique sous toutes ces formes ; car, partout où les statuts de la foi sont regardés comme lois constitutionnelles, là règne un clergé qui croit pouvoir se passer de la raison, et même enfin de l'érudition doctrinale, parce qu'il est seul interprète et gardien autorisé de la volonté du législateur invisible, parce qu'en cette qualité il dispose exclusivement de la croyance écrite, et que, muni de ce pouvoir, il n'a que faire de convaincre, il n'a besoin que d'ordonner.

161.

Comme hors de ce clergé, tout le reste est lai-

que dans la société, sans en excepter le chef public, l'Eglise gouverne définitivement l'état, si non par la force, du moins par son influence sur les ames, et par le leurre de l'utilité que l'état est supposé pouvoir retirer d'une obéissance absolue, à laquelle la discipline spirituelle accoutume le peuple jusque dans sa pensée. Mais l'habitude de l'hypocrisie mine insensiblement l'honnêteté et la fidélité des sujets, elle les rend rusés, au point de se contenter de paraître remplir leurs devoirs de citoyens. Comme toute fausse application de principes, elle produit justement le contraire de ce qu'on s'était proposé.

162.

Tout ceci est la conséquence inévitable d'un déplacement insignifiant au premier coup-d'œil, des principes de la seule croyance religieuse béatifiante, à laquelle il importait d'établir lequel des deux principes devait avoir la première place comme remplissant la condition suprême de la béatification.

163.

Distinguer la foi religieuse de la foi ecclésiastique; reconnaître que la première est l'interprète suprême et le but unique de la seconde ; que tout ce qui est historique et réglementaire n'est qu'un moyen d'éveil-

ler et de vivifier le sentiment moral , c'est en cela que consistent les vraies lumières en fait de religion.

164.

Il est juste, il est raisonnable d'admettre que ce n'est pas seulement « un sage selon la chair, » un savant ou un esprit subtil qui peut être appelé à la lumière, du moins à l'égard de ce qu'elle a de sanctifiant. Cette croyance est accessible à tout le genre humain. Mais ce qui est insensé aux yeux du monde, c'est que même l'ignorant, celui dont les idées sont infiniment bornées, doit pouvoir prétendre à cette instruction et à une conviction intime. Tous ont en eux le germe de la religion morale ; il peut être développé dans tous par des soins vigilants et sages, et s'élever jusqu'à la conviction de son existence. Non seulement le principe de cette conviction n'est ni moins fixe ni moins invariable que l'essence de la raison même ; mais il est aussi intuitif, aussi clair que l'est dans l'homme la conscience de sa nature raisonnable.



V.

SUR LES MYSTÈRES.

165.

Les recherches dont la nature intime de toute croyance religieuse est l'objet, aboutissent inévitablement à un mystère, c'est-à-dire à quelque chose de sacré, dont l'existence ne peut être reconnue et communiquée que par la raison morale, et qui, par la même, cesse d'être un mystère. Mais la première cause de l'existence de cet objet sacré, ou la manière dont cette existence est possible, voilà ce qui est impénétrable et profondément mystérieux dans tous ces objets sacrés.

166.

Comme le côté pratique de la religion ne peut

consister que dans l'observation des préceptes de la loi morale, en tant qu'ils sont des commandements de Dieu, ce que l'homme a à faire, conformément à la pure croyance religieuse, n'est point un objet de foi, mais plutôt celui d'un savoir positif. Comme l'homme ne peut réaliser l'idée du bien suprême qui est inséparablement liée au sentiment purement moral, et qu'il reconnaît pourtant en lui comme un devoir d'y travailler, il se trouve alors porté à croire à la coopération d'un législateur moral du monde. Tout ce que ce maître moral peut faire pour notre sanctification et béatification, est un secret de la religion, un mystère.

167.

Conformément au besoin de la raison pratique, Dieu, en sa qualité de dominateur moral du monde, est, sous trois caractères essentiellement différents, un objet de foi : 1^o comme auteur moral du monde moral et physique, « *Créateur du ciel et de la terre,* » comme législateur saint ; 2^o comme conservateur moral du genre humain, comme souverain plein de bonté ; 3^o comme administrateur des lois morales, comme juge intègre.

168.

Cette croyance à une triple représentation de

Dieu, ne renferme réellement aucun mystère ; elle n'exprime point des individualités physiques et diverses dans la divinité, mais simplement ses rapports avec le genre humain ; il suffit de la raison pour la concevoir complètement, et elle se rencontre dans la religion de la plupart des peuples civilisés. Cette croyance ayant été introduite d'abord dans la doctrine chrétienne, et, par celle-ci, publiée pour la première fois dans le monde , sa manifestation peut bien être considérée comme une révélation de ce qui, par la seule faute des hommes, avait été, jusqu'à ce moment, un mystère pour eux.

169.

D'après cette croyance, il ne faut pas 1^o se représenter le saint législateur comme favorable ou indulgent à l'égard des faiblesses des hommes, ni comme despotique dans l'exercice de ses droits illimités, mais plutôt comme proportionnant les lois qu'il impose à la sainteté possible de l'humanité ; 2^o sa bonté ne consiste pas dans une bienveillance absolue, mais dans une bienveillance qui, bornée à la conduite morale, vient au secours de l'impuissance de l'homme ; 3^o nous ne devons pas imaginer que sa justice soit ou débonnaire, en tant qu'elle se laisserait corrompre par des marques d'amour, ou rigoureuse en ce qu'elle ne verrait que la loi, sans avoir égard aux bornes de la nature humaine.

170.

Ainsi Dieu, dans une personne, trois fois diversement moral, représente comme symbole de foi, toute la religion morale, dans laquelle ces trois qualités, spécifiquement différentes, ne s'identifient et ne se confondent pas plus entre elles, qu'on ne peut les attribuer à trois êtres divers. Dieu, dis-je, est dans cette trinité sainte, l'objet de la pure croyance religieuse, qui, sans cette triple distinction et d'après le penchant de l'homme à se représenter la divinité comme un chef humain, courrait le risque de dégénérer en une servile croyance d'anthropomorphisme.

171.

A cette croyance, se trouvent inséparablement liés trois mystères que la loi morale rend tout à fait intelligibles : le mystère de la vocation, celui de la satisfaction et celui de l'élection.

172.

1^o Mystère de la vocation qui nous appelle à être citoyens d'un état divin.

Nous ne pouvons concevoir la soumission générale et absolue de l'homme à la législation divine, sans

nous considérer en même temps comme sa créature. L'idée de création ne s'accorde avec celle de législation morale, qu'autant que nous ne pouvons attribuer à un être produit, aucun autre principe intérieur de ses actions que celui qui y aurait développé la cause créatrice ; mais chaque action de cet être étant ainsi déterminée, il ne serait plus libre.

173.

La divine et sainte législation ne pouvant concerner qu'un être libre, ne se conçoit qu'autant qu'on se représente cet être libre comme existant déjà, déterminé non par la dépendance naturelle en conséquence de sa création, mais par une simple nécessité morale, conformément aux lois de la liberté, ou par sa vocation à être citoyen d'un royaume divin. La vocation dans ce but est moralement très claire ; sa réalité nous est révélée par la loi morale, mais sa possibilité est un mystère inaccessible à la spéculation.

174.

Mystère de la satisfaction.

L'idée de la sainteté ne s'allie point à celle de la bonté de Dieu, relativement au pardon des péchés dont tous les hommes ont besoin. Car, en détruisant

en lui la mauvaise maxime générale, ou en revêtant de plus en plus le nouvel homme, le pécheur satisfait ses obligations pour le présent et pour l'avenir, mais il ne satisfait point au passé.

175.

C'est donc seulement par une satisfaction substituée que le pardon des péchés peut se concevoir ; le pécheur ayant obtenu grâce, il lui sera, par bonté, tenu compte du mérite de ses sentiments actuels et futurs pour l'extinction de ses anciennes dettes ; et il sera ainsi accordé à l'homme nouveau déchargé du péché, d'avoir pour le vieil homme satisfait à la justice divine. Admettre la possibilité de cette satisfaction est nécessaire en pratique. Elle est, au reste, révélée par la loi morale, mais elle n'en demeure pas moins un mystère impénétrable pour la raison théorique.

176.

Mystère de l'élection.

Alors même que l'on convient de la possibilité de cette satisfaction substituée, elle ne peut cependant être avantageuse à l'homme que dans le cas où, par le libre changement de son cœur, il s'est rendu sus-

ceptible du bienfait de cette substitution. Mais les lumières de la raison ne peuvent allier l'idée de ce changement avec celle du penchant au mal dans l'homme.

177.

Comme le libre changement du cœur est, en dépit du mal radical, ordonné par la loi morale, il doit conséquemment être possible ; il faut admettre en faveur de cette possibilité, que la liberté de ceux qui changent véritablement leur cœur, est soutenue par une sorte d'assistance divine, qui n'empiète ni sur la liberté de l'homme, ni sur la justice de Dieu, mais est pour vous absolument incompréhensible. C'est une prédestination dont tout homme peut espérer être l'objet, pourvu qu'il fasse sincèrement son devoir ; elle lui est révélée par la loi morale, bien qu'elle soit toujours pour sa raison théorique un mystère impénétrable.

178.

Quant à ces mystères, en tant qu'ils ont rapport à l'histoire de la vie morale de chaque homme, savoir : comment il est possible qu'un bien ou un mal moral soit dans le monde, comment du dernier peut sortir le premier pour être réintégré dans un homme ; ou

pourquoi, si cela arrive pour quelques-uns, d'autres en sont-ils exceptés ? Quant à ces mystères, dis-je, Dieu ne nous a rien révélé, et ne peut aussi rien nous révéler, parce que nous ne le comprendrions pas. Mais, pour la règle objective de notre conduite, tout ce dont nous avons besoin nous a été suffisamment révélé, et cette révélation est intelligible pour chaque homme.



VI.

SUR LES MOYENS DE GRACE.

179.

Si l'on appelle nature dans l'homme ce qu'il doit et peut faire, conformément à la loi morale, on entendra par grâce ce qui n'est possible que par le secours de Dieu, et ce que l'homme a le droit d'attendre s'il fait son devoir.

180.

Dans ce sens, la grâce est un saint mystère qui ne nous est révélé, en général, que par la loi morale ; celle-ci nous dit : que Dieu fera pour notre amélioration, ce que nous savons et sentons en notre conscience être au-dessus de nos forces ; d'où il suit

que ce que Dieu veut opérer en nous, doit demeurer éternellement caché.

181.

Nous devons donc rester à une distance respectueuse de ce mystère comme d'une chose sacrée, dans la crainte que nous n'en vinssions à nous imaginer de faire des miracles ou d'en apercevoir en nous ; ce qui nous rendrait incapables d'user de notre raison, ou même nous ferait tomber dans une paresse telle, que livrés à une oisiveté passive, nous attendrions d'en haut ce que nous devons chercher en nous-mêmes.

182.

Les moyens sont tous des causes intermédiaires en la puissance de l'homme pour l'aider à atteindre un certain but. A l'égard de la grâce divine, il n'existe absolument qu'un seul moyen de l'obtenir, c'est de s'en rendre digne, c'est de faire de sérieux efforts pour améliorer autant que possible son état moral. Mais, hors de nos actes moraux, toutes les dispositions en elles-mêmes très insignifiantes ayant pour but de déterminer Dieu à cette grâce, où les soi-disant moyens de grâce sont tout-à-fait opposés aussi bien à l'idée qu'au sentiment de la moralité.

183.

Le vrai culte moral est invisible comme le règne de Dieu ; c'est un culte du cœur qui ne peut consister que dans le sentiment de l'observation de tous les devoirs, en tant que commandements divins ; il ne consiste nullement en actes insignifiants dont Dieu est l'objet exclusif. Mais l'invisible a besoin pour l'homme d'une représentation analogue par quelque chose de visible qui, employé comme un moyen tendant immédiatement au culte intime de Dieu, peut être appelé culte extérieur.

184.

Ces moyens matériels ou ces représentations extérieures du bien moral, qui de tout temps ont été regardées comme salutaires, sont au nombre de quatre. Le premier consiste à fonder en nous-mêmes, sur de solides bases, le culte de Dieu intérieur, et d'en éveiller souvent le sentiment dans notre ame, c'est la prière particulière. Le second consiste dans la manifestation extérieure de cette prière par des réunions publiques aux jours légalement consacrés. Réunion dont le but est de proclamer les principes et les vœux de la religion, en même temps que les sentiments qui lui sont conformes, et de les communiquer ainsi les

uns aux autres ; c'est la fréquentation de l'église. Le troisième consiste à transmettre ces principes à la postérité, par l'adoption des membres qui font leur entrée dans la communauté des croyants, et par l'accomplissement du devoir de les instruire en leur qualité de chrétiens, c'est le baptême. Le quatrième, enfin, est la conservation de cette communauté par une cérémonie répétée publiquement, qui perpétue l'union de ses membres en un corps moral, fondé sur l'égalité de leurs droits entre eux, et qui les fasse participer à tous les fruits du lien moral : c'est la communion.

185.

1^o Regarder la prière comme un culte intérieur formel, et comme un moyen de grâce, est une opinion superstitieuse, une idolâtrie. Elle n'est qu'une déclaration de vœux à l'égard d'un être qui n'a besoin d'aucune explication sur les sentiments intérieurs de celui qui les forme. C'est donc un acte vain et qui n'est point au nombre des devoirs imposés comme commandements de Dieu ; en conséquence, on ne sert point réellement Dieu de cette manière.

186.

L'esprit de prière qui peut et doit incessamment

se trouver en nous, est le desir sincère d'être agréable à Dieu dans tout ce que nous faisons, c'est-à-dire que tous les sentiments qui accompagnent nos actions doivent nous les faire considérer comme accomplies au service de Dieu. Ce desir, revêtu de mots et de forme, aura tout au plus la valeur d'un moyen propre à vivifier en nous ces sentiments, mais il n'a immédiatement aucune espèce de rapport avec l'approbation divine.

187.

Par la disposition de leur ame à l'égard de la religion, tout ce qui n'a rapport qu'à leur perfectionnement moral, les hommes le transforment en un service de courtisan, dans lequel l'humilité et la louange sont d'autant moins moralement senties qu'elles sont plus riches en paroles. Il est donc nécessaire d'inculquer de bonne heure aux enfants qu'on soumet à des exercices de prières, que le discours en lui-même n'a ici aucune valeur, qu'il a seulement pour but de vivifier le sentiment d'une conduite de vie agréable à Dieu ; que le discours n'est en conséquence qu'un moyen propre à agir sur l'imagination.

188.

2^o On ne peut regarder non plus la fréquentation de

l'église comme un moyen de grâce, on ne peut supposer que Dieu soit servi et honoré par cette fréquentation, ni qu'il ait attaché à cette pratique des grâces particulières, ce serait une illusion qui s'accorde très bien avec la façon de penser d'un bon citoyen dans l'ordre pratique, et qui de plus satisfait aux convenances extérieures ; mais elle n'ajoute rien à sa qualité de citoyen dans l'empire de Dieu, au contraire, elle le falsifie, elle ne sert qu'à couvrir d'un vernis trompeur aux yeux des autres et aux siens propres, le mauvais état moral de ses sentiments.

189.

Mais en tant que la fréquentation de l'église comme culte extérieur solennel, est une représentation sensible de la communauté des croyants, elle est un moyen estimable d'édification non seulement pour chaque individu, mais aussi pour tous les croyants à qui, en qualité de citoyens d'un état divin sur la terre, elle est imposée comme un devoir positif; bien entendu que cette Eglise n'a pas de formalités qui puissent conduire à l'idolâtrie et par là même charger la conscience.

190.

Le baptême, la consécration solennelle à la com-

munauté de l'Eglise, c'est-à-dire la première réception comme membre d'une Eglise, est une cérémonie très significative en soi, qui impose de grandes obligations à celui qui en est l'objet, quand il est en état de reconnaître lui-même sa croyance, ou aux témoins qui s'engagent à soigner son éducation religieuse au sein de cette croyance. Elle a pour but quelque chose de sacré, savoir : l'éducation d'un homme pour en faire un citoyen d'un état divin.

191.

Le baptême n'est point en lui-même un acte sacré, qui disposerait celui qui le reçoit à la sainteté et aux dons de la grâce divine. Il n'est donc pas un moyen de grâce, bien que son importance ait été tellement exagérée dans la primitive église grecque qu'on lui attribuait la vertu de laver soudainement tous les péchés ; ce qui mettait au grand jour le rapprochement de cette opinion avec une superstition plus que païenne.

192.

La communion est la cérémonie répétée pour le renouvellement, la continuation et la propagation de cette communauté de l'Eglise selon les lois de l'égalité, cérémonie qui, d'après l'exemple qu'en a donné le

fondateur, et en même temps pour en conserver la mémoire, peut être célébrée sous la forme d'un repas pris à la même table. Cette solennité a quelque chose de grand en soi, quelque chose qui élargit la façon de penser égoïste, exclusive et étroite des hommes, surtout en fait d'idées religieuses et les élève jusqu'à la conception d'une confraternité universelle et morale; elle est un bon moyen de ranimer l'amour fraternel dans une conscience par les sentiments moraux qu'elle représente.

193.

Mais prétendre que Dieu ait attaché des grâces particulières à la célébration de cette solennité, qui n'est cependant qu'un acte émané de l'Eglise, et adopter de plus comme article de foi qu'elle est un moyen de grâce, est une illusion religieuse qui ne peut manquer de produire ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit de cette religion.

194.

Toutes ces illusions artificielles qu'on se fait à soi-même en matières religieuses ont un principe commun. Entre les qualités divines et morales, la sainteté, la grâce et la justice, l'homme s'adresse ordinairement à la seconde, pour échapper à la condition dé-

tourageante de se conformer aux exigences de la sainteté.

195.

Il est pénible d'être un bon serviteur, car alors on n'entend plus parler que de devoirs. L'homme aimerait mieux être un favori pour lequel on aurait beaucoup d'indulgence, ou qui même, quand il violerait grossièrement la loi du devoir, réparerait ses torts par l'intervention de quelqu'un dont il serait éminemment favorisé, tandis qu'il continuerait à être ce qu'il a toujours été, un serviteur négligent. Il applique à la divinité l'idée qu'il a d'un homme puissant qui distribue des grâces ; il espère s'acquitter de tout envers elle par des actes de soumission et tout obtenir de sa divine faveur.

196.

A cette fin, il s'applique à toutes les formalités qui peuvent témoigner combien il vénère les commandements divins, se dispensant ainsi de les observer ; et pour que ses vœux inactifs servent aussi à compenser leur violation ; il crie : Seigneur ! Seigneur ! afin de n'être pas obligé de faire la volonté du père céleste. Il considère donc ces solennités, qui sont un simple moyen destiné à vivifier les vrais sentiments prati-

ques, comme étant en elles-mêmes un moyen de grâce, il va jusqu'à prétendre que cette croyance est une partie essentielle de la religion et il abandonne à la sollicitude divine, le soin de faire de lui un homme meilleur.

197.

Lorsqu'enfin la présomption de ce prétendu favori du ciel, s'élève à ce degré de fanatisme, qu'il se figure sentir l'effet particulier de cette grâce, la vertu le dégoûte et devient pour lui un objet de mépris. Il n'est donc pas surprenant que l'on se plaigne sans cesse que la religion concourt si peu au perfectionnement de l'homme ; que la lumière intérieure de ses favoris ne brille point au dehors dans leurs bonnes œuvres ; tandis qu'il est naturel d'exiger d'eux plus de vertus qu'on n'en attendrait d'un homme tout naturellement honnête, qui adopte la religion ; non pour remplacer des sentiments de vertu, mais pour leur prêter un appui, et les manifester activement dans le cours d'une bonne vie.

198.

La doctrine de l'Évangile, qui recommande la preuve par la manifestation des actes, a mis dans la main de tous, la pierre de touche au moyen de la-

quelle chaque homme peut s'apprécier aussi bien que les autres, « *Vous les reconnaitrez à leurs fruits.* » On n'a point encore vu que ceux qui dans leur opinion propre sont particulièrement favorisés, qui sont les élus, l'emportent en quoi que ce soit sur le simple honnête homme auquel on peut se fier dans les affaires, dans les besoins, dans le commerce de la vie, mais toutes choses bien examinées, les premiers, au contraire, soutiendraient difficilement la comparaison avec celui-ci, ce qui prouve que la bonne route n'est pas d'aller de la grâce à la vertu, mais plutôt de commencer par la vertu pour arriver à la grâce.



TABLE.

—

	Pages.
PRÉFACE. ,	I
I.—L'HOMME EST MÉCHANT PAR NATURE; IL Y A EN LUI UN PRINCIPE DE MÉCHAN- CETÉ	1
II.—IL Y A DANS L'HOMME UN BON PRIN- CIPE QUI COMBAT CONTRE LE MAUVAIS POUR DOMINER EN LUI.	25

III.—ON NE PEUT VAINCRE COMPLÈTEMENT LE MAUVAIS PRINCIPE, QU'EN FONDANT UN ROYAUME DE DIEU SUR LA TERRE. . .	44
IV.—L'ÉGLISE ÉTANT L'IMAGE DU RÈGNE DE DIEU, IL N'Y A DE VÉRITABLE CULTÉ DIVIN QUE LE CULTÉ MORAL.	69
V.—SUR LES MYSTÈRES	87
VI.—SUR LES MOYENS DE GRACE.	95



LETTRES ET DISCOURS

DE

M. DONOSO CORTÈS.

LETTERS BY WASHINGTON

M. DOZOSO COLLEGE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO, ILLINOIS

[Faint signature]

1871

PRINTED BY THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

CHICAGO, ILLINOIS

1871

CHICAGO, ILLINOIS

1871

INTRODUCTION.

DANS ses *Considérations* sur la France, ce livre immortel qu'admirent chaque jour davantage les véritables hommes d'Etat et les vrais philosophes, M. de Maistre a fait observer que la première condition d'une révolution *décrotée* d'en haut, c'est cette force entraînant qui courbe tous les obstacles, et qui emporte, comme une paille légère, tout ce que la force humaine a pu lui opposer. La révolution, ajoutait l'illustre écrivain, mène les hommes, plus que les hommes ne la mènent : *elle va toute seule*, et jamais la Divinité ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain.

Ces observations, d'une justesse si frappante, se sont gravées dans la pensée de l'éloquent orateur dont nous publions aujourd'hui les discours. M. le marquis de Valdegamas, on n'en saurait douter, a étudié sérieusement les ouvrages du comte Joseph de Maistre, et il s'est assimilé, en quelque sorte, les opinions de cet incomparable publiciste.

Espagnol, M. Donoso Cortès devait éprouver la plus ardente sympathie pour le vaillant champion de la Papauté, pour l'infatigable adversaire du schisme et de l'hérésie. On l'a remarqué souvent, les guerres, les révolutions dont l'Espagne a été le théâtre depuis un demi-siècle, ne sont qu'un prolongement de ses luttes héroïques contre les Maures, et plus tard contre les hérésies de Luther et de Calvin. Les doctrines qui se trouvent aujourd'hui en présence dans le vieux royaume catholique ont dépouillé, il est vrai, la forme théologique; mais, d'un côté, c'est toujours le vieil esprit de la révolte et de l'indépendance faisant un mensonger appel à la liberté pour conduire les peuples à la servitude, par l'anarchie; de l'autre, c'est toujours l'esprit d'autorité et d'obéissance : autorité dont la source est

divine, obéissance qui, loin d'abaisser les âmes, les élève, au contraire, en les retrem pant dans la foi, dont les préceptes sublimes apprennent à l'homme, que, sous la loi de Dieu, tout est noble, tout est beau, tout est glorieux, *même servir!*

Soldat dévoué, avant tout, à l'Eglise catholique, M. Donoso Cortès, comme son illustre maître, ne considère les événements humains qu'au point de vue du gouvernement de Dieu au trône duquel nous *sommes tous attachés par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir*. Les vaines agitations des plus célèbres politiques modernes excitent en lui une pitié profonde; il leur montre, avec une sorte d'ironie, ces grandes assemblées de l'Allemagne qui sont mortes *parce qu'elles n'ont rien fait et n'ont rien laissé faire; parce qu'elles n'ont pas gouverné et n'ont pas laissé gouverner*.

Suivant M. le marquis de Valdegamas, les plus illustres défenseurs de l'ordre social ne peuvent désormais remplir aucune tâche de salut. Dieu dissout pour eux un peu de poison dans l'air. Ainsi, le maréchal Bugeaud meurt; Mazzini, au contraire, échappe à tous les périls. L'Europe touche donc à sa fin. Les individus peuvent se sauver encore, parce qu'ils peuvent toujours se sauver, mais la société est perdue.

Telle est la conclusion de tous les discours, de toutes les lettres de M. Donoso Cortès. La société périra, dit-il, non pas qu'il y ait impossibilité radicale de la sauver, mais parce que changer le cours des choses dans l'état où elles sont, serait une entreprise de géants: un miracle est nécessaire. Mais qu'est-ce donc à dire? Est-ce que Dieu, depuis que le monde existe, n'est pas toujours intervenu *miraculeusement* pour sauver les sociétés?

Ici, qu'il nous soit permis de présenter quelques observations, et d'établir quelques réserves.

M. Donoso Cortès, avons-nous dit, est un disciple de

Joseph de Maistre. Tout le monde l'a remarqué comme nous. Mais il existe dans les doctrines de M. de Valdegamas une sorte de vague abandon à ce qu'on pourrait appeler des tendances fatalistes ; ce qui ne saurait étonner chez l'illustre orateur, puisque ces tendances sont le fond même du caractère espagnol. Or, l'auteur des *Considérations* a toujours su se préserver de ce danger. M. de Maistre croyait sans doute *que tout ce qui peut prévenir une révolution décréée n'existe pas, et que rien ne réussit à qui la veut empêcher*. Mais il ne pensait pas, lui, que la société fût condamnée à périr, parce que le torrent révolutionnaire emportait tous les obstacles sur son passage. Dieu punit, disait-il, mais pour régénérer ; il efface, mais pour écrire. Quant aux hommes placés comme l'est aujourd'hui Mazzini, à la tête des révolutionnaires, et qui, il y a cinquante ans, exerçaient sur les Français coupables ce despotisme gigantesque auquel aspirent, à cette heure, tous les chefs de la démagogie européenne, il s'en faut que Joseph de Maistre leur accordât la puissance que M. le marquis de Valdegamas veut bien prêter à nos rhéteurs d'aujourd'hui.

Robespierre, Collot, Barrère, fait judicieusement observer M. de Maistre. étaient certainement les hommes de France les plus étonnés de leur rôle. Au moment même où ces tyrans eurent comblé la mesure de leurs crimes, nécessaires à cette phase de la révolution, un souffle les renversa. »

A l'époque terrible où M. de Maistre écrivait son livre, une foule d'honnêtes gens et d'hommes distingués s'étonnaient aussi de ce que tout réussît aux méchants, et de ce que *les hommes les plus coupables de la terre triomphassent de l'univers, tandis que le bon parti était malheureux dans tout ce qu'il entreprenait*. Mais l'auteur des *Considérations* ne se laissait pas aller à ces plaintes et à ce découragement. L'orgueil de l'homme, disait-il, le porte aisément à voir un désordre irremédiable partout

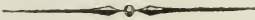
où son action est suspendue ou dérangée. La France, ajoutait M. de Maistre, s'est servie de son influence pour contredire sa vocation et démoraliser l'Europe ; il ne faut pas être étonné qu'elle y soit ramenée par des moyens terribles. Tous les monstres que la révolution a enfantés n'avaient travaillé, suivant l'écrivain-prophète, que pour la royauté ; et il n'hésitait pas à annoncer que la *magie noire* qui opérait si cruellement en France disparaîtrait, après le châtiment, comme un brouillard devant les rayons du soleil.

Aujourd'hui c'est l'Europe entière qui, infidèle à sa vocation, a besoin d'être ramenée par des moyens terribles. Dieu a déjà frappé de grands coups, et de nouveaux châtimens nous sont encore réservés, sans doute. Mais ne nous est-il pas permis d'espérer qu'après le jour de la justice viendra celui de la miséricorde, et que la *magie noire* qui opère si cruellement dans tout l'Occident disparaîtra encore une fois devant un rayon de soleil ?

Nous aurions bien encore quelques critiques à adresser à certaines assertions émisees par M. le marquis de Valdegamas. Mais nous avons hâte d'en finir avec la critique, pour faire la part de l'éloge qui l'emporte de beaucoup. M. de Valdegamas est incontestablement l'un des esprits les plus élevés de son pays. Chez lui les aperçus abondent, les jugemens ont une rare élévation, les vues pratiques saisissent par leur vérité. Quant à l'éloquence, M. Donoso Cortès peut sans doute rencontrer plus d'un illustre rival en Europe, mais tout le monde nous accordera qu'à certains moments, quand la passion espagnole s'empare du grand orateur et l'emporte, nul peut-être ne lui saurait être comparé ; car alors il joint à la hauteur de pensée d'un de Maistre et à un reflet de la majesté de Bossuet une impétuosité non moins irrésistible que celle de ces torrens d'Espagne qui se précipitent du haut des *Sierras*, et qui entraînent tout après eux.

AFFAIRES DE ROME.

(Discours prononcé le 4 janvier 1849 à la Chambre des députés d'Espagne.)



MESSIEURS,

Le long discours qu'a prononcé hier M. Cortina, et auquel je vais répondre, considéré sous un certain aspect, malgré son étendue, n'a été autre chose qu'un résumé : le résumé des erreurs du parti progressiste ; et les erreurs du parti progressiste elles-mêmes ne sont à leur tour qu'un résumé : le résumé de toutes les erreurs inventées depuis trois siècles jusqu'à ce moment, et par lesquelles toutes les sociétés humaines se trouvent aujourd'hui plus ou moins troublées.

En commençant son discours, l'honorable orateur a avoué, avec la loyauté qui le distingue et qui relève si bien son talent, que lui-même quelquefois en était venu à se demander si ses principes ne seraient point faux, si ses idées ne seraient point désastreuses en voyant que ses principes et ses idées n'étaient jamais

au pouvoir, mais toujours dans l'opposition. Je dirai à Sa Seigneurie que, pour peu qu'elle veuille y réfléchir, son doute se changera en certitude. Ses idées ne sont pas au pouvoir, et elles sont dans l'opposition, par la raison toute simple que ce sont des idées d'opposition et non des idées de gouvernement. Oui, messieurs, ce sont des idées infécondes, des idées stériles, des idées désastreuses qu'il importe de combattre jusqu'à ce qu'elles demeurent bien et dûment enterées dans leur vrai champ de repos, dans leur naturelle sépulture, ici même au pied de cette tribune.

M. Cortina, fidèle aux traditions du parti dont il est le chef et le représentant, fidèle, dis-je, aux traditions qui sont celles de ce parti depuis la Révolution de février, a touché dans son discours les trois points que j'appellerai inévitables. D'abord il a fait un éloge de ce parti, fondé sur un exposé de ses services passés ; ensuite il a déroulé le long mémoire de ses griefs présents ; enfin il a donné le programme ou l'exposé de ses services futurs. — Moi, messieurs de la majorité, je viens ici défendre vos principes ; mais n'attendez pas de moi même le moindre éloge : vous êtes les vainqueurs, et nulle couronne ne sied mieux au front du vainqueur que la modestie. N'attendez pas de moi non plus, messieurs, que je parle de vos griefs : vous n'avez point d'injures personnelles à venger ; vous n'avez qu'à protester contre ces outrages faits à la société et au trône par ces hommes traîtres en même temps à leur reine et à leur patrie. Je ne parlerai pas

non plus des services que vous avez rendus. Dans quel but en parlerais-je ? Pour les apprendre à la nation ? Mais la nation ne les ignore pas ; loin de là, si vous me permettez cette expression familière, elle les sait par cœur.

M. Cortina, l'Assemblée s'en souvient, a divisé son discours en deux parties. L'honorable orateur a traité de la politique étrangère du gouvernement, et il a appelé politique étrangère d'une haute importance pour l'Espagne les affaires de Paris, de Londres et de Rome. Je toucherai, moi aussi, ces questions.

L'honorable orateur a passé ensuite à la politique intérieure ; et la politique intérieure, au point de vue de M. Cortina, se subdivise elle-même en deux parties : l'une, question de principes ; l'autre, question de faits ; l'une, question de système ; l'autre, question de conduite. Sur la question de faits, sur la question de conduite, le ministère a déjà répondu, ainsi qu'il lui appartenait de répondre, comme ayant toutes les données pour cela, par l'organe de messieurs les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, qui se sont acquittés de cette tâche avec leur éloquence accoutumée. Il me reste pour moi à peu près intacte la question de principes : je me contenterai de traiter cette question ; mais si le congrès veut bien me le permettre, je la traiterai à fond.

Quel est, messieurs, le principe de M. Cortina ? Le principe de Sa Seigneurie, si j'ai bien analysé son discours, est celui-ci : Dans la politique intérieure, la

légalité, tout par la légalité, tout pour la légalité, la légalité toujours, la légalité en toute circonstance, en toute occasion. Et moi, messieurs, qui crois que les lois sont faites pour les sociétés, et non que les sociétés sont faites pour les lois, je dis : La société, tout par la société, tout pour la société, la société toujours, la société en toute circonstance, en toute occasion.

Dès lors, quand la légalité suffit pour sauver la société, la légalité ; quand la légalité est insuffisante, la dictature.

Ce mot formidable, messieurs, car il est formidable en effet, mais non pas autant que le mot révolution, qui est de tous le plus formidable, ce mot formidable disais-je, a été prononcé ici par un homme que tout le monde connaît, et cet homme assurément n'est pas du bois dont on fait les dictateurs. Quant à moi, je me sens né pour les comprendre, je ne me sens pas né pour les imiter. Deux choses me sont également impossibles : condamner la dictature et l'exercer. Aussi je le déclare dans cette enceinte hautement et franchement : je suis incapable de gouverner, et je ne pourrais, en conscience, accepter le gouvernement. Je ne pourrais l'accepter sans mettre aux prises la moitié de moi-même avec l'autre moitié, sans mettre aux prises mon instinct avec ma raison, ma raison avec mon instinct.

Aussi, messieurs, j'en appelle au témoignage de tous ceux qui me connaissent, personne, ni ici ni hors d'ici, personne ne se présentera pour dire qu'il m'ait jamais coudoyé dans le chemin de l'ambition où se

porte la foule ; mais tout le monde me rencontrera, tout le monde m'a déjà rencontré dans le chemin modeste des bons citoyens. Et c'est pourquoi, messieurs, lorsqu'arrivera le terme de mes jours, et que je descendrai dans la tombe, je n'emporterai pas avec moi le remords d'avoir laissé sans défense la société barbaquement attaquée, ni l'amère et insupportable douleur d'avoir jamais fait aucun mal à un seul homme.

Je disais, messieurs, que dans certaines circonstances, dans des circonstances données, dans des circonstances comme celles où nous sommes, la dictature est un gouvernement légitime, un gouvernement aussi bon et aussi avantageux qu'aucun autre, un gouvernement rationnel qui peut se défendre dans la théorie comme dans la pratique. Et si vous avez quelque doute à cet égard, voyez ce qu'est la vie sociale.

La vie sociale, comme la vie humaine, se compose de l'action et de la réaction, du flux et du reflux de certaines forces envahissantes, et de certaines forces résistantes.

Telle est la vie sociale, comme telle est la vie humaine. Or, les forces envahissantes que l'on appelle maladies, quand il s'agit du corps humain, et que l'on appelle d'un autre nom quand il s'agit du corps social, mais qui sont dans leur essence une seule et même chose, ont deux états divers. Dans l'un elles se trouvent répandues çà et là dans la société, et n'y sont représentées que par des individus isolés ; dans l'autre, dans le cas de maladie aiguë, elles sont con-

centrées avec plus d'énergie, et représentées par des associations politiques. Eh bien, je dis que les forces résistantes n'existant dans le corps social comme dans le corps humain, que pour repousser les forces envahissantes, elles doivent nécessairement se proportionner à sa manière d'être. Les forces envahissantes se trouvent-elles éparses çà et là, les forces résistantes peuvent l'être également, et elles le sont dans le gouvernement, dans les autorités, dans les tribunaux, en un mot dans tout le corps social. Mais, quand les forces envahissantes viennent à se concentrer dans des associations politiques, alors nécessairement, sans que personne le puisse empêcher, sans que personne ait le droit de l'empêcher, les forces résistantes se concentrent d'elles-mêmes en une seule main. Voilà la théorie claire, lumineuse, indestructible de la dictature.

Et cette théorie, qui est une vérité dans l'ordre rationnel, est un fait constant dans l'ordre historique. Citez-moi une seule société qui n'ait point eu la dictature; citez-la-moi. Voyez plutôt ce qui se passait dans la démocratique Athènes, ce qui se passait dans l'aristocratique Rome. A Athènes, le pouvoir souverain se trouvait aux mains du peuple, et s'appelait ostracisme; à Rome, le pouvoir souverain était aux mains du sénat, qui le délégua à un personnage consulaire, et là, comme chez nous, il s'appelait dictature. Voyez les sociétés modernes; voyez la France dans toutes ses crises. Je ne parlerai point de la pre-

mière République, qui fut une dictature gigantesque, sans limites, pleine de sang et d'horreurs. Je parle d'une époque plus récente. Dans la charte de la Restauration, la dictature s'était réfugiée, ou, pour mieux dire, s'était ménagé un asile dans l'article 14. Dans la charte de 1830, elle se trouvait dans le préambule. Et dans la République actuelle?... Ne parlons point de celle-ci. Qu'est-elle en réalité, sinon une dictature qui s'intitule République?

Un honorable orateur, M. Galvez, a cité ici, assez mal à propos, la Constitution anglaise. Précisément, messieurs, la Constitution anglaise est l'unique au monde, je le dis à la louange de la sagesse de ce peuple, où la dictature ne soit point de droit exceptionnel, mais de droit commun. Etudiez cette Constitution. Le Parlement, en toutes circonstances, à toutes les époques, a, quand il veut, le pouvoir dictatorial; car il n'a d'autre limite que celle qui est imposée à tous les pouvoirs humains : la prudence. Il a la faculté — et cette faculté constitue le pouvoir dictatorial — de tout faire, tout, hormis de faire d'une femme un homme, et d'un homme une femme, pour employer le langage des publicistes de ce pays. Il a la faculté de suspendre l'*habeas corpus*, de proscrire au moyen d'un bill d'*attainder*; il peut modifier la Constitution; il peut changer de dynastie, et non-seulement de dynastie, mais même de religion, et opprimer les consciences; en un mot, il peut tout. Connaissez-vous, messieurs, une dictature plus monstrueuse?

J'ai prouvé que la dictature est une vérité dans l'ordre théorique, qu'elle est un fait dans l'ordre historique. Maintenant, j'irai plus loin : Si les convenances le permettaient, on pourrait dire que la dictature est aussi un fait dans l'ordre divin.... Dieu, jusqu'à certain point, a laissé aux hommes le gouvernement des sociétés humaines, et il s'est réservé pour lui seul exclusivement le gouvernement de l'univers. L'univers est gouverné de Dieu, si je puis parler ainsi, et si, dans un sujet si haut, l'on pouvait employer les expressions de la langue parlementaire, l'univers est gouverné par celui qui l'a créé, — constitutionnellement. Cela me paraît à moi de la plus grande clarté et de la dernière évidence. L'univers est gouverné par certaines lois précises, indispensables, que l'on appelle causes secondes. Or, ces lois, que sont-elles, sinon des lois analogues à celles que l'on nomme fondamentales, quand il est question des sociétés humaines ?

Or, si par rapport au monde physique, Dieu est le législateur, comme certains hommes sont législateurs par rapport aux sociétés humaines (quoique d'une manière différente), est-ce à dire pour cela que Dieu gouverne toujours avec ces mêmes lois que lui-même s'est imposées dans son éternelle sagesse, et auxquelles il nous a tous soumis ? Non, messieurs, car quelquefois il manifeste clairement, hautement sa volonté souveraine, en violant ces lois que lui-même s'est imposées, et en détournant le cours naturel des choses.

Eh bien, quand il opère ainsi, ne pourrait-on pas dire, si le langage des hommes pouvait s'appliquer aux choses divines, qu'il opère dictatorialement?

Cela prouve, messieurs, combien grande est la folie d'un parti qui s'imagine pouvoir gouverner avec moins de moyens que Dieu, en s'ôtant à soi-même la ressource, quelquefois nécessaire, de la dictature.

Cela étant, la question ramenée à ses véritables termes n'est pas d'examiner si la dictature est soutenable en principe, ou si, dans certaines circonstances, il est bon de l'établir : la question est de savoir si, pour l'Espagne, ces circonstances existent ou n'existent pas. Voilà le point important, et celui sur lequel je vais à présent fixer toute mon attention. Pour cela il faut d'abord, et en ceci je ne ferai que suivre l'exemple des divers orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, il faut préalablement, dis-je, que je jette un coup d'œil sur l'Europe, et un autre sur l'Espagne.

La Révolution de février est venue, messieurs, comme vient la mort, à l'improviste. Dieu avait condamné la monarchie française. En vain cette institution s'était-elle profondément transformée pour s'accommoder aux temps et aux circonstances : cela ne lui a de rien servi ; sa condamnation n'en a pas moins été sans appel, sa perte n'en a pas moins été inévitable. La monarchie de droit divin a fini avec Louis XVI, sur un échafaud ; la monarchie de la gloire a fini avec Napoléon dans une île ; la

monarchie héréditaire a fini avec Charles X, dans l'exil; et avec Louis-Philippe a fini la dernière de toutes les monarchies possibles, la monarchie de la sagesse. Triste et lamentable spectacle que celui d'une institution si vénérable, si antique, si glorieuse, et dont rien cependant ne peut prolonger l'existence, ni le droit divin, ni la légitimité, ni la sagesse, ni la gloire!

Lorsqu'arriva en Espagne l'étrange nouvelle de cette étonnante révolution, tous nous demeurâmes consternés, épouvantés. Rien ne saurait se comparer à notre consternation et à notre épouvante, si ce n'est l'épouvante et la consternation de la monarchie vaincue. Je m'exprime mal : il y avait une épouvante et une consternation plus grandes, plus profondes que celles de la monarchie vaincue : c'étaient celles de la république victorieuse. Même encore à cette heure : dix mois se sont écoulés déjà depuis son triomphe : demandez-lui comment elle a vaincu; demandez-lui pourquoi elle a vaincu; demandez-lui avec quelles forces elle a vaincu; et elle ne saura que vous répondre. C'est que, messieurs, ce n'est pas la République qui a vaincu; la République n'a été que l'instrument de victoire d'un pouvoir plus élevé.

Et ce pouvoir, une fois son œuvre commencée, autant il a été fort pour détruire la Monarchie avec un atôme de République, autant il sera fort également, si cela convient à ses fins, pour renverser la Répu-

blique avec un atôme d'Empire ou un atôme de Monarchie.

Cette révolution, messieurs, a été le sujet de grands commentaires, soit sur ses causes, soit sur ses effets, dans toutes les tribunes de l'Europe, et en particulier, à la tribune espagnole. Je n'ai pu voir sans étonnement, là et ici, la déplorable légèreté avec laquelle on traite des causes profondes des révolutions. Chez nous, comme dans les autres pays, on n'attribue les révolutions qu'aux fautes des gouvernements. Lorsque ces catastrophes sont universelles, imprévues, simultanées, elles sont toujours chose providentielle; car c'est à ces caractères que l'on distingue les œuvres de Dieu des œuvres des hommes.

Quand les révolutions présentent ces divers symptômes, soyez sûrs qu'elles viennent du ciel, et qu'elles viennent par la faute et pour le châtement de tous. Voulez-vous, messieurs, savoir la vérité, toute la vérité concernant les causes de la dernière révolution française? Eh bien, la vérité est qu'en Février arriva le jour de la grande liquidation de toutes les classes de la société avec la Providence, et que dans ce redoutable jour toutes se sont trouvées débitrices. Oui, ce jour-là, elles ont eu à liquider leurs comptes avec la Providence, et, je le répète, toutes, dans cette liquidation, se sont trouvées en faillite. Je dis plus : la République elle-même, le jour de sa victoire, se déclara aussi en véritable banqueroute. La République avait dit qu'elle venait éta-

blir dans le monde le règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, ces trois dogmes sacrés qui ne viennent point de la République mais bien du Calvaire. Or, messieurs, qu'a-t-elle fait depuis? Au nom de la liberté, elle a rendu nécessaire, elle a proclamé, elle a accepté la dictature. Au nom de l'égalité, sous les vaines qualifications de républicains de la veille, de républicains du lendemain, de républicains de naissance, elle a inventé je ne sais quelle espèce de démocratie aristocratique, et je ne sais quelle sorte de ridicules blasons. Enfin, au nom de la fraternité, elle a restauré la fraternité païenne, la fraternité d'Étéocle et de Polynice, et les frères se sont massacrés les uns les autres dans les rues de Paris, dans la bataille la plus sanglante que les siècles aient jamais vue dans les murs d'une cité. Aussi, à cette République qui s'intitula la République des trois vérités, je donne un démenti; elle n'est que la République des trois blasphèmes, la République des trois mensonges.

Venant maintenant aux causes de cette Révolution, je remarque que le parti progressiste a toujours les mêmes causes pour tout. M. Cortina nous disait hier qu'il y a des révolutions, parce qu'il y a des inégalités, et parce que l'instinct des peuples les soulève d'une manière uniforme et spontanée contre les tyrans. M. Ordas Avecilla nous avait déjà dit auparavant : « Voulez-vous éviter les révolutions? Donnez à manger à ceux qui ont faim. » Voilà dans sa généralité la théorie du parti progressiste : les

causes de la révolution sont d'une part la misère, de l'autre la tyrannie. Cette théorie, messieurs, est contraire, entièrement contraire à l'histoire. Je demande qu'on me cite un seul exemple d'une révolution entreprise et menée à fin par des peuples esclaves ou par des peuples affamés. Les révolutions sont la maladie des peuples riches. Les révolutions sont la maladie des peuples libres. Le monde antique était un monde où les esclaves composaient la majeure partie du genre humain : citez-moi quelle révolution a été faite par ces esclaves. Ils ne réussirent jamais qu'à fomenter quelques guerres serviles. Mais pour ce qui est des véritables révolutions, elles ont toujours été faites par d'opulents aristocrates. Non, messieurs, non ce n'est pas dans l'esclavage, ce n'est pas dans la misère que se trouve le germe des révolutions. Le germe des révolutions, il est dans les désirs de la multitude, surexcités par des tribuns qui les exploitent à leur profit. *Vous serez comme les riches*, telle est la formule des révolutions sociales contre les classes aisées. *Vous serez comme les nobles*, telle est la formule des révolutions des classes aisées contre les classes aristocratiques. *Vous serez comme les rois*, telle est la formule des classes aristocratiques contre les rois. Enfin *Vous serez comme des dieux*, telle est la formule de la révolte du premier homme contre Dieu. Depuis Adam, le premier rebelle, jusqu'à Proudhon, le dernier impie, voilà la formule de toutes les révolutions.

Le gouvernement espagnol, comme c'était son de-

voir, n'a point voulu que cette formule eût son application en Espagne. Il l'a voulu d'autant moins que la situation intérieure n'était pas déjà trop brillante ; et il lui importait de se tenir prêt contre les éventualités du dedans aussi bien que contre les éventualités du dehors. Pour agir autrement, il aurait fallu qu'il méconnût de tout point la puissance de ces courants magnétiques qui se détachent des foyers d'infection révolutionnaire, et qui vont tout empester, tout corrompre dans le monde.

Voici en peu de mots quelle était alors la situation intérieure. La question politique n'était pas résolue ; elle ne l'a jamais été, elle ne l'est pas encore de tout point : les questions politiques ne sauraient si aisément se résoudre dans des sociétés aussi agitées par les passions. La question dynastique n'était pas encore vidée ; car bien qu'à la vérité nous soyons, nous, les vainqueurs, nous n'avons pas voulu prendre l'humble contenance du vaincu, ce qui est la perfection de la victoire. La question religieuse se trouvait en fort mauvais état. La question des mariages, vous le savez tous, avait été envenimée. Je le demande, messieurs ; supposez, — ce que j'ai prouvé déjà, — supposez que la dictature soit, dans certaines circonstances données, légitime, nécessaire, avantageuse, étions-nous ou n'étions-nous pas dans de telles circonstances ? Si ces circonstances n'étaient pas arrivées pour nous, dites-moi quelles circonstances plus graves se sont jamais produites dans ce monde. L'expérience vint démontrer

que les calculs du gouvernement et les prévisions de cette chambre n'avaient pas été mal fondés. Vous le savez tous : — je glisserai rapidement sur ce sujet, parce que tout ce qui peut alimenter les passions répugne souverainement à ma nature ; mais enfin vous savez tous que la République fut proclamée dans Madrid à coups d'escopette ; vous savez tous qu'on avait gagné une partie de la garnison de Madrid et de Séville ; vous savez tous que, sans la résistance énergique du gouvernement, l'Espagne entière, depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'aux Pyrénées, n'aurait été qu'un lac de sang ; et l'Espagne seule n'eût pas été en proie. Savez-vous quels maux se seraient déchainés dans le monde si la révolution eût triomphé ? Ah ! lorsque ma pensée s'arrête devant ces images terribles, je ne puis m'empêcher de m'écrier que le ministère qui sut résister et vaincre a bien mérité de la patrie.

Cette question vint à se compliquer de la question anglaise... Avant d'aborder ce sujet délicat, je le déclare, je n'y entrerai que pour en sortir immédiatement ; cela me paraissant convenable et opportun. Mais auparavant, le congrès me permettra de lui exposer quelques idées générales qui, ce me semble, sont ici à leur place.

J'ai toujours pensé, messieurs, que l'aveuglement est, pour les gouvernements et pour les peuples, comme pour les individus, un présage de leur perte. Ceux que Dieu veut perdre, il les aveugle ; pour les

empêcher de voir l'abîme qu'il met sous leurs pas, il commence par troubler leur intelligence. Appliquant ces idées à la politique générale, suivie dans ces dernières années par l'Angleterre et par la France ; je puis le dire ici, il y a long-temps que j'ai annoncé de grands malheurs, d'effroyables catastrophes.

C'est un fait historique universellement reconnu, un fait incontestable et incontesté, que la mission de la France est d'être l'instrument de la Providence dans la propagation des idées nouvelles, soit politiques, soit religieuses et sociales. Dans les temps modernes, trois grandes idées ont envahi l'Europe : l'idée catholique, l'idée philosophique, l'idée révolutionnaire. Or, dans ces trois périodes, toujours la France s'est faite homme pour propager ces idées. Charlemagne fut la France faite homme pour propager l'idée catholique ; Voltaire fut la France faite homme pour propager l'idée philosophique ; Napoléon a été la France faite homme pour propager l'idée révolutionnaire... De même, dans mon opinion, l'Angleterre a sa mission providentielle, qui est de maintenir l'équilibre moral du monde, et de servir de contre-poids perpétuel à la France : la France et l'Angleterre sont l'une à l'autre ce qu'est le flux au reflux de la mer.

Supposez pour un moment le flux sans le reflux, les mers s'épanchent sur tous les continents ; supposez le reflux sans le flux, les mers disparaissent. Supposez la France sans l'Angleterre, le monde ne se meut plus

que par convulsions : chaque jour verrait éclore une nouvelle Constitution, une nouvelle forme de gouvernement. Supposez l'Angleterre sans la France, le monde végéterait à perpétuité sous la Charte du respectable Jean-Sans-Terre, ce type immuable de toutes les constitutions britanniques. Que signifie donc, messieurs, la co-existence de ces deux puissantes nations ? Elle signifie le progrès contenu par la stabilité, la stabilité vivifiée par le progrès.

Eh bien ! depuis un certain nombre d'années, j'en appelle à l'histoire contemporaine et à vos souvenirs personnels, ces deux grandes nations semblent avoir perdu la mémoire de leur passé, le sentiment de leur mission providentielle. La France, au lieu de répandre dans le monde les idées nouvelles, a prêché de toutes parts le *statu quo* : le *statu quo* en France, le *statu quo* en Espagne, le *statu quo* en Italie, le *statu quo* en Orient, le *statu quo* partout. Et l'Angleterre, au lieu de prêcher la stabilité, a prêché de toutes parts l'insurrection : l'insurrection en Espagne, en Portugal, en France, en Italie, en Grèce, l'insurrection partout. Et qu'est-il résulté de là ? Ce qui devait forcément en résulter ; c'est que chacune de ces deux nations s'étant donné un rôle qui n'avait jamais été le sien, s'en est acquittée d'une façon déplorable. Que pouvait faire la France transformée de diable en prédicateur ? Que pouvait faire l'Angleterre métamorphosée de prédicateur en diable (1) ?

(1) Une des comédies les plus célèbres et les plus populaires de l'an-

Telle est, messieurs, l'histoire contemporaine ; mais pour m'en tenir uniquement à l'Angleterre, car c'est d'elle que je veux parler un seul instant, je prie le Ciel de ne point laisser tomber sur elle, comme sur la France, les catastrophes qu'elle a méritées par ses fautes ; car nulle faute n'est comparable à celle de l'Angleterre appuyant dans tous les pays les partis révolutionnaires. La malheureuse ! elle ne sait donc pas qu'au jour du péril, ces mêmes partis, avec un instinct plus sûr que le sien, se tourneront contre elle ? Cela ne lui est-il pas arrivé déjà ? et cela devait arriver inmanquablement, car tous les révolutionnaires du monde savent bien que quand les révolutions deviennent sérieuses, quand l'horizon s'obscurcit, quand les nuages s'amoncellent, quand la tempête soulève les flots, le vaisseau de la révolution n'a d'autre pilote que la France.

Telle a été la politique suivie par l'Angleterre, ou pour mieux dire par son gouvernement et ses agents dans ces dernières années. Je l'ai dit, d'ailleurs, et je le répète, je ne veux point traiter cette question. Des motifs du premier ordre m'en empêchent. D'abord, mon amour du bien public ; car, je dois le déclarer ici solennellement, je veux, je désire l'alliance la plus intime, l'union la plus complète entre la nation espagnole et la nation anglaise, que j'admire et respecte non-seulement comme la nation la plus libre et

cien théâtre espagnol est intitulée : *Le Diable prédicateur* (El Diablo predicador).

la plus puissante qui soit peut-être sur la terre, mais comme la plus digne d'être puissante et libre ; et je ne voudrais pas aigrir cette question par mes paroles, non plus que porter le moindre obstacle aux négociations ultérieures. Un autre motif encore me détermine à ne point traiter ce sujet. Il me faudrait parler d'un homme (1) avec qui j'ai été lié, plus intimement lié que ne l'a été M. Cortina ; et cet homme, je ne saurais le servir de la même manière que M. Cortina l'a servi. Tout ce que l'honneur me permet de faire pour lui, c'est de me taire.

En traitant cette question, M. Cortina, qu'il me permette de le lui dire avec franchise, a été pris d'une espèce d'éblouissement, et il a oublié qui il est, où il parlait, et qui nous sommes. Il a cru être un avocat, ou pour mieux dire, un orateur du Parlement. Il a cru parler devant des juges, et il parlait devant des députés. Il a cru parler dans un tribunal, et il parlait dans une assemblée délibérante. Il a cru discuter un procès, et il traitait un sujet politique à la fois grand et national ; de sorte que si c'était un procès, c'était du moins un procès entre deux nations. Or, messieurs, convenait-il bien à M. Cortina de se faire l'avocat de la partie contraire à la nation espagnole ? Eh quoi ! est-ce là par hasard du patriotisme ? Est-ce là être patriote ? Oh ! non, non ; savez-vous ce que c'est que d'être vraiment patriote ? Être patriote, c'est aimer, c'est haïr,

(1) M. Bulwer.

c'est sentir, comme aime, comme hait, comme sent notre patrie.

J'ai dit, messieurs, que je passerais rapidement sur cette question, et je me hâte de quitter ce terrain brûlant.

Mais ni les circonstances intérieures qui étaient si graves, ni les circonstances extérieures qui se présentaient pleines de complications et de périls, ne sauraient adoucir l'opposition des honorables membres qui siègent sur ces bancs. « Et la liberté ! nous disent-ils. Quoi ! la liberté ne passe-t-elle pas avant tout ? Et la liberté, du moins la liberté individuelle, n'a-t-elle pas été sacrifiée ? » La liberté, messieurs !... Savent-ils bien le principe qu'ils proclament, et le nom qu'ils prononcent, ceux qui prononcent ce mot sacré ? Connaissent-ils bien les temps où ils vivent ?... Eh quoi ! messieurs, le retentissement des dernières catastrophes n'est-il point parvenu jusqu'à vous ? Quoi ! ne savez-vous pas à cette heure que c'est fait de la liberté ? Eh quoi ! n'avez-vous pas assisté comme j'ai assisté moi-même, en esprit, à sa douloureuse passion ? Eh quoi ? ne l'avez-vous point vue persécutée, raillée, perfidement frappée par tous les démagogues du monde ? Ne l'avez-vous point vue traîner son angoisse sur les montagnes de la Suisse, sur les rives de la Seine, sur les bords du Rhin et du Danube, sur le rivage du Tibre ? Ne l'avez-vous point vue enfin monter au Quirinal qui a été son calvaire ?

C'est, messieurs, un mot redoutable ; mais nous ne

devons pas hésiter à prononcer des mots redoutables lorsqu'ils expriment la vérité; et pour ma part, je suis résolu à la dire : — C'est fait de la liberté!... Oui, la liberté est morte, et elle ne ressuscitera ni au troisième jour, ni à la troisième année, ni au troisième siècle peut-être. Vous vous effrayez de la tyrannie que nous souffrons? Vous vous effrayez de peu; vous verrez bien autre chose. Et ici je vous prie, messieurs, de vouloir bien vous souvenir de mes paroles; car ce que je vais vous dire, les événements que je vais vous annoncer doivent, dans un avenir plus ou moins éloigné, mais qui toutefois ne saurait être fort loin de nous, ces événements, dis-je, doivent s'accomplir à la lettre.

La cause de toutes vos erreurs, messieurs (*l'orateur s'adresse aux bancs de la gauche*), c'est que vous ignorez la marche de la civilisation et du monde. Vous croyez, vous autres, que la civilisation et le monde avancent, alors que la civilisation et le monde rétrogradent. Le monde marche à grands pas à la constitution d'un despotisme, le plus gigantesque et le plus terrible que les hommes aient jamais vu. Et pour annoncer ces choses, je n'ai pas besoin d'être prophète; il me suffit de considérer l'ensemble des événements humains, de leur seul et vrai point de vue, je veux dire des hauteurs catholiques.

Il n'y a, messieurs, que deux sortes de répressions possibles : l'une intérieure, l'autre extérieure, l'une religieuse, l'autre politique. Elles sont de telle nature

que, quand le thermomètre religieux est élevé, le thermomètre de la religion est bas, et quand le thermomètre religieux est bas, le thermomètre politique, la répression politique, la tyrannie s'élève. Ceci est une loi de l'humanité, une loi de l'histoire. Et pour vous en convaincre, voyez ce qu'était le monde, voyez ce qu'était la société aux temps qui sont de l'autre côté de la Croix ; voyez ce qui se passait lorsqu'il n'y avait point de répression intérieure, lorsqu'il n'y avait point de répression religieuse. La société alors ne se composait que de tyrans et d'esclaves. Citez-moi un seul pays, à cette époque, où il n'y eût point et des esclaves et des tyrans. Cela est un fait incontestable et incontesté, un fait évident. La liberté, la liberté véritable, la liberté de tous et pour tous n'est venue au monde qu'avec le Sauveur du monde. Ceci est également un fait qui échappe à la controverse, et qui est reconnu par les socialistes eux-mêmes. Les socialistes appellent le Christ un homme divin. Les socialistes font plus ; ils s'appellent, ils se disent les continuateurs du Christ. Eux, ses continuateurs, grand Dieu ! Eux, les hommes de sang et de vengeance, les continuateurs de Celui qui ne vint que pour faire le bien, de Celui qui n'ouvrit la bouche que pour bénir, de Celui qui ne fit de prodiges que pour délivrer les pécheurs du péché, et les morts de la mort ; de Celui qui, dans l'espace de trois ans, accomplit la plus grande révolution dont le monde ait été témoin, et cela sans avoir versé d'autre sang que le sien !

Prêtez-moi, je vous prie, votre attention ; je vais vous mettre en présence du parallélisme le plus merveilleux que nous offre l'histoire. — Vous avez vu comment, dans le monde antique, alors que la répression religieuse était aussi bas que possible, car il n'en existait aucune, la répression politique monta également aussi haut que possible, puisqu'elle monta jusqu'à la tyrannie. Eh bien, avec le Christ, là où naît la répression religieuse, disparaît complètement la répression politique. Cela est si vrai, que Jésus ayant fondé une société avec ses disciples, cette société a été la seule qui ait existé sans gouvernement. Entre Jésus et ses disciples, il n'y avait d'autre gouvernement que l'amour du Maître pour ses disciples, et l'amour des disciples pour leur Maître. C'est-à-dire que, quand la répression intérieure était complète, la liberté était absolue.

Suivons le parallélisme. Arrivent les temps apostoliques, que j'étendrai, car cela convient ainsi au dessein que je me propose, depuis les temps apostoliques proprement dits, jusqu'à l'époque où le christianisme monte au Capitole, sous le règne de Constantin-le-Grand. En ce temps-là, messieurs, la religion chrétienne, c'est-à-dire la répression religieuse intérieure, avait atteint son apogée ; mais, malgré cela, il arriva ce qui arrive dans toutes les sociétés composées d'hommes : il commença à se développer un germe, rien qu'un germe de licence religieuse. Eh bien, observez le parallélisme : à ce commencement

d'abaissement, dans le thermomètre religieux, correspond un commencement d'ascension dans le thermomètre politique. Toutefois, il n'y a pas encore de gouvernement, le gouvernement n'est pas nécessaire encore : mais déjà est devenu nécessaire un germe de gouvernement. Aussi dans la société chrétienne d'alors il n'y avait point de fait de véritables magistrats, mais bien des juges arbitres et amiables compositeurs, qui sont comme un embryon de gouvernement. En réalité il n'y avait pas davantage ; les chrétiens des temps apostoliques n'avaient point de procès entre eux et ne s'adressaient point aux tribunaux : toutes leurs contestations étaient jugées par des arbitres. Veuillez remarquer comme, avec la corruption, va croissant le gouvernement.

Arrivent les temps féodaux. A cette époque la religion se trouve encore à sa plus grande hauteur, mais jusqu'à certain point altérée, viciée par les passions humaines. Qu'arrive-t-il alors dans le monde politique ? C'est que la nécessité se fait sentir d'un gouvernement effectif, si faible qu'il soit ; et, en conséquence, s'établit la Monarchie féodale, la plus faible de toutes les Monarchies.

Continuez d'observer le parallélisme. Arrive le xvi^e siècle. Alors, avec la grande réforme luthérienne, avec ce grand scandale politique et social, en même temps que religieux, avec cet acte d'émancipation intellectuelle et morale des peuples, coïncident les institutions suivantes. En premier lieu, à l'instant

même, les Monarchies, de féodales qu'elles étaient, deviennent absolues. Vous croyez, vous, messieurs, qu'une Monarchie, un gouvernement ne peuvent pas être plus qu'absolus, et vous demandez ce qu'il peut y avoir au delà? Mais il fallait que le thermomètre de la répression politique montât encore, parce que le thermomètre religieux continuait de descendre. Et, en effet, le thermomètre politique monta davantage; et savez-vous par quelle nouvelle institution ce mouvement d'ascension se révéla? Par la création des armées permanentes. Et savez-vous ce que sont les armées permanentes? Pour le savoir, il suffit de savoir ce que c'est qu'un soldat : or, un soldat est un esclave en uniforme.

Ainsi donc, vous le voyez, au moment même où la répression religieuse descend, la répression politique monte à l'absolutisme, et va même au delà. Ce n'était pas assez pour les gouvernements d'être absolus; ils demandèrent et obtinrent le privilège de l'absolutisme, et d'avoir, pour se défendre et défendre avec eux la société, un million de bras.

Malgré cela, il fallait que le thermomètre politique montât encore, par la raison que le thermomètre religieux continuait de descendre; et le premier monta davantage. Quelle nouvelle institution fut alors créée? Les gouvernements dirent : Nous avons un million de bras, et cela ne nous suffit pas; nous avons besoin de plus encore; nous avons besoin d'un million d'yeux : et ils eurent la police.

Toutefois, malgré cela, le thermomètre politique et la répression politique devaient encore monter, parce que, malgré tout, le thermomètre religieux continuait de descendre ; et ils montèrent. Ce ne fut pas assez pour les gouvernements d'avoir un million de bras, d'avoir un million d'yeux ; ils voulurent avoir un million d'oreilles : et ils les eurent au moyen de la centralisation administrative, par laquelle toutes les réclamations, toutes les plaintes viennent aboutir au gouvernement.

Or, cela ne suffit pas encore, car le thermomètre religieux continuant de descendre, il fallait que le thermomètre politique montât plus haut. Et il monta. Les gouvernements dirent : Il ne me suffit pas d'avoir, pour réprimer, un million de bras ; il ne me suffit pas d'avoir, pour réprimer et surveiller, un million d'yeux ; il ne me suffit pas d'avoir, pour réprimer et administrer, un million d'oreilles ; il nous faut davantage encore : il faut que nous ayons la faculté de nous trouver en même temps de toutes parts. Et cette faculté ils l'eurent, grâce à l'invention du télégraphe.

Tel était, messieurs, l'état de l'Europe et du monde, quand le bruit de la dernière révolution vint nous annoncer à tous qu'il n'y avait pas encore assez de despotisme dans le monde ; par la raison que le thermomètre religieux était à zéro. Et maintenant de deux choses l'une.....

J'ai promis de parler aujourd'hui avec une entière franchise, et je tiendrai parole.

Eh bien , de deux choses l'une : ou la réaction religieuse vient, ou elle ne vient pas. S'il y a réaction religieuse, vous verrez bientôt, messieurs, comment, à mesure que montera le thermomètre religieux, commencera de descendre naturellement, spontanément, sans nul effort de la part des peuples ou des gouvernements, le thermomètre politique, jusqu'à ce qu'il marque le jour tempéré de la liberté des nations. Mais si, au contraire, et ceci est grave (ce n'est point la coutume d'appeler l'attention des assemblées délibérantes sur des questions semblables à celles sur lesquelles j'ai appelé la vôtre aujourd'hui; mais l'importance des événements me servira d'excuse, et j'aime à croire que votre bienveillance m'excusera également); eh bien, disais-je, si le thermomètre religieux continue de descendre, je ne sais où nous nous arrêtons. Je ne le sais, et je tremble en y pensant. Considérez les analogies que j'ai mises sous vos yeux; et si aucun gouvernement n'était nécessaire alors que la répression religieuse se trouvait à son apogée, maintenant que la répression religieuse n'existe plus, aucun genre de gouvernement sera-t-il suffisant pour réprimer? Tous les despotismes à la fois y suffiront-ils?

Voilà, messieurs, ce qui s'appelle mettre le doigt sur la plaie. Voilà la question pour l'Espagne, la question pour l'Europe, la question pour l'humanité et le monde.

Remarquez ceci, messieurs, dans le monde ancien

la tyrannie se montra féroce et impitoyable, et cependant cette tyrannie était matériellement limitée, tous les états étant petits, et les relations internationales étant de tout point impossibles : en conséquence, dans l'antiquité il ne put y avoir de tyrannie sur une grande échelle, si ce n'est une seule, celle de Rome. Mais à présent, combien les choses sont changées ! Les voies sont préparées pour un tyran gigantesque, colossal, universel ; tout est préparé pour cela. Veuillez y réfléchir : Il n'y a plus maintenant de résistances, soit matérielles, soit morales. Il n'y a plus de résistances matérielles, parce que, avec les bateaux à vapeur et les chemins de fer, il n'y a plus de frontières, et parce que, avec le télégraphe électrique, il n'y a plus de distances ; et il n'y a plus de résistances morales, parce que tous les esprits sont divisés et tous les patriotismes morts. Dites-moi donc si j'ai ou non raison de me préoccuper du prochain avenir du monde ; dites-moi si, en traitant cette question, je ne traite pas la vraie question.

Une seule chose, une seule pourrait détourner la catastrophe ; on ne la détournerait pas en donnant plus de liberté, plus de garanties, de nouvelles constitutions. Nous n'avons d'autre moyen de la détourner qu'en nous efforçant tous, dans la limite de notre influence individuelle, de provoquer une salutaire réaction religieuse. Or, messieurs, cette réaction est-elle possible ? Pour possible, elle l'est ; mais est-elle probable ? A ceci je réponds avec la plus profonde tristesse,

je ne la crois pas probable. J'ai vu, j'ai connu nombre de personnes, qui après s'être éloignées de la foi y sont revenues : malheureusement je n'ai jamais vu de peuple qui soit revenu à la foi après l'avoir perdue.

Si j'avais pu conserver à cet égard un reste d'espérance et d'illusions, les derniers événements de Rome les auraient dissipées. Et ici je vais dire deux mots sur cette question que M. Cortina a également traitée.

Les événements de Rome, messieurs, n'ont pas de nom. Comment les appeler ? Les appellerez-vous déplorables ? mais tous ceux que j'ai cités le sont aussi. Les appellerez-vous horribles ? ils sont, hélas ? au-dessus même de l'horreur.

Il y avait à Rome (ces temps sont passés !), il y avait à Rome sur le trône le plus éminent le personnage le plus juste, le plus évangélique qui fût sur la terre. Qu'a-t-elle fait, Rome, de cet homme juste, de cet homme évangélique ? Qu'a-t-elle fait, cette ville où ont régné tour à tour les héros, les Césars et les pontifes ? Elle a échangé le trône des pontifes contre le trône des démagogues. Rebelle à Dieu, elle est tombée sous l'idolâtrie du poignard. Voilà ce qu'elle a fait ! Le poignard, le poignard démagogique, le poignard souillé de sang, voilà aujourd'hui l'idole de Rome ! Voilà l'idole qui a renversé Pie IX ! Voilà l'idole que promènent par les rues des bandes de Caraïbes ! Des Caraïbes, ai-je dit ? Je me rétracte : les Caraïbes sont féroces ; mais du moins les Caraïbes ne sont pas ingrats.

Je me suis promis, messieurs, de parler avec une pleine franchise ; je continue, et je dis : Il faut que le roi de Rome retourne à Rome, ou que, quelque regret que doive en avoir M. Cortina, il ne reste plus à Rome pierre sur pierre.

Non, le monde catholique ne peut consentir, et il ne consentira point à la destruction virtuelle du Christianisme par une ville isolée en proie à une folie frénétique. L'Europe civilisée ne peut consentir, et elle ne consentira point à ce que l'on déshonore et l'on ruine le dôme sacré de l'édifice de la civilisation européenne. Le monde, enfin, ne peut consentir et il ne consentira point à ce que dans Rome, dans cette ville insensée, se réalise l'avènement au trône d'une nouvelle et étrange dynastie, la dynastie du crime. Et qu'on ne dise point, messieurs, comme la dit M. Cortina, comme le disent dans leurs journaux et dans leurs discours les honorables membres qui siègent sur ces bancs (*montrant la gauche*), qu'il y a ici deux questions, l'une temporelle, l'autre spirituelle, et que la question a été entre le prince temporel et son peuple ; que le Pontife a été respecté, que le Pontife existe encore. Deux mots sur cette question ; deux mots suffiront pour l'éclaircir pleinement.

Sans aucun doute le pouvoir spirituel est le principal dans le Pape ; le pouvoir temporel n'est qu'accessoire, mais c'est un accessoire nécessaire. Le monde catholique a le droit d'exiger que l'oracle infallible de ses dogmes soit libre et indépendant ; et le monde

catholique ne peut avoir la certitude dont il a besoin, que son chef spirituel est indépendant et libre, sinon quand il est souverain, parce que le souverain seul jouit d'une complète indépendance. Par conséquent, la question de souveraineté qui est dans tous les autres pays une question politique, est de plus à Rome une question religieuse. Le peuple qui dans tous les autres pays peut-être souverain, ne peut l'être à Rome ; les assemblées constituantes qui peuvent exister dans tous les autres pays, ne peuvent exister à Rome ; à Rome il ne peut y avoir d'autre pouvoir constituant que le pouvoir constitué. Rome non plus que les États pontificaux n'appartiennent point à Rome, n'appartiennent point au Pape ; Rome ainsi que les États pontificaux appartiennent au monde catholique. Or le monde catholique les a reconnus au Pape, pour qu'il fût libre et indépendant, et le Pape même ne peut se dépouiller de cette souveraineté, de cette indépendance.

Je termine, messieurs, car le Congrès doit être extrêmement fatigué, et je ne le suis guère moins. (*Plusieurs voix* : Non, non !) Franchement, je dois déclarer que je ne saurais continuer ; je suis souffrant, et ç'a été un prodige que j'aie pu parler ; mais j'ai déjà dit le principal de ce que j'avais à dire.

Après avoir traité les trois questions extérieures qu'a également traitées M. Cortina, je reviens, pour finir, à la question intérieure..... Depuis le commencement du monde jusqu'au jour où nous sommes, on a pu, messieurs, discuter lequel valait mieux, pour évi-

ter les révolutions et les bouleversements, du système de résistance, ou du système de concessions. Mais malheureusement ce qui a pu faire question depuis l'an premier de la création jusqu'à l'an de grâce 1848, ne peut plus, d'aucune façon, faire question aujourd'hui, car cette question est résolue; et si ma fatigue et mes souffrances me le permettaient, je ferais, pour prouver la vérité de cette affirmation, une revue des événements qui se sont accomplis depuis Février jusqu'à ce jour. Je me contenterai d'en rappeler deux. L'exemple de la France d'abord : là, la Monarchie, qui ne résista point, fut vaincue par la République qui avait à peine assez de force pour se mouvoir; et la République qui avait à peine assez de force pour se mouvoir, par cela seul qu'elle résista, vainquit le socialisme.

A Rome, — c'est l'autre exemple que je citerai, — qu'est-il arrivé? N'aviez-vous point là votre modèle? Dites-moi : supposé que vous eussiez été peintres, et que vous eussiez voulu représenter le modèle achevé d'un roi, ne l'auriez-vous point représenté sous les traits augustes de Pie IX?... Pie IX, comme son divin Maître, a voulu être magnifique et généreux : il trouva des proscrits en montant sur le trône, il leur tendit la main et les rendit à leur patrie : il trouva des réformistes, et il leur accorda des réformes; il trouva des libéraux, et il leur donna la liberté : chacune de ses paroles fut un bienfait. Et maintenant, dites-moi : ses bienfaits ne sont-ils pas, je ne dis

point surpassés, mais égalés par ses ignominies?... Et, quand on voit de pareilles choses, messieurs, le système des concessions n'est-il pas définitivement jugé?


S'il s'agissait, messieurs, de choisir entre la liberté d'un côté et la dictature de l'autre, il n'y aurait point de dissentiment parmi nous. Qui, en effet, pouvant posséder la liberté, irait s'incliner devant la dictature? Mais là n'est point la question. La liberté n'existe plus de fait en Europe; les gouvernements constitutionnels qui la représentaient dans ces derniers temps, ne sont plus aujourd'hui, presque partout, que des charpentes sans solidité, des squelettes privés de vie. Rappelez-vous, rappelez-vous la Rome des Empereurs. Dans cette Rome des Empereurs, existent encore toutes les institutions républicaines, les tout-puissants dictateurs, les inviolables tribuns, les familles sénatoriales, les éminents consuls; tout cela existe encore; il ne manque qu'une seule chose, il n'y a de trop qu'une seule chose : ce qu'il y a de trop, c'est un homme; ce qui manque, c'est la République.

Eh bien, tels sont, dans presque toute l'Europe, les gouvernements constitutionnels; sans y penser et sans le savoir, M. Cortina nous l'a démontré l'autre jour. M. Cortina ne nous disait-il point qu'il préfère, et avec raison, ce que dit l'histoire à ce que disent les théories? Moi aussi, j'invoque l'histoire. Que sont, monsieur, ces gouvernements avec leurs majorités légitimes vaincues sans cesse par les minorités turbu-

lentes, avec leurs ministres responsables qui ne répondent de rien, avec leurs rois inviolables toujours violés? Aussi, messieurs, comme je le disais, la question n'est pas entre la liberté et la dictature; autrement je voterais, je voterais avec tous mes amis politiques pour la liberté. Mais voici la question: il s'agit de choisir entre la dictature de l'insurrection et la dictature du gouvernement; dans cette alternative, je choisis la dictature du gouvernement comme étant moins dure et moins honteuse. Il s'agit de choisir entre la dictature d'en bas et la dictature d'en haut: je choisis la dictature qui vient d'en haut, parce qu'elle vient de régions plus pures et plus sereines. Il s'agit de choisir enfin entre la dictature du poignard et la dictature du sabre: je choisis la dictature du sabre parce qu'elle est plus noble.

En votant, messieurs, nous nous diviserons sur cette question, et en nous divisant nous serons conséquents avec nous-mêmes. — Vous, messieurs, vous voterez, comme toujours, ce qui vous paraîtra le plus populaire; — nous, messieurs, nous voterons, comme toujours, ce que nous jugerons le plus avantageux à la patrie.

LETTRES
DE M. DONOSO CORTÈS,
SUR L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE,
A M. LE COMTE DE MONTALEMBERT.



Berlin, ce 26 mai 1849.

MONSIEUR LE COMTE,

Les sympathies d'un homme tel que vous sont la plus belle récompense terrestre des humbles efforts que j'ai faits pour relever à sa juste hauteur le principe catholique, conservateur et vivificateur des sociétés humaines. Mais je ne répondrais pas dignement à ces sympathies dont je suis si fier, si je ne me présentais pas à vous tel que je suis, ou tel que je crois être, avec la vérité sur les lèvres et le cœur sur la main. Cela me paraît d'autant plus nécessaire que je n'ai pas eu jusqu'à présent l'occasion de dire tout ce que je pense sur ces graves problèmes qui préoccupent aujourd'hui les esprits les plus éminents.

La destinée de l'humanité est un mystère profond, qui a reçu des explications contraires : celle du catholicisme et celle de la philosophie. L'ensemble de cha-

cune de ces explications constitue une civilisation complète. Entre ces deux civilisations il y a un abîme insondable, un antagonisme absolu. Les tentatives faites pour amener entre elles une transaction ont été, sont et seront toujours vaines. L'une est l'erreur, l'autre est la vérité; l'une est le mal, l'autre est le bien. Il est nécessaire de faire entre elles un choix suprême, et, ce choix fait, de proclamer l'une et de condamner l'autre dans toutes ses parties. Ceux qui flottent entre elles deux, ceux qui acceptent les principes de l'une et les conséquences de l'autre, les éclectiques, enfin, sont tous hors de la catégorie des grandes intelligences, et sont condamnés irrémisiblement à l'absurde.

Je crois que la civilisation catholique contient le bien sans mélange de mal, et que la civilisation philosophique contient le mal sans mélange de bien.

La civilisation catholique enseigne que la nature de l'homme est corrompue et déchue, corrompue et déchue d'une manière radicale dans son essence et dans tous les éléments qui la constituent. Dans sa corruption, l'entendement humain ne peut inventer la vérité ni la découvrir; mais il la voit quand on la lui présente. Dans sa corruption, la volonté ne peut vouloir le bien ni le faire sans secours, et ce secours ne lui vient que quand elle est assujettie et contenue. Cela étant, il est clair que la liberté de discussion conduit nécessairement au mal. La raison humaine ne peut voir la vérité si une autorité infaillible et enseignante

ne la lui montre. La volonté humaine ne peut ni vouloir ni faire le bien, si elle n'est réprimée par la crainte de Dieu. Quand la volonté s'émancipe de Dieu, et quand la raison s'émancipe de l'Eglise, l'erreur et le mal règnent sans obstacle dans le monde.

La civilisation philosophique enseigne au contraire que la nature de l'homme est une nature parfaite et saine : saine et parfaite dans son essence et dans les éléments qui la constituent. Etant sain, l'entendement de l'homme peut voir la vérité, la discuter, la découvrir. Etant saine, la volonté veut le bien et le fait naturellement. Cela supposé, il est clair que la raison, abandonnée à elle-même, arrivera à connaître la vérité, toute la vérité ; et que la volonté, par elle seule, réalisera forcément le bien absolu. Il est également clair que la solution du grand problème social est de rompre les liens qui compriment et assujettissent la raison et le libre arbitre de l'homme. Le mal n'est que dans ces liens : il n'est ni dans le libre arbitre ni dans la raison. Si le mal consiste à avoir des liens et le bien à n'en avoir pas, la perfection consistera à n'en avoir aucun d'aucune espèce. S'il en est ainsi, l'humanité sera parfaite quand elle niera Dieu, qui est son lien divin ; quand elle niera le gouvernement, qui est son lien politique ; quand elle niera la propriété, qui est son lien social, et quand elle niera la famille, qui est son lien domestique. Quiconque n'accepte pas toutes ces conclusions se met en dehors de la civilisation philosophique ; et quiconque se met en dehors de la ci-

vilisation philosophique et n'entre pas dans le sein du catholicisme, marche dans le désert du vide.

Du problème théorique passons au problème pratique : de ces deux civilisations, laquelle remportera la victoire dans le cours du temps ? Je réponds, sans que ma plume hésite, sans que mon cœur tremble, sans que ma raison se trouble : La victoire appartiendra incontestablement à la civilisation philosophique. L'homme a voulu être libre ? il le sera. Il abhorre les liens ? ils tombent en poussière à ses pieds. Un jour, pour essayer sa liberté, il a voulu tuer son Dieu. Ne l'a-t-il pas frappé ? ne l'a-t-il pas crucifié entre deux voleurs ? Des légions d'anges sont-elles descendues du ciel pour défendre le juste qui était à l'agonie sur la terre ? Eh bien, pourquoi descendraient-elles aujourd'hui qu'il s'agit, non pas du crucifiement de Dieu, mais du crucifiement de l'homme par l'homme ? Pourquoi descendraient-elles aujourd'hui, quand notre conscience nous crie si haut que dans cette grande tragédie personne ne mérite leur intervention, ni ceux qui doivent être les victimes, ni ceux qui doivent être les bourreaux ?

Il s'agit ici d'une question très-grave : il ne s'agit de rien moins que de vérifier quel est le véritable esprit du catholicisme touchant les vicissitudes de cette lutte gigantesque entre le mal et le bien, ou, comme disait saint Augustin, entre la cité de Dieu et la cité du monde. Quant à moi, je tiens pour prouvé et évident qu'ici-bas le mal finit toujours par triompher du bien ;

et que le triomphe sur le mal est réservé, si l'on peut s'exprimer ainsi, à Dieu personnellement.

Aussi n'y a-t-il aucune période historique qui ne vienne aboutir à une catastrophe. La première période historique commence à la création et aboutit au déluge. Et que signifie le déluge ? Deux choses : le triomphe *naturel* du mal sur le bien, et le triomphe *surnaturel* de Dieu sur le mal, par le moyen d'une action *directe, personnelle et souveraine*.

Les hommes ruisselaient encore des eaux du déluge quand la même lutte recommença. Les ténèbres s'amoncellent à tous les horizons. A la venue de Notre-Seigneur la nuit était partout, une nuit épaisse, palpable. Le Seigneur est élevé en croix, et le jour revient pour le monde. Que signifie cette grande catastrophe ? Deux choses : le triomphe *naturel* du mal sur le bien, et le triomphe *surnaturel* de Dieu sur le mal, par le moyen d'une action *directe, personnelle et souveraine*.

Que disent les Ecritures sur la fin du monde ? Elles disent que l'Antechrist sera le maître de l'univers, et qu'alors viendra le jugement dernier avec la dernière catastrophe. Que signifiera cette catastrophe ? Comme les autres, elle signifiera le triomphe *naturel* du mal sur le bien et le triomphe *surnaturel* de Dieu sur le mal, par le moyen d'une action *directe, personnelle et souveraine*.

Telle est pour moi la philosophie, toute la philosophie de l'histoire. Vico fut sur le point de voir la vé-

rité, et s'il l'eût vue il l'eût exposée mieux que moi ; mais, perdant bientôt la trace lumineuse, il se trouva enveloppé de ténèbres. Dans la variété infinie des événements humains il a cru découvrir un nombre toujours fixe et restreint de formes politiques et sociales. Pour démontrer son erreur il suffit de regarder les Etats-Unis, qui ne s'ajustent à aucune de ces formes. S'il fût entré plus profondément dans les mystères catholiques, il aurait vu que la vérité est dans cette même proposition prise à revers. La vérité est dans l'identité substantielle des événements, voilée et comme cachée par la variété infinie des formes.

Voilà ma croyance. Je vous laisse à deviner mon opinion sur le résultat de la lutte qui se livre actuellement dans le monde.

Et qu'on ne me dise pas que si la défaite est certaine, la lutte est inutile. En premier lieu, la lutte peut atténuer, adoucir la catastrophe, et, en second lieu, pour nous qui nous faisons gloire d'être catholiques, la lutte est un devoir et non une spéculation. Remercions Dieu de nous avoir octroyé le combat ; et ne demandons pas, en sus de cette faveur, la grâce du triomphe à celui qui, dans son infinie bonté, réserve à ceux qui combattent pour sa cause une récompense bien autrement grande que la victoire d'ici-bas.

Quant à la manière de combattre, je n'en vois qu'une qui puisse donner aujourd'hui des résultats avantageux, c'est de combattre par la presse périodique. Il est nécessaire que la vérité frappe les oreilles

et y retentisse toujours et toujours, si les échos doivent arriver jusqu'au sanctuaire secret où les âmes gisent énervées et endormies. Les combats de tribune servent de peu : les discours fréquents ne captivent pas ; rares, ils ne laissent pas de trace dans la mémoire. Les applaudissements qu'ils arrachent ne sont pas des triomphes, car ils s'adressent à l'artiste et non au chrétien.

Dans cette espèce de confession générale que je fais devant vous, je dois déclarer ici ingénument que mes idées politiques et religieuses d'aujourd'hui ne ressemblent pas à mes idées politiques et religieuses d'un autre temps. Ma conversion aux bons principes est due d'abord à la miséricorde divine, et ensuite à l'étude profonde des révolutions. Les révolutions sont les fa-naux de la Providence et de l'histoire. On peut dire de ceux qui ont eu le bonheur ou le malheur de vivre et de mourir dans des temps paisibles et calmes, qu'ils ont traversé la vie et sont arrivés à la mort sans sortir de l'enfance. Ceux-là seulement qui, comme nous, ont vécu au milieu des tourmentes, peuvent revêtir la robe virile, et dire d'eux-mêmes qu'ils sont hommes.

Les révolutions sont, sous un certain aspect et jusqu'à un certain point, bonnes comme les hérésies, parce qu'elles confirment dans la foi, et rendent la foi plus resplendissante. Je n'avais jamais compris la révolte gigantesque de Satan jusqu'au moment où j'ai vu de mes propres yeux l'orgueil insensé de Proudhon. Du reste, l'aveuglement humain a presque cessé d'être

un mystère depuis qu'on voit l'aveuglement incurable et surnaturel des classes aisées. Quant au dogme de la perversité innée de la nature humaine et de son inclination au mal, qui pourrait aujourd'hui en douter après avoir jeté un regard sur les phalanges socialistes ?...

Le marquis DE VALDEGAMAS.

M. de Montalembert ayant demandé quelques explications sur certains passages de la lettre qu'on vient de lire, a reçu la lettre suivante :

Berlin, 4 juin 1849.

MONSIEUR LE COMTE,

..... Notre conformité est plus absolue qu'elle ne vous paraît. La civilisation catholique peut être considérée de deux manières différentes, ou en elle-même, comme un certain ensemble de principes religieux et sociaux, ou dans sa réalité historique, où ces principes se combinent avec la liberté humaine. Considérée sous le premier point de vue, la civilisation catholique est parfaite ; considérée sous le second point de vue, la civilisation catholique, dans son développement au sein du temps et dans son extension au sein de l'espace, est assujettie aux imperfections et aux vicissitudes de tout ce qui s'étend dans l'espace et se pro-

longe dans le temps. Dans ma lettre je n'ai considéré cette civilisation que sous le premier point de vue. Si je la considère sous le second, c'est-à-dire dans sa réalité historique, je dirai que ses imperfections venant uniquement de sa combinaison avec la liberté humaine, le véritable progrès aurait consisté à assujettir l'élément humain qui la corrompt à l'élément divin qui la purifie. La société a suivi une voie différente. En donnant pour mort l'empire de la foi, et en proclamant l'indépendance de la raison et de la volonté de l'homme, elle a rendu absolu, universel et nécessaire le mal, qui était relatif, exceptionnel et contingent. Cette période de rapide rétrogradation a commencé en Europe avec la restauration du paganisme littéraire, qui a amené successivement les restaurations du paganisme philosophique, du paganisme religieux et du paganisme politique. Aujourd'hui le monde est à la veille de la dernière de ces restaurations : la restauration du paganisme socialiste.

L'histoire peut déjà formuler son jugement sur ces deux grandes civilisations, dont l'une consiste à conformer la raison et la volonté de l'homme à l'élément divin, et l'autre à laisser de côté l'élément divin et à proclamer l'indépendance et la souveraineté de l'élément humain. Le siècle d'or de la civilisation catholique, c'est-à-dire le siècle où la raison et la volonté de l'homme se conformèrent d'une conformité moins imparfaite à l'élément divin, ou, ce qui revient au même, à l'élément catholique, a été sans aucun doute

le quatorzième siècle (1). De même le siècle où la raison et la volonté de l'homme sont arrivées à l'apogée de leur indépendance et de leur souveraineté, a été indubitablement le dix-neuvième.

Du reste ce grand retour en arrière était dans la loi sage et mystérieuse en même temps, par laquelle Dieu dirige et gouverne le genre humain. Si la civilisation catholique avait suivi un progrès continu, la terre aurait fini par être le paradis de l'homme, et Dieu a voulu que la terre fût une vallée de larmes. Dieu aurait été socialiste. Alors qu'eût été Proudhon ? Chacun est bien où il est : Dieu dans le ciel, et Proudhon sur la terre ; Proudhon cherchant toujours, sans le rencontrer jamais, un paradis dans une vallée de larmes, et Dieu plaçant cette vallée de larmes entre deux paradis, pour que l'homme puisse se trouver toujours entre un grand souvenir et une grande espérance.

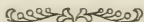
Je suis, etc.

LE MARQUIS DE VALDEGAMAS.

(1) Nous croyons qu'il y a ici une erreur de chiffre : nous ne comprenons pas pourquoi, même au point de vue exclusivement espagnol, l'éminent publiciste préfère le siècle de Pierre-le-Cruel à celui de saint Ferdinand et à celui du Cid.

LETTRE (1)

A MM. LES RÉDACTEURS DU *Pais* ET DU *Heraldo*.



Berlin, le 16 juillet 1849.

MES CHERS AMIS,

En réponse aux lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. le comte de Montalembert, il a paru dans les journaux que vous rédigez deux articles où la courtoisie accompagne le talent. Il fut un temps où j'étais un opiniâtre jôûteur dans les combats intellectuels. Ce temps est passé, depuis que je suis arrivé à me persuader que les controverses servent de peu, et qu'elles sont un obstacle plutôt qu'un aiguillon au genre humain dans la course rapide qui l'emporte. Les siècles des argumentateurs sont les siècles des sophistes ; et les siècles des sophistes sont les siècles des grandes décadences. Derrière les sophistes viennent toujours les barbares envoyés de Dieu pour couper avec leur épée le fil de l'argument.

(1) Les lettres de M. Juan Donoso Cortès, marquis de Valdegamas, à M. de Montalembert, publiées par l'*Univers* et reproduites dans toutes les langues de l'Europe, avaient excité en Espagne de vives controverses. Divers journaux de Madrid les avaient attaquées ; le noble et éloquent écrivain n'a pas cru devoir dédaigner ces attaques, et nous avons trouvé dans le *Heraldo* du 29 juillet une réponse que nous traduisons tout entière.

Néanmoins, j'ai voulu aujourd'hui manquer à ma résolution en faveur de notre amitié, et donner ainsi un public témoignage de mon estime pour vous, et de l'hommage que je suis disposé à rendre à vos talents distingués.

Je dirai donc quelques-unes des nombreuses choses que j'aurais à dire touchant les observations que vous avez faites sur mes lettres. Et comme le temps me manque pour envoyer une copie de cet écrit à chacun des journaux sus-mentionnés, je l'envoie seulement au premier qui m'a combattu, priant l'autre de vouloir bien le reproduire dans ses colonnes, puisqu'il est adressé à tous les deux. Je dois déclarer de plus, qu'une fois la plume en main, je voudrais répondre également aux autres journaux, si toutefois il en est d'autres qui m'aient honoré de leurs attaques; mon silence à leur égard ne doit donc être attribué qu'à cette seule raison que je ne reçois que le *Pais*, la *España* et le *Heraldo*.

Un de vous m'a accusé de manichéisme, et d'appartenir à l'école néo-catholique. Quant à cette dernière partie de l'accusation, je déclare ici : d'abord, que j'ignore si cette école existe; en second lieu, que si elle existe, j'ignore ce qu'elle veut; en troisième lieu, qu'en tout cas je ne lui appartiens pas. Je suis purement catholique : je crois et professe ce que professe et croit l'Église catholique, apostolique, romaine. Pour savoir ce que je dois croire et ce que je dois penser, je ne regarde pas les philosophes, je regarde

les docteurs de l'Église; je ne questionne pas les sages, ils ne pourraient me répondre; j'interroge plutôt les femmes pieuses et les enfants, deux vases de bénédiction, parce que l'un est purifié par les larmes, et que l'autre est encore embaumé du parfum de l'innocence. J'ai vu deux édifices gigantesques, deux tours babyloniennes, deux civilisations splendides élevées au plus haut point par la sagesse humaine: la première est tombée au son des trompettes apostoliques, et la seconde va s'écrouler au son des trompettes socialistes. Et en présence de ce spectacle effroyable, je me demande à moi-même avec terreur si la sagesse humaine est autre chose que vanité et affliction d'esprit. Je n'ignore pas qu'il y a des hommes d'un optimisme invincible, pour qui c'est chose évidente que la société ne tombera point, attendu qu'elle n'est pas tombée encore, et aux yeux desquels le nuage, loin de grandir, s'en va se dissipant dans les airs. Pour eux la Révolution de février fut le châtement, et ce qui vient est la miséricorde. Ceux qui vivront verront, et ceux qui verront seront épouvantés de voir que la Révolution de février n'a été qu'une menace, et que maintenant s'avance le châtement.

Quant à l'accusation de manichéisme, si elle était fondée, elle serait de la plus haute gravité. Les manichéens, dans les temps modernes comme dans les temps anciens, ont affligé l'Église par des scandales, et ont rempli son cœur d'amères tribulations; mais l'accusation manque évidemment de tout fondement.

Si la co-existence du mal et du bien suffisait pour constituer le manichéisme, l'Église serait manichéenne, puisque l'Église, les livres saints et tous les docteurs proclament d'une seule voix que le mal et le bien sont mêlés dans le monde. Si la lutte entre le bien et le mal suffisait pour constituer le manichéisme, l'Église serait manichéenne, puisque l'Église, les livres saints et tous les docteurs proclament d'une seule voix que cette lutte existe depuis que la grande tragédie a commencé dans le paradis terrestre, et que cette lutte s'étendra dans toute la durée des temps. Si la victoire *naturelle* du bien suffisait pour constituer le manichéisme, l'Église serait manichéenne, puisque l'Église, les livres saints et tous les docteurs proclament d'une seule voix que le bien ne peut triompher du mal que par un miracle. Le déluge, par lequel le bien sortit triomphant du mal, fut un miracle. La venue au monde de notre Seigneur Jésus-Christ, par lequel le bien triompha du mal, fut un miracle, et le jugement dernier, par lequel le bien triomphera du mal pour toujours, est comme le couronnement de tous les miracles (1).

Les sociétés humaines et les individus sont soumis à la même loi, bien que cette loi agisse sur les sociétés

(1) Je dois avertir ici que *La España* seule a traduit le passage de ma lettre relatif à la fin des temps; il ne se trouve pas dans la traduction de l'*Heraldo* et du *Pais*, sans doute par une distraction du traducteur; cependant ce paragraphe est très-important, il complète ma pensée.

autrement que sur l'homme. Le mal triomphe de l'homme comme il triomphe de la société, *naturellement*; et il n'est vaincu dans l'homme, comme dans la société, que par une influence miraculeuse. L'influence miraculeuse qui sauve l'homme s'appelle *grâce*, et la *grâce* qui est dans l'homme le principe de la *justification*, est en même temps le principe de toute victoire.

Entre le salut des sociétés et celui de l'homme il y a donc cette ressemblance : que tous les deux s'opèrent par un miracle; et cette différence : que dans l'homme le miracle est ordinairement intérieur et invisible, tandis que dans la société il est extérieur, et, pour ainsi dire, palpable. Dieu parle à l'homme sans bruit de paroles; il parle au monde avec le fracas du tonnerre.

Il n'y a donc manichéisme ni dans l'existence du mal à côté du bien, ni dans sa lutte contre le bien, ni dans sa victoire obtenue par les moyens naturels.

Quand y aurait-il donc machinisme? Il y aurait machinisme si j'avais donné aux ravages du mal une existence indépendante de la volonté de Dieu; si je l'avais fait Dieu; si je l'avais signalé du doigt comme rival du Très-Haut, disputant avec lui dans de prodigieuses batailles à qui doit appartenir la domination du ciel et de la terre, l'empire sur le visible et sur l'invisible, sur les anges et sur les hommes. Un tel blasphème n'a jamais été dans mon cœur et n'est jamais venu sur mes lèvres.

Lucifer n'est pas le rival, il est l'esclave du Très-Haut. Le mal qu'il inspire ou qu'il introduit dans l'âme, il ne l'introduit pas, il ne l'inspire pas sans la permission du Seigneur ; et le Seigneur ne le permet que pour châtier les impies ou pour purifier les justes par le fer brûlant des tribulations. De cette sorte le mal même arrive à se transformer en bien sous la conjuration toute-puissante de celui qui n'a d'égal, ni pour la puissance, ni pour la grandeur, ni pour le prodige ; qui est celui qui est, et qui a tiré tout ce qui est au dehors de lui des abîmes du néant.

On m'a fait une objection plus grave encore. On peut, dit-on, tirer de mon opinion sur le triomphe irrémisssible du mal une conséquence qui attaque non-seulement le catholicisme, mais encore le christianisme, puisque dans ce cas la mission du Christ serait virtuellement déclarée insuffisante.

Cette objection renferme deux grandes erreurs : l'une relative à mon opinion ; l'autre relative à la mission du Sauveur du genre humain.

Je suis si éloigné de croire au triomphe irrémisssible du mal que j'ai dit expressément tout le contraire. Par le déluge le bien a triomphé du mal ; par la venue du Seigneur le bien a triomphé du mal ; par le jugement dernier le bien triomphera du mal, et son triomphe n'aura pas de fin, puisque les temps seront arrivés à leur terme et que l'éternité n'a point de limite. Ce que j'ai dit, c'est que le mal triomphe *naturellement* du bien, et c'est là non-seulement une proposi-

tion certaine, mais encore une proposition consacrée par la doctrine catholique. Le catholicisme ne dit pas que l'homme soit puissant pour triompher du mal; il dit expressément le contraire, puisqu'il enseigne que les sociétés ne peuvent triompher du mal qu'avec l'aide du bras de Dieu, et que l'homme n'en peut triompher qu'avec l'aide de sa grâce. Dès lors, en affirmant d'une part le triomphe *naturel* du mal sur le bien, et d'autre part le triomphe *surnaturel* de Dieu sur le mal, je ne fais autre chose que réduire en une formule, qui les contient brièvement, les grands principes du catholicisme, fondé tout entier sur l'omnipotence divine et sur la fragilité humaine.

Examinant maintenant l'erreur relative à la mission de notre Seigneur Jésus-Christ, je dirai que Jésus-Christ ne s'appelle pas et n'est pas Sauveur, parce qu'il a sauvé tous les hommes : il s'appelle et il est Sauveur, parce que avant sa venue personne ne pouvait se sauver, et que depuis sa venue tous, s'ils le veulent, *peuvent se sauver*. Quant au premier point, on sait que les justes de l'ancienne loi l'attendaient dans le sein d'Abraham, et qu'ils n'en sortirent pour monter aux cieux que rachetés par son très-précieux sang. Quant au second point, le texte de l'Évangile est formel : *In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus : qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex*

voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. (Saint Jean, c. I, v. 11, 12, 13).

En un mot, et pour que cette doctrine soit aussi claire que le soleil qui nous éclaire, le mystère de la Rédemption se réduit principalement au rétablissement, par les mérites du Sauveur et par sa grâce, de l'heureux équilibre de la liberté humaine, rompu par le péché.

L'homme a passé par trois états divers : dans le premier il était complètement libre, et sa liberté consistait dans le pouvoir qui lui fut donné de choisir entre son salut et sa perte. Usant de sa liberté, l'homme a voulu se perdre, il s'est perdu. En se perdant, il est entré dans le second état. Ce qui distingue principalement ce second état du premier, c'est qu'au lieu d'une liberté complète l'homme n'a plus en lui qu'une liberté amoindrie. L'homme n'eut plus la puissance de se sauver, quoiqu'il pût se perdre : sa liberté était tombée dans le même abîme que son innocence. A la venue du Seigneur il passa au troisième état, dans lequel il recouvra toute sa liberté primitive par le moyen de la grâce qui fut donnée à l'homme en un degré suffisant par les mérites de notre Seigneur Jésus-Christ, dont le très-précieux sang lava la tache du péché : *Ubi abundavit delictum, ibi gratia superabundavit.* Avec la grâce il recouvra son entière liberté, et avec son entière liberté, le pouvoir de choisir entre son salut et sa perte.

L'homme peut se décider pour l'un ou pour l'autre de ces deux chemins ; il peut se décider pour celui de sa perte, sans que dans sa perte définitive il ait le droit de s'élever contre Dieu, pas plus qu'Adam n'eut ce droit lors de la perte première. L'homme est libre, souverainement libre en présence de son Dieu, qui respecte la liberté humaine, comme renfermant le plus profond de ses desseins, et comme la plus sublime de ses œuvres. Le libre arbitre est une chose si inviolable, si sainte, que ni Dieu ni l'homme ne peuvent empêcher l'homme dans les deux actes les plus grandioses et en même temps les plus terribles de cette redoutable liberté : l'acte par lequel l'homme tue son corps, et l'acte par lequel l'homme perd son âme : le suicide et le péché. Il n'existe aucune liberté qui n'ait été ou qui ne puisse être confisquée par quelque tyrannie, sauf la liberté par excellence, qui est mise hors de la juridiction des tyrans. Ils peuvent tout contre moi, tout hormis de m'obliger à vivre si j'abhore la vie, et de me pousser par force au port du salut si je ne veux pas me sauver.

Et voyez comment la question de l'avenir des sociétés peut se traiter largement sans qu'aucune des solutions possibles soit contraire au catholicisme. La question est une question de liberté. Il s'agit de vérifier seulement si les sociétés humaines vont, par le chemin qu'elles suivent librement, à la perfection où à la mort. Vous avez le bonheur d'être convaincus

qu'elles vont au premier but ; moi, j'ai le malheur d'être persuadé qu'elles marchent au second.

Je dis plus encore : je dis que ma solution, sans être acceptée et définie par l'Église, sans être formellement articulée dans les divines Écritures, et sans avoir été expressément soutenue par les docteurs, est néanmoins celle qui conserve la plus grande conformité avec l'esprit intérieurement répandu dans le catholicisme.

Suivez avec moi les pas du Sauveur depuis la crèche jusqu'à la croix sur laquelle il meurt. Que signifie ce nuage de tristesse qui couvre perpétuellement sa face sacrée. Les peuples de Galilée l'ont vu pleurer, la famille de Lazare l'a vu pleurer, ses disciples l'ont vu pleurer, Jérusalem l'a vu inondé de larmes. Tous, tous ont vu des larmes dans ses yeux ; qui a vu le rire sur ses lèvres ? Et que voyaient ces yeux troublés devant qui étaient toutes choses, celles du passé, celles du présent, celles de l'avenir ? Voyaient-ils le genre humain naviguant sur une mer calme et heureuse ? Non, non, ils voyaient Jérusalem tombant sur Dieu, les Romains tombant sur Jérusalem, les barbares tombant sur les Romains, le protestantisme tombant sur l'Église, les révolutions allaitées par le protestantisme tombant sur les sociétés, les socialistes tombant sur les civilisations, et le Dieu terrible, le Dieu de justice tombant sur tous.

Voilà ce qu'il voyait, et voilà pourquoi les yeux du Sauveur eurent des larmes jusqu'au moment où

ils se fermèrent, voilà pourquoi son âme fut triste jusqu'à la mort.

Voyons maintenant ce qu'il disait : Que disait-il à ses disciples, et, dans la personne de ses disciples, à son Église, et dans son Église à tous les chrétiens, et dans tous les chrétiens à tous ceux qui représentaient le bien sur la terre ? Leur promettait-il, par hasard, prospérité et victoire, ou catastrophes et tribulations ?

Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum... Cavete autem ab hominibus. Tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos ; et ad præsides et ad reges ducemini propter me in testimonium illis et gentibus. (S. Math. c. X. v. 16, 17, 18.)

Et plus loin : — *Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium : et insurgent filii in parentes, et morte eos afficient : et eritis odio omnibus propter nomen meum. (S. Math. c. X. v. 21, 22.)*

Si la destinée de l'humanité est de se perfectionner et de grandir, il est clair que jamais elle ne sera plus parfaite et plus grande qu'à la fin des temps. Or, écoutez quelque chose de ce que sera cette fin.

Et est datum illi (à la bête, incarnation du mal) bellum facere cum sanctis, et vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum et populum, et linguam et gentem. Et adoraverunt eam omnes, qui inhabitant terram, quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi. (Apoc., c. XIII, v. 7, 8.)

Et vidi angelum descendentem de cælo, habentem

clavem abyssi, et catenam magnam in manu sua; et apprehendit draconem, serpentem antiquum qui est diabolus et satanas, et ligavit eum per annos mille; et misit eum in abyssum, et claussit et signavit super illum, ut non seducat amplius gentes. (Apoc., c. XX, v. 1, 2, 3.)

De ces textes il résulte que les flots de la mer inonderont la terre et s'élèveront vers le ciel : que ceux qui se sauveront de ce débordement épouvantable seront peu nombreux ; que les saints seront vaincus, que tout, dans le troupeau du Seigneur, sera tribulation et pleurs, tentation et combat, et enfin que tous succomberaient, si le bras du Dieu fort n'enchaînait les monstres.

Voici toute ma doctrine : Le triomphe *naturel* du mal sur le bien, et le triomphe *supernaturel* de Dieu sur le mal. Là se trouve la condamnation de tous les systèmes de progrès et de perfectionnement au moyen desquels les modernes philosophes, trompeurs de profession, ont essayé d'endormir les peuples, ces éternels enfants.

Et qu'on ne me dise pas que nous sommes loin de la fin ; qui pourrait d'ailleurs le dire, et qui le sait ? Pour moi, ce que je sais, c'est que ces grands accroissements du mal ne peuvent se réaliser que de deux manières : ou subitement et par miracle, ou progressivement et lentement, suivant la loi naturelle des causes et des effets. Le premier mode est impossible, parce qu'il en résulterait que le mal vient de Dieu et

non de la liberté de l'homme, et par conséquent que Dieu est le mal, et que Dieu est le diable, suivant le blasphème de Proudhon. S'il est impossible d'admettre ce premier mode, il est inévitable d'admettre le second. Alors, et j'appelle sur ce point votre attention, il est nécessaire de supposer que le mal, pour atteindre ce degré de développement et de force, vient de bien loin et de temps bien reculés : d'où il suit que pour prouver que mes observations n'ont pas d'application à l'époque présente, l'impossible démonstration que nous sommes encore loin de la fin ne suffirait pas : il faut de plus la démonstration plus impossible encore que nous sommes loin du commencement.

Du reste, je ne donne cette dernière raison que pour ce qu'elle vaut, comme raison subsidiaire. Le dernier jour voisin de l'éternité, celui-là seul le connaît et le sait qui est éternel. Excepté lui, tous l'ignorent dans le ciel et sur la terre. Cependant, il ne serait pas prudent d'oublier que depuis six mille ans déjà le genre humain chemine par le monde ; que son front souillé de sueur et de poussière est couvert de cheveux blancs ; que cette période de six mille ans est une période biblique redoutable, que saint Vincent Ferrier passa pour l'Ange de l'Apocalypse ; que les plus grandes apostasies ont été consommées en Europe ; que la lumière évangélique a pénétré dans les régions les plus éloignées, que, sans aucun doute, des prophéties qui annoncent la fin beaucoup sont

déjà accomplies, et que les autres s'accompliront.

Du reste, qu'il en soit ce qu'on voudra, il résulte toujours de ce que nous avons exposé : Que le mal triomphe toujours du bien naturellement, et que Dieu triomphe toujours du mal par un acte de sa volonté souveraine ; que cela est arrivé dans la période qui commence à la création et finit au déluge, que cela est arrivé dans la période qui commence au déluge et finit à la venue de notre Seigneur Jésus-Christ, et que la même chose arrivera, suivant le témoignage des Écritures, dans la période qui court et se prolonge de la venue de Notre-Seigneur, comme sauveur des hommes, jusqu'à sa venue en gloire et en majesté, comme juge du genre humain. Eh bien, une loi qui s'accomplit toujours et partout, une loi qui apparaît au commencement, au milieu et à la fin des temps, est une loi divine qui tient la terre sous son empire, une loi qui préside au développement de l'humanité et qui resplendit dans l'histoire. Je ne l'ai pas inventée, je l'ai vue. Je n'ai fait autre chose que la montrer aux autres, revêtue d'une formule.

Comme on le voit, le catholicisme est bien loin de considérer la vie sociale et la vie humaine à travers un prisme aux riches et brillantes couleurs. Cela vient de ce qu'à ses yeux la vie est une expiation et la terre une vallée de larmes. Ce qu'on appelle *mal* parmi les hommes, et ce qui est mal en effet considéré dans son origine qui est le péché, se change en bien par ses effets dans la main de Dieu ; que tantôt le mal

serve de châtement, que tantôt il serve d'expiation, il est toujours un instrument de la justice ou de la miséricorde de Dieu, de sa justice envers les réprouvés, de sa miséricorde envers les saints.

Ces deux points de vue, l'un divin, l'autre humain, servent à expliquer l'étonnante contradiction que l'on remarque entre les jugements et les paroles de Notre-Seigneur et les jugements et les paroles des hommes. Bienheureux ceux qui pleurent! disait le Sauveur sur la montagne. Et à qui disait-il cela? Il le disait au monde qui a toujours tenu les larmes pour signe de malheur. Bienheureux les pauvres en esprit! Il disait cela aux peuples, aux nations qui étaient occupés à exalter l'orgueil. Ceux qui étaient injustement persécutés étaient pour le monde un objet de compassion; le Seigneur, en les appelant bienheureux en présence du monde, les a rendus dignes d'envie. Le monde avait choisi la croix pour symbole d'infamie, le Seigneur l'a choisie pour symbole de victoire. Le monde appelait grands les orgueilleux, le Seigneur appela grands les humbles. Le monde sanctifiait les plaisirs, le Seigneur sanctifia les tribulations. Aussi, au moment d'expirer, le Seigneur, maître absolu de toutes choses, ne trouva pas dans les trésors de l'éternité de joyaux de plus haut prix à donner en héritage à sa très-Sainte-Mère et à ses saints apôtres que la croix, les larmes et le martyre.

Oui, la vie est une expiation, la terre une vallée de larmes. Il ne sert de rien de se révolter contre la

Providence, contre la raison et contre l'histoire. Si vous ne voulez pas lever les yeux au ciel, abaissez-les sur le berceau d'un enfant sans péché : là, comme de toutes parts, vous lirez une leçon qui remplit d'épouvante. Voyez-vous cet enfant qui achève de naître, qui n'a ni volonté, ni intelligence, ni force, qui ne peut rien, qui ne sait rien, qui n'a rien ? Eh bien, dans son extrême faiblesse et dans son extrême ignorance, il ne peut et ne sait qu'une seule chose, il peut, il sait pleurer : c'est seulement pour verser des larmes qu'on n'a pas besoin de maître : *Et nunc intelligite.*

Mes opinions, dit-on, sont contraires à la philosophie et à la raison ; mais je demande : A quelle raison, à quelle philosophie ? La raison telle qu'elle est sortie des mains de Dieu, et la philosophie, telle qu'elle est sortie de la religion catholique, qui est sa mère, sont pour moi vénérables et saintes. Si par raison on entend la faculté que Dieu a donnée à l'homme de recevoir et de comprendre ce qu'il lui révèle et de tirer de ce qui lui est révélé des conséquences avantageuses pour la vie et pour la société, je respecte et vénère la raison humaine, comme un des chefs-d'œuvre de Dieu. Si par raison on entend la faculté d'inventer la vérité, ou celle de découvrir sans le secours de la révélation divine ces vérités fondamentales, mères de toutes les autres, alors, non-seulement je ne l'honore pas, je ne la révère pas, mais je la nie résolûment. Ses adorateurs adorent une ombre, moins qu'une ombre réelle, une ombre vue en rêve. Entre

les idées fondamentales de toutes les sciences et la raison il y a le même rapport qu'entre les objets extérieurs et la pupille de l'œil ; leur relation n'est pas une relation de *causalité*, mais une relation de co-existence.

Si, par philosophie, on entend la science qui consiste à réduire en système, à exposer méthodiquement les vérités fondamentales de tel ou tel genre qui nous ont été révélées, à les ordonner entre elles de manière qu'elles forment un tout harmonique et lumineux, à signaler les rapports qu'elles ont les unes avec les autres, et à tirer de leur sein fécond d'autres vérités secondaires qui puissent servir d'enseignement à la société et à l'homme, je respecte et vénère la philosophie comme une chose qui honore et rehausse le genre humain. Telle fut la philosophie dans les mains des docteurs catholiques ; telle fut la philosophie dans les mains de saint Augustin, que personne ne surpassa, que personne n'égala peut-être pour la finesse, la sagacité, la pénétration du génie ; telle fut la philosophie entre les mains de saint Thomas, qui, pour la solidité, l'étendue, la profondeur du génie, n'a pas de rivaux. Ce n'est certes pas à cette espèce de philosophie que je pensais, quand je condamnais la philosophie dans mes lettres. Mais si la philosophie consiste à connaître Dieu sans le secours de Dieu, l'homme sans le secours de Celui qui l'a formé, et la société sans le secours de Celui qui la gouverne secrètement, si par philosophie on entend la science qui consiste

en une triple création, la création divine, la création sociale et la création humaine, je nie résolûment cette création, cette science et cette philosophie. Voilà ce que je nie, et pas autre chose : ce qui veut dire que je nie tous les systèmes rationalistes, lesquels reposent sur ce principe absurde, à savoir : que le raison est indépendante de Dieu et est compétente pour tout.

Si l'on me demandait mon opinion, particulièrement sur l'éclectisme, je dirais que l'éclectisme n'existe pas. Il n'existe pas : d'abord, parce que s'il consiste à choisir aveuglément certains principes, isolés parmi les divers systèmes philosophiques, l'éclectisme est ce que serait l'innocente récréation de l'homme qui, déchirant des pages des poèmes d'Homère, ferait voler en l'air ces pages déchirées pour voir le sens capricieux qui résulterait de leur fortuit rapprochement ; en second lieu, parce que si l'éclectisme consiste à choisir, d'après un critérium, la philosophie n'est plus dans le choix, mais dans le principe qui guide celui qui choisit, auquel cas l'unité du critérium, l'unité du principe, l'unité du guide dans le labyrinthe éclectique, changent l'éclectisme en un système absolu. Il y a plus, un pareil choix n'existe jamais : d'abord, parce que celui qui s'abandonne au hasard ne choisit pas ; ensuite, parce que celui qui commence par poser un critérium pour déterminer son choix, n'a plus la liberté de choisir et demeure esclave de son critérium.

Quoi qu'il en soit, l'éclectisme ne pourrait être

considéré en aucun cas que comme un rameau pâle et défeuillé du grand arbre rationaliste planté au milieu de la société comme cet arbre du Paradis terrestre qui amena la mort dans le monde. Du rationalisme sont sortis le spinosisme, le voltairianisme, le kantisme, l'hégélianisme et le cousinisme, toutes doctrines de perdition qui, dans l'ordre politique, religieux et social, sont pour l'Europe ce que, dans l'ordre physique, est pour le Céleste-Empire l'opium des Anglais.

Oui, la société européenne se meurt : les extrémités sont froides, le cœur le sera bientôt. Et savez-vous pourquoi elle se meurt ? Elle se meurt parce qu'elle a été empoisonnée ; elle se meurt parce que Dieu l'avait faite pour être nourrie de la substance catholique, et que des médecins empiriques lui ont donné pour aliment la substance rationaliste. Elle se meurt parce que, de même que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, de même les sociétés ne périssent pas seulement par le fer, mais par toute parole anticatholique sortie de la bouche des philosophes. Elle se meurt parce que l'erreur tue, et que cette société est fondée sur des erreurs. Sachez que tout ce que vous tenez pour incontestable est faux.

La force vitale de la vérité est si grande que, si vous étiez en possession d'une vérité, d'une seule, cette vérité pourrait vous sauver. Mais votre chute est si profonde, votre décadence si radicale, votre aveu-

glement si complet, votre nudité si absolue, votre infortune tellement sans exemple que, cette seule vérité, vous ne l'avez pas. Pour cette raison la catastrophe qui doit venir sera dans l'histoire la catastrophe par excellence. Les individus peuvent se sauver encore, parce qu'ils peuvent toujours se sauver ; mais la société est perdue, non qu'elle soit dans une impossibilité radicale de se sauver, mais parce que, selon moi, il est évident qu'elle ne veut pas se sauver. Il n'y a pas de salut pour la société, parce que nous ne voulons pas faire de nos fils des chrétiens, et parce que nous-mêmes nous ne sommes pas de vrais chrétiens. Il n'y a point de salut pour la société, parce que l'esprit catholique, seul esprit de vie, ne vivifie pas tout, ne vivifie pas l'enseignement, le gouvernement, les institutions, les lois, les mœurs. Changer le cours des choses dans l'état où elles sont serait, je ne le vois que trop, une entreprise de géants. Il n'y a point de pouvoir sur la terre qui, par soi seul, puisse en venir à bout, et c'est à peine si tous les pouvoirs, agissant de concert, parviendraient à la consommer. Je vous laisse à juger si ce concert est possible, jusqu'à quel point il l'est, et à décider si, même cette possibilité admise, le salut de la société ne serait pas de toutes manières un vrai miracle.

Il est temps de finir cette lettre qui vous dérobe l'espace dont vous avez besoin pour traiter d'autres questions. En terminant vous me permettrez de faire une observation importante. De tous les pouvoirs nés de la

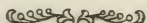
nouvelle organisation des sociétés européennes, aucun n'est plus colossal, plus exorbitant que celui qui est accordé à chacun de déposer sa parole dans les oreilles du peuple. Les sociétés modernes ont conféré à tous le pouvoir d'être journalistes, et aux journalistes la charge redoutable d'enseigner les nations que Jésus-Christ confia à ses apôtres. Je ne veux pas en ce moment me prononcer sur cette institution, je me borne à vous en faire remarquer la grandeur : votre profession est à la fois une sorte de sacerdoce civil et une milice. L'instrument que vous maniez peut être un instrument de salut ou de mort. La parole est plus tranchante que le glaive, plus prompte que l'éclair, plus destructive que la guerre. Ministres de la parole sociale, n'oubliez jamais que la responsabilité la plus terrible accompagne toujours ce terrible ministère ; que l'éternité seule a des peines suffisantes pour punir ceux qui mettent la parole, ce don divin, au service de l'erreur, de même que l'éternité seule a des récompenses suffisantes pour ceux qui consacrent leur parole et leurs talents au service de Dieu et des hommes.

JUAN DONOSO CORTÈS.

DISCOURS

SUR

LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'EUROPE.



MESSIEURS,

Retiré de la scène politique pour des causes que mes amis connaissent et que chacun devine, je n'avais pas l'intention de prendre part à cette discussion ni à aucune autre. Si je romps aujourd'hui ce silence, c'est pour accomplir un devoir sacré, sacré comme j'estime tous mes devoirs. Cependant, messieurs, le profond abattement qui a motivé en moi la résolution de renoncer à la vie publique est plus grand aujourd'hui qu'hier, hier il était plus grand que la veille. Mes tristes prévisions s'appliquaient à l'Europe en général : aujourd'hui, par malheur, elles concernent aussi la nation espagnole. Je crois, messieurs, je crois avec la conviction la plus profonde que nous entrons dans une période d'angoisses : tous les symptômes l'annoncent à la fois : l'aveuglement des intelligences, l'animosité des esprits, les discussions sans objet, les luttes sans motif ; mais, par-dessus tout, — j'étonnerai sans doute beaucoup l'Assemblée, — la fureur des réformes économiques. Quand cette fureur qui vous

agite tous, emporte, comme elle le fait maintenant, les esprits, elle est le présage assuré de grandes catastrophes et de grandes ruines.

Chargé par la commission de résumer ces longs débats, si importants et si tristes, je serai relativement bref, et je le serai pour diverses raisons : parce que la question est venue épuisée en mes mains ; parce que nous ne sommes pas ici, moi pour parler, le Congrès pour m'entendre ; parce que les épisodes dramatiques, douloureusement dramatiques, les allusions personnelles, les attaques contre les ministres, les réponses à ces attaques, les mouvements oratoires, enfin, étant écartés, il reste à peine à résumer trois ou quatre arguments. Plus d'une fois, dans cette discussion, messieurs, ont été prononcées des paroles dures et acerbes ; je ne serai ni acerbé ni dur. Que plutôt ma langue s'attache à mon palais, et que ma voix s'étouffe dans ma gorge. M. San Miguel nous a dit qu'il n'aimait point à mettre les hommes en contradiction avec eux-mêmes ou avec leur parti, ni les partis en contradiction avec eux-mêmes. Je n'adopterai pas non plus cette tactique ; je ne parlerai pas de ces choses, à quoi, pour ma part, je ne donne aucune importance. Comment m'étonnerais-je qu'il y ait, en des cas spéciaux, divergence entre les hommes d'un même parti ? Je cherche, depuis que je suis au monde, un homme qui soit d'accord avec lui-même, et je ne l'ai pas rencontré.

Messieurs, la nature humaine est une nature inhar-

monique, contradictoire; l'homme est condamné à porter au tombeau la chaîne de toutes ses contradictions. Je ne parlerai pas non plus des changements et des modifications des partis. Comment s'étonner que les partis changent, se modifient? Eh quoi! la vie, la vie humaine comme celle de l'univers, n'est-elle pas une perpétuelle transformation? Qu'est-ce que la jeunesse, sinon une transformation de l'enfance? Qu'est-ce que la vieillesse, sinon une transformation de la jeunesse? Et qu'est-ce que la mort elle-même pour un chrétien, sinon la transformation de la vie?

J'aborde les principaux arguments avec le plus de brièveté qu'il me sera possible. La première question que je vais traiter est celle de la constitutionnalité des autorisations. Elle a occupé, et ceux qui ont parlé pour, et ceux qui ont parlé contre les autorisations. Il y a deux théories, deux seulement. Suivant l'une, la discussion est un droit; en tant que droit, on peut y renoncer toutes les fois qu'on le juge convenable et opportun, et c'est la théorie monarchique. L'autre, qui est la théorie démocratique, dit : Toute discussion est une obligation, un devoir; en tant qu'obligation et devoir, on ne peut y renoncer.

Mais les arguments employés ici contre la constitutionnalité des autorisations ne sont ni monarchiques ni démocratiques; ils ne sont d'aucune espèce. Messieurs les députés, et de ces bancs-ci et de ceux-là, qui ont attaqué le principe de l'autorisation, ont conclu en disant : La discussion est une obligation

pour les députés, et ils ont ajouté : mais les autorisations sont licites en certaines circonstances, ce qui est une contradiction. Et pour qu'on le voie bien, réduisons ces théories à trois syllogismes. Syllogisme monarchique : on peut renoncer à un droit, le droit est tel de sa nature qu'on peut s'en départir. C'est ainsi que la discussion est un droit du Congrès ; dès lors le Congrès peut y renoncer toutes les fois qu'il le veut. Syllogisme démocratique : la discussion dans le Congrès est une obligation ; or, on ne peut se départir d'une obligation ; dès lors le Congrès ne peut jamais y renoncer. J'entends la monarchie et la démocratie ; je n'entends pas ce qui n'est ni l'une ni l'autre. Voyons maintenant le syllogisme des deux oppositions. Le présenter, c'est montrer son incohérence. Le voici : La discussion est une obligation : or, on ne peut renoncer à une obligation ; donc on peut y renoncer quelquefois. Voilà le syllogisme des oppositions. Et qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que les oppositions, avec les prémisses, nient la monarchie, et nient la démocratie avec la conséquence. Elles sont une négation perpétuelle ; et comme toutes les négations, elles sont condamnées à la stérilité.

Mais, a-t-on dit, quand les autorisations seraient licites pour d'autres choses, elles ne peuvent, ni ne doivent l'être dans la question des impôts. Et pourquoi, messieurs ? Je conçois cet argument de la part d'une école ; je le conçois de la part de l'école qui croit que les Assemblées ne sont faites que pour dis-

cuter les budgets, et que les budgets ne sont faits que pour être discutés dans les Assemblées. Mais ceux qui adoptent la monarchie constitutionnelle, telle qu'elle est chez nous et dans le reste de l'Europe, doivent reconnaître que les députés qui viennent ici discuter et voter, ont le même droit pour toutes les lois qu'on leur présente, lois de budget, lois politiques, lois économiques, et même, jusqu'à un certain point, lois religieuses. Par conséquent, le droit étant le même, et l'obligation la même, les mêmes principes doivent s'appliquer à la discussion de toutes ces lois. Un député qui siège sur ces bancs a fait une question à laquelle on n'a pas répondu comme j'aurais voulu qu'on le fit. Il a dit : Si ces autorisations ne finissent pas, on ne discutera jamais les budgets. Y a-t-il ici quelque député qui veuille avancer qu'on ne doit pas les discuter ? J'accepte la question, et je vais y répondre ; mais un mot auparavant. Le député à qui je fais allusion, nous dit, la statistique à la main, qu'ici la discussion des budgets aurait duré ordinairement cinq ou six mois.

Eh bien, cela supposé, je demande : Les Cortès ont-elles, oui ou non, le droit de discuter d'autres lois que celles des impôts ? Si l'on répond qu'elles n'ont pas le droit de discuter d'autres lois, je dirai : Vous sortez des institutions, vous tombez dans le système semi-absolutiste et semi-démocratique, né de nos jours, lequel consiste à mettre sur un seul point, à accorder à un seul homme, avec le titre de **Président** du con-

seil des ministres, tous les pouvoirs de la société, jusqu'au pouvoir absolu; à localiser dans cet homme la tyrannie, et en même temps localiser la démocratie dans une assemblée qui n'a aucun pouvoir, si ce n'est celui de tuer le tyran d'un coup de poignard, en lui refusant les subsides. Voilà la théorie semi-absolutiste et semi-démocratique, née il y a peu de temps dans la République française. Maintenant, messieurs, si l'on me dit que les Cortès ont le droit de discuter toutes les lois, comme elles ont le droit de discuter la loi du budget, je ferai alors une autre question : Messieurs les députés croient-ils que les Cortès doivent être permanentes, ou qu'il doit y avoir des intermittences dans leurs sessions? Si les Cortès doivent être permanentes, je réponds : Vous sortez de l'esprit de nos institutions, parce que les Cortès constitutionnelles ne sont jamais permanentes; ce sont les assemblées républicaines qui sont permanentes. Dites-vous qu'elles ne doivent pas être permanentes, qu'il doit y avoir intermittence? Eh bien, vous voulez l'impossible, car il est impossible de discuter la loi du budget pendant six mois, et discuter ensuite les autres lois qui intéressent l'Etat. Par conséquent, vous vous placez entre deux écueils. Je réponds donc ainsi, après avoir fait ma question, à la question qui m'est adressée : Oui, les budgets doivent être discutés; mais ils ne peuvent être discutés dans la forme que vous voulez.

Mais j'aborde, messieurs, la grande question, car

dans toutes les affaires qui se traitent dans les Congrès et partout ailleurs, il y a beaucoup de questions ; mais une seule est la vraie, et j'y arrive. La vraie question est la question économique, considérée politiquement. En me plaçant à ce point de vue, je reconnais trois erreurs très-graves, dans lesquelles sont tombés et l'opposition progressiste, et l'opposition conservatrice, et le Ministère jusqu'à un certain point, et jusqu'à un certain point aussi l'opinion publique. Moi, messieurs, qui attaque l'erreur là où je la rencontre, je la combattrai où je l'ai rencontrée. Voici les trois erreurs que je signale. Première erreur : *Les questions économiques sont par elles-mêmes les plus importantes* ; deuxième erreur : *Le temps est arrivé où l'Espagne doit donner à ces questions l'importance qu'elles ont en elles-mêmes* ; troisième erreur : *Les réformes économiques sont choses non-seulement possibles, mais encore faciles*. Tout le monde est tombé dans ces trois erreurs ; je me suis levé ici uniquement pour combattre tout le monde sur ce terrain, pour combattre ces erreurs.

A l'appui de la première de ces trois propositions, intervient ici le témoignage des hommes d'État. Si l'on parle des hommes d'État d'aujourd'hui, je ne le nie pas ; mais si l'on parle de ces hommes de colossale stature, fondateurs d'empires, civilisateurs de monarchies, civilisateurs des peuples, qui ont reçu une mission providentielle avec divers titres, à diverses époques et pour diverses fins : s'il s'agit de ces grands hommes

qui sont comme le patrimoine et la gloire des générations humaines ; s'il s'agit, pour le dire en un mot, de cette dynastie magnifique qui part de Moïse pour arriver à Napoléon en passant par Charlemagne ; s'il s'agit de ces hommes immortels, je le nie absolument, je le nie. Nul homme, entre ceux qui sont arrivés à l'immortalité, n'a basé sa gloire sur la vérité économique ; tous ont fondé les nations sur la base de la vérité politique, sur la base de la vérité sociale, sur la base de la vérité religieuse. Cela ne veut pas dire, car je prévois les observations et je vais au-devant d'elles ; cela ne veut pas dire que je croie que les gouvernements doivent négliger les questions économiques, que les peuples doivent être mal administrés. Je ne suis pas assez dépourvu de raison et de cœur pour me laisser aller à une semblable extravagance. Je ne dis pas cela, mais je dis que chaque question doit être mise à son rang, et que le rang de ces questions est le troisième ou le quatrième et non le premier : Voilà ce que je dis.

Traiter ici ces questions, c'est, a-t-on prétendu, le moyen de vaincre le socialisme ! Ah ! messieurs, le moyen de vaincre le socialisme ! Qu'est-ce donc que le socialisme, si ce n'est une secte économique ? le socialisme est fils de l'économie politique, comme le vipereau est fils de la vipère, lequel, à peine né, dévore celle qui vient de lui donner la vie. Entrez dans ces questions économiques, mettez-les au premier rang, et je vous annonce qu'avant deux années vous

aurez toutes les questions socialistes dans le parlement et dans les rues. On veut combattre le socialisme? Le socialisme ne se combat pas, et cette opinion, dont les esprits forts auraient ri il y a quelque temps, ne fait plus rire ni en Europe ni dans le monde. Si l'on veut combattre le socialisme, il faut recourir à cette religion qui enseigne la charité aux riches, aux pauvres la patience; qui enseigne aux pauvres à être résignés, et aux riches à être miséricordieux.

Je passe à la seconde erreur : elle consiste à affirmer que le jour est venu pour nous de traiter les questions économiques avec l'importance qu'elles renferment. Messieurs, cette idée date du printemps dernier. La révolution sociale ayant été vaincue dans les rues de Madrid, la question dynastique ayant été résolue dans les champs de la Catalogne, l'opinion publique, aveugle alors comme elle l'est presque toujours, aveugle ici comme elle l'est partout, crut que nous étions si assurés de la vie que nous pouvions nous occuper exclusivement des finances. On s'est grandement trompé. L'erreur pourtant était alors excusable; aujourd'hui elle n'est excusable ni dans l'opinion publique, ni dans le gouvernement, ni dans l'opposition progressiste, ni dans l'opinion conservatrice. Qui oserait dire en ce moment que nous sommes en sûreté? Qui ne voit à l'horizon obscur le nuage de la tempête?

Eh bien, si nous sommes si chancelants aujour-

d'hui, comment pouvions-nous être si solides hier ? et si nous étions si solides hier, comment se fait-il que nous soyons si chancelants aujourd'hui ? Je vous dirai la vérité, messieurs. La vérité est que nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, ce que nous sommes depuis la Révolution de février. Depuis cette révolution de formidable mémoire, il n'y a plus rien de solide, plus rien de sûr en Europe. L'Espagne est la plus solide, et cependant, messieurs, vous voyez ce qu'est l'Espagne ; cette assemblée est la meilleure, et vous voyez ce qu'est cette assemblée (1). L'Espagne est en Europe ce qu'est une oasis au milieu des sables du Sahara. J'ai conversé avec les sages, et j'ai vu combien peu vaut la sagesse dans de pareilles circonstances ; j'ai conversé avec des hommes courageux, et je sais combien peu vaut la valeur dans ces périls ; j'ai conversé avec des hommes très-prudents, et je sais combien vaine est la prudence dans ces formidables obscurités. Voyez l'état de l'Europe. Il semble que tous les hommes d'État ont perdu le don de conseil ; la raison humaine subit des éclipses, les institutions subissent des bouleversements, et les nations de grandes et soudaines décadences. Jetez, messieurs, jetez avec moi les yeux sur l'Europe, de la Pologne au Portugal : et dites-moi, la main sur la conscience, dites-moi de bonne foi si

(1) M. Donoso Cortès prononçait ces paroles le lendemain du jour où deux députés se battaient en duel à la suite d'une violente discussion qu'ils avaient eue dans le Congrès.

vous rencontrez une seule société qui puisse dire : Je suis solide sur mes fondements ; un seul fondement qui puisse dire : Je suis solide sur moi-même !

Et qu'on n'allègue pas que la révolution a été vaincue en Espagne, vaincue en Italie, vaincue en France, vaincue en Hongrie ; non, messieurs ; ce n'est pas la vérité. La vérité est que toutes les forces sociales concentrées et portées à leur plus haut degré de puissance, ont suffi à peine, et n'ont rien fait de plus que suffire à peine à contenir le monstre.

Ce n'est pas ici, c'est en France qu'on connaît les progrès du socialisme. Eh bien, sachez que le socialisme a trois grands théâtres. En France sont les disciples, rien que des disciples ; en Italie sont les séides, rien que des séides ; en Allemagne sont les pontifes et les maîtres. La vérité est, messieurs, que malgré ces victoires, qui n'ont de victoires que le nom, le sphinx effrayant est devant vos yeux, et qu'il ne s'est trouvé jusqu'ici aucun OEdipe qui sût déchiffrer l'énigme. La vérité est que le redoutable problème est debout et que l'Europe ne sait ni ne peut le résoudre. Voilà la vérité. Pour l'homme qui a une raison saine, du bon sens et un esprit pénétrant, tout annonce une crise prochaine et funeste, un cataclysme comme jamais les hommes n'en ont vu. Pensez, messieurs, à ces symptômes qui ne se présentent jamais, et surtout qui ne se présentent jamais réunis, sans annoncer d'épouvantables catastrophes.

Aujourd'hui, en Europe, toutes les voies, même

les plus opposées, conduisent à la perdition. Les concessions perdent les uns, la résistance perd les autres. Où la faiblesse doit causer la mort, vous voyez des princes faibles ; où l'ambition doit amener la ruine, vous voyez des princes ambitieux ; où le talent même doit mener à l'abîme, Dieu place des princes doués de talents.

Et ce qui arrive avec les princes, arrive avec les idées. Toutes les idées, les plus misérables comme les plus grandes, produisent les mêmes effets. Jetez les yeux sur Paris et Venise, et voyez le résultat de l'idée démagogique et de l'idée magnifique de l'indépendance italienne. Et ce qui arrive avec les princes et avec les idées, arrive avec les hommes. Messieurs, où un seul homme suffirait pour sauver la société, cet homme n'existe pas, ou bien, s'il existe, Dieu dissout pour lui un peu de poison dans les airs. Au contraire, quand un homme seul peut perdre la société, cet homme se présente, cet homme est porté par les bras des nations, cet homme trouve tous les chemins aplanis. Si vous voulez voir le contraste, regardez la tombe du maréchal Bugeaud et le trône de Mazzini. Et ce qui arrive avec les princes, avec les idées, avec les hommes, arrive aussi avec les partis.

Messieurs, je sollicite votre attention, car ceci est pour nous d'une application plus immédiate. Où le salut de la société dépend de la dissolution de tous les partis anciens et de la formation d'un nouveau parti composé de tous les autres, les partis s'efforcent de ne

pas se dissoudre, et ne se dissolvent pas. C'est ce qui arrive en France. Le salut de la France serait la dissolution des partis bonapartiste, légitimiste, orléaniste, et la formation d'un seul parti monarchique. Eh bien, là, dans cette France, où le salut de la société dépend de la dissolution des partis, les bonapartistes pensent à Bonaparte, les Orléanistes au comte de Paris, les légitimistes à Henri V. Et, tout au contraire, là où le salut de la société exigerait que les partis gardassent leur ancien drapeau, ne se déchirasent pas eux-mêmes, afin que tous leurs membres puissent combattre, réunis, de grands et nobles combats; là où cela serait nécessaire comme en Espagne, là les partis se dissolvent.

Messieurs, les réformes économiques ne sont pas un remède essentiel à ce mal; non, la chute d'un gouvernement et son remplacement par un autre gouvernement ne sont pas un remède. L'erreur fondamentale en cette matière est de croire que les maux que souffre l'Europe viennent des gouvernements. Je ne nierai pas l'influence du Gouvernement sur les gouvernés; comment la nierais-je? Qui l'a jamais niée? Mais le mal est beaucoup plus profond, beaucoup plus grave. Le mal n'est pas dans les gouvernements, le mal est dans les gouvernés, le mal vient de ce que les gouvernés sont devenus ingouvernables.

La vraie cause de ce mal grave et profond c'est que l'idée de l'autorité divine et de l'autorité humaine a

disparu. Voilà le mal qui travaille l'Europe, la société, le monde; et voilà pourquoi, messieurs, les peuples sont ingouvernables. Cela sert à expliquer un phénomène que je n'ai entendu expliquer à personne, et qui cependant a une explication satisfaisante.

Tous ceux qui ont voyagé en France s'accordent à dire qu'aucun Français n'est républicain. Je puis témoigner aussi de cette vérité, car j'ai visité la France. Mais, demande-t-on, s'il n'y a pas de républicains en France, comment la république subsiste-t-elle? Personne n'en donne la raison : je la donnerai. La république subsiste en France, et je dis plus, la république subsistera en France, parce qu'elle est la forme nécessaire de gouvernement chez les peuples qui sont ingouvernables.

Chez les peuples qui sont ingouvernables, le gouvernement prend nécessairement les formes républicaines. C'est pourquoi la république subsiste et subsistera en France. Il importe peu qu'elle soit, comme elle l'est, combattue par la volonté des hommes, étant soutenue comme elle l'est, par la force même des choses. Voilà l'explication de la durée de la république française.

En m'entendant parler à la fois de l'autorité divine et de l'autorité humaine, on me dira peut-être : Quest-ce que les questions religieuses ont à voir avec les questions politiques?

Je ne sais, messieurs, s'il se trouve ici un député qui croie qu'il n'existe aucun rapport entre les choses

politiques et les choses religieuses ; s'il en est un , je vais montrer leur relation nécessaire d'une manière telle qu'il la verra de ses propres yeux, et qu'il la touchera de ses propres mains.

La civilisation a deux phases : une que j'appellerai affirmative, parce qu'en elle la civilisation repose sur des affirmations ; je l'appellerai aussi progressive, parce que ces affirmations, sur quoi la société repose, sont des vérités : et enfin je l'appellerai catholique, parce que le catholicisme embrasse dans leur plénitude toutes ces vérités et toutes ces affirmations. L'autre phase de la civilisation, je l'appellerai négative, parce qu'elle repose exclusivement sur des négations ; je l'appellerai décadence, parce que ces négations sont des erreurs ; et je l'appellerai révolutionnaire, parce que ces erreurs se changent à la fin en révolutions qui bouleversent les Etats.

Quelles sont, messieurs, le trois affirmations de cette civilisation que j'appelle affirmative, progressive et catholique ? Les voici. Première affirmation : Un Dieu personnel existe, et ce Dieu est présent partout. Deuxième affirmation : Ce Dieu personnel, qui est présent partout, règne au ciel et sur la terre. Troisième affirmation : Ce Dieu qui règne au Ciel et sur la terre, gouverne absolument les choses divines et humaines. Eh bien, messieurs, partout vous trouverez dans l'ordre religieux ces trois affirmations, vous trouverez aussi dans l'ordre politique trois autres affirmations.

Il y a un roi qui est présent partout par le moyen de ses agents ; ce roi, qui est présent partout, règne sur ses sujets, et ce roi qui règne sur ses sujets gouverne ses sujets. De sorte que l'affirmation politique n'est que la conséquence de l'affirmation religieuse. Les institutions politiques dans lesquelles ces trois affirmations sont symbolisées sont au nombre de deux : les monarchies absolues et les monarchies constitutionnelles, comme les entendent les modérés de tous les pays, et je dis les modérés de tous les pays, parce qu'aucun parti modéré n'a jamais nié au roi ni l'existence, ni le règne, ni le gouvernement. Par conséquent, la Monarchie constitutionnelle peut, avec les mêmes titres que la Monarchie absolue, symboliser ces trois affirmations politiques, qui sont l'écho, pour ainsi dire, des trois affirmations religieuses.

La période de civilisation, que j'ai appelée affirmative, progressive, catholique, se renferme dans ces trois affirmations. Entrons maintenant dans la période que j'ai appelée négative, révolutionnaire. Dans cette période, trois négations correspondent aux trois affirmations précédentes. Première négation, ou bien, comme je l'appellerai, négation du premier degré dans l'ordre religieux : Dieu existe, Dieu règne, mais il est trop élevé pour gouverner les choses humaines. Voilà la première négation, la négation du premier degré dans cette période négative de la civilisation. Et, dans l'ordre politique, quelle est la négation qui correspond à cette négation de la Providence ? Dans

l'ordre politique, le parti progressiste, qui répond au déiste niant la Providence, se présente et dit : Le roi existe, le roi règne, mais le roi ne gouverne pas. Ainsi la monarchie constitutionnelle progressiste appartient à la civilisation négative du premier degré.

Seconde négation : Le déiste nie la Providence ; les partisans de la monarchie constitutionnelle, comme l'entendent les progressistes, nient le gouvernement ; alors, dans l'ordre religieux, le panthéiste s'avance et dit : Dieu existe, mais Dieu n'a pas d'existence personnelle, Dieu n'est pas une personne, et, n'étant pas une personne, il ne règne ni ne gouverne ; Dieu est tout ce que nous voyons, tout ce qui vit, tout ce qui se meut : Dieu, c'est l'humanité. Voilà ce que dit le panthéiste, de sorte que le panthéiste, bien qu'il ne nie pas l'existence absolue, nie l'existence personnelle, nie le règne de Dieu et la Providence.

Le républicain vient alors et dit : Le pouvoir existe, mais le pouvoir n'est pas une personne ; et n'étant pas une personne, il ne règne ni ne gouverne ; le pouvoir est tout ce qui vit, tout ce qui existe, tout ce qui se meut ; dès lors c'est la multitude, dès lors il n'y a plus de moyen de gouvernement que le suffrage universel, ni de gouvernement que la République.

Ainsi le panthéisme dans l'ordre religieux correspond au républicanisme dans l'ordre politique. Une autre négation se présente, qui est la dernière : en fait de négations il n'y a plus rien au delà. Après le déiste,

après le panthéiste, l'athée s'avance et dit : Dieu ne règne ni ne gouverne ; Dieu n'est ni une personne ni la multitude ; Dieu n'existe pas. Et Proudhon vient, messieurs, et il dit : Il n'y a pas de gouvernement. Ainsi une négation appelle une négation, comme un abîme appelle un abîme. Au delà de cette négation, qui est l'abîme, il n'y a rien, rien que ténèbres, et ténèbres palpables.

Maintenant, messieurs, savez-vous quel est l'état de l'Europe ? L'Europe tout entière entre dans la seconde négation, et s'avance vers la troisième, qui est la dernière, ne l'oubliez pas. Si l'on veut que je précise encore plus cette question des dangers que courent les sociétés, je le ferai, avec une certaine prudence toutefois. Chacun sait quelle est ma position officielle (1) ; je ne puis parler de l'Europe sans parler de l'Allemagne ; de l'Allemagne sans parler de la Prusse qui la représente ; de la Prusse sans parler de son roi, que ses qualités éminentes me permettent d'appeler, soit dit en passant, l'Auguste de la Germanie. Dans cette question l'Assemblée me pardonnera de garder, pour ce qui touche à l'Europe, une certaine réserve, et pour ce qui touche à la Prusse une réserve presque absolue ; je dirai néanmoins tout ce qui sera nécessaire pour manifester mes idées précises sur les dangers également précis qui menacent l'Europe.

(1) M. le marquis de Valdegamas est ambassadeur d'Espagne à la cour de Berlin.

On a parlé ici, messieurs, du danger que court l'Europe de la part de la Russie, et je crois que pour aujourd'hui et pour long-temps je puis tranquilliser l'Assemblée en lui donnant l'assurance qu'elle n'a pas le moindre danger à redouter de ce côté.

L'influence que la Russie exerçait en Europe, messieurs, elle l'exerçait au moyen de la Confédération germanique. Cette Confédération a été faite contre Paris, qui était la cité révolutionnaire, la cité maudite; et en faveur de Saint-Pétersbourg, qui était alors la cité sainte, la cité du gouvernement, la cité des traditions restauratrices. Qu'en résulta-t-il? Que la Confédération ne fut pas un empire comme elle eût pu l'être alors; et elle ne fut pas un empire, parce que la Russie ne pouvait, en aucun cas, s'accommoder d'avoir en face d'elle un empire allemand et toutes les races allemandes réunies. La Confédération se composa donc de principautés microscopiques et de deux grandes monarchies. Qu'est-ce qui convenait dans l'hypothèse d'une guerre en France? Ce qui convenait à la Russie, c'était que ces monarchies fussent absolues, et ces deux monarchies furent absolues. Voilà, messieurs, comment il est arrivé que l'influence de la Russie, depuis la formation de la Confédération jusqu'à la Révolution de février, s'est étendue de Saint-Pétersbourg à Paris. Mais depuis la Révolution de février les choses ont changé de face; la tempête révolutionnaire a jeté bas les trônes, trainé dans la poussière les couronnes, humilié les rois; la Confédération

germanique n'existe plus ; l'Allemagne aujourd'hui n'est plus qu'un chaos. C'est vous dire, messieurs, qu'à l'influence de la Russie, qui s'étendait de Saint-Pétersbourg à Paris, a succédé l'influence démagogique de Paris, qui s'étend jusqu'en Pologne.

Voyez ici la différence : la Russie comptait sur deux alliés puissants, l'Autriche et la Prusse ; aujourd'hui on sait qu'elle ne peut compter que sur l'Autriche ; mais l'Autriche lutte et luttera long-temps contre l'esprit démagogique, qui est là comme partout, contre l'esprit de race qui est là plus qu'ailleurs, et enfin elle doit tenir toutes ses forces en réserve pour une lutte possible avec la Prusse. Il en résulte que l'Autriche étant neutralisée, la Confédération germanique n'existant plus, la Russie ne peut plus compter aujourd'hui que sur ses propres forces. Et savez-vous de quelles forces la Russie a disposé dans les guerres offensives ? jamais de 300,000 hommes. Et l'Assemblée sait-elle contre qui ces 300,000 hommes ont à lutter ? Contre toutes les races allemandes représentées par la Prusse ; contre toutes les races latines représentées par la France ; contre la très-noble et très-puissante race anglo-saxone représentée par l'Angleterre. Cette lutte serait insensée, absurde de la part de la Russie ; en cas d'une guerre générale le résultat certain, infaillible, enlèverait à la Russie son rang de puissance européenne, et la réduirait à n'être plus qu'une puissance asiatique. Vous voyez pourquoi la Russie fuit la guerre, et pourquoi l'Angleterre la veut ; et sans la faiblesse

chronique de la France qui n'a pas pu suivre en cela l'Angleterre, sans la prudence autrichienne, sans la très-sage prévoyance de la diplomatie russe, la guerre eût éclaté. C'est parce que la Russie n'a pas voulu, n'a pas pu vouloir la guerre, que la guerre n'a pas éclaté au sujet de la question des réfugiés en Turquie.

Ce n'est pas mon opinion cependant que l'Europe n'ait rien à redouter de la Russie ; je crois tout le contraire, mais pour que la Russie accepte une guerre générale, pour que la Russie s'empare de l'Europe, il faut auparavant les trois événements que je vais dire, lesquels sont, remarquez-le, messieurs, non-seulement possibles, mais encore probables.

Il faut d'abord que la révolution, après avoir dissous la société, dissolve les armées permanentes ; en second lieu, que le socialisme en dépouillant les propriétaires éteigne le patriotisme, parce qu'un propriétaire dépouillé n'est pas, ne peut pas être patriote : en effet, dès que la question a été poussée jusqu'à ce terme, jusqu'à cette angoisse, tout patriotisme meurt au cœur de l'homme ; en troisième lieu il faut que se réalise la Confédération puissante de tous les peuples slaves sous l'influence et le protectorat de la Russie. Les nations slaves comptent, messieurs, 80 millions d'habitants. Eh bien, lorsque la révolution aura détruit en Europe les armées permanentes, lorsque les révolutions socialistes auront éteint le patriotisme en Europe, lorsque, à l'Orient de l'Europe, se sera accomplie la grande fédération des peuples slaves ; lors-

que dans l'Occident il n'y aura plus que deux armées, celle des spoliés et celle des spoliateurs, alors l'heure de la Russie sonnera ; alors la Russie pourra se promener tranquillement l'arme au bras dans notre patrie ; alors le monde assistera au plus grand châtement qu'ait enregistré l'histoire, ce châtement épouvantable sera le châtement de l'Angleterre. Contre le colosse qui tiendra d'une main l'Europe et de l'autre les Indes, ses vaisseaux ne lui seront d'aucun secours, et cet immense empire croulera, réduit en pièces, et le lugubre fracas de sa chute et sa longue plainte retentiront jusqu'aux pôles.

Ne croyez pas, messieurs, que les catastrophes finissent là ; les races slaves ne sont pas aux peuples de l'Occident ce que les races allemandes étaient au peuple romain ; non ; les races slaves sont depuis long-temps en contact avec la civilisation ; elles sont à demi civilisées ; l'administration russe est aussi corrompue que l'administration la plus civilisée de l'Europe, et l'aristocratie russe ne le cède pas en civilisation à la plus corrompue des aristocraties. Eh bien, messieurs, la Russie, placée au milieu de l'Europe conquise, et prosternée à ses pieds, absorbera par toutes ses veines le poison qu'elle a bu et qui la tue. La Russie ne tardera pas à tomber en putréfaction : j'ignore, messieurs, le remède universel que Dieu tiendra prêt pour cette universelle pourriture.

Il n'y a contre cette pressante éventualité qu'un remède, un seul : le nœud de l'avenir est dans l'Angle-

terre. D'abord, messieurs, la race anglo-saxonne est la plus généreuse, la plus noble et la plus courageuse du monde; ensuite, elle est la moins exposée au choc des révolutions : je crois une révolution plus facile à Saint-Pétersbourg qu'à Londres. Que faut-il à l'Angleterre pour empêcher la conquête inévitable de toute l'Europe par la Russie ? que lui faut-il ?

Il lui faut éviter ce qui la perdrait, la dissolution des armées permanentes par le moyen de la révolution, la spoliation des propriétaires en Europe par le moyen du socialisme, c'est-à-dire, il lui faut une politique extérieure monarchique et conservatrice ; et encore ce ne serait là qu'un palliatif. L'Angleterre, monarchique et conservatrice, peut empêcher la dissolution de la société européenne jusqu'à un certain point et pendant un certain temps ; mais l'Angleterre n'est pas assez puissante, n'est pas assez forte pour détruire cette force qu'il est nécessaire de détruire, la force dissolvante des doctrines propagées dans le monde. Pour que le remède vînt se réunir au palliatif, il faudrait que l'Angleterre, déjà conservatrice et monarchique, fût catholique : et je le dis, messieurs, car le remède radical contre la révolution et le socialisme n'est autre que le catholicisme, parce que le catholicisme est la seule doctrine qui en soit la contradiction absolue. Qu'est-ce que le catholicisme ? Sagesse et humilité. Quest-ce que le socialisme ? Orgueil et barbarie : le socialisme, comme Nabuchodonosor, est roi et bête tout ensemble.

La Chambre aura été surprise, sans doute, de ce qu'en parlant des dangers qui menacent la société et le monde, je n'aie pas parlé de la nation française. Il y a une raison à mon silence : la France était naguère une grande nation ; aujourd'hui, ce n'est plus même une nation, c'est le club central de l'Europe.

Ainsi, messieurs, il est démontré : premièrement, que les questions économiques ne sont, ni ne doivent être, ni ne peuvent être les plus importantes de toutes ; secondement, que nous ne sommes pas dans un état de tranquillité et de sûreté tel que nous puissions nous consacrer exclusivement à ces questions. Je vais maintenant combattre la troisième et dernière erreur, qui consiste à affirmer que les économies sont non-seulement possibles, mais encore faciles.

Vous me permettez, messieurs, de dire maintenant, comme tout à l'heure, la vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité avec la franchise et la bonne foi qui me caractérisent. Aucun de vous, messieurs, ne mettra en doute cet axiome, que les gouvernements, même ceux qui offrent le plus d'avantages, présentent en retour de ces avantages quelques inconvénients ; et réciproquement, que même les gouvernements qui présentent les plus grands inconvénients offrent aussi quelques avantages en compensation de ces inconvénients ; et enfin qu'il n'y a point de gouvernements immortels.

A cette tribune, je puis parler en toute liberté des

avantages, des inconvénients et même de la mort des gouvernements ; car tous ont leurs inconvénients, leurs avantages et tous meurent.

Eh bien, messieurs, je dis qu'en compensation des très-graves inconvénients que présentent les gouvernements absolus, ils ont un grand avantage, c'est qu'ils sont relativement à bon marché ; et je dis qu'en compensation des grands avantages qu'offrent les gouvernements constitutionnels, ils ont un très-grave inconvénient, c'est qu'ils sont très-chers. Je n'en connais pas de plus cher que le gouvernement républicain ; et en raisonnant par analogie, il est facile de prévoir le sort de chacun de ces gouvernements. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que les gouvernements absolus, partout où ils existent, périront par la discussion, et que les gouvernements constitutionnels, partout où ils existent, périront par la banqueroute. Voilà ma conviction intime.

Il y a un seul moyen de faire des réformes et de grandes réformes économiques : c'est le licenciement total ou le licenciement partiel des armées permanentes. Ce licenciement pourrait garantir pour un temps les gouvernements de la banqueroute ; mais il serait la banqueroute de la société entière ; parce que, messieurs, et ici j'appelle toute votre attention, les armées permanentes empêchent seules aujourd'hui la civilisation d'aller se perdre dans la barbarie. Nous assistons à un spectacle nouveau dans l'histoire, nouveau dans le monde. Le monde a-t-il jamais vu, si

ce n'est aujourd'hui, qu'on marche à la civilisation par les armes, et à la barbarie par les idées? Voilà ce qui se voit au moment où je vous parle.

Ce phénomène est si grave, si étrange, qu'il exige quelque explication. Toute vraie civilisation vient du christianisme. Cela est si certain que la civilisation tout entière s'est trouvée dans la zone chrétienne; hors de cette zone il n'y a pas de civilisation, tout est barbarie: et avant le christianisme il n'y a pas eu de peuples civilisés dans le monde, pas même un seul.

Pas un seul, messieurs, je dis qu'il n'y a pas eu de peuples civilisés, car le peuple grec et le peuple romain n'ont pas été civilisés; ils ont été cultivés, ce qui est fort différent. La culture est le vernis, et rien de plus que le vernis de la civilisation. Le christianisme civilise le monde; il l'a civilisé par trois moyens: En faisant de l'autorité une chose inviolable: en faisant de l'obéissance une chose sainte, en faisant de l'abnégation et du sacrifice, ou pour mieux dire de la charité une chose divine. Voilà de quelle manière le christianisme a civilisé les nations. Eh bien, et ici repose la solution de ce grand problème, les idées de l'inviolabilité de l'autorité, de la sainteté de l'obéissance et de la divinité du sacrifice, ces idées ne sont plus aujourd'hui dans la société civile, elles sont dans les temples où l'on adore le Dieu de justice et de miséricorde, et dans les camps où l'on adore le Dieu fort, le Dieu des batailles, sous les symboles de la gloire. Parce que l'Eglise et l'armée sont les seules

qui conservent intactes les notions de l'inviolabilité de l'autorité, de la sainteté de l'obéissance et de la divinité de la charité, elles sont aujourd'hui les deux représentants de la civilisation européenne.

Je ne sais, Messieurs, si votre attention a été frappée comme la mienne par la ressemblance, par la presque identité entre deux personnes qui paraissent le plus distinctes et le plus contraires, je veux dire entre le prêtre et le soldat : ni l'un ni l'autre ne vit pour soi ; ni l'un ni l'autre ne vit pour sa famille ; pour l'un et pour l'autre la gloire est dans l'abnégation, dans le sacrifice. La charge du soldat est de veiller à l'indépendance* de la société civile ; la charge du prêtre est de veiller à l'indépendance de la société religieuse. Le devoir du prêtre est de mourir, de donner sa vie comme le bon Pasteur pour ses brebis. Le devoir du soldat est de donner, comme un bon frère, sa vie pour ses frères. Si vous considérez l'âpreté de la vie du prêtre, le sacerdoce vous paraîtra, et il l'est en effet, une véritable milice. Si vous considérez la sainteté du ministère du soldat, la milice vous paraîtra comme un véritable sacerdoce. Que deviendraient le monde, la civilisation, l'Europe, s'il n'y avait ni prêtres ni soldats ? Et maintenant, messieurs, si après l'exposé que je viens de faire, quelqu'un croit qu'on doit licencier les armées, qu'il se lève et le dise. S'il n'y a personne, messieurs, je me ris de toutes vos économies, car elles sont toutes des utopies. Savez-vous ce que vous prétendez faire quand vous voulez sau-

ver la société avec vos économies sans licencier l'armée? Vous prétendez éteindre l'incendie de la nation avec un verre d'eau. Voilà ce que vous prétendez. Il est donc démontré, comme je me suis proposé de le démontrer, que les questions économiques ne sont pas les plus importantes, que l'occasion n'est pas venue de les traiter ici exclusivement, et que les réformes économiques ne sont pas faciles, et jusqu'à un certain point ne sont pas possibles.

Quelques orateurs ont dit à l'Assemblée qu'en votant pour l'autorisation (de continuer à lever l'impôt sans budget) on votait contre le gouvernement représentatif; je m'adresserai à ces orateurs et leur dirai : Vous voulez voter pour le gouvernement représentatif? Eh bien, votez l'autorisation qu'on vous demande pour le gouvernement; votez-la, car, si les gouvernements représentatifs vivent de discussions modérément longues, les discussions interminables les tuent. L'Allemagne, messieurs, vous donne un grand exemple, si toutefois l'expérience et les exemples doivent servir de quelque chose. L'Allemagne a eu en même temps trois assemblées constituantes : une à Vienne, une à Berlin, une à Francfort : la première est morte sous un décret impérial; un décret royal a tué la seconde; quant à l'assemblée de Francfort, cette assemblée, composée des sages les plus éminents, des plus grands patriciens, des philosophes les plus profonds, qu'en a-t-on fait? Qu'est-elle devenue? Jamais le monde ne vit un sénat aussi auguste et une

fin aussi lamentable : née au milieu d'une acclamation universelle, elle est tombée sous d'universels sifflets.

L'Allemagne la plaça comme une divinité dans un temple, et cette même Allemagne la laissa mourir comme une prostituée dans une taverne.


Voilà, messieurs, l'histoire des assemblées de l'Allemagne, et savez-vous pourquoi elles moururent ainsi? Je vais vous le dire. Elles sont mortes ainsi parce qu'elles n'ont rien fait et n'ont rien laissé faire, parce qu'elles n'ont pas gouverné et n'ont pas laissé gouverner; parce que, après une année de discussion, il n'est rien sorti de leurs interminables débats; rien, un peu de fumée!

Elles aspirèrent à la dignité de reine : Dieu les rendit stériles et leur retira jusqu'à la dignité de mères. Députés de la nation, veillez à la vie des Assemblées espagnoles! Et vous, messieurs de l'opposition conservatrice, je vous en conjure; veillez à votre avenir, veillez à l'avenir de votre parti. Nous avons toujours combattu réunis, combattons encore réunis. Votre divorce est sacrilège, la patrie vous en demandera compte au jour de ses grandes infortunes. Ce jour peut-être n'est pas loin, l'esprit qui ne le croit pas possible est frappé d'un aveuglement incurable. Si vous êtes belliqueux, si vous voulez combattre, gardez vos armes pour ce jour. Ne précipitez pas, ne hâtez pas les conflits! Sa peine ne suffit-elle pas à chaque heure, à chaque jour son angoisse, son travail à chaque mois? Lorsque arrivera le jour de la tribula-

tion, l'angoisse sera telle que nous appellerons frères ceux-mêmes qui sont nos adversaires politiques : vous vous repentirez alors, quoique bien tard, d'avoir appelé ennemis ceux qui sont vos frères.

(L'orateur s'assied au milieu d'applaudissements prolongés, et reçoit de nombreuses félicitations.)

TABLE DES MATIÈRES.



INTRODUCTION.	<i>Pag.</i> v
AFFAIRE DE ROME. — Discours prononcé le 4 janvier 1849, à la Chambre des députés d'Espagne.	1
Lettres de M. Donoso Cortès, sur l'avenir de la société nouvelle, à M. le comte de Montalembert.	55
Lettre à MM. les Rédacteurs du <i>Pais</i> et du <i>Heraldo</i> .	45
Discours sur la situation générale de l'Europe.	67

PUBLICATIONS FAITES PAR LE COMITÉ ÉLECTORAL

de la Liberté religieuse.

PREMIÈRE ANNÉE. — 1844.

- De l'Eglise et de l'Etat**, répliques à M. Dupin, par MM. Foisset, Nicoméla, et le *Semeur*. 1 vol. in-18. Prix : 60 c.
Trois réponses à M. Thiers, par M. le comte de Mérode, Mgr l'évêque des Canaries et Mgr l'évêque de Langres. In-18. Prix : 75 c.

DEUXIÈME ANNÉE. — 1845.

- Recueil des Actes épiscopaux**. In-18.
Tomes I et II relatifs au projet de loi sur l'instruction secondaire. Prix : 2 fr.
Tome III, contenant plusieurs mémoires inédits relatifs au projet de loi sur l'instruction secondaire, et les adhésions de soixante-trois Evêques à la lettre adressée par Mgr l'Archevêque de Paris à M. le garde des sceaux, contre les *articles organiques*. Prix : 80 c.
Lettre de Mgr l'Evêque de Langres à M. le comte de Montalembert, sur la mission des laïques. Grand in-18. Prix : 5 c.
Procès de M. l'abbé Souchet, chanoine de Saint-Brieuc. 1 vol. grand in-18. Prix : 60 c.
L'Etat théologien, par M. le comte Beugnot. 1 vol. grand in-8. Prix : 50 c.
Des Empiètements, par Mgr l'Evêque de Langres. 1 vol. grand-18. Prix : 40 c.
Discussion à la Chambre des Pairs, sur l'EXISTENCE LÉGALE DES JÉSUITES, dans les séances des 11 et 12 juin 1845, suivie de la Consultation sur les mesures annoncées contre les associations religieuses. 1 vol. grand in-18. Prix : 1 fr.
Compte rendu des pétitions réunies par les soins du Comité de pétionnement, pendant la session de 1844-45. Grand in-18. Prix : 25 c.
Du droit électoral, de ses conditions et de ses garanties, par M. Charles de Riancey. Grand in-18. Prix : 60 c.

TROISIÈME ANNÉE. — 1846.

- Recueil des Actes épiscopaux**. In-18.
Tome IV, contenant tous les documents relatifs à la condamnation du *Manuel du droit ecclésiastique français*, de M. Dupin aîné. Prix : 1 fr. 75 c.
Des Tendances, par Mgr l'Evêque de Langres. 2^e édit. 1 vol. grand in-18. Prix : 40 c.
Du Silence et de la Publicité, par Mgr l'Evêque de Langres. 2^e édit. 1 vol. in-8^o. Prix : 80 c.
Le même, 3^e édit., grand in-18. Prix : 40 c.
Instruction pastorale de Son Eminence Mgr le Cardinal de Bonald, Archevêque de Lyon et de Vienne, à l'occasion du Carême de 1846, sur la **Liberté de l'Eglise**. 1 vol. grand in-18. Prix : 20 c.
Quinze ans, par M. de Decker, représentant belge. (*Tableau de la conduite du parti catholique en Belgique depuis 1830.*) Grand in-18. (Epuisé.)
Cette brochure ne se vend pas ; elle a été distribuée aux souscripteurs.
De la Situation religieuse de l'Algérie, par Ch. de Riancey. *Mémoires de Mgr l'Evêque d'Alger*. Grand in-18. Prix : 25 c.
Du Devoir des catholiques dans les élections, par M. le comte de Montalembert. 1 vol. grand in-18. Prix : 50 c.
Dialogue sur les élections entre un électeur de campagne et un contribuable. Grand in-18. Prix : 20 c.
Extraits d'articles publiés par M. Louis Alloury dans le *Journal des Débats*, et republiés à l'usage des électeurs de la Nièvre. Grand in-18.
Extraits d'articles publiés par M. Cuvillier-Fleury dans le *Journal des Débats*, et republiés pour l'usage des électeurs de la Creuze. Grand in-18.
Ces deux brochures ne se vendent pas ; elles ont été distribuées aux souscripteurs
Compte-rendu des élections de 1846, avec des pièces justificatives contenant les professions de foi, déclarations ou engagements des candidats et des députés en faveur de la liberté religieuse, par Henry de Riancey. Grand in-18. Prix : 1 fr. 50 c.

QUATRIÈME ANNÉE. — 1847.

- Du renouvellement des Pétitions** à propos de la Liberté d'enseignement, de leur nécessité et de leur efficacité; par Charles de Riancey. 1 vol. grand in-18. Prix : 50 c.
- La Liberté de l'enseignement primaire** devant la Cour de cassation; par Henry de Riancey. Grand in-18. Prix : 60 c.
- Liberté d'enseignement.** Etat actuel de la question, par M. l'abbé Dupanloup. 1 vol. grand in-18. Prix : 50 c.
- Enseignement supérieur.** Protestation adressée à MM. les pairs de France contre les projets de lois sur l'enseignement de la médecine et du droit. Grand in-18. (Epuisé.)
- Du nouveau projet de loi** sur la Liberté d'enseignement, présenté à la Chambre des Députés par M. le ministre de l'instruction publique, le 12 avril 1847, par M. l'abbé Dupanloup. Grand in-18. Prix : 80 c.
- Lettre de Mgr l'Evêque de Langres** à M. le comte de Montalembert, à l'occasion du projet de loi relatif à l'institution canonique du chapitre de Saint-Denis. Brochure in-8. Prix : 50 c.
- Oraison funèbre de Daniel O'Connell,** prononcée à Rome les 28 et 29 juin 1847, par le R. P. Ventura, ex-général des Clercs réguliers. 1 vol. grand in-18. Prix : 60 c.
- Du Rapport de M. Liadières** sur le projet de loi contre la Liberté d'enseignement, par M. le comte de Montalembert. 1 vol. grand in-18. Prix : 50 c.
- Compte-rendu** des pétitions présentées à la Chambre des Députés pendant la session de 1847, 1 vol. grand in-18. Prix : 80 c.

CINQUIÈME ANNÉE. — 1848.

- Discours** de M. le comte de Montalembert à la Chambre des Pairs sur les AFFAIRES DE SUISSE. (Séance du 14 janvier 1848.) Grand in-18. Prix : 5 c.
- Discours** de M. de Montalembert, représentant du Doubs, SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT, dans la discussion de l'article 8 de la Constitution. (Séances des 18 et 19 septembre 1848.) Grand in-18. Prix : 20 c.
- Simple questions** adressées aux interrupteurs de M. de Montalembert. Grand in-18. Prix : 50 c.
- Recueil des Actes de N. T. S. P. le Pape Pie IX.** (*Texte et traduction.*) Tome I, contenant les Actes de Pie IX depuis le commencement de son Pontificat jusqu'au 1^{er} janvier 1848. 1 fort vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 c.

SIXIÈME ANNÉE. — 1849.

- De la souveraineté temporelle du Pape,** par M. l'abbé Dupanloup. 1 vol. grand in-18. 80 c.
- Tableau des votes** des représentants du peuple à l'Assemblée nationale, dans les dix principales délibérations de la session de mai 1848 à avril 1849. Une feuille. Prix : 20 c.
- Lettres** à un représentant du peuple sur l'INSTRUCTION PRIMAIRE. 1 fort vol. grand in-18. Prix : 3 fr.
- Discours** de M. de Falloux, ministre de l'instruction publique sur les AFFAIRES DE ROME, prononcé à l'Assemblée nationale, dans la séance du 7 août 1849. Grand in-18. Prix : 40 c.
- Controverse** sur le PROJET DE LOI relatif à l'ENSEIGNEMENT, présenté par M. de FALLoux, ministre de l'instruction publique et des cultes, à l'Assemblée nationale. Brochure in-8°. Prix : 50 c.
- Discussion** sur les AFFAIRES DE ROME à l'Assemblée Législative. *Rapport de M. Thiers. discours de MM. de Falloux, de Montalembert et de La Rossière; avec un Appendice de M. de Valmy.* Grand in-18. Prix : 40 c.

SEPTIÈME ANNÉE. — 1850.

- Un Examen de Conscience,** par M. Franz de Champagny. 1 vol. grand in-18. Prix : 1 fr.
- Discours** de Mgr l'Evêque de Langres, M. de Montalembert et M. Thiers, sur la LOI ORGANIQUE DE L'ENSEIGNEMENT, présentée par M. de Falloux. *Première délibération,* 1 vol. grand in-18. Prix : 40 c.

LE PAPE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

1854

1009 Broadway, New York City

1854

1854

1854

1854

1854

DU PAPE AU CONCILE.

SOMMAIRE.

I

— Réforme religieuse. — Secouer le joug de Rome était la pensée prédominante dans le dix-huitième siècle. — Naples. — Joseph II d'Autriche. — Léopold de Toscane. — L'évêque Ricci. — Le synode de Pistoia. — Les Jansénistes. — Voltaire. — La Révolution française. — Napoléon. — L'Eclectisme. — De Maistre. — L'Humanité à la recherche d'un nouveau symbole. — Ancienne puissance de la papauté. — Alliance du principe guelfe et gibelin. — En Italie est le nœud de la question européenne. — Les théories politiques ont besoin d'une sanction religieuse. — Quelle est l'œuvre de la civilisation actuelle. — Apparition de Pie IX. — Les peuples se groupent autour de lui. — Il déserte leur cause. — Charles Albert. — La monarchie impuissante à faire le salut de l'Italie. — Comme la *Constituante* règle la vie politique, le *Concile* doit régler la vie religieuse. — Question entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. — La religion et la politique sont inséparables. — A quels indices on reconnaît qu'une institution ayant accompli sa mission, est morte. — Ce qu'a entendu la Constituante romaine en adoptant la formule *Dieu et le Peuple*. — Rôle de la papauté dans ces

derniers temps. — L'insurrection de l'esprit humain contre le droit divin remonte jusqu'au pape. — Souveraineté nationale et souveraineté de l'Eglise. — *Constituante et Concile.*

AUX PRÊTRES.

SOMMAIRE.

(Page 28).

II

— Sur l'Encyclique de Pie IX aux évêques. — Fausses accusations et calomnies. — *Théorie et doctrine papales sur l'autorité et sur la pauvreté.* — Réfutation. — Dieu et l'Humanité. — Lois qui régissent les hommes. — Egalité des hommes. — Travail ; propriété ; association ; leur but. — La misère. — *Fait et droit.* — *Dieu est Dieu et le peuple est son prophète.* — Loi de Dieu. — Exposition de la doctrine du Christ, tirée de l'Evangile. — Elle condamne les doctrines papales. — Aux prêtres. — Que l'Evangile décide entre l'humanité et le pape. — De l'auteur. — Etat des esprits en Europe. — Partout les peuples s'agitent. — C'est Dieu qui pousse l'Humanité. — L'Eglise de l'avenir. — Réforme de la société. — La révolution est pour l'Italie une œuvre d'éducation, une mission religieuse.

LE PAPE

AU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.



DU PAPE AU CONCILE.

I.

Les hommes de mauvaise foi qui ne peuvent croire à la bonne foi des autres, les hommes qui ont accusé Lamennais d'avoir abandonné la papauté parce qu'elle ne lui avait pas offert un chapeau de cardinal, nous diront : votre guerre n'est qu'une réponse à la défaite de Rome. Nous ferons remarquer non pas à ces hommes, mais à ceux qui pourraient les croire, que nos convictions datent de 1832. Ce sont des opinions conçues et méditées dans la

morte tranquillité de l'exil auquel nous fûmes condamnés, non par un pape, mais par un prince. Elles pouvaient alors pécher par audace, non par colère. Et lorsque nous avons vu les bombes sillonner le ciel de Rome, lorsque nous avons vu des soldats étrangers monter, comme au moyen âge, à l'assaut de Rome et moissonner, au nom d'une institution à laquelle ils ne croyaient pas, les jours des braves qui défendaient leur patrie, nous n'avons éprouvé aucun sentiment de haine, mais une pitié et une douleur profondes. Pitié pour Pie IX qui, n'étant pas né méchant se laisse égarer par des méchants, et qui vain de la domination princière, mourra le remords dans l'âme; douleur pour la papauté qui ne put et ne sut pas tomber solennelle, comme le soleil dans l'immensité de la mer, en transmettant elle-même aux croyants la parole initiatrice de la transformation religieuse que la Providence prépare à l'humanité. Les grandes institutions après avoir épuisé leur période de vie s'éteindront-elles donc, toutes, fatalement dans la boue et dans le sang? —

Il y a 17 ans nous écrivions :

« L'Italie, sans parler du grand spectacle d'un peuple qui aspire à reconstituer son unité, son indépendance, sa liberté, présente aujourd'hui un phénomène qui doit attirer les regards de tous les peuples, des hommes surtout

qui observent attentivement le développement du progrès humain. Au milieu de toutes ces tentatives qui meurent aujourd'hui pour renaître demain, au milieu de l'universelle fermentation qui s'étend des Alpes au Phare, comme une vague bouillonnante dont la source est dans le sol romain, un grand fait s'accomplit : un fait européen. Il y a bien autre chose dans ce pays qu'une multitude frémisante, qui réclame des améliorations matérielles; bien autre chose que des communes désireuses de leurs franchises. Il y a le développement d'une révolution morale, la manifestation d'une loi morale, la proclamation d'un principe de liberté morale. C'est le genre humain frappant aux portes de Rome et demandant impérieusement son affranchissement.

» LA PAPAUTÉ SE MEURT.—LA PAPAUTÉ EST MORTE.

» Depuis longtemps la puissance morale de la papauté est perdue en Europe. Luther la tua en lui arrachant le Nord. Le jour où la main qui s'adressait *Urbi et Orbi* se vit enlever un tiers de l'Europe, ce jour-là commença l'agonie de la papauté : la papauté est une religion, et le caractère de l'unité religieuse est son universalité. Chaque pape en montant sur le trône trouva restreinte l'étendue

de sa domination. C'était un terrain dont l'Océan use insensiblement les bords, un fleur que chaque bouffée de vent dépouille. Comme s'ils étaient poussés par une main toute puissante, par la main de la civilisation progressive, des princes, des peuples, des philosophes, des sectaires, à leur insu ou de propos délibéré, conspiraient la ruine du colosse dont la tête était dans les nuages, et dont les pieds étaient d'argile. Secouer le joug de Rome était, vers la moitié du XVIII^e siècle, la pensée prédominante des gouvernements italiens et étrangers; ils se croyaient grands et forts chaque fois qu'ils avaient résisté victorieusement à un prétention romaine.

» Naples refusait le tribut, violait les prescriptions, chargeait ses écrivains de combattre les droits du pape, et si le gouvernement napolitain permettait, après cela, aux moines et aux inquisiteurs, de persécuter ces mêmes hommes en raison de l'œuvre qu'il leur avait imposée, ce n'était là qu'une de ces habitudes de la tyrannie qui se sert des instruments et les brise ensuite; mais, en attendant, le coup avait porté. Joseph II dans l'Allemagne et Léopold en Italie attaquaient la papauté avec l'énergie de réformateurs. L'évêque Ricci et le synode de Pistoia aidaient à l'émancipation. Les Jansenistes se multipliaient et mettaient tout en œuvre pour rappeler l'antique sévé-

rité religieuse du christianisme primitif. Voltaire prêchait la croisade contre Rome catholique, et s'il ne la soutenait pas avec une grande profondeur de pensée et de philosophie historique, c'était du moins avec une telle activité et une telle variété d'armes, qu'elle restera longtemps, comme un prodige. Puis arrivait le torrent : arrivait la lave révolutionnaire qui précipitait du trône le passé tout entier. Puis Napoléon, enchaînant la papauté, la trainant à Paris, la menaçant et transigeant *politiquement* avec elle, achevait de la déconsidérer et de l'avilir. Puis, le géant tombé, et l'inertie politique permettant aux études philosophiques et pacifiques de renaître, voilà paraître entiers le spiritualisme, l'éclectisme, écoles qui, tout en ne reniant pas le sentiment religieux, ne comptaient pas la papauté comme un élément nécessaire.

» Dans tout le monde catholique il ne restait au pape que De Maistre : De Maistre qui, dans son système logiquement déduit, faisait du pape une victime accouplée au roi absolu et au bourreau : *Catholicisme, Despotisme et Peine de mort*, voilà selon de Maistre les trois bases de la société : et elles ont été réellement les trois éléments du vieux monde que le nouveau monde a détruit....

» L'Humanité est en avant d'un pas ; elle est en marche à la recherche d'un nouveau symbole. Les tentatives de

nouvelles religions, bien que ridicules en elles-mêmes, démontrent assez qu'un vide est à remplir. Ceux qui, en petit nombre, ont essayé de défendre le drapeau catholique en l'associant à une liberté de leur façon, trahissent par cela même leur impuissance à le soutenir avec le seul prestige religieux....

» La papauté est morte : c'est une forme usée, exposée pour quelque temps encore à la vénération des amateurs d'antiquités. Le pape, ne pouvant pas convaincre, fait protéger son inviolabilité par des armées étrangères. Il défend le vicariat du Christ avec les baïonnettes suisses et autrichiennes (1).....

» La ruine de la papauté était inévitable dans les destinées de l'humanité; et cette ruine révèle l'action d'un élément social négligé jusqu'ici et qui menace de se venger, l'élément populaire. La papauté a été puissante autrefois parce qu'elle s'appuyait sur le peuple. Elle seule constituait un centre visible d'association. Elle reconnaissait en quelque sorte le principe de la capacité, en excluant, dans les premiers temps, l'aristocratie, et en ouvrant à l'homme du peuple, au serf, le chemin pour arriver aux dignités ecclésiastiques. Elle était en guerre avec la féo-

(1) Etats romains en 1832,

dalité, en guerre avec les princes; elle opposait l'autel au trône. Ainsi le peuple, en Italie surtout, était guelfe, pendant que dans le reste de l'Europe il se serrait autour du trône, d'où les rois combattaient la domination de l'élément seigneurial. Plus tard, lorsque après la mort de Jules II, le dernier des grands papes, les pontifes s'aperçurent que le peuple commençait à devenir puissant, ils se liguèrent avec les rois. Cette alliance inégale, contractée entre le principe guelfe et le principe gibelin, ennemis jurés depuis des siècles, est la preuve la plus convaincante de la ruine de la papauté. Du reste, le ver rongeur était caché dans l'idole, et la papauté reçut le germe de sa propre destruction, lorsqu'elle s'empara du pouvoir temporel et l'étendit. Les religions ont besoin de planer dans une sphère intellectuelle et morale. Le contact des faits et des phénomènes matériels les tue en brisant tous leurs prestiges et soumettant à l'examen des multitudes leur principe métaphysique dans ses diverses applications.

» Cependant la papauté vit encore;... et elle vivra jusqu'à ce que l'Italie ressuscitée la renverse du siège où elle dort. En Italie est donc le nœud de la question européenne; à l'Italie donc appartient l'œuvre solennelle de l'émancipation. Et l'Italie accomplira l'œuvre que lui confie la civilisation. Alors les peuples accourront pour se serrer autour

d'un autre principe. Alors le Midi de l'Europe sera mis en équilibre avec le Nord. L'Italie ressuscitée entrera dans la famille européenne. Oh ! comme son réveil sera solennel ! Elle se sera réveillée trois fois depuis que la Rome du paganisme, en tombant, arrêta la marche de l'ancienne civilisation, et devint le berceau de la civilisation moderne. La première fois, il s'élevait de l'Italie une parole qui substituait l'unité spirituelle européenne au triomphe de la force matérielle ; la seconde, elle répandit dans le monde la civilisation des arts et des lettres ; la troisième, elle effacera de son doigt puissant le symbole du moyen âge, et substituera l'unité sociale à la vieille unité spirituelle. — C'est de Rome donc que peut venir pour la troisième fois la parole de l'unité moderne, car c'est de Rome seulement que peut partir la destruction absolue de la vieille unité.

» Mais, si l'unité catholique est détruite, si la papauté a accompli son œuvre, parce qu'elle s'est faite prince et esclave des princes, à une époque fatale aux princes, il ne faut pas en conclure que la religion soit morte, et qu'aujourd'hui les seules théories politiques doivent régir l'humanité. Les théories politiques ont, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une sanction religieuse. La volonté universelle est une base convenable aux gouvernements ; mais

si on ne met pas en évidence les principes généraux qui régissent le monde, si on ne les réduit pas en maximes, en lois reconnues, on n'aura jamais une volonté universelle. La découverte de ces principes et leur inviolabilité, déduites d'une origine supérieure au pouvoir de l'individu, sont justement l'œuvre de la civilisation actuelle. C'est à ce but que doivent tendre les efforts de tous les esprits qui désirent fonder solidement l'édifice social... »

II.

Ces pensées, écrites en 1832, ont reçu des années suivantes, et surtout des deux dernières, une complète sanction.

Un pape apparut, qui, par ses tendances, par des instincts progressifs, et par je ne sais quel vague désir de la faveur populaire, fut une exception parmi les papes des derniers siècles. La Providence, comme si elle avait voulu démontrer aux hommes l'impuissance absolue de l'institution, lui fraya le chemin d'une vie nouvelle à travers l'amour et l'illusion des peuples. Si fort est le prestige exercé par les grands souvenirs, si enracinée la puissance des anciennes habitudes, si irrésistible dans les multitudes, qu'on dit pourtant agitées par le souffle de l'anarchie, le

besoin d'une autorité qui dirige et sanctionne le progrès, qu'une seule parole de pardon et de tolérance sortie de la bouche du pape suffit pour qu'amis et ennemis, croyants ou incrédules, illettrés ou penseurs, se serrassent autour de lui, dans l'enthousiasme et l'ivresse de l'amour. Un long cri, un cri de plusieurs millions d'hommes prêts à marcher au martyre ou au triomphe, s'éleva sur un signe de sa main pour le saluer père, bienfaiteur, régénérateur de la foi catholique et de l'humanité. Oublieux de l'histoire de trois siècles et de la logique inexorable des idées, des écrivains puissants par l'intelligence et la doctrine, qui jusqu'alors lui avaient été hostiles, travaillèrent à l'envi pour l'entourer d'institutions destinées à lui applanir les voies d'une grande initiative. Les nombreux fauteurs de la liberté de conscience, attristés néanmoins par le spectacle d'anarchie que présentent les sectes protestantes, furent saisis par le doute. Le petit nombre des croyants dans la religion de l'avenir se recueillirent dans la méditation. On se disait : L'histoire s'est peut-être trop hâtée de décider ; il entrerait peut-être dans les secrets de la Providence qu'une institution qui pendant dix siècles avait imprimé le mouvement et le souffle de vie à l'Europe, recélât dans son sein la force de pouvoir renaître de son tombeau, identifiée à la nouvelle vie de l'humanité. Dans le monde civilisé, tous les esprits attendaient, impatients

et agités, la parole qui allait descendre du haut du Vatican...

Où est maintenant Pie IX ?

Dans le camp ennemi, ayant rompu irrévocablement avec les destinées progressives de l'humanité : irrévocablement hostile aux désirs, aux aspirations de son peuple et du peuple des croyants. L'épreuve est accomplie. Entre la papauté et le monde, un abîme s'est creusé. Nulle puissance humaine ne peut désormais le combler.

Poussé par son cœur à rechercher les applaudissements et l'affection de la foule, mais entraîné par la toute-puissante logique du principe qu'il représente vers une dictature absolue ; séduit par le mouvement universel des esprits, par l'exemple vivant des autres pays, par le souffle de son siècle ; prêtant volontiers l'oreille aux saintes paroles de progrès, de peuple, de libre fraternité, mais en même temps incapable de s'en faire lui-même l'interprète ; incertain sur les conséquences, et craignant que le peuple, après avoir reconquis la conscience de ses propres droits, n'appelât à son tribunal l'autorité même du pontife, Pie IX s'arrêta malheureusement entre les deux voies qui s'ouvraient devant lui, murmura des paroles d'émancipation qu'il ne sut et ne voulut pas maintenir, des promesses de

patrie, d'indépendance de l'Italie que son entourage, de concert avec l'Autriche, trahissait le jour suivant ; puis, poussé par une peur subite, il s'enfuit devant le peuple qui lui criait : *Courage!* Réfugié sous la protection d'un prince, bourreau de ses sujets et qu'il méprisait, il en adopta les tendances ; pour se venger de la tranquillité qui, malgré les provocations à une guerre civile, présidait au nouveau gouvernement de Rome, il mendia des secours étrangers ; et lui, qui peu de temps avant avait, par aversion du sang, tenté de retirer les troupes romaines des camps de la Lombardie, il appela les baionnettes françaises, autrichiennes, napolitaines, espagnoles pour lui réédifier un trône. Aujourd'hui, balloté entre les tromperies des protocoles secrets, esclave de ses protecteurs, esclave de tout, hors de ses devoirs et du vœu de ceux qui espéraient en lui, *il rôde depuis neuf mois autour des frontières de Rome, n'osant pas les franchir, et comme s'il était repoussé par les fantômes de ses victimes.* Louis XVI de la papauté, il l'a détruite pour toujours. Le boulet de canon, lancé par ses alliés contre le Vatican, donne le dernier coup à l'institution.

III.

Pendant que ces choses se passaient, un prince, dans le nord de la péninsule, poursuivait une voie presque pareille, marquée par les mêmes espérances, par les mêmes illusions, par les mêmes déceptions des peuples. Nos terres le saluaient du nom d'*Épée d'Italie*. Les meilleurs de nos patriotes lui montrant l'Autriche et les Alpes, suspendaient, pour courir la dernière épreuve de la monarchie, toutes les prédications de leurs plus chères croyances. Il était précédé par les encouragements de tous les peuples de l'Europe, et suivi par une nombreuse armée de braves. Où est-il mort, Charles Albert ?

C'est ainsi que la Providence nous apprenait, à nous tous qui voulons le bien, mais qui sommes trop tièdes

dans la foi, et trop faciles à nous laisser aller aux illusions du vieux monde, l'impuissance de la monarchie à faire le salut de l'Italie, et l'incompatibilité de la papauté avec le libre progrès de l'humanité. Le *dualisme* du moyen âge est désormais une forme sans âme et sans vie; les drapeaux guelfe et gibelin sont des enseignes posées sur une tombe. Ni pape ni roi : Dieu seul et le peuple nous ouvriront la route de l'avenir.

L'esprit de Dieu descend aujourd'hui sur les multitudes ; des hommes privilégiés par l'intelligence et par le cœur se saisissent souvent, par intuition, d'une puissante initiative, mais ils ne la créent pas ni ne peuvent l'étouffer. Au dogme de l'autorité absolue, immuable, concentrée en un seul individu ou dans un pouvoir déterminé, se substitue le dogme de l'autorité progressive du peuple, interprète collectif, perpétuel de la loi de Dieu.

Et ce principe que le peuple a salué comme le régulateur suprême dans la sphère de la vie politique, sous le nom de *Constituante*, recevra, tôt ou tard, une inévitable application dans la sphère de la vie religieuse ; et cette application aura le nom de *Concile*.

La vie est une : vous ne pouvez pas en régler les diverses manifestations de manière à ce qu'elles soient indépendantes les unes des autres, ou qu'elles se contredisent dans

leurs expressions sans créer l'anarchie. Vous ne pouvez pas dire au peuple : *tu es à moitié libre et à moitié esclave ; la vie sociale est à toi, la vie religieuse est à autrui* ; vous ne pouvez partager son âme. La liberté est un présent de Dieu qui domine, bénit et féconde toutes les facultés de la créature humaine.

Le pape sait cela : il sait qu'il ne peut régner à Rome qu'en despote. Les concessions politiques qu'il pourrait faire ne seront que des concessions *de fait, non de droit*, et son entourage les reprendra le jour d'après. Penser différemment, c'est se faire illusion. Les gouvernements hâtent souvent l'accomplissement de leurs destinées par le suicide, mais c'est à leur insu.

Et nous le savons aussi, nous. Une égale condamnation pèse sur le pape et sur le roi, et cette condamnation a sa source dans l'éducation lente, inéluctable, providentielle du genre humain, dans l'inviolabilité de l'esprit.

IV.

Cependant la question entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel est encore incomprise par beaucoup de monde, et il est nécessaire de la réduire à ses véritables termes. Si elle ne recelait dans son sein qu'une protestation contre le principe d'autorité arbitraire, absolue, représenté par le pape, si elle n'aspirait qu'à donner une base organique, *positive* à la société, elle tendrait à soustraire la terre et l'homme à la religion.

La religion et la politique sont inséparables. Sans religion la science politique ne peut enfanter que le despotisme ou l'anarchie. Nous ne voulons ni l'un ni l'autre. Pour nous la vie n'est qu'un problème d'éducation, la société qu'un moyen de la développer et de la traduire en

acte. La religion est le principe éducateur suprême ; la politique est l'application de ce principe aux différentes manifestations du genre humain. L'*idéal* est en Dieu ; on doit coordonner les sociétés de manière à ce qu'elles se rapprochent le plus près possible de cet idéal, à ce qu'elles en réalisent la plus grande somme possible ; et sectateurs de sa loi, nous devons chercher à y conformer nos actes. La pensée c'est l'esprit ; la traduction de cette pensée en actions, en œuvres visibles extérieures, c'est le *fait social*. Ainsi prétendre séparer entièrement et pour toujours les choses de la terre de celles du ciel, le temporel du spirituel, n'est ni moral, ni logique, ni possible.

Mais lorsqu'un pouvoir qui représente un principe religieux n'a plus la foi et qu'il ne l'inspire plus ; lorsque, par suite d'aberrations séculières, et lorsque par suite aussi des progrès des peuples, toute communion de vie a cessé entre ce pouvoir et l'humanité, lorsqu'il ne lui reste plus aucune force d'initiative, mais seulement une force de résistance, la première forme que revêt ce dissentiment est celle de *protestation* et de *scission*. La société, avant de condamner pour toujours ce pouvoir et le principe sur lequel il s'appuie, le sépare de son propre mouvement, en l'isolant dans une sphère d'inertie où l'opinion puisse le frapper sans crainte et sans passion. Alors se leve le cri qui

invoque la séparation du temporel et du spirituel : et ce cri qui s'adresse au pouvoir veut dire, pour tous ceux qui comprennent les instincts secrets du peuple :

« Votre mission est finie ; retirez-vous. Notre vie, notre progrès ne viennent plus de vous. Le principe que vous représentez n'est pas le nôtre. Nous ne croyons plus en vous. Une idée religieuse, plus pure, plus vaste, plus efficace que n'est la vôtre, fermente dans nos cœurs. Et puisque vous ne pouvez pas ou ne voulez pas l'accueillir fraternellement, restez seul. Souvenir solennel d'un passé qui ne reviendra pas, vous n'êtes plus aujourd'hui qu'une idole, une forme inerte, sans âme. Dieu et la religion sont avec nous ; avec nous qui nous sentons meilleurs que vous, et plus capables de nous guider dans les sentiers de la patrie terrestre, ce premier degré pour monter au ciel. »

Et lorsque l'Assemblée romaine élevait en face du Vatican le symbole de la majesté populaire, lorsqu'elle proclamait, comme une nouvelle formule du lien religieux, les saintes paroles : *Dieu et le Peuple* ; lorsqu'elle décrétait le gouvernement temporel du pape déchu de droit et de fait, ce décret voulait dire : « Pape ! la société vous exile ; tout » lien d'amour, d'actions, d'aspirations, par votre impuis-
» sance constatée, cesse entre nous. Vous deviez nous gui-

» der; et pendant que nos âmes, éclairées par une nouvelle
» lumière, pressentent un idéal plus vaste, et pendant
» qu'au prix de notre sang et à la sueur de notre front,
» nous essayons de déblayer tous les obstacles qui encom-
» brent notre route, vous, tremblant, ébloui, vous balbutiez
» de vieilles formules du moyen-âge, dont nous avons,
» depuis longtemps, épuisé le sens; de vieilles doctrines
» de résignation aveugle aux maux que nous pouvons vaincre
» et que la prière chrétienne nous invite à vaincre, avec
» la conquête du royaume de Dieu sur la terre comme il
» est dans les cieux. Quels sont les progrès qui se sont
» accompli par vous depuis des siècles? Quels sont les
» victimes que vous nous avez appris à sauver? A quelle
» sorte de pauvres d'esprit et de corps avons-nous, par
» votre coopération, tendu une main fraternelle et dit :
» *Assieds-toi à la table des égaux, enivre-toi avec nous dans*
» *la communion des âmes, car pour toi aussi le Christ a*
» *donné son sang?* — Un peuple s'était levé au nom de
» la *croix* contre l'oppression du *Croissant*, et pendant que
» des hommes accouraient de tous les pays pour vaincre
» ou mourir dans ce signe, vous ne trouviez pas une seule
» parole d'appui et de bénédiction. — Un autre peuple, que
» sa foi, que ses longs sacrifices, que son sang versé pour
» elle, devaient rendre cher à l'Église, osa plus tard arborer,

» au nom de ses temples violés, de ses libertés détruites,
» de ses traditions abolies, l'étendard national qui arrêta
» jadis l'invasion du *mahométisme* sous les murs de Vienne,
» et vous avez béni le bourreau de ce peuple. — Et lorsque
» nous-mêmes, frémissants d'une immense pensée d'amour,
» d'égalité, de liberté, nous nous sommes levés en disant :
» Nous ferons de l'Italie un autel sur lequel nous pronon-
» cerons, les mains jointes, la troisième parole de vie pour
» l'humanité : Père, bénissez-nous et soyez notre guide ;
» vous qui avez perdu toute intelligence de l'humanité,
» tout sentiment de la pensée providentielle qui la mène,
» vous vous êtes méfié de vous-même, vous vous êtes
» méfié de nous, du monde, de la Providence; vous vous
» êtes arrêté plein d'épouvante; vous ne savez plus que
» gémir ou maudire. L'énergie de la foi, la puissance du
» sacrifice, la parole qui console et vivifie, vous avez tout
» perdu. Les nôtres meurent pour leur foi : pour la vôtre
» vous fuyez. »

V.

La croyance dans l'autorité absolue, déléguée par l'élection d'un petit nombre ou par le hasard de la naissance à un individu, est morte pour toujours en Europe. — La croyance à la papauté est donc morte aussi. — L'insurrection de l'esprit humain contre le droit divin, appliquée au pouvoir des princes, remonte inévitablement jusqu'au pape qui patronne ces principes de sa parole et de sa consécration. La papauté est un cadavre comme la monarchie. La corruption qui ronge ces deux institutions n'est qu'une conséquence des conditions internes de leur existence.

La souveraineté nationale est le remède universellement accepté pour sauver la société de l'absence de toute autorité, de l'anarchie. *La souveraineté de l'Église* — et par

Eglise nous entendons le peuple des croyants — doit sauver la société de l'absence de tout principe, de toute autorité religieuse.

Constituante et *Concile* sont le prince et le pape de l'avenir

Les dupes qui s'obstinent à étayer la monarchie par des sophismes, des transactions et de fausses doctrines, ne la sauveront pas ; ils condamnent la société à s'agiter, pendant quelques années de plus, dans la guerre civile à travers des illusions et des déceptions, des corruptions et des réactions violentes. Les dupes qui s'obstinent à étayer par des sophismes, des transactions et de fausses doctrines la papauté, ne la sauveront pas non plus ; ils condamnent seulement la société à plusieurs années d'immoralité, de doute, de matérialisme.

Enterrez les morts, joignez vos mains dans un acte de sentiment et d'amour, et marchez en avant. Dieu nous a créés pour la vie ; pouvez-vous craindre qu'il ne se révèle pas à ses créatures lorsque, rassemblées pour s'interroger mutuellement sur leurs croyances et pour sonder, étudier le chemin de l'avenir, elles l'invoqueront dans une commune prière ?

AUX PRÊTRES,

A PROPOS DE

L'ENCYCLIQUE DU PAPE PIE IX (1).

PENSÉES.

I.

La parole de Pie IX ne vient plus de Rome. On dirait qu'il a compris que de la cité qui a initié l'humanité à deux grandes ères de progrès, que de la cité des traditions éternelles et de l'amour, il ne pouvait lancer l'anathème sur la liberté, et flétrir, par une condamnation, le progrès du genre humain, manifestation continue de la loi et de la vie de Dieu sur la terre. Cette parole écrite sous le re-

(1) Donnée à Portici, 8 décembre 1849.

gard du plus pervers des rois d'Italie, est la parole d'un homme qui tremble et qui maudit. Le divorce entre le monde et lui, entre le peuple des croyants qui est la véritable Église, et l'aristocratie adultère qui en usurpe le nom, y est écrit en relief à chaque syllabe. Depuis longtemps la papauté a perdu la puissance d'aimer et de bénir. Ébloui un instant par l'immense spectacle de la résurrection d'un peuple, Pie IX ému laissa, il y a deux ans, échapper de ses lèvres une bénédiction sur l'Italie; et cette parole d'amour, sortant de la bouche d'un pape, parut chose si neuve et si insolite, que l'Europe entière crut voir luire une seconde époque pour la papauté; et, dans l'ivresse d'un enthousiasme inconnu aux derniers siècles, elle se serra autour de l'homme qui l'avait prononcée. Cet homme fait aujourd'hui amende honorable aux rois. Dictée par la haine que lui inspirent l'offense faite au prince et le péril fait à la tiare, dictée par la terreur qu'excite en lui l'aversion de tout mouvement populaire, calomniant les promoteurs de réformes, livrant à la presse un impuisant combat, l'Encyclique du 8 décembre ressemble à l'Encyclique du 15 août 1832, signée Grégoire XVI. Réintégré par les armes des puissances catholiques dans la domination des États romains, Pie IX s'acquitte envers elles, en déclarant, au nom de l'Église, guerre au peuple,

guerre à ceux qui veulent pour lui des destinées meilleures, guerre à la presse qui l'éclaire, guerre au *socialisme* et au *communisme* dont il ne fait qu'une seule et même chose, bien que philosophiquement le premier de ces termes soit la contradiction du second. L'Encyclique est un acte, non d'*initiative religieuse*, mais de *résistance politique* : résistance visiblement commandée par l'influence des princes étrangers, puisque les expressions de *communisme* et de *socialisme* qui reviennent si souvent dans l'Encyclique, sont tout à fait inconnues aux masses, et qu'elles n'ont jamais été invoquées par les hommes du parti national en Italie.

Laissons de côté les indignes outrages jetés par l'Encyclique sur les hommes que le pape approuvait et dont il encourageait les opinions il y a deux ans. Laissons de côté les accusations d'irréligion et de protestantisme lancées avec une évidente mauvaise foi contre les penseurs qui ont combattu, dans tous leurs écrits, le matérialisme du dix-huitième siècle, contre les soldats qui, la croix sur la poitrine et le nom de Pie IX sur les lèvres, ont combattu les combats de la patrie; laissons de côté ces ignobles calomnies qui tendraient à flétrir, comme des hommes féroces, comme des pillards et comme des voleurs, les chefs qui gardèrent le pouvoir plusieurs mois sans prononcer une

condamnation à mort, et qui ont repris le chemin de l'exil plus pauvres encore qu'ils ne l'étaient auparavant ; laissons de côté, enfin, cette lâche, grossière et inexplicable injure, qui a été jetée aux plus nobles femmes italiennes, aux sœurs de charité de l'Italie ressuscitée, par celui qui ose affirmer mensongèrement aujourd'hui que les prêtres ont été chassés du lit de nos blessés, tandis qu'il y a quelques mois à peine, et aussitôt après l'entrée des Français à Rome, il décrétait l'emprisonnement (qui dure encore) de ces mêmes prêtres, coupables de s'être unis dans une œuvre sainte avec nos pieuses femmes, et d'avoir béni dans les hôpitaux ceux des nôtres qui mouraient pour la liberté. Il est trop douloureux d'avoir à relever dans la bouche de celui qui représente une institution longtemps grande et religieuse, des mensonges et des turpitudes dignes tout au plus des journalistes soudoyés, pour que nous descendions à les réfuter. Les choses qui importent au monde dans l'Encyclique sont une *théorie* sur l'autorité et une *doctrine* sur les maux de pauvreté et d'ignorance qui, en Italie et ailleurs, pèsent sur une grande partie du peuple. Cette théorie et cette doctrine sont une négation de Dieu, de la parole du Christ et de l'humanité

II.

Il ne faut pas s'y tromper : les mots de *Communisme* et de *Socialisme*, contre lesquels semble s'acharner toute l'ire papale, ne sont, dans l'Encyclique, qu'un artifice oratoire pour gagner les esprits peureux et ignorants qui voient dans ces mots les synonymes d'anarchie, de partage violent des terres, d'abolition de la propriété et pis encore : ce sont les boucs émissaires sur lesquels doivent tomber toutes les iniquités d'Israël. Mais ici, Israël est le parti révolutionnaire, sans exception ; le parti national qui dit aux Italiens : *vous n'êtes point nés pour être esclaves sous la férule des prêtres ou sous le bâton autrichien ; vous êtes vingt-six millions d'hommes, créés libres, égaux, frères, tous fils de Dieu et asservis seulement à la loi !* DIEU ET LE PEUPLE :

c'est contre cette formule qu'est dirigée l'Encyclique. Le pape sait ou doit savoir que le *communisme*, inconnu en Italie et repoussé par la plupart des républicains, est regardé par nous comme une déception ennemie du progrès, hostile à la liberté humaine, et d'une application impossible; — il sait ou doit savoir que le *socialisme*, aspiration plutôt que système, ne prétend autre chose que substituer à l'anarchie effrénée des droits et des privilèges individuels qui sont aujourd'hui en lutte, l'*association progressive*, conséquence pratique de la fraternité enseignée par le Christ; — il sait enfin ou il doit savoir que la cause de tout mouvement en Italie n'est autre que le besoin impérieux pour tous les Italiens d'être une *nation*, nation libre et grande, ayant la conscience des devoirs qui lient entre elles les familles humaines et capables de remplir ces devoirs. Cependant, bien qu'il n'ose attaquer de front le symbole italien, et qu'il évoque, pour combattre avec plus d'avantage, des fantômes qui n'ont rien de commun avec nous, sa haine de tout changement, de tout progrès, de toute tendance à l'émancipation, n'en éclate pas avec moins d'évidence et d'intolérance dans chacune de ses paroles : c'est ainsi qu'il reproche amèrement aux instigateurs des réformes de *tromper les ouvriers et les hommes des classes inférieures, en les berçant de l'espoir d'un meil-*

leur sort : — c'est ainsi qu'il exprime la crainte que *le peuple abruti par les vices et par une longue licence*, ne cède trop facilement à des suggestions insidieuses ; — c'est ainsi qu'il recommande aux évêques d'enseigner dans leurs prédications que, *d'après une loi immuable, les uns doivent être supérieurs aux autres non-seulement par les qualités du corps et de l'esprit, mais encore par la prééminence de la richesse* ; — c'est ainsi qu'il menace charitablement du feu éternel les malheureux qui se laisseront séduire par nos promesses ; — c'est ainsi enfin qu'il aboutit à une théorie de la pauvreté, fondée pour une part sur les formules de M. Guizot et des doctrinaires de France, et pour l'autre, sur des textes isolés, détournés de leur sens ou mal compris, de l'Évangile.

Cette théorie, la voici :

Des pauvres existent par l'effet de causes qui ne peuvent ni ne doivent être changées. Mais la religion catholique prêche aux riches la charité, qui leur vaudra de la munificence de Dieu des trésors de grâces et des récompenses éternelles. Que les pauvres remercient la Providence qui, pour prix de leur misère soufferte en paix et avec une âme sereine, leur ouvre une voie de salut plus facile pour le ciel. C'est dans le ciel seulement que s'accomplira pour eux l'équitable jugement de Dieu.

Et à cette théorie vient se joindre cette autre théorie sur l'autorité : « Toute autorité vient de Dieu. Tout gouvernement de fait est un gouvernement de droit. Obéissez donc, ou, si vous résistez, soyez damnés. »

En d'autres termes, et en résumant les deux théories en une seule, la terre et le ciel sont placés dans un antagonisme perpétuel. Le Droit, l'Équité, la Vérité règnent au ciel ; le Fait, la Force, le Mal inévitable sur la terre. Il existe deux races humaines : la race des riches et des puissants ; la race des pauvres et des esclaves. Les pauvres existent au profit des riches, pour que ceux-ci puissent gagner plus facilement le ciel en exerçant la charité ; les esclaves, pour que leurs maîtres puissent gouverner avec clémence et dans un esprit inspiré par l'amour. S'ils ne le font pas, Dieu, par compensation, les châtiara dans le ciel. Mais toute tentative faite sur la terre pour améliorer le sort de la race pauvre et esclave est un péché.

Telle est la doctrine religieuse que l'église du pape enseigne à l'humanité dans le dix-neuvième siècle. Et elle l'enseigne au nom de l'Évangile du Christ, et elle l'enseigne en présence de ces paroles : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!* extraites de la seule prière que Jésus ait enseignée aux croyants. — En présence de ces paroles qui sont un ordre : « *Tu adoreras le Seigneur ton*

Dieu et tu ne serviras que lui seul (1). » En présence de ces autres : « Pour que tous soient Un, comme toi, Père, tu es en moi et je suis en toi (2). »

(1) Mathieu, iv, 10.

(2) Jean, vii, 21.

III.

Non, il n'est pas vrai qu'entre le ciel et la terre il existe un antagonisme ou un divorce ; non, il n'est pas vrai que, tandis qu'au ciel règnent la vérité et la justice de Dieu, la terre soit fatalement soumise au fait, au respect de la force brutale. Non, il n'est pas vrai que le salut de la créature humaine s'accomplisse ici-bas, comme dans un séjour d'expiation, par le seul mérite de la résignation et de l'indifférence. La terre est de Dieu. La terre sur laquelle Jésus et, avant et après lui, tous les saints martyrs de l'humanité ont répandu leurs larmes et leur sang, est l'autel sur lequel nous devons offrir nos sacrifices à Dieu. Notre âme est le prêtre, et nos œuvres sont l'encens qui s'élève au ciel et qui attire sur nous les grâces du Tout-Puissant. La terre est une échelle suspendue vers le ciel ; pour que nous puissions la monter, elle doit être tout entière un hymne au Seigneur. Seul lieu qui nous soit donné pour rendre témoignage de notre foi, seul champ d'épreuve

accordé à la libre créature, seule arène ouverte à l'homme pour fournir à Dieu les œuvres sur lesquelles il le jugera, la terre, grâce à nos efforts, doit se transformer progressivement, s'améliorer, se purifier ; et comme nous sommes faits à l'image de Dieu, elle doit toujours davantage reproduire l'image du *royaume des cieux*, de l'idéal fixé dans les desseins de Dieu, que Jésus nous a prédit, que notre conscience, d'époque en époque, a toujours entrevu sous de plus vives clartés. La loi est une, et l'humanité doit l'accomplir jusqu'à la dernière syllabe. Le salut de l'âme, le progrès, à travers les mondes, de l'être en tant qu'individu, le développement du principe de vie que chacun de nous doit à la munificence de Dieu, dépend de notre activité, de nos combats, de nos sacrifices vaillamment supportés pour que la loi s'accomplisse sur la terre. Dieu, en nous jugeant, ne nous demandera pas : *Qu'as-tu fait pour ton âme?* mais *qu'as-tu fait pour les autres âmes, pour les âmes que je t'avais données pour sœurs?* Pour tous ceux qui admettent l'*Unité* de Dieu et, comme conséquence, l'unité de la famille humaine, c'est une vérité de foi que nous sommes tous solidaires les uns des autres. Nous ne pouvons abandonner nos compagnons d'existence aux maux de l'ignorance et de la servitude, sans encourir la condamnation des traîtres, traîtres à la loi, traîtres à

notre mission, traîtres aux âmes confiées à nos soins. La malédiction de Cain veille sur quiconque n'est pas le gardien de son frère. Nous devons nous élever en élevant nos frères, nous purifier en leur frayant toujours davantage les voies vers le beau éternel et vers le vrai. Toute pensée, tout désir du bien que nous ne cherchons pas, quoi qu'il arrive, à traduire en acte est un péché. La pensée de Dieu se manifeste par des œuvres, et nous devons l'imiter de loin.

Il n'est pas vrai que deux races humaines existent sur la terre, que la famille des créatures humaines doive fatalement être partagée en deux ; il n'est pas vrai que la pauvreté des uns aide au salut des autres, que le maître trouve, en quelque sorte, son complément dans l'esclave. Devant Dieu, il n'y a ni maîtres, ni esclaves, ni riches, ni pauvres, ni patriciens, ni plébéiens. Et ce qui n'est pas bon devant Dieu, ne peut être bon devant les hommes. Nous sommes tous libres parce que nous devons compte de nos œuvres, parce que nous sommes capables de progrès et nés pour travailler. Toute inégalité qui détruit notre liberté, qui entrave notre tendance au progrès, qui permet que l'oïveté soit en honneur tandis que le travail subit la flétrissure et la tyrannie, toute inégalité de cette sorte n'est point de Dieu ; elle a sa source dans le mal ; et Dieu tolère le

mal sur la terre, pour qu'en le combattant nous puissions mériter à ses yeux. Nous ne pourrons pas détruire le mal ici-bas, parce que *l'être humain* est fini, et que son entier développement doit s'accomplir ailleurs ; mais nous devons lui faire une guerre sans relâche pour affaiblir continuellement l'empire qu'il exerce. La croyance opposée, de quelque nom qu'elle se déguise, est une croyance manichéenne. Il n'existe point d'inégalités de nature, d'inégalités fatales de conditions et de classes, et quiconque, pape ou autre, peu importe, soutient la proposition contraire, renie Dieu, Jésus et l'unité humaine, pour s'égarer dans une fausse doctrine du péché originel, recueillie dans les croyances indiennes par les derniers temps du paganisme, et prise dans le paganisme par quelques docteurs catholiques du treizième siècle. Il existe des inégalités qui ont leur source dans les formes sociales, dans l'élément même où se développe la vie, et nous devons travailler à changer ces formes, à transformer, au nom de Dieu, au nom de la guerre que Dieu nous commande de faire au mal, au péché et à ses conséquences, cet élément susceptible de se modifier perpétuellement. Le monde physique, grand atelier de l'humanité, n'a pas été donné à quelques-uns, il a été donné au travail. Les biens matériels, ni bons ni mauvais en eux-mêmes, mais instruments de bien ou de mal, selon

la destination individuelle ou collective qu'ils reçoivent, appartiennent à tous ceux qui travaillent, et la répartition toujours croissante de ces biens produira des fruits d'autant plus utiles, d'autant plus agréables à Dieu, que l'éducation plus avancée du genre humain aura appris aux hommes à s'en servir pour le bien. La loi ne sera pas humainement accomplie tant qu'un seul pauvre, privé de travail et des fruits dus au travail, et livré, par suite, à la merci de l'aumône du riche, pourra accuser d'imposture le don de la terre que Dieu fit à l'humanité dans la personne du premier *Adam*, ou bien encore cette *communion* fraternelle dont la religion lui parle tous les jours, lorsqu'elle dit : *Afin que tous ensemble nous soyons un.*

Et il n'est pas vrai que *tout* pouvoir vient de Dieu ; il n'est pas vrai que tout *fait* emporte après lui le *droit* ; il n'est pas vrai que nous devons soumission, obéissance passive à un gouvernement quel qu'il soit. Au nom de notre âme immortelle, inviolable et fille de Dieu, nous déclarons cette doctrine fausse, immorale..... Athée et apostat à toute foi quiconque la professe. La puissance souveraine est en Dieu seul, et le signe de la puissance légitime sur la terre est dans la saine interprétation de sa loi. Les vrais interprètes en sont les hommes supérieurs par le génie, par la vertu, par l'amour et l'esprit de sacri-

ficé. Le meilleur juge de leurs œuvres, c'est le peuple. Dieu est trois fois saint; mais sainte n'est point l'idole, saint n'est pas le simulacre. *L'autorité* est sainte; mais saint n'est pas un fantôme d'autorité. L'Église est sainte, mais non une imposture qui s'appelle l'Église. La thèse de Grégoire VII est vraie, l'application en était fautive. Le pouvoir est un : la loi spirituelle, la religion gouverne; ses interprètes, qui ne sont autres que les pouvoirs temporels, traduisent ses décrets en actes. Mais la loi spirituelle favorise, embrasse et dirige toutes les manifestations du progrès dans l'humanité. Dès qu'elle a perdu cette puissance d'initiative et de direction, elle n'est plus la religion, mais un masque de religion : Et à Grégoire VII, qui substituait le *signe* d'une époque à l'*idée* elle-même, qui instituait comme interprète de la loi non le meilleur pape, mais le pape quel qu'il fût, l'humanité répond aujourd'hui : DIEU EST DIEU ET LE PEUPLE EST SON PROPHÈTE. Dieu flambloie au sommet de la pyramide sociale; le peuple étudie, recueille, interprète ses volontés à la base. Partout où, fondé sur d'autres principes, le pouvoir trahit par ignorance ou viole délibérément la divine loi d'amour, de liberté, d'égalité, d'association fraternelle, d'éducation commune, là est le mal. Force est de le combattre, et quiconque ne le combat pas, par égoïsme ou par inertie, est

coupable. Qui sert le mal déserte la cause de Dieu, *seul Seigneur*; et qui n'est pas avec lui est contre lui.

La religion conserve, prêche et enseigne ces principes, ou elle n'est pas la religion. Lien inutile, *lettre morte*, sans initiative et sans vie, elle git comme un cadavre, répudiée par la conscience des peuples, réduite à chercher sa force *dans les armes étrangères*, et non dans le prestige du martyr ou dans celui de la parole.

IV.

Et le martyre et la parole du Christ ne sont point en opposition avec ces principes. Jésus ne nous a-t-il pas dit que nous étions tous frères et fils de Dieu ? N'est-il pas venu pour détruire les castes et les inégalités de nature, admises par le paganisme ? N'a-t-il pas dit qu'il mourait pour nous racheter tous des suites de la première faute ? N'a-t-il pas enseigné que nous devons tous ici bas constituer une sainte unité en Dieu et dans l'amour ? N'a-t-il pas annoncé que la famille humaine ne formerait plus qu'un seul troupeau et n'aurait plus qu'un seul pasteur, à savoir, la loi de Dieu interprétée ? N'a-t-il pas sanctionné le principe de la transmission selon *l'esprit*, selon les œuvres, opposé au principe de la transmission selon la chair, selon le privilège de caste et de naissance ? N'a-t-il pas voulu que dans cette tendre émulation de travaux fraternels auxquels il conviait les hommes, celui-là seulement fût le premier parmi nous qui saurait être le dernier,

et se consacrerait avec un zèle ardent, embrasé de l'amour des sacrifices, à notre amélioration ? Chaque syllabe de l'Évangile ne respire-t-elle pas l'esprit de liberté, d'égalité, de guerre au mal, à l'injustice et au mensonge qui *souillent* les œuvres humaines ?

Liberté, Égalité ! ce sont dites-vous, des biens du ciel et non de la terre.

Non, cette absurde distinction n'est pas dans l'Évangile, et le mépris de la terre n'a été enseigné aux croyants que depuis le jour où l'Église s'est donnée à César ; que depuis le jour où son chef visible, devenu prince lui-même, s'éprit tellement de la terre qu'il voulut en prendre et en conserver une partie, même au prix du sang de ses frères. La Terre et le Ciel alternent continuellement dans le saint livre, et la terre y est considérée comme un séjour non d'expiation, mais de préparation au ciel ; comme un champ de bataille où l'humanité s'exerce à combattre les puissances du mal et de l'égoïsme qui l'enchaînent et l'égarerent. Laissons de côté la discussion de quelques passages isolés et mal compris, précisément parce qu'ils ont été étudiés isolément. Laissons le : *regnum meum non est de hoc mundo* : (mon royaume n'est pas de ce monde). Nous savons que cette phrase a été inexactement traduite dans

la Vulgate, et que le texte décisif pour nous, porte : *regnum meum non est NUNC de hoc mundo* : (mon royaume n'est pas maintenant de ce monde); et laissons le : *rendez à César ce qui appartient à César* : passage qui n'est point doctrinal, qui ne contient aucune règle pour l'avenir, et par lequel Jésus tenant seulement compte d'un fait existant, et qui ne pouvait être transformé qu'à l'aide du martyre, complément de sa mission (1), repousse un piège que lui tendaient les pharisiens. Mais l'ensemble, l'esprit de l'Évangile et la vie de Jésus témoignent en faveur de notre doctrine. Les miracles concordent avec ses enseignements pour détruire l'antagonisme prétendu entre les choses de la terre et celles du ciel. Jésus guérit les âmes et les corps. Il demande à Dieu, dans sa prière, le pain de chaque jour pour ses frères, comme il lui de-

(1) L'heure est venue dans laquelle le fils de l'homme doit être glorifié. Jean, XII, 23.

» En vérité, en vérité, je vous le dis : si le grain de froment tombé en terre ne meurt pas, il reste seul; mais s'il meurt, il produit plusieurs fruits. XII, 24.

» C'est maintenant que le monde sera jugé : c'est maintenant que sera chassé le prince de ce monde (le mal). XII, 31.

» Et moi, quand je me serai élevé au-dessus de la terre, je vous attirerai tous à moi, XII, 32.

mande les facultés de l'esprit ; il enseigne l'égalité , l'amour, l'unité dans la fraternité, et il enjoint à ses disciples de prêcher et d'agir conformément à cet enseignement, de propager la loi du ciel sur toute la surface de la terre. Il annonce à ses apôtres des persécutions terrestres, et le triomphe céleste au petit nombre de ceux qui tomberont victimes de leur zèle : quant à ceux en grand nombre qui verront fructifier autour d'eux la semence du martyre , il leur annonce le triomphe terrestre. *heureux ceux qui pleurent* dit-il, de la montagne à la foule qui l'écoutait , *parce qu'ils seront consolés ; heureux ceux qui sont doux ,* **PARCE QU'ILS AURONT LA TERRE EN HÉRITAGE.** *Heureux les persécutés pour la justice , parce qu'à eux appartient le royaume des cieux* (1). Combattez, travaillez, transformez la terre, appropriez-vous-la ; mais si la persécution vous arrive à mi-chemin, si elle vous force à laisser votre mission inachevée, consolez-vous : ils peuvent vous enlever la terre, mais non le ciel. — Tout ce discours vraiment divin tend, d'une part, à stimuler l'activité des croyants pour qu'ils incarnent la foi sur la terre et dans la terre; de l'autre, à combattre l'inertie et la lâcheté qui pourraient s'emparer de leurs âmes. *Vous êtes la lumière du monde ; la*

(1) Matthieu, v, 4, 5, 10.

ville bâtie sur le faite ne peut pas rester cachée.— On n'allume pas la lampe pour la mettre sous le boisseau; on la place au contraire sur le chandelier, pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. — Que votre lumière resplendisse ainsi devant les hommes: qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient le père céleste.... moi je suis venu... POUR QUE LA LOI S'ACCOMPLISSE... et en vérité je vous dis que la TERRE et le CIEL ne passeront pas avant que chaque syllabe de la loi ne soit accomplie (1), et il ajoute à la fin, comme s'il craignait de n'avoir pas été bien compris: Vous reconnaîtrez les prophètes à leurs fruits.... Tout arbre qui ne produit point de bons fruits est coupé et jeté au feu... ce n'est pas celui qui me dit, Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, MAIS CELUI QUI FAIT LA VOLONTÉ DE MON PÈRE qui est aux cieux.... Et quiconque entendant ces paroles NE LES METTRA POINT EN PRATIQUE sera assimilé au fou qui construit sa maison sur le sable (2). Et descendu de la montagne, Jésus, comme pour donner un corps à la pensée qu'il avait développée dans tout son discours, guérit un homme qui avait le corps recouvert d'une lèpre (3).

(1) Matthieu, v, 14, 15, 16, 17, 18.

(2) Matthieu, vii, 16, 19, 21, 26.

(3) Matthieu, viii.

Cherchez le royaume de Dieu, et toutes ces choses (les choses du monde) *vous seront données pour surcroît* (1). Toute la doctrine évangélique est résumée dans ce texte : Domination de l'esprit sur la matière, de l'idée sur le fait; le perfectionnement moral, placé au-dessus des biens matériels. Et telle est aussi notre doctrine. Dieu d'abord, le peuple ensuite, et le *peuple* interprète de la loi de Dieu. Les richesses matérielles, avons-nous dit, instrument du bien si elles reçoivent une destination utile à tous, instrument du mal, si elles ne servent qu'un intérêt égoïste, doivent être réparties selon les œuvres et selon l'éducation morale de chaque homme.

Et pour organiser cette domination de l'esprit sur la matière, de l'idée sur la forme; pour diriger, dans le but d'un bon gouvernement, l'éducation des hommes, Jésus expose une théorie fondée sur les œuvres et non sur le privilège, théorie qui dément l'abjecte doctrine de soumission absolue enseignée par le pape; il fournit aux croyants une règle pour juger si une autorité est légitime ou non, si elle dérive de Dieu ou si elle viole sa loi.

« *Les princes des peuples les dominent : les grands exercent le pouvoir sur eux.* » Voilà l'exposition du fait, main-

(1) Luc, XII, 31.

tenant voici le droit. — « *Mais il n'en sera pas ainsi parmi vous : au contraire. QUE QUICONQUE PARMİ VOUS VOUDRA ÊTRE GRAND SOIT VOTRE MINISTRE, ET QUICONQUE VOUDRA ÊTRE LE PREMIER SOIT VOTRE SERVITEUR : De même que le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner son âme en rachat de plusieurs.* (1) »

La loi du Christ est ainsi faite ; et au pape qui la viole nous pouvons rappeler cette menace : *Quiconque m'aura renié devant les hommes sera renié par moi devant mon père qui est aux cieux* (2). Que les hommes tièdes qui connaissent cette loi, mais qui, par paresse ou par amour d'un semblant de paix, n'osent pas la professer publiquement, se souviennent de cette déclaration : *Ne pensez pas que je sois venu pour répandre la paix sur la terre : je n'y porte pas la paix, mais un glaive... Celui que aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son fils et sa fille plus que moi n'est pas digne de moi.* (3)

(1) Matthieu, xx, 25, 26, 27, 28. Le 1^{er} verset est encore plus explicite dans l'Évangile de Marc : Il dit : *Ceux qui se considèrent comme des princes*, x, 12.

(2) Matthieu, x, 33.

(3) Matthieu, x, 34, 37.

Et les apôtres de celui qui, près de mourir, disait : *J'ai vaincu le monde* (1), et qui, sorti du sépulcre, ajoutait : *Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre* (2), comprirent bien leur mission. En embrassant dans leurs prédications le corps et l'esprit, *qui sont l'un et l'autre de Dieu* (3), en déclarant hautement que l'œuvre de transformation qui leur était confiée s'étendait au ciel et à la terre, ils convièrent hardiment les croyants à lutter contre toute autorité qui ferait obstacle à l'accomplissement de la loi. Et après avoir dit que *le mystère de la volonté divine est de recueillir, lors de la distribution qui s'opérera à la fin des temps, toutes les choses, aussi bien celles du ciel QUE CELLES DE LA TERRE* ; — après avoir prononcé ces sublimes paroles : *Il n'y a qu'un seul corps et qu'un seul esprit. — Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. — IL N'Y A QU'UN SEUL DIEU, PÈRE DE TOUS, LEQUEL EST SUPÉRIEUR A TOUTES CHOSES ET QUI EST EN VOUS* (4), l'apôtre Paul entonne une hymne de sainte guerre aux puissants et d'encouragement à l'église militante ; hymne qui doit résonner comme un reproche amer aux oreilles de nos prêtres dégénérés.

(1) Jean, xvi, 33.

(2) Matthieu, xxviii, 18.

(3) Aux Corinthiens, vi, 20.

(4) Paul aux Ephésiens, i, 10. — iv, 4, 5, 6

« Fortifiez-vous, mes frères, dans le Seigneur et dans la force de sa puissance.

» Revêtez des pieds à la tête l'armure de Dieu pour que vous restiez fermes et droits devant les pièges du démon.

» Car nous ne combattons pas *contre notre sang et contre notre chair, mais contre les principautés, les puissances, les gouverneurs de ce monde et des ténèbres de ce monde...*

» Présentez-vous donc au combat ceints de vérité et recouverts de la cuirasse de la justice,

» Et préparés par l'Évangile de paix,

» Passez à votre bras le bouclier de la foi.

» Et prenez le casque du salut et l'épée de l'esprit qui est la parole de Dieu (1). »

Bien que, dit Pie IX dans son Encyclique, LES ARMES DES NATIONS n'aient restitué Rome : bien que les tumultes de la guerre — les batailles de l'indépendance ! — ne retentissent plus même dans les autres contrées de l'Italie, les méchants ne s'abandonnent point. Se désister ! non, jamais. Au nom de Jésus et de saint Paul, au nom de tous les combattants pour la cause de la vérité et de la justice, nous persévérons. Que voué soit à la honte et au remords celui dont le courage faiblirait devant la pauvreté, les déceptions et la persécution. Notre cause est la cause de

(1) Paul aux Ephésiens, vi, 10 et suiv.

Dieu. Les murs, les pierres de Rome peuvent, pour un temps, et grâce à la force aveugle des armes étrangères, retomber sous votre joug : mais l'âme de Rome est avec nous. C'est nous qui avons recueilli sa pensée. Arche sainte de notre foi, et semence d'un infaillible avenir, nous la portons et nous la garderons intacte avec nous, dans l'exil, comme les premiers chrétiens portaient dans les catacombes et dans les prisons, la pensée de Jésus aujourd'hui trahie par vous : nous la garderons, jusqu'à ce qu'elle rayonne de nouveau de Rome sur le monde, couronnée de l'éclat d'une victoire que ne pourront lui disputer longtemps ni vos encycliques, ni les armes profanes que vous avez implorées. La religion n'est plus dans votre camp, elle est dans le nôtre. Grâce à vous, grâce à la guerre désespérée que vous déclarez à la pensée de Dieu, grâce aussi à la coupable inertie de certains hommes qui s'appellent des prêtres et qui ne remplissent pas un seul des devoirs du sacerdoce, le monde livré aux ténèbres du doute et de la haine, marche égaré par de faux systèmes : mais ces systèmes ont pourtant plus d'autorité que votre parole, parce qu'ils sont comme un pressentiment de l'avenir, tandis que vous, vous prétendez enchaîner au cadavre d'un passé mort pour toujours, l'humanité que pousse le divin souffle d'en haut.

V.

Prêtres italiens, mes paroles sont graves : si le salut du monde et de vos croyances vous est cher, écoutez-nous. Nous pourrions, — un des vôtres (1) l'a dit, et que ce soit pour vous une preuve de l'esprit qui nous anime, — vaincre sans vous, mais nous ne le voudrions pas. N'êtes-vous pas nos frères? N'êtes-vous pas nés, vous aussi, sur cette terre italienne que nous cherchons à sanctifier par l'amour et la foi? N'êtes-vous pas les fils de ce peuple aujourd'hui nourri de colère et de défiances, et que nous voudrions réunir en une seule famille? Nous ne recourons contre vous ni aux artifices de la séduction ni à la terreur; nous ne combattons point nos adversaires avec l'arme de la calomnie : nous ne vous conseillons pas de ne point lire leurs livres, de ne point écouter leurs discours : nous ne vous demandons qu'une seule chose, c'est de nous écouter aussi; ou plutôt, d'écouter la voix de l'humanité que Dieu a confiée à vos soins. Entre l'humanité et le pape; placez l'Évan-

(1) Le père Ventura.

gile ouvert; puis, descendez libres de haine, dégagés de toute obséquiosité aveugle, dans votre conscience, et jugez. L'appel que nous vous faisons est un appel sincère. Hommes et sujets de l'erreur, nous pouvons pécher sur beaucoup de points, mais jamais par hypocrisie. Nous avons l'audace du vrai : le pape le sait, et c'est pour cela qu'il nous redoute. Celui qui vous écrit aujourd'hui, au nom de ses frères, peut vous dire : *Examinez ma vie ; vous n'y pourrez trouver un acte qui soit en contradiction avec la foi que j'enseigne. Examinez tout ce que j'ai écrit depuis vingt ans, vous n'y pourrez trouver une seule ligne dictée par l'irréligion ou le matérialisme.* Interprète d'un grand nombre de mes frères, lorsque j'ouvris mon âme à la pensée italienne, je déclarai que, depuis longtemps, un divorce avait séparé l'idée religieuse de l'idée politique; l'Église de l'humanité; je déclarai que ce divorce était funeste; — que sans la foi, une société basée sur la fraternité était un rêve; que sans la foi il n'y avait ni paix ni liberté véritables; que hors d'elle l'élément corrompu dans lequel nous vivons résisterait à toute transformation sérieuse; que hors d'elle enfin il n'y avait plus ni patrie ni rien. J'ajoutais qu'il fallait, à tout prix, relier la terre au ciel, rétablir l'harmonie entre la vie qui s'écoule dans le temps et dans l'espace et la concession de l'éternelle vie; entre l'homme et Dieu père et éducateur de

tous les hommes. Et maintenant j'ajoute que l'heure suprême va sonner, que les temps sont mûrs, que le matérialisme est vaincu, que le besoin d'une vie religieuse est universellement senti, et que grâce à vous seuls, grâce à l'obstination qui vous pousse à étayer un édifice en ruines, à maintenir l'Église dans la haine ou l'ignorance des progrès inévitables de l'humanité, les consciences vivent incertaines, la religion reste exilée des cœurs; que grâce à vous, et malgré nous, il se prépare des temps de discorde et des œuvres de sang dont vous porterez la responsabilité devant les hommes et devant Dieu.

Au nom de Dieu et pour l'amour de notre patrie, nous vous demandons : Êtes-vous chrétiens? comprenez-vous l'Évangile? regardez-vous la parole de Jésus comme une lettre morte, ou en adorez-vous l'esprit? Entre l'esprit de l'Évangile et la parole des papes, êtes-vous vraiment, décidément résolu à opter pour cette dernière, sans examen, sans appel à votre conscience? Êtes-vous croyants ou êtes-vous idolâtres?

Dans les premières lignes de l'Évangile, l'esprit du mal offre à Jésus, pour l'engager à lui rendre ses services et à trahir sa mission, des royaumes et des principautés terrestres. Jésus refuse avec mépris. Lorsque vous voyez les chefs de votre hiérarchie se liguier avec les princes, et mau-

dire pour eux les peuples dont ils font couler le sang, afin de maintenir leur propre empire sur une partie de la terre italienne, ne vous rappelez-vous jamais cette page de de l'Évangile?

Dans une autre page, Jésus, cette âme la plus douce, la plus tendre, la plus embrasée d'amour qui soit descendue sur la terre, s'arme d'un fouet, et chasse, dans un saint élan de colère, les trafiquants et les profanateurs du temple. Ne pensez-vous jamais à cette page, ô prêtres, mes frères? N'y a-t-il plus de marchands dans le temple? Les pharisiens, ces sectateurs de la lettre morte, ont-ils tous disparu? La parole de Dieu brille-t-elle dans sa pureté vivifiante, et telle qu'elle sortait de la bouche de Jésus?

VI.

Prêtres du Christ, regardez autour de vous.

Pourquoi la terre frémit-elle? Pourquoi cet immense cri de peuples soulevés et qu'aucune force ne pourra ramener à la paix ou au silence? De combien de jours, de combien de mois date ce frémissement, indice patent, irrécusable de besoins et d'événements nouveaux? Il date de soixante ans, et il grandit chaque jour. Dans combien de lieux ont éclaté ses menaces? Pouvez-vous nous indiquer un foyer, un point central d'où part cette agitation? Elle fait irruption de toutes parts, sans centre déterminé, à travers les nations les plus diverses et les plus reculées, à travers les peuples de mœurs et de races opposées, en Italie, en France, parmi les Slaves, à Pesth, à Vienne, depuis l'extrémité de la Sicile jusqu'à Pétersbourg. Pas un mois ne se passe sans un mouvement, sans une tentative d'insurrection; pas un jour sans qu'une voix partie d'un point ou l'autre de l'Europe ne vous porte la nouvelle d'un danger et d'une persécution. Combien de fois ces agitations ont-elles été réprimées? Dix, vingt, cinquante fois. Toutes les armées, toutes les forces de la vieille Europe,

tous les artifices de la diplomatie se sont ligués pour les étouffer, et l'on crut qu'elles étaient étouffées ; puis, après quelques heures, elles ont éclaté toujours et chaque fois plus redoutables. Combien ont péri parmi les agitateurs ? Le nombre ne s'en compte pas. Sur toute la terre, ils sont tombés par centaines sur les échafauds, sous la hache ; par milliers sur les champs de bataille, par milliers de faim et de misère, dans l'exil. Comment sont-ils morts ? Presque tous le sourire sur les lèvres, avec la fierté du défi sur le front, avec la calme sérénité que donne la conscience d'une mission accomplie, comme meurent les martyrs.

Et vous appelez ce soulèvement des peuples une émeute ? Vous pouvez n'y voir que la main de quelques factieux ? Moi, je vous dis que c'est le soulèvement de l'humanité poussée par le choc du doigt de Dieu, que c'est la révélation d'une époque marquée par la Providence ; je dis que vous devriez courber avec respect la tête et demander au Père des hommes qu'il vous éclaire sur ses desseins, sur les destins nouveaux qu'il réserve à ses fils ; sur les caractères de la transformation qu'il prépare à la race humaine.

Et quel est le cri des peuples ainsi soulevés ? Patrie, Liberté, Nation, Égalité, Dieu et Peuple, Progrès, Association fraternelle, Alliance : paroles saintes, et qui prophétisent un ordre nouveau, traduction complète de ces paroles de Jésus : *OMNES UNUM SINT* (*Que tous soient un*). Quelques-uns, la Pologne, la Grèce, se sont levés, la croix sur leur bannière ; d'autres, l'Italie, au nom du pape qui aujourd'hui lance

sur nous l'anathème. Et ce premier mouvement fut chez tous pur de vengeances, grand d'oubli, saint d'amour, d'enthousiasme, de foi. Eux, les victimes, renversèrent l'échafaud qui aurait pu se dresser pour leurs ennemis. Si quelques actes isolés vinrent faire tache à leur noble cause, ce fut plus tard, sous l'inspiration de réactions cruelles et de résistances insensées : ces actes, d'ailleurs, furent presque universellement condamnés. Si quelques cris anarchiques, si quelques rêves d'utopie subversive éclatent aujourd'hui dans le sein des populations excitées, ce sont les cris d'hommes désespérés, cent fois trompés et trahis, cent fois déboutés de leurs justes demandes par l'inexorable volonté d'une caste ou d'un roi : — et tous ces nuages disparaîtraient à jamais, vous le savez bien, le jour où nous serions vainqueurs.

Et quel est, prêtres italiens, le vœu de notre, de votre patrie ? « Nous voulons réunir les vingt-six millions d'hommes qui peuplent la terre d'Italie en une seule famille, sous une seule loi, à l'ombre d'un seul drapeau. Nous voulons continuer la tradition de nos pères et ouvrir à nos fils une voie au bout de laquelle ne soient ni l'exil, ni l'échafaud, ni le bâton du soldat Croate. Nous voulons que, pour le bien de l'humanité, notre intelligence soit libre, notre parole libre, notre œuvre puissante. Nous ne voulons pas adorer le mensonge, mais la vérité ; nous voulons une autorité, mais fondée sur l'interprétation de la loi, non sur le caprice arbitraire de l'usurpation ; nous

cherchons des guides et des chefs, mais nous les cherchons parmi ceux que signalent à nos choix leur intelligence, leur vertu, leur dévouement au bien de tous : nous demandons le pain de l'âme, l'éducation pour tous ; le pain du corps, le travail pour tous. *Sur la terre comme au ciel, que la volonté de Dieu soit faite. »*

A ces demandes, ne pouvez-vous répondre que comme répond l'Encyclique ? le frémissement de vos consciences ne vous pousse-t-il pas à une autre mission que celle que le pape résume par ce mot : *Résister ?*

Résister à la nation, à l'humanité, aux volontés de Dieu ? Vous êtes alors irrévocablement perdus.... La religion est éternelle, éternelle est l'Eglise des croyants. Mais la transformation de la religion et de l'Eglise qui, vous aidant, s'accomplirait dans une évolution pacifique et solennelle, coûtera au monde des luttes terribles, et les larmes et le sang de milliers de martyrs. Dieu descendra sur les multitudes et sur vous, non comme la rosée sur la toison, mais comme un tourbillon, et ceint de la foudre, comme dans le buisson du Sinaï.

VII.

J'ouvre l'Évangile et j'y lis :

« Si vous m'aimez, observez mes commandements.

» Et moi je prierai mon père, et il vous donnera UN AUTRE CONSOLATEUR QUI DEMEURERA TOUJOURS AVEC VOUS.

» C'est-à-dire l'ESPRIT DE LA VÉRITÉ....

» Je suis la vraie vigne, et mon père est le vigneron.

» Il coupe toute branche qui, en moi, ne porte pas de fruits; mais il taille toute branche qui porte fruits, afin qu'elle en porte davantage.

.

» J'ai encore *beaucoup de choses* à vous dire, mais vous ne pouvez les comprendre *maintenant*.

» Mais quand celui-là sera venu, c'est-à-dire l'ESPRIT DE LA VÉRITÉ, il vous apprendra toute vérité; car il ne parlera pas d'après-lui-même, mais il dira *toutes les choses qu'il aura entendues et vous annoncera les choses à venir* (1).

(1) Jean, xiv, 13, 16, 17. — xv, 1, 2. — xvi, 12, 13.

Et je réfléchis : l'Eglise est frappée d'aveuglement, et votre intelligence, prêtres de Jésus, est morte à la conscience de la véritable vie, si devant l'évidence de l'intuition prophétique qui se révèle dans les paroles que j'ai citées; — si, devant un programme religieux qui établit l'immense supériorité de la foi du Christ sur toutes les traditions du passé, — vous ne trouvez rien à écrire sur votre drapeau que ce mot funeste : *Résister*. La conscience de la mission progressive confiée à la religion, — le sentiment de l'épuration successive des croyances, — l'éducation du genre humain, se transformant d'époque en époque sous le doigt de Dieu et d'après les lois du développement intellectuel et moral, — le respect de la grande tradition religieuse de l'humanité, — tout se trouve dans ces passages auxquels la doctrine papale oppose une impiété, une absurde théorie d'immobilité. La sainte Eglise de l'avenir, l'Eglise des libres et des égaux, l'Eglise qui bénira tous les progrès émanant de l'Esprit de vérité, qui s'identifiera dans la vie de l'humanité, qui n'aura ni pape ni laïcs, mais des croyants tous prêtres, avec des fonctions diverses (1), cette Eglise y est entrevue et prédite. Et de la fusion de l'Eglise aristocratique d'aujourd'hui dans cette Eglise renouvelée, populaire de l'avenir, dépend, nous ne dirons pas la solution — elle n'est point dans la main de l'homme, — mais le plus ou moins de violences, le plus

(1) Paul, I. Aux Corinthiens, XII, 4 et suiv.

ou moins de périls de la lutte dans laquelle s'accomplira la solution de la question religieuse.

Que les prêtres y songent et qu'ils se hâtent, nous invoquons leurs concours pour notre œuvre sainte; mais leurs délais ne peuvent ni nous arrêter ni nous retarder en chemin.

VIII.

Tous fils de Dieu, tous rachetés du même sang, nous ne pouvons trahir nos devoirs envers nos frères, parce que d'autres, et ceux surtout qui devraient parler, gardent le silence de la peur. On n'arrache ses frères à l'oisiveté, qu'en relevant à leurs yeux le travail, en leur en prouvant la sainteté; on ne prouve la sainteté du travail qu'en réformant une société fondée sur le privilège. On ne soustrait ses frères au mensonge qu'en détruisant le culte public qu'on lui rend, et cela ne se fera que par le changement même de la nature des gouvernements dont le mensonge est aujourd'hui la base, puisqu'ils donnent pour chefs aux peuples, non les plus capables et les plus vertueux, mais les seuls rejetons des races monarchiques héréditaires. On ne guérit ses frères de la folie du meurtre qu'en leur enseignant l'inviolabilité de la vie, en réformant et non en tuant le coupable; et cela ne s'enseigne pas là où le bourreau est un officier du gouvernement, là où le meurtre *légal* est considéré comme un des appuis

de l'édifice social. On ne fonde point la fraternité du Christ là où l'ignorance, la misère, la servitude, la corruption des uns, et la science, la richesse, la domination des autres s'opposent à ce que les hommes s'aiment et s'estiment mutuellement, et ces causes d'inégalité ne disparaissent pas sans une éducation nationale que la société dispense à tous ses membres. On n'implante pas dans les âmes la vertu du sacrifice, là où l'égoïsme est forcément enseigné dans les familles, là où l'argent et le seul fondement de la sécurité et de l'indépendance des individus. On ne prêche pas efficacement la confiance sur une terre sillonnée des espions du gouvernement, et semée partout de bureaux de censure et de prisons. La mission que Dieu confie aux nations dans l'humanité, ne peut s'accomplir là où il n'y a point de nation, là où le nom d'une patrie commune est proscrit, là où plusieurs gouvernements hostiles l'un à l'autre, et tous ensemble hostiles au libre progrès des peuples, s'efforcent d'élever entre des frères, des barrières intellectuelles, morales et physiques. On ne renverse pas ces barrières artificielles, sans reconquérir à la cause du peuple les milices citoyennes qui, soudoyées et corrompues par l'or des princes, sont aujourd'hui dévouées à leur service, sans combattre et chasser par delà les Alpes les soldats étrangers que le despotisme européen nous a donnés comme geôliers.

La révolution est donc pour nous une œuvre d'éducation, une mission hautement religieuse. Si nous ne trou-

vions, pour nous soutenir dans nos luttes, d'autre impulsion que celle de la colère et de la réaction, nous serions depuis longtemps découragés par le doute et par la fatigue des déceptions. Si nous ne puisions nos inspirations que dans l'ambition, nous aurions bientôt, en sacrifiant au pouvoir nos convictions, satisfait à cette basse passion.

Puisque, dans son égarement, l'Église d'aujourd'hui est hostile à l'esprit de vérité, puisqu'elle est infidèle à son premier mandat, nous sommes, nous, l'Église militante des précurseurs de ceux qui rebâtiront le temple, en appelant le *royaume de Dieu, sur la terre comme au ciel* : Église des précurseurs, tant que les vaillants esprits qui sentent la nécessité d'une foi vive pour relier en un faisceau tous les efforts et toutes les inspirations, n'auront point, réunis en concile, interrogé les progrès, exploré les souffrances, décrété les remèdes et posé la première pierre de L'ÉGLISE UNIVERSELLE de l'humanité.

Et alors seulement que le monde aura été vaincu par sa doctrine, Jésus pourra répéter à son père, avec un sourire ineffable : *J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés dans le monde : ils étaient à toi, et tu me les as confiés ; et ils ont observé ta parole.*

IX.

« Le principe, disions-nous en commençant *l'Italie du peuple*, que le peuple a salué comme sa règle suprême dans la sphère de la vie politique, sous le nom de *Constituante*, aura son application inévitable dans la sphère de la vie religieuse ; et cette application prendra le nom de *Concile...*

» La souveraineté nationale est le remède universellement accepté pour sauver la société de la négation de toute autorité, de l'anarchie. Que la souveraineté de l'Église, et par l'Église nous entendons le peuple des croyants, sauve la société religieuse de la négation de tout principe, de toute autorité religieuse.

» **CONSTITUANTE ET CONCILE**, voilà le prince et le pape de l'avenir. »

Nous répétons aujourd'hui ces paroles aux prêtres italiens, avec un sentiment profond d'amour et d'espérance. Que Dieu les éclaire dans l'intérêt de la patrie, qu'il les

éclaire dans l'intérêt de l'Église! Qu'il réveille en eux la foi des œuvres, les saintes espérances, la charité qui transforme la langueur des âmes en fièvre de vie! Que, pour éloigner d'eux la méfiance, il leur révèle et notre pensée et notre mission! L'Église est à César; qu'ils la rendent à Dieu. La hiérarchie s'est changée en une plante parasite qui absorbe la vie d'une institution appelée à grandir et à s'élever avec l'humanité; qu'ils taillent dans cette plante et qu'ils retrempe l'institution dans la source vive de l'élection, dans les inspirations du peuple. La parole de Jésus, proscrite et trahie, a fait place aux mensonges de ceux qui se nomment les princes de la terre : qu'ils la remettent en honneur et qu'ils se rappellent que Jésus a dit : *Le pain de Dieu est celui qui donne la vie au monde... C'est la volonté de celui qui m'a envoyé, du père que je ne laisse perdre rien de ce qu'il m'a donné; MAIS QUE JE LE FASSE REVIVRE DANS LES TEMPS NOUVEAUX* (1). Nous sommes arrivés à ces temps nouveaux. L'humanité a soif de progrès et de foi, d'une autorité consentie par tous et librement acceptée; et le pape répond : *Immobilité et obéissance passive*. Au concile! au concile! L'Église saura bien, elle, trouver une autre réponse.

J. MAZZINI.

(1) Jean, vi, 33, 39.

PLUS DE TIARE!

PAR

UN CATHOLIQUE.



PARIS,

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

1849.

PLANS DE VILLES



Le hasard avait porté le manuscrit de cette brochure à l'une des imprimeries qui furent saccagées le 15 juin. Au lieu des épreuves, le directeur-gérant de cette imprimerie a transmis à l'auteur un refus d'imprimer ainsi motivé : « La position exceptionnelle où se trouve l'imprimerie... , « ne nous permet d'imprimer aucun ouvrage en opposition « avec les idées de la majorité. »

Or la partie de l'ouvrage qui a été *soumise* au directeur-gérant (les deux premiers chapitres) ne renferme que des considérations religieuses, et pas même une allusion à la politique actuelle. Serait-il dangereux de ne pas entendre le catholicisme comme la *majorité*? Le *Credo* ne pourrait-il plus se passer du visa de M. de Montalembert? Ou bien les héros de la rue Coq-Héron, de la rue de Beaune et de la rue Neuve-des-Bons-Enfants auraient-ils rétabli un nouveau genre de censure, la censure par la terreur?

PLUS DE TIARE!

Di voi pastor s'accorse il vangelista
Quando colei che siede sovra l'acque
Puttaneggiar co'regi a lui fu vista.

L'INFERNO. Canto XIX.

A ceux que mon titre choquerait comme une contradiction, à ceux qui me reprocheraient l'ambition du paradoxe, je réponds : Non, je ne mendie pas un peu de bruit fait autour d'un titre bizarre ; s'il est un métier que je réprouve, c'est celui qui consiste à arranger des mots pour les vendre le mieux possible. Le paradoxe ! je ne le cherche pas, je le rencontre dans l'alliance adultère de la foi et du despotisme ; je le rencontre et je le combats, parce qu'il a produit assez de larmes et assez de sang, parce qu'il a énérvé assez de peuples, épuisé assez de générations. La foi peut-elle habiter une conscience d'esclave ?

Je suis catholique sincère et sans restrictions ; je ne supprime pas un iota de la doctrine, je ne repousse aucun article de la loi, je suis le fils humble et docile de la sainte Église ; et c'est parce que je suis catholique, que vous avez entendu ce cri s'échapper de ma poitrine indignée : PLUS DE TIARE ! Je suis catholique ; et c'est ce qui me donne le droit, à défaut du

talent de l'écrivain, de regarder mon siècle en face et de lui dire : Garde-toi de prendre pour le symbole du catholicisme ce triple bandeau roulé dans la fange et dans le sang. Je suis catholique ; et c'est pour cela que, si je représentais la France, je dirais au Pape : Vieillard, tu as trempé dans le sang de tes sujets la vieille épée que te donna Charlemagne ; rends-moi cette épée !...

Je dirais au Pape : Ton sceptre devait protéger les sciences, les lettres, les arts ; à son ombre, les peuples devaient grandir en lumières, en aisance, en liberté. La triple couronne de Grégoire VII était le phare de l'Europe au moyen âge ; le glaive des Apôtres brillait entre ses mains, et la barbarie reculait épouvantée. Vieillard, qu'as-tu fait de tant de gloire ? Comment, plié sous le poids de tels souvenirs, comment as-tu mis la lumière sous le boisseau, juge inique de Galilée ? Qu'as-tu fait de la ville éternelle, de la ville-monument où Brute a écrit : LIBERTÉ ! où César a écrit : GÉNIE ! où Pierre et Paul, tes prédécesseurs, ont écrit : FOI et AMOUR ? Qu'as-tu fait de Rome ? La dernière retraite de l'abrutissement féodal. Tes prédécesseurs, les papes héroïques du moyen âge, ont guidé les peuples au combat de la civilisation : précepteurs de l'Europe enfant, ils ont dirigé ses premiers pas, ils l'ont préservée de toute atteinte ennemie pendant les rudes assauts livrés à son inexpérience ; et, depuis que l'humanité adulte a voulu s'affranchir définitivement des préjugés féodaux, depuis qu'elle a voulu recueillir les fruits de la généreuse éducation que lui donna l'Église, as-tu secondé ses efforts ? Non. Si un peuple a succombé dans la lutte, tu as maudit la victime ; son front est marqué de taches que ne lavera pas l'huile sainte : c'est du sang de la Pologne, du sang de Venise, du sang de l'Irlande, du sang des Lombards, du sang des Siciliens, du sang des Romains, que tu portes sur ton bandeau, indigne successeur de Pierre et de Grégoire VII !

Mais laissons là l'héritier des Apôtres, le vicaire de l'Homme-Dieu, porté sur son palanquin par des esclaves, s'enivrer des voix molles et veloutées qui sortent de la poitrine des eu-

nuques, se glorifier dans l'encens et l'adoration, condamner par passe-temps la pesanteur, le magnétisme, et, au besoin, la vapeur et les chemins de fer. Laissons ce vieillard endureci; il se croit inébranlable sur son rocher : il ne voit pas, et le flot monte, monte...

Le despotisme n'abdique jamais. Donc, c'est à vous, frères, pour qui, dans la naïveté de votre foi, Rome est devenue une pierre de scandale, c'est à vous que s'adresse ce petit écrit.

Il a pour but de démontrer :

1° Que la royauté temporelle du Pape n'est pas de droit divin ;

2° Que cette royauté est inconciliable avec les intérêts bien entendus du catholicisme et de la papauté ;

3° Que si Rome est le centre de la foi, que si le Pape est le père et le chef élu des croyants, il ne s'ensuit nullement que les États romains soient sa propriété et que les citoyens de Rome soient déshérités de la liberté ;

4° Que l'indépendance et la dignité spirituelles du Pontife peuvent être parfaitement garanties en dehors de toute attribution temporelle.

I

La dignité épiscopale a été établie par la bonté divine ; la dignité royale, par l'orgueil humain.

GRÉGOIRE VII. *Lettres.*

La réforme doit partir de Rome, comme de la pierre angulaire du salut.

PETR. DAMIAN.

Qu'est-ce que le Pape? Un évêque, choisi parmi ses égaux, pour gouverner l'Église universelle, le président électif de la république des âmes. Successeur direct de saint Pierre, il concentre en sa personne le pouvoir exécutif du catholicisme ; son siège éternel est à Rome. Le Christ a dit au premier des Pa-

pes : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église.... J'ai prié pour toi, pour que ta foi ne faiblisse point, et toi, un jour tourné vers tes frères, raffermis-les.... Pais mes agneaux, pais mes brebis... » Appuyée sur ces textes décisifs, la papauté s'est pacifiquement établie; elle a grandi avec l'Église, et les siècles l'ont marquée du sceau vénérable de la tradition. Sans elle l'Église serait-elle autre chose qu'un corps tronqué dont les membres se disloqueraient? — Un coup d'œil sur les sectes divergentes : les unes, devenues Églises nationales, ont suivi toutes les fluctuations des gouvernements; les autres n'ont plus de commun entre elles que le nom; en réalité, profondément divisées, elles flottent incertaines à tout vent de doctrine. L'Église catholique seule conserve son admirable unité; pourquoi? Parce que son action est centralisée, parce que la vie spirituelle s'y renouvelle incessamment au cœur pour se répandre, par une division hiérarchique infiniment diversifiée, dans les membres les plus infimes et les plus éloignés du centre. Rome est le foyer vers lequel convergent et d'où émanent les rayons divins; la foi, la loi, la discipline, consacrées par l'Église universelle, sont confiées à son évêque, avec le titre de père commun : c'est lui qui en promulgue le code, lui qui veille à son exécution. Placé au sommet de la hiérarchie du corps enseignant, on l'aperçoit et on l'entend des extrémités opposées de l'univers.

Voilà ce qu'est le Pape; voilà ce qu'il fut pendant les huit premiers siècles de notre ère.

II

Minor Deo, major homine.

Plus petit que Dieu, plus grand que l'homme.

INNOCENT III.

La centralisation païenne de Rome favorisa singulièrement, tout le monde en convient, la propagation du christianisme.

Or, il arriva qu'en même temps l'empire perdit, au centre sa puissance morale, aux extrémités sa puissance matérielle. Cet immense réseau que l'administration dominatrice des Césars avait étendu sur l'Europe fut coupé, et la ville conquérante s'affaissa sur elle-même. Les frontières, débordées de toutes parts, mal défendues par des efforts désormais isolés, s'ouvrirent devant un océan de barbares, de costumes, de couleurs, de mœurs étranges. Heureusement, à l'insu du monde, et comme à la faveur de la nuit de la décadence, d'autres conquérants jetèrent du Capitole leur filet sur tout l'Occident : les barbares se firent chrétiens. Cependant, l'empire reculait à la fois devant la barbarie et devant le christianisme. Il se retirait en Orient et s'y formulait par une transaction ridicule. Cette ombre d'empire ne s'est dissipée que l'an 452.

Qu'était devenue la ville aux sept collines ? Elle reconnaissait nominalemeut l'empereur de Constantinople ; mais déjà plus d'une fois les Vandales, les Goths, les Lombards l'avaient visitée. Ces redoutables néophytes auraient bientôt corrompu, matérialisé la foi nouvelle ; ils en auraient fait une sorte de paganisme mixte, quelque chose comme l'œuvre de Mahomet. Il fallait sauver le progrès, sauver l'avenir du monde ; il fallait, aux sauvages convertis, une autorité tutélaire qui les menât par degrés, et comme par la main, à la civilisation évangélique.

La couronne des Césars était par terre. Entre les Lombards qui menaçaient de la prendre et l'Orient qui ne pouvait la garder, le Pape appela le chef puissant des tribus franques, qui la plaça sur sa tête. Le roi orthodoxe, vainqueur des ariens, en échange de la couronne impériale, attribua au pontife une souveraineté dont il exerçait déjà tous les droits.

Ce fut une nécessité providentielle, ce fut un bienfait pour l'Europe. Il n'entre pas dans mon plan de dire comment les Papes acquirent peu à peu sur les autres souverains le droit de suzeraineté ; comment ce pouvoir extraordinaire devint bientôt le seul lien moral de l'Europe, la loi divine planant sur toutes les monarchies. La suprématie pontificale donna

l'impulsion à toutes les grandes choses entreprises au moyen âge; elle conserva la sainteté du mariage et l'intégrité de la famille; elle éleva les devoirs des princes bien au-dessus de leurs droits, et c'est ainsi qu'elle prépara l'émancipation.

Ce pouvoir élevé était un écueil. Qui pourrait se flatter de mesurer, sans être pris de vertige, la profondeur de ce précipice? Voir les nations et les chefs de nations au pied de la montagne dont on habite le sommet inaccessible! A un signe du vieillard, toute cette multitude humaine s'agite; elle se rue sur un point de l'Orient; elle se porte au nord, au midi; elle chasse ses empereurs; elle adore ce qu'elle avait brûlé, elle brûle ce qu'elle avait adoré.

Que j'étais heureuse, brebis pauvre et faible, à l'abri de la sainte montagne! Suspendue à ses mamelles fécondes; j'ignorais la faim, je n'entendais pas le bruit des tempêtes. Je n'avais plus conscience de moi, tant j'étais heureuse: le Père pensait pour moi, sentait pour moi; il lançait ses foudres sur les superbes et les puissants qui me volaient ma part de soleil.

Pourquoi les flancs dépouillés de la montagne laissent-ils passer le vent glacial du nord? pourquoi ses pâturages sont-ils desséchés? En haut, je vois des cimes découronnées, de hideuses cornes de granit; au-dessous, je grelotte à l'ombre homicide.

Mon Père, mon Père, tu m'as donc délaissée! Tu es donc devenu l'allié de ceux qui veulent ma mort pour se partager ma toison! Qu'as-tu gagné à m'abandonner? Tu es maintenant le roi détesté d'un désert malsain qui fut le Latium; et mon amour t'avait fait *plus petit que Dieu, plus grand que l'homme!*

Il avait encore l'âme de Grégoire VII, le dernier des pontifes héroïques qui furent rois des rois et arbitres de l'Europe. Mais les temps étaient changés: la suzeraineté temporelle de l'Église, institution transitoire, avait accompli sa mission historique. Les conséquences funestes qu'elle portait en germe ne tardèrent pas à se manifester. Le Pape se considéra bientôt comme l'un de ces rois dont il avait réprimé les excès; il

compromit, dans les luttes d'une ambition mesquine, les grands intérêts de la foi et de la civilisation. Ses armes spirituelles, l'interdit, l'excommunication, le droit de lier et de délier, cessèrent de venger la morale, de protéger les faibles, de défendre les peuples opprimés; il en fit de vils instruments au service des petites passions d'un roi.

Boniface VIII éprouva, dans sa personne, les premiers effets de cet avilissement. Ses cheveux blancs, les insignes du pontificat suprême, ne purent le préserver d'un attentat sacrilège.

Le premier, ce Pape formula nettement la confusion des deux puissances; car, grâce à lui, cette confusion fut symbolisée dans la tiare. Il parut en public, tenant l'épée d'une main, de l'autre les clefs de saint Pierre, et le front ceint d'une couronne étincelante superposée à celle de Grégoire VII. Ainsi vêtu, le malheureux s'écria: « Je suis *empereur et prêtre!* » Telle fut la cause prédominante du schisme, des scandales qui suivirent, et de tous les malheurs de l'Église. Aujourd'hui encore les embarras de Pie IX et de la diplomatie française, ce qu'il y a d'insoluble dans la question romaine, remontent à cette date éloignée.

III

« Les paroles du prêtre n'ont aucune efficacité,
 « lorsqu'elles sont prononcées en faveur du pou-
 « voir qui le tient sous sa domination et l'emploie
 « comme un moyen. Les évêques ne sont plus que
 « des officiers mitrés, des agents de police en sou-
 « tane. »

P. VENTURA.

Depuis cette fatale époque, la confusion est allée croissant. On a identifié les deux natures de l'homme, comme Eutychès les avait identifiées dans l'Homme-Dieu; et ce n'est pas l'intelligence qui a absorbé les sens, c'est la matière qui a étouffé

l'esprit. Vains efforts ! Quand Dieu grave ses lois sur la pierre, le temps s'use sans entamer la lettre divine, et ceux qui portent les tables écrites sont impuissants à les altérer. Ils se seront inutilement attelés au rebours du char du progrès ; une force latente et irrésistible les entraînera, et les destinées de l'humanité s'accompliront. Oui, je crois avec amour aux promesses du Christ : le navire pontifical ne sombrera pas. Criez tant qu'il vous plaira, pilotes ignorants : nous saurons le débarrasser du lest superflu ; nous jetterons à la mer ces lourdes couronnes qui le déparent, et toute cette cargaison féodale qui le fait chavirer. Alors, libre et majestueux, il dominera l'Océan aux mille voix, et voguera paisiblement vers le port du salut.

Oui, Seigneur, je crois à ta parole ; mais ne pourrais-tu abréger ces jours d'épreuve ? Ton Épouse est à l'agonie ; souviens-toi de ta sueur de sang au jardin des Oliviers ; détourne de ses lèvres ce calice trop amer. Donne-lui la force de combattre ; car je la vois aux prises avec les anges de la mort et les puissances de l'enfer.

Clément V la livre au roi de France en échange d'un peu d'or. Dois-je nommer Jean XXII, Clément VI, Jean XXIII ? Les traces de leurs orgies ne sont pas encore effacées ; l'Épouse se débat entre leurs griffes luxurieuses ; Dieu fait un miracle pour la délivrer ; les impudiques tyrans d'Avignon ne veulent pas lâcher leur proie, et le grand schisme éclate.

C'est ici que l'anomalie du pouvoir temporel se montre dans tout son jour. Deux et même trois obédiences se disputent l'Europe chrétienne. La France a son Pape ; l'Angleterre a le sien. Chaque roi choisit celui dont l'alliance convient le mieux à sa politique de famille. Les élus eux-mêmes se trompent : saint Vincent Ferrier obéit à Clément VI ; sainte Catherine de Sienne soutient les droits d'Urbain VI. Ainsi, pour un lambeau de terre, les vicaires du Crucifié déchirent l'Église et portent le trouble et la division jusqu'au fond des consciences les plus pures. Les deux Papes se font la guerre ; Rome est saccagée par un de ses évêques. Mais je n'ai pas

entrepris de raconter tous les maux qu'a produits la confusion des deux souverainetés. Je ne me sens pas physiquement assez de force pour entreprendre cette lugubre histoire.

Phénomène singulier ! Les meilleurs prêtres ont été des rois détestables, et les rois les plus habiles ont déshonoré le sacerdoce. Imaginez Louis XI assis sur la chaire de saint Pierre : ne vous semble-t-il pas que ce serait un Pape fort peu convenable ? C'était pourtant un grand prince. Alexandre VI a gouverné les États romains avec une grande habileté ; il s'est acquis sur le trône une réputation méritée de supériorité. « Il faut, dit Machiavel, qu'un homme qui veut faire profession d'être tout à fait bon, parmi tant d'autres qui ne le sont pas, périsse tôt ou tard. Il est donc de nécessité absolue que le prince qui veut se maintenir apprenne à pouvoir n'être pas bon, pour en faire usage selon le besoin de ses affaires. » Cette maxime du *Prince* est rigoureusement vraie ; les rois l'ont pratiquée largement, et nous, catholiques, nous trouvons bon que le Pape soit roi !

Qu'on ne vienne pas me dire que le Patrimoine de saint Pierre est inaliénable, que le Pape n'en est que l'usufruitier, qu'il n'a pas le droit d'abdiquer sans violer le serment de son intronisation. Les Papes se sont chargés eux-mêmes de faire la réponse. Paul III donne à son fils Farnèse, père du cardinal de ce nom, le duché de Parme et Plaisance, qui faisait partie des États de l'Église. Combien d'autres exemples ! Alexandre VI n'a-t-il pas *aliéné* plusieurs parties du Patrimoine en faveur de sa famille ? Un Pape n'a-t-il pas décrété que les neveux des papes seraient de droit princes romains ? Or, le titre de prince n'est pas prisé pour lui-même, mais pour ce qu'il rapporte ; et les Papes ont eu soin de le rendre lucratif par la concession d'apanages pris quelquefois aux dépens des seigneuries voisines.

Dans l'élection des Papes, que devrait-on chercher ? Un théologien, un administrateur, un saint. Que prend-on ? Un politique, un Italien ; tantôt un allié de l'Autriche, d'autres fois une créature de la France. Si Philippe le Bel est aujourd'hui

d'hui maître du conclave, plus tard ce sera Charles-Quint : il n'y a aucune raison pour que, de nos jours, ce ne soit pas Nicolas ; je n'en serais nullement surpris.

Comparez les deux époques. Voyez se dérouler cette galerie de saints Pontifes, presque tous confesseurs de la foi qu'ils ont signée de leur sang. Ils n'étaient pas rois ; en quoi leur dignité, leur indépendance a-t-elle souffert ? Attila s'arrête devant la majesté du sacerdoce représenté par Léon le Grand. Croyez-vous qu'il eût reculé devant un petit despote affublé de trois couronnes ridicules ? Non, car les rois catholiques eux-mêmes ont cessé de le respecter. Les Normands catholiques, les Allemands catholiques, les Français catholiques, ont pris et repris Rome plusieurs fois. Les Papes des huit premiers siècles ont fait l'Europe catholique ; les Papes des trois siècles suivants l'ont gouvernée et sauvée de la barbarie ; les Papes, depuis la fin du treizième siècle, ont perdu, par leur faute, par leur ambition étroite, presque toutes les conquêtes de leurs prédécesseurs. Sous Boniface VIII, l'Église faillit rompre avec l'Allemagne, puis avec la France. En revanche, ce Pontife avait la satisfaction d'ajouter une deuxième couronne à la tiare.

« On classe Rome dans un parti, elle qui est la mère commune de tous les peuples (1). »

Qui donc a fait cette insulte à la mère commune des peuples de la classer dans un parti ? C'est le despote de la Romagne. Grâce à lui, grâce aux intérêts de sa politique, la mère commune des peuples est le chef-lieu d'un département français, ou, ce qui est bien pis, la capitale d'une province autrichienne ; elle est espagnole, elle est allemande, elle est française. Que devrait-elle être ? Italienne et catholique.

Au fond, la question du pouvoir temporel des Papes n'est pas distincte de celle qui se rapporte à tous les biens appartenant autrefois aux gens de main-morte. Elle aura tôt ou tard la même solution.

(1) Lacordaire, *Lettre sur le Saint-Siège*.

IV

Moi, Célestin, V^e du nom, je déclare qu'il m'est impossible de faire mon salut sur le trône de saint Pierre. . . Je renonce à la souveraine dignité de l'Église, dont mes prédécesseurs ont fait un métier.

L'abus ne fait pas la règle. Cette maxime, pour n'être pas neuve, n'en est pas moins sage. Mais il y a des abus qui tiennent aux institutions elles-mêmes; contre eux, toute réforme est impuissante; ils s'accumulent avec les siècles, jusqu'à ce que la mesure soit comble. Alors le salut vient de l'excès même du mal. La société, près de succomber, est prise d'un mouvement convulsif; une crise éclate, et la réforme s'appelle révolution. Ceci s'applique surtout aux Papes. Leurs fautes ne leur étaient pas personnelles: c'était un héritage qu'ils recevaient de la main de leurs prédécesseurs avec le gouvernement des États romains.

Les rois vendaient les charges et bénéfices, altéraient les monnaies, pressuraient les juifs, pour remplir leurs coffres. Il faut bien que les Papes, devenus rois, imaginent un moyen quelconque de battre monnaie. Clément V, cet archevêque débauché qui acheta la tiare au prix de son âme, vendra les dignités ecclésiastiques et les faveurs célestes; ce qui lui permettra de tenir son rang, d'arrondir le trésor papal et de subvenir aux frais de ses infâmes plaisirs.

Jean XXII perfectionnera cet ingénieux système; il publiera le célèbre *Tarif de la chancellerie romaine*. Aussi à sa mort trouve-t-on dans la trésorerie une somme fabuleuse pour le temps.

Plus un pouvoir s'affaiblit, et plus il cherche à imposer le respect par l'éclat extérieur. Une troisième couronne vient se superposer aux deux autres dans la coiffure pontificale.

Clément VI, peu soucieux de la prétendue inaliénabilité de

ses États, vend Bologne aux Visconti pour quelques milliers d'écus ; il achète Avignon de l'homicide Jeanne de Naples ; le trésor papal croît à vue d'œil. « L'or ouvre le ciel, dit Pétrarque ; l'or achète Jésus-Christ. »

La République est proclamée à Rome par Rienzi ; tentative prématurée !

Malgré les vertus privées de plusieurs pontifes, la papauté décline de jour en jour, et c'est pour cela qu'elle devient coquette. Paul II orne sa tiare d'une triple rangée de diamants.

La royauté papale se matérialise de plus en plus ; Sixte IV fait de l'inquisition, en Espagne, un établissement politique ; les neveux des Papes deviennent *princes* par droit de naissance ; ce règne est dignement couronné par l'assassinat de Julien de Médicis. Le peuple se lève dans sa justice : il est excommunié. Que dire d'Innocent VIII et d'Alexandre VI ? Qu'on ne s'étonnerait peut-être pas de leurs vices, s'ils n'eussent été que des rois.

Si la tiare n'était pas devenue un symbole matérialiste des honneurs, des plaisirs, des richesses qui attendent un prince régnant, Alexandre VI ne l'aurait pas achetée ; si les frais d'une diplomatie des plus ténébreuses, si le faste d'une cour et tous les besoins d'un gouvernement ne l'y avaient pas contraint, il n'aurait pas trafiqué des choses saintes ; si le pontificat ne lui avait pas apporté la royauté, aurait-il couvert l'Italie de sang et de ruines pour placer avantageusement ses fils naturels ? Alexandre VI ne pouvait être que ce qu'il fut, un roi. Allié secrètement à Bajazet, il reçut le prix du fratricide. Ceci est vulgaire dans l'histoire de la monarchie ; on le remarque, parce qu'il s'agit d'un Pape. On oublie trop que la plupart des Papes furent des hommes vertueux ; que, jusqu'au huitième siècle, leur piété a été constamment poussée jusqu'à l'héroïsme ; qu'au moyen âge, un grand nombre ont été sublimes ; que, depuis le concile de Trente, leur vie a été presque toujours exemplaire. Je tiens essentiellement à faire remarquer que les scandales éclatants d'Alexandre VI et de quelques autres Papes

avaient leur cause ailleurs que dans leur nature perverse. C'est le pouvoir temporel qui les a gâtés. Louis XII, le bon Louis XII, n'était pas si effarouché que nous des mœurs d'Alexandre. Il achetait, au prix du duché de Valentinois et de quelques autres concessions, le droit de divorcer avec la fille de Louis XI, sa légitime femme depuis vingt-trois ans. Les rois sont les protecteurs de la famille. Et le marché fut conclu. Or, le Pape était autrefois le gardien fidèle du contrat que Dieu a fait saint, et que Jésus-Christ a élevé à la dignité de sacrement. Mais, encore une fois, ne vous en prenez pas au Pape ; il est devenu roi. Ah ! la papauté est divine, puisqu'elle a survécu à Alexandre VI. Oui, la papauté est divine, puisque la royauté, en l'embrassant, ne l'a pas étouffée.

V

« L'Église, avec son pouvoir temporel, n'a pas
 « été assez puissante pour occuper le reste de l'Ita-
 « lie et en devenir la maîtresse. D'un autre côté,
 « elle n'a pas été si faible que, par crainte de perdre
 « la domination des choses temporelles, elle n'ait
 « point osé invoquer des secours étrangers. »

MACHIAVEL, *Discours sur Tite-Live.*

Il y a eu à Rome une médaille où le Pape était représenté, le fouet à la main, tiare en tête, chassant les Français et foulant aux pieds l'écu de la France.

Ce pape, c'est Jules II. Voilà un roi batailleur. Les meilleurs chrétiens lui reprochent sa perfidie envers Venise d'abord, puis envers la France ; reproches peu mérités. Jules II était roi, sa place était dans les camps ; le casque allait à sa tête, et il maniait fort bien l'épée. Protecteur éclairé des arts, il encouragea Michel-Ange et posa les fondements de Saint-Pierre.

Il y a des rois diplomates, des rois débauchés, des rois conquérants, des rois pacifiques, des rois économes, des rois

libéraux et magnifiques. Le vicaire du Christ est devenu roi, il passera par toutes ces phases. Aussi, presque tous ces types se succèdent-ils rapidement sous nos yeux. Voici maintenant Léon X, l'Auguste de la papauté. Vous lui reprochez la vente des indulgences ; autant vaudrait lui faire un crime de s'être entouré de littérateurs et d'artistes, d'avoir fait construire ou achever de superbes monuments, d'avoir fait fleurir les arts et l'industrie, d'avoir enfin placé l'Italie à la tête de la civilisation. Qui veut la fin, veut les moyens. Si le Pape est roi, les grâces divines seront tarifées comme les portes et fenêtres ; leurs distributeurs devant être patentés, les foudres de l'Église seront des projectiles d'un genre nouveau. Et voilà comme vous vous êtes joué de nos croyances.

VI

« Le Pape peut faire, comme prêtre, le bonheur
« éternel de l'homme qu'il fait assommer comme
« roi. »

STENDHAL.

Le seizième siècle se levait à peine ; un moine allemand, chargé d'une modeste besace, heurte de son bâton de pèlerin à la porte de Rome. Il entre, il croit rêver. Les derniers Césars étaient moins corrompus, les Romains du Bas-Empire moins avilis. On trafique publiquement des choses saintes ; la morale la plus vulgaire est outrageusement violée, pendant que la chaire enseigne une morale élevée. Mensonge ! s'écrie le moine. Il sort, et il secoue la poussière de ses pieds. Peuples, Rome vous trompe, sa chaire est une chaire de pestilence ; rompez ses liens, rejetez loin de vous son joug odieux. Et il secoua au loin le doute sur l'Europe, et la semence germa ; et le doute s'étendit comme un arbre immense sur le continent, et les modernes générations ont grandi à son ombre meurtrière. Le doute a divisé les peuples, et les grands ont exploité leurs divisions.

Ainsi le moine s'était aveuglé dans l'orgueil de sa résistance. La cour de Rome n'est pas le saint-siège ; la tiare n'est pas la papauté. Pourquoi rompre l'unité chrétienne ?

Les princes et les prêtres entraînent les peuples dans le schisme ; les princes, pour se délivrer des *annates*, des *expectatives*, de l'achat des *dispenses* et *indulgences*, en un mot, de tous les achats directs et indirects perçus par la cour romaine, pour s'emparer des biens de l'Église.

C'est le pouvoir temporel des papes qui a mis en lambeaux la robe du Christ, toute teinte de son sang !

VII

« Le Pape ne délie plus du serment de fidélité,
« mais les peuples se délient eux-mêmes. »

DE MAISTRE.

Et ils font bien. Rome les a abandonnés ; il faut qu'ils se sauvent eux-mêmes. La papauté est descendue au rang d'une puissance de troisième ordre, au niveau de ces royautés courtoises qui gravitent autour des grandes puissances. Elle n'est plus qu'un satellite de l'Autriche.

M. de Maistre est l'écrivain qu'il faut lire pour bien comprendre toute la question et l'importance de la solution. Logicien impitoyable, il ne vous laisse pas d'issue : tout ou rien ; pas de position intermédiaire ; la liberté ou le despotisme. Il a choisi le despotisme.

On a qualifié cet écrivain d'ultra-catholique. Cette expression est fautive de tout point ; car il n'y a pas deux manières d'être catholique. Quant à moi, je trouve que les vues politiques de l'auteur des *Soirées* pourraient mieux s'accommoder de l'anglicanisme ou du mahométisme ; elles renferment implicitement la négation du principe catholique. Aussi ne restait-il qu'un seul moyen pour conserver le dogme : ce moyen, c'était d'en inventer un monstrueux, l'infaillibilité du Pape. Cette

opinion des courtisans romains, de Maistre en a fait une théorie politique. En substance, son livre *du Pape* est le développement de la thèse suivante :

Tout pouvoir est essentiellement monarchique.

Tout roi est infallible dans les choses qui sont de son ressort.

Le pouvoir spirituel est une monarchie dont le Pape est le roi.

Donc, le Pape est *infaillible* en matière spirituelle.

Ce raisonnement est admirablement déduit; et, si les prémisses étaient vraies, la conclusion ne serait pas absurde. Cependant l'auteur est forcé de convenir que les peuples, de nos jours, semblent peu disposés à le goûter. « Ils se révoltent; ils déplacent les princes; ils les poignent; ils les font monter sur l'échafaud: ils font pire encore. — Oui, ils font pire, je ne me rétracte point; ils leur disent: Vous ne nous convenez plus, allez-vous-en!... Une fièvre constitutionnelle s'est emparée de toutes les têtes. Qu'est-ce donc que les souverains ont gagné à ces lumières tant vantées et toutes dirigées contre eux? J'aime mieux le Pape. » Cette conclusion équivaut au refrain :

Éteignons les lumières;
Et rallumons le feu.

Quand il arrive à ce fongueux absolutiste de faire une concession, il faut qu'elle lui soit arrachée avec obstination par l'évidence historique. « Il est arrivé quelquefois aux Papes, considérés comme princes temporels, de ne pas se conduire mieux que les autres. » Traduisez : « Le roi de Rome n'est pas tenu d'être meilleur que le roi de Paris, que le roi de Berlin, que le roi de Londres, que l'empereur de Vienne. » Aussi voudriez-vous donc le *borner à bénir les canons pointés contre lui*? Non; il aura des canons, et les hérétiques pourront se donner la maligne satisfaction de représenter le père de la catholicité bénissant d'une main la Ville et l'Univers, pendant que de l'autre il allume la mèche d'une bombe.

La confusion des deux pouvoirs est quelque chose de si révoltant, qu'elle n'a pu se maintenir en Italie que par deux causes : la compression étrangère, la division intestine. Elle a dû avoir deux résultats non moins déplorables : l'ignorance et le brigandage.

Pendant le seul règne de Pie VI, de 1775 à 1800, il y a eu à Rome 18,000 assassinats. Et ne reprochez pas un pareil état de choses aux malheureux Romains, ils vous répondront :

Che volete! siamo sotto i preti (1)!

On s'étonnera de trouver de la dignité dans les mœurs romaines, si l'on considère que ce peuple a été élevé à l'école de l'assassinat politique, et, ce qui est plus affreux, de l'assassinat religieux. Quand le brigandage des rois pousse des peuples à la violence, ils en sont quittes pour chasser les brigands. Mais du brigandage des prêtres, qui m'en sauvera ?

Qu'en résulte-t-il ? On se disputait les reliques des Papes qui n'étaient que Papes. Et maintenant on « parle toujours de la mort du Pontife régnant, on s'en réjouit, excepté certains personnages sombres qui disent : Le successeur sera pire. »

N'existe-t-il pas encore au Vatican une médaille qui porte ces mots :

GRÉGOIRE XIII, SOUVERAIN PONTIFE.

MASSACRE DES HUGUENOTS, 1572.

Un moine assassiné survit à ses blessures ; il suspend au mur de sa cellule le poignard resté dans la plaie, avec cette épigraphe :

POIGNARD DE ROME.

(1) Que voulez-vous ! nous sommes soumis aux prêtres.

VIII

« Quelle royauté plus belle que celle qui n'a
 « d'autre épée que la plume, d'autre artillerie que
 « la parole, d'autre cortége que les pauvres, d'au-
 « tres gardes du corps que l'affection de son
 « peuple! »

P. VENTURA.

« Moins on peut soupçonner que le prêtre parle
 « dans l'intérêt du pouvoir humain, plus il a de
 « force pour inculquer la loi divine. »

LE MÊME.

On appelait O'Connell papiste (1) : « Misérable ! tu crois, en m'appelant papiste, me faire injure, et tu m'honores. Oui, je suis papiste, et je m'en glorifie ; je suis papiste, et cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de Papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ. » Je suis papiste comme vous, immortel *repealer* ; mais *cela ne veut pas dire* que le Pape doive être le roi ; que la crosse soit une épée ; que les conciles soient des cours de procureurs ; que le chef visible de l'Église doive être affublé de trois couronnes mondaines. *En matière de religion, vous préférez dépendre de la soutane que de la jupe. C'est aussi mon avis. Seulement, en matière civile, je préférerais ne dépendre ni de la soutane, ni de la jupe.* Je conviens qu'il est fort peu sérieux de voir une Élisabeth ou une Victoria communiquer la mission divine aux évêques et régler la foi et la discipline en dernier ressort. Mais, si le spectacle d'un prêtre-roi est moins ridicule, en revanche il est peut-être plus odieux. La reine d'Angleterre et l'empereur de Russie font violence à la conscience de leurs sujets, soit ; ne peut-il pas arriver, n'est-il pas arrivé que le Pape trouble quelque peu les siens dans l'exercice de leurs droits temporels ?

(1) Ce fait est rapporté dans l'Oraison funèbre d'O'Connell, d'où j'ai extrait les deux citations qui sont en tête de ce chapitre.

Les uns et les autres veulent absorber tout l'homme. Qu'est devenue la religion entre les mains des premiers? Et les seconds, qu'ont-ils fait de l'État? Rome n'est plus, sous la domination du prêtre-roi, que la féodalité immobilisée, un fossile du temps de Boniface VIII, objet d'études pour le voyageur.

On s'efforcera de ne voir dans ces quelques pages que de stériles déclamations contre la cour de Rome. Je n'aurais pas pris la plume pour traiter avec infériorité un sujet sur lequel tout a été dit. Non; j'élève la voix pour dire à mes frères : « La foi est un don de Dieu, elle ne saurait être plus longtemps un instrument de despotisme. Il n'est pas vrai que la religion catholique soit ennemie de la liberté; il n'est pas vrai que la démocratie soit ennemie de la religion catholique. »

Pour dire aux démocrates : « Ne repoussez pas le catholicisme, car il est démocratique, si les catholiques ne le sont pas. »

Pour dire aux organes des rétrogrades :

« Cessez de compromettre dans vos colonnes la foi commune aux républicains de Rome et aux républicains français. »

Pour dire au Pape : « Le rôle de Pontife est assez beau. Tu descends en te mêlant de la police; tu descends, et tu donnes aux Italiens le droit de te discuter. »

« Si donc un jour les successeurs des chefs barbares, se laissant pénétrer par l'élément *païen, essentiellement despotique*, renoncent à l'élément *chrétien, essentiellement libéral*, parce qu'il est toute charité, et ne veulent plus comprendre la doctrine de la liberté religieuse des peuples et de l'indépendance de l'Église, qui fit la sécurité et la gloire de leurs ancêtres, l'Église saura bien encore se passer d'eux : elle se tournera vers la démocratie; elle baptisera cette héroïne sauvage; elle la fera chrétienne, comme elle a fait chrétienne la barbarie; elle imprimera sur son front le sceau de la consécration divine, et lui dira : RÈGNE! ET ELLE RÈGNERA (1). »

(1) P. Ventura.

IX

« La papauté peut rester indépendante, sans poser
 « séder cette assiette matérielle. Elle le peut ; car,
 « messieurs, maintenant, ne voyez-vous pas que
 « le sentiment du droit, que le sentiment de la jus-
 « tice a remplacé la force brutale?... Non-seule-
 « ment cette union n'est plus nécessaire à la pa-
 « pauté, elle serait désormais funeste à l'Église(1). »

ARNAUD DE L'ARIÈGE.

La réunion, sur la même tête, du pouvoir sacerdotal et du pouvoir temporel, a produit tout ce qu'elle pouvait produire : l'expérience est complète ; les ruines sont là. Tout ce que nous voyons de nos yeux, la catholicité divisée, le nom de la France compromis, une poignée de héros égorgés par la loi du nombre, le droit de parler et d'écrire supprimé, la liberté individuelle outragée, les cachots, l'exil, les fusillades, les villes bombardées, tous ces débris qui jonchent le sol italien, tout ce sang qui l'a détrempe, c'est un plagiat de l'histoire. Les malheurs de cette terre classique du beau nous offrent tous les éléments d'une analyse complète, et de cette analyse sévère on déduit une loi sociale : La monarchie sacerdotale est la pire de toutes. Une révolution l'emportera, et avec elle toutes les monarchies qui relèvent d'elle.

« Est-ce donc un problème insoluble que le maintien de la souveraineté du Pape et des attributions ecclésiastiques des cardinaux conjointement avec la sécularisation de l'administration et de la magistrature ? »

Oui, ce problème est insoluble, et le *Journal des Débats* le sait bien, lui qui l'a posé avec une malignité voltairienne à peine déguisée.

Il faut donc séparer les deux puissances, et affranchir l'Italie. Mais cela ne peut faire le compte de l'Autriche et de la Russie ; car, du jour où Rome sera libre, du jour où la devise

(1) Séance du 6 août 1849.

française et catholique : Liberté ! Égalité ! Fraternité ! sera inscrite au Vatican, de ce jour l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Russie, peuvent dater l'ère de leur affranchissement définitif. Rome est un centre de liberté, ou un centre d'oppression. En d'autres termes, Rome est catholique ou païenne.

L'Autriche, l'Espagne, la Russie, le savent bien. Et quand je nomme ces nations, c'est pour parler le langage reçu : l'Autriche est le nom d'un peuple qui veut dire *François* ; l'Espagne, cela signifie *Isabelle* ; la Russie, mot employé pour désigner *Nicolas*. Les peuples, abrutis par le despotisme, perdent jusqu'à leur nom ; ils l'abandonnent à un homme qui l'illustre quelquefois, et le plus ordinairement le déshonore. Donc les cours d'Europe comprennent de quel intérêt il est pour elles de conserver l'absolutisme pontifical ; car, si Rome redevient un jour la Rome de Brute, la Rome de César, la Rome des apôtres Pierre et Paul, elle imposera au monde la démocratie, comme elle lui imposa la loi, comme, plus tard, elle lui imposa la foi ; c'est-à-dire comme le soleil impose la lumière à l'univers. Londres est un centre industriel ; Paris, un centre intellectuel ; Rome est le centre religieux et politique : c'est là que doit s'installer une idée, quand elle a pour mission de renouveler la société.

Aussi l'Autriche, l'Espagne, Naples, se soucient-elles fort peu de restaurer la papauté catholique, le pontificat suprême. Ils feraient la guerre au Pape, si le Pape était démocrate.

Si je n'ai pas nommé la France, que les étrangers me le pardonnent ; j'aime mon pays comme un enfant, et je voudrais me cacher pour ne pas en parler. Je voudrais n'être pas né dans ces jours de honte pour la patrie. Une considération me console un peu : c'est que notre humiliation ne peut être imputée qu'à nos fatales dissensions. Je vois d'un côté la démocratie se serrer autour d'un drapeau voilé ; de l'autre, la personnification de toutes les ambitions, de toutes les corruptions monarchiques. Si l'étranger veut bien faire cette distinction, s'il veut bien chercher de quel côté est la vraie France,

la France généreuse, chevaleresque, j'accepte avec confiance son jugement.

X

« Les Pères du monde chrétien se réduisirent à
 « être les fondateurs obscurs de quelque obscure
 « dynastie. »

TH. LAVALLÉE.

Si saint Pierre revenait au monde, il ne reconnaîtrait pas ses successeurs, tant ils sont riches et puissants, en réalité pauvres et faibles. Si les Apôtres écrivaient de nos jours les belles épîtres qu'ils adressaient aux églises, il est certain que la plupart d'entre eux seraient déférés au saint tribunal de l'Inquisition, et leurs livres mis à l'index. Quand un pouvoir est absurde, insoutenable, il ne peut régner que sur des machines. La vie se retire insensiblement ; l'homme disparaît pour faire place à la matière inerte, et la solitude se fait autour du roi infaillible, catholique ou musulman. Ne me vantez plus l'administration paternelle des Papes. Je ne doute pas qu'ils ne soient bons pères pour ceux qui les flattent et les adorent ; mais je ne suis pas né pour me mêler à une population de courtisans. Quelle bonne fortune pour les États romains d'être gouvernés par un homme qui ne peut pas se tromper ! Heureux habitants, qui sont dispensés de lire, d'écrire et même de penser ! Un homme est chargé de faire tout cela pour eux. Je ne comprends pas que toute l'Europe ne se range pas sous la bannière pontificale. En vérité, les Romagnols sont bien heureux et trop difficiles, car on prétend qu'ils ne sont pas contents. Venez donc à Paris, Saint-Père : M. de Falloux sera votre *camerlingue* ; M. Changarnier, votre *général de la sainte Eglise*, et le *Constitutionnel* enregistrera vos miracles.

Les apologistes du pouvoir temporel des Papes ne sont embarrassés de rien. Le grand schisme ? il ne faut l'imputer ni

au Pape ni aux antipapes. A qui donc? Au peuple sans doute et à son peu de foi. Brûlez quelques juifs, expédiez quelques hérétiques, et nommez Martin V.

Les scandales d'une cour débauchée! la simonie! l'impiété! la luxure! l'avarice des Clément V, des Jean XXII, des Jean XXIII, des Innocent VIII, des Alexandre VI! S'il y a des exagérations calomnieuses, s'il y a eu quelques mauvais Papes, ces Papes étaient encore les meilleurs des rois.

L'inquisition, les tortures? On en fait l'apologie sans se gêner. On chicane sur le nombre de pendus, de roués, de brûlés; on débat le chiffre des coups de fouet; la question, le rouet, et autres inventions bénignes de ce genre, ne provoquaient pas une sensation aussi douloureuse que le prétendent les hérétiques. D'ailleurs, les clercs ne tenaient pas le martinet, ils ne tiraient pas la corde, ils n'étendaient pas le corps du patient sur le cadre de bois et de fer; ils le livraient au bras séculier; puis ils se lavaient les mains, comme l'excellent Pilate. Il est vrai que le bras séculier pouvait aussi rejeter la faute sur d'autres; car enfin il *livrait* le patient aux fers rougis, aux tenailles, au lacet, aux flammes du bûcher. Prenez-vous-en au fer et au feu; voilà les vrais coupables; dressez un acte d'accusation en forme, et quelque assemblée délibérante le mettra dans ses dossiers. En définitive, le juif, l'hérétique, le sorcier avaient recours contre les instruments de leur supplice: de quoi pouvaient-ils se plaindre? *L'Église a horreur du sang.* Cela est vrai, et c'est pour cela que je n'ai jamais confondu l'Église avec une race de bourreaux. Il arrivait aussi parfois que le juif était tout simplement un créancier incommode, le sorcier un ennemi privé, l'hérétique un ennemi politique qu'on soupçonnait de penser que son argent, son temps, sa vie, étaient mal administrés ou mal dépensés, et que tout n'était pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Croyez-vous que cette difficulté les embarrasse? Eh non! les tenailles, les lames rougies, les bûchers s'étaient trompés; voilà tout.

D'ailleurs, il ne faut pas juger d'une institution par ses

abus inévitables, mais par les bons résultats qu'elle a produits. J'accepte volontiers cette règle, elle est de l'Évangile. C'est par les fruits qu'on doit juger de l'arbre : voilà le vrai critérium de la morale. Or, « il y avait, nous dit M. le ministre de l'instruction publique en l'an 1849, il y avait, en immolant l'homme endurci dans son erreur, toute chance pour que cette erreur périclît avec lui, et que les peuples demeurassent dans la paix de l'orthodoxie. L'histoire de plusieurs royaumes le prouve. » L'histoire de Rome, l'histoire du Portugal et de l'Espagne. Cette histoire prouve aussi que l'orthodoxie de ces peuples a presque dégénéré en paganisme, et qu'ils sont restés de plusieurs siècles en retard de la civilisation européenne.

Un peuple orthodoxe se débat entre les serres de l'aigle du Nord. Il a pour lui le droit politique ; son oppresseur est schismatique, il ne reconnaît pas le Pape. Des religieuses sont martyrisées ; l'Église entière s'émeut, la France élève la voix. Les Papes Léon I^{er}, Grégoire le Grand, Grégoire VII auraient canonisé les victimes. Le tyran de la Romagne se tait. Que dis-je ! le sang des martyrs fume encore, et par-dessus les cadavres de la Gallicie et de la Pologne, le prêtre-roi serre la main du bourreau.

Croyez-vous que cela gêne les défenseurs de cette royauté hypocrite ? Mon Dieu, non ! Vous dites que le Pape a donné la main à Nicolas ! Je distingue : il la lui a donnée *secundum quid*, je l'accorde. Il la lui a donnée *simpliciter* ; sauf le respect que je vous dois, je le nie. Cette distinction scolastique est-elle moins misérable pour être cachée sous des fleurs de poésie ? Et que je plains le vénérable orateur de Notre-Dame (1), quand il compare Grégoire XVI à Priam, qui prit la main d'Achille en disant : « Juge de la grandeur de mon malheur, puisque je baise la main qui a tué mon fils. » Et deux lignes après : « La Russie est une puissante nation. »

Priam venait, sous la tente ennemie, demander à la géné-

(1) Lacordaire, *Lettre sur le Saint-Siège*.

rosité du vainqueur qu'il lui livrât les restes de son fils ; mais c'était pour les honorer et les venger.

Grégoire XVI a renié le peuple martyr, et il a scellé de sa main la pierre de son tombeau pour qu'il ne se relevât plus. Il existe de magnifiques éloges de la papauté : lisez le discours de Bossuet sur l'unité, la lettre du père Lacordaire, et tous les grands écrivains du catholicisme. Mais tous ces éloges se rapportent au pouvoir spirituel, à l'autorité morale du pontife. Plus ils exaltent la chaire de Pierre, et plus ils flétrissent ceux qui l'ont avilie jusqu'au point d'en faire une province de l'Autriche, de ce pays où le despotisme a desséché toutes les âmes. L'autocratie russe est plus digne.

Quant à l'autorité spirituelle, « qui veut l'obtenir le peut, pâtre ou roi (1), » pourvu qu'il soit Italien, ennemi des réformes, dévoué à l'Autriche, et qu'il jure de rester roi. « Qu'il quitte son père et sa mère ; qu'il s'associe, par la chasteté, à la souche virginale, d'où coule, avec l'ordination des anciens, la sève qui transforme la créature ; qu'il aille, dans la sévérité de sa retraite, adoucir son cœur toujours trop fier, sa parole trop âpre pour la vérité, ses mains trop rudes pour toucher le malheur ; qu'il couvre son corps de la pénitence contre les illusions du monde ; qu'il sache prier, pleurer, se haïr à force d'amour, être pauvre, inconnu, moqué, plus fort que le diamant contre la puissance orgueilleuse ou corruptrice, et plus faible qu'une mère contre quiconque souffre et demande : c'est à ce prix que s'obtient le pouvoir spirituel, à ce prix qu'on règne sur les âmes, et ce magnifique empire n'a de limites que la vertu (2). »

Or, à ce prix, on n'est pas roi. La divine préparation que le poëte dominicain vient de décrire, est-elle le noviciat d'un prince ou celui d'un prêtre ? En sortirait-il un Jules II ou un Grégoire le Grand ? Est-ce un triple étage de diamants, ou une auréole de sainteté qui convient à ce front austère ?

« Que serait l'homme, si son intelligence pouvait concevoir

(1) Lacordaire. — (2) Idem.

que la vérité naquit de la force? Aussi les princes qui convoient l'autorité spirituelle (par exemple, un roi italien qui veut être Pape) n'ont-ils jamais osé la prendre sur l'autel de leurs mains; ils savent bien qu'il y a là une absurdité plus grande encore que le sacrilège (1). »

Pourquoi l'abbé ne retourne-t-il pas la proposition : *un Pape qui convoite l'autorité matérielle osera-t-il la ramasser dans la boue du temps?* Troquera-t-il l'auréole de Moïse contre la tiare d'Assuérus? Restreindra-t-il aux proportions d'une cour mondaine le centre hiérarchique de l'Église? Brisera-t-il l'unité chrétienne selon l'intérêt de ses alliances?

« Incapables qu'ils sont d'être directement reconnus comme les sources et les régulateurs de la religion, ils cherchent à s'en rendre maîtres par l'intermédiaire de quelque corps sacerdotal asservi à leurs volontés; et là, pontifes sans mission, usurpateurs de la vérité même, *ils en mesurent au peuple la quantité qu'ils estiment suffisante* pour être un frein à la révolte. Ils font du sang de Jésus-Christ un instrument de servitude morale et de conceptions politiques, jusqu'au jour où ils sont avertis, par de terribles catastrophes, que *le plus grand crime de la souveraineté contre elle-même et contre la société est l'attouchement profanateur de la religion* (2). »

N'ai-je pas le droit de m'appuyer sur des raisons analogues pour conclure réciproquement : *Le plus grand crime du pouvoir religieux contre lui-même et contre la société est l'attouchement avilissant du pouvoir temporel?*

XI

Siam servi sî, ma servi ognor frementi!

ALFIERI.

Que l'Italie est belle, le front appuyé sur le continent, le corps mollement balancé entre ses deux mers transparentes!

(1) Lacordaire. — (2) Idem.

Milan, Gènes, Venise, couronne de diamants, se jouent dans sa chevelure; au pied des Apennins, Pise, Florence, Naples et Palerme étalent sans voile les beautés de leurs sites enchanteurs; le cœur bat à Rome. Ici la nature est idéale, l'art ne poétise rien; Raphaël n'a fait que voir.

D'où vient que son front est triste et que par moments un frisson court dans ses membres? Sa poitrine se gonfle, sa tête se relève fière et retombe languissante. Ah! c'est que ce corps de courtisane est habité par une âme de vierge; c'est qu'il a subi, contraint, les embrassements souillés des barbares.

De Turin à Syracuse, de Venise à Naples, entendez-vous ce long bruit de chaînes?

Pitié pour l'Italie! Seigneur, n'a-t-elle pas assez souffert, assez expié? Dis-lui, comme à Tabitha: Lève-toi!

Miracle! elle se lève dans son suaire, pâle, toujours belle et le regard plein de colère. L'Autrichien est en déroute... Milan et Venise se donnent la main.... Au secours! Le barbare revient. A nous, Romains! A nous, Calabrois! A nous, Siciliens! Mais Rome est enchaînée, l'Italie succombera; Naples est sous le joug, l'Italie succombera. Déjà un prêtre, jaloux de celui qui condamna la Pucelle, tient en ses mains son arrêt de mort; l'Italie succombera. Elle s'affaisse sur un point, se relève sur un autre; la vie lui revient par soubresauts. Courage! Rome est debout; si la vie reprend au cœur, notre Italie est sauvée. Vive la République romaine! Le Pape, ce bon vieillard, ce tuteur divin, si tendre pour le ravisseur, le Pape a peur de sa pupille; il fuit en maudissant. Tant mieux. Victoire! victoire! Vive la République romaine!

Silence! Voyez ce grain à l'horizon. Il avance et se découpe en formes bizarres et menaçantes; ses flancs sont noirs, ses bords d'une transparence rougeâtre; des éclairs livides s'en échappent; j'entends un bruit souterrain prolongé comme un roulement de débris; le nuage épaisit et se dilate; les ombres s'allongent sur les collines éternelles; Rome rentre dans la nuit. Une multitude de guerriers venus du couchant s'abat sur la campagne romaine. O bonheur! ce sont les libérateurs;

de l'Italie ; leur drapeau est celui de la liberté des peuples, leur devise est la nôtre ; ce sont des frères.... Mensonge et trahison ! Le cavalier qui marche à leur tête presse les flancs de son cheval ; il donne le signal de l'attaque. La foule éperdue court au rivage... Les flots se referment sur elle... Une femme résiste.... Le barbare recule un instant devant la majesté de sa douleur.... A un geste du vieillard, il pousse en avant.... et Rome n'est plus qu'un cadavre foulé aux pieds d'un cheval !
Un cadavre ! Non. *Siam servi sì, ma servi ognor frementi.*

XII

« Qu'est ce qu'un congrès de rois médiateurs,
« sinon une réunion de marchands qui se vendent
« ou se troquent des peaux de bêtes humaines ? »

TIMON, *Pamphlet sur l'Italie.*

Le droit d'user de ma propriété comme bon me semble est chez moi un sentiment inné dont j'aurais bien de la peine à me défaire. Je fais tout mon possible pour ne pas nuire aux voisins ; je rends service dans l'occasion, et je ne néglige rien pour me rendre utile. A cela près, je crois que personne n'a rien à voir dans mon intérieur. Je ne saute jamais par-dessus les haies ; je demande en échange que les limites de mon champ soient sacrées pour tout le monde.

Aussi quelle ne fut pas ma surprise, au mois de décembre dernier, quand je vis entrer chez moi quatre vigoureux gailards qui ne prirent pas la peine de saluer. Mon chien fit quelque bruit ; mais le pauvre animal reçut dans le ventre un coup de stylet qui ne me parut pas de bon augure ; ma femme jeta un cri et se tapit dans la cuisine. « Enfin, que me voulez-vous ? — Bonhomme, tu ne sais pas gouverner ta maison. Tes valets de ferme sont mieux payés que les nôtres ; ce qui fait que nous manquons de bras, nos ouvriers se sont mis en grève. Ta femme ne va pas à vêpres, ce qui est de mauvais exemple pour les nôtres. Tes volets sont peints en rouge, c'est

une couleur séditeuse. Tu as une manière de cultiver qui est absurde ; il ne faut pas que nos paysans soient tentés de l'imiter. En conséquence, tu auras à réduire le salaire de tes ouvriers ; tu mèneras ta femme à l'office ; tu badigeonneras tes portes et fenêtres ; tu sèmeras et récolteras comme nous.

— Messieurs, vous êtes les maîtres ici ; vous avez des arguments irrésistibles. Vous êtes quatre contre un, vous êtes forts et je suis faible. Mais je vous prie de considérer que mes ouvriers, habitués à un salaire plus élevé, se révolteront si je le réduis ; qu'ils me causeront peut-être du dégât ; que, si je cultive autrement, les revenus de mon petit domaine seront insuffisants pour la subsistance de ma nombreuse famille ; que ma femme est calviniste et qu'elle ne peut consentir à renier sa foi ; j'essaierai de la persuader. Quant aux couleurs, je ne fais aucune objection, je suis prêt à adopter les vôtres. » Le plus jeune des trois dit alors : « Je me charge de mettre ta femme à la raison, elle ira à l'église et y fera bonne contenance ; tes ouvriers travailleront de gré ou de force, nous avons du monde et de bons bâtons ferrés. » Un plus âgé ajouta : « Et pour que le mauvais exemple que tu as donné ne tourne plus la tête des nôtres, j'ai trouvé un moyen ingénieux. Ta petite terre, qui est de l'autre côté du vallon, je me l'approprie pour la soustraire à tes détestables innovations. »

Je n'avais rien à répliquer ; mais, à peine eurent-ils tourné les talons, que je me dis à moi-même : « Ah ! ma femme ira à la messe en compagnie d'un voleur ; ah ! mon patrimoine sera écorné ; ah ! mes ouvriers seront mal payés et ma terre mal cultivée. Nous verrons bien ; le douzième siècle n'est pas ressuscité ; la famille, la propriété, la conscience ne sont pas remontées au donjon des châteaux ; ces trois illustres prisonnières ont pris leur vol, et bien habile qui les rattrapera.

Donc, j'adressai tout simplement ma plainte au procureur de la République, lequel, trouvant le procédé de ces messieurs trop sans façon, les fit arrêter sur-le-champ, tout en m'admonestant paternellement sur la couleur de mes volets.

En vérité, je vous le dis, le gouvernement d'un peuple, c'est sa famille ; nul n'a le droit d'en franchir le seuil ; nul n'a le droit de la violer. Ses frontières sont sacrées ; nul n'a le droit de les franchir. La force ne donne pas ce droit ; le premier soldat qui a franchi la frontière d'un petit État a allumé en Europe les torches de l'anarchie. La loi du plus fort est une loi homicide ; elle a pour conséquence fatale la destruction de l'espèce.

« Je garderai Ferrare, Bologne et Ancône ; ces villes sont trop voisines de mes États ; on pourrait voir de Venise ou de Milan le drapeau de la République. »

Ainsi parla l'Autriche.

« Moi, je garderai le midi, dit l'Espagne.

« Et moi le centre, dit la France.

« Vous, Romains, vous allez reprendre le Pape et ses cardinaux. Pas un mot ; nous laisserons bonne garnison chez vous. »

Quelle différence y a-t-il, je vous prie, entre ce congrès et celui qui s'est tenu chez moi ?

Or, ce n'est pas moi, c'est le procureur de la République qui le dit : c'était un congrès de Ligands.

XIII

« Les os de Napoléon ne reproduiront pas son génie ; ils enseigneront son despotisme à de médiocres soldats. »

CHATEAUBRIAND.

Qu'allions-nous faire dans ce *Coblentz pontifical* (1) ? On nous faisait l'honneur de ne pas nous y convier ; pourquoi nous sommes-nous engagés dans ce *cul-de-sac* ? « Ce qui paraît hors de doute maintenant, dit le *Journal des Débats*,

(1) Spirituelle expression de M. Méry.

c'est que l'épée de la France a été acceptée avec moins d'empressement qu'elle n'a été *offerte*. »

Donc le Saint-Père répugnait à se servir des baïonnettes républicaines ; une restauration par l'Autriche lui convenait mieux. Mais il était urgent que notre cabinet fit preuve de zèle : les élections approchaient ; l'appui du clergé était à ce prix.

Au fond, le Pape et l'Autriche n'étaient peut-être pas fâchés de se reposer sur nous de cette besogne, sauf à nous désavouer plus tard, comme des auxiliaires qu'on n'a pas priés. « L'Autriche, disait M. de Lesseps, connaît l'horreur, c'est le nom, qu'inspire aux Romains le gouvernement des prêtres, et elle nous verrait avec une grande satisfaction nous charger d'une *restauration* qui est *plus politique que religieuse*, c'est-à-dire qu'elle est beaucoup *plus désirée par l'absolutisme que par le catholicisme*. » Personne ne s'y est mépris. Lisez l'*Heraldo* de Madrid : « Les Français auront accompli plus vite et mieux que n'aurait pu le faire aucune puissance l'œuvre de l'alliance étrangère. »

Nous avons, en conséquence, mis nos millions, notre artillerie et nos soldats au service des Saints-Alliés : la fille de Ferdinand, digne émule de son père ; l'empereur François, qui, entouré de la princesse Sophie et des dignes ministres de ses vengeances : Haynau, Windischgraetz, Radetski, semble résumer toutes les iniquités des Hapsbourg ; le roi Ferdinand, cet assassin couronné.

Donc l'Autriche nous envoie en *mission extraordinaire* et à nos frais. Il s'agit de rétablir le pouvoir temporel du Pape, de rendre sa bonne ville de Rome à ce roi déserteur : mission honorable et délicate, touchante preuve de confiance. Mais comment faire ? Nous sommes gênés par le trop fameux article V : « La France respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne. Elle ne prend les armes contre la liberté d'aucun peuple. » Il y a bien encore un ordre du jour embarrassant de l'Assemblée Constituante : on y parle en termes propres de l'affranchissement

de la Pologne et de l'Italie. Mais cet ordre du jour est au dépôt des vieilles archives ; il est allé rejoindre le programme du roi-citoyen et les strophes oubliées de ce manifeste sentimental, de ce mensonge lyrique qui a pipé les peuples, comme les discours de l'Hôtel-de-Ville ont pipé les travailleurs armés. N'en parlons plus.

La Constitution présente une difficulté plus sérieuse, plus difficile à éluder. On pourrait bien recourir à l'art des interprétations, s'il s'agissait de costume, d'étiquette, de cumul de fonctions ou de toute autre question indifférente. Mais heurter de front un des principes fondamentaux inscrits au préambule, cela se peut-il sans danger ?

Raisonné ainsi, c'est trop oublier qu'il s'est formé, à l'ombre de la monarchie, une école d'orateurs sceptiques prêts à parler sur toutes les questions, et à donner au paradoxe les couleurs de la vérité. Ces hommes diront que Rome est tombée au pouvoir d'une bande d'émeutiers accourus de l'étranger ; que ces aventuriers ont chassé le Pape et institué la république ; que le nouveau gouvernement pille, dévaste, tue ; que la terreur et le despotisme règnent sur les bords du Tibre. Donc, ce n'est pas manquer de respect à la nationalité italienne que de la débarrasser de ces auxiliaires turbulents ; ce n'est pas attenter à la liberté du peuple romain que de le placer dans des conditions plus favorables à une sincère manifestation de ses volontés.

Mais si, peu satisfaits de ces explications, des patriotes trop ardents persistent à soutenir que la constitution française a été violée dans une disposition capitale ; si, gardes nationaux, électeurs, représentants, s'ingèrent de prendre au sérieux le devoir qui leur fut imposé de veiller au maintien du pacte constitutionnel, n'est-il pas à craindre que le pays, s'imaginant être trompé, volé et déshonoré, ne nous mette honteusement à la porte ? Mon Dieu ! non. Ces têtes ardentes ne manqueront pas d'agiter le pays, de provoquer une manifestation *séditieuse* ; de la manifestation à l'émeute, de l'émeute à l'état de siège, de l'état de siège à l'arrestation des meneurs, à la sus-

pension des journaux, à la suppression des associations et réunions politiques, la transition est clairement indiquée.

Voilà le clergé content, les légitimistes enchantés, les républicains pris au piège, et les élections enlevées.

« Notre intention n'est point de faire concourir la France au renversement de la République romaine (1). » Et si Rome refuse d'ouvrir ses portes à nos soldats et à nos canons ; si elle est ensuite prise d'assaut ; si le lendemain, cédant à l'enthousiasme des Italiens, nous rétablissons la royauté papale, nous n'aurons pas menti.

D'ailleurs, « si personne n'a dit en termes formels que la France allait rétablir le Pape, tout le monde du moins l'a entendu (2). » Donc nous n'aurons trompé personne.

Mais à quoi bon tant de détours ? Le mensonge officieux est quelquefois permis ; en diplomatie il est commandé. Le président du conseil à l'Assemblée nationale, le général en chef dans sa proclamation de Civita-Vecchia, ont paru, il est vrai, repousser en *termes formels*, comme une odieuse calomnie, l'intention qu'on leur prêtait de vouloir rétablir le Pape par la force. Mais, en revanche et par compensation, nous avons M. de Falloux, M. Drouin de l'Huys et M. le président de la République, qui ont annoncé avec franchise et en *termes formels* le rétablissement du pouvoir temporel. Après M. de Falloux, il est inutile de parler de *l'Univers*, et l'autorité de M. le président nous dispense de citer le *Dix Décembre*.

XIV

« S'il y a quelque chose de plus vil que le bourreau, c'est son valet. »

G. MAZZINI.

Cette poignée d'étrangers défend pied à pied les États romains. Elle se multiplie sur tous les points : au sud, les Na-

(1) Odilon Barrot, discours du 14 avril.

(2) *Constitutionnel*.

politains sont repoussés ; Bologne résiste héroïquement ; Rome soutient un siège régulier, et ne se rend qu'après avoir sauvé l'honneur de l'Italie.

Y a-t-il eu bombardement ? Une certaine protestation des consuls dit *oui*, un agent officiel dit *non*. Distinguons, distinguons toujours. Il y a eu bombardement, en ce sens qu'on a lancé des bombes ; mais ce n'était pas un *véritable bombardement*.

« Le soir du 22 juin, les 150 bombes de faible calibre qui
« vinrent *chasser de leur lit* les habitants d'un ou deux quar-
« tiers de Rome eussent produit une insurrection contre les
« triumvirs ; mais Oudinot voulait épargner la ville. Non-seu-
« lement il ne fit pas de *véritable bombardement*, mais il cessa
« bientôt d'effrayer par ces projectiles d'un effet très-mé-
« diocre (1). »

Voici maintenant les résultats obtenus au prix du sang et de l'honneur :

A Bologne et à Ancône, l'Autrichien rançonne, bâtonne et fusille ;

L'espagnol pille et viole ;

A Rome, la *vendetta* est installée au pouvoir ; les prisons regorgent de captifs ; l'exil décime toutes les familles ; pour échapper aux fureurs des cardinaux, il faut avoir vendu son pays.

La France regarde ; ses soldats sont en *faction* à la porte de leurs éminences.

A Vienne, on nous caresse ; à Londres, on nous siffle ; à Gaëte, on nous joue ; à Rome, on nous hait.

Enfin nous touchons au dénoûment : « L'Autriche a accepté le rôle de médiatrice. » S'il y a quelque chose de plus vil que le bourreau, c'est son valet.

(1) *La Vérité*.

XV

« Je suis venu servir, et non être servi. »

S. MATT., 20.

« Il faut séparer avec soin le pouvoir spirituel du temporel, car leur alliage est pernicieux. »

FÉXÉLON.

« Ah ! Constantin ! Que de malheurs a causés cette dot que reçut de toi le premier Pape qui fut riche et puissant. »

DANTE.

« Craignant de perdre le temporel, ils négligèrent le spirituel, et ils perdirent l'un et l'autre. »

S. AUGUSTIN.

« Se tenir éloigné du bruit, des brigues civiles politiques, c'est le devoir du prêtre. »

GIOBERTI.

« On voit un Pape qui lance quatre puissances de l'Europe contre son peuple; parce que ce peuple, abandonné, sans gouvernement, par son prince, rejeté, excommunié, repoussé, a voulu se donner un gouvernement conforme à ses anciens droits, à ses anciennes traditions; un pape qui veut ré-
gner temporellement par le meurtre et par le glaive, qui veut s'imposer à trois millions de chrétiens par les baïonnettes et le canon, qui veut relever son trône sur des milliers de cadavres et sur un lac de sang. »

VENTURA.

« Non, le pape n'est pas libre; et s'il vous dit qu'il l'est, je ne dis pas qu'il ment, mais ne le croyez pas. »

TIMON.

A ces autorités, je pourrais joindre celle d'un homme qui

représente plus de cinq millions de suffrages. Voici ce qu'il écrivait en 1831 à Grégoire XVI :

« Très-Saint-Père,

« M..... dira à Votre Sainteté la vérité sur la situation des choses ici. Il m'a dit que Votre Sainteté avait éprouvé de la douleur d'apprendre que nous sommes au milieu *de ceux qui se sont révoltés contre le pouvoir temporel de la cour de Rome...*

« Les Romagnols surtout sont ivres de liberté ; ils arrivent ce soir à Terni, et, je leur rends cette justice, dans les cris qu'ils poussent continuellement, il n'y en a jamais un contre la personne du chef de la religion. Ceci est dû aux chefs, qui sont partout les plus estimés et qui prouvent partout leur attachement à la religion avec autant de force que leur amour pour un changement *dans le gouvernement temporel. . . .*

« On veut, à ce qu'il paraît, et *d'une manière bien décidée, la séparation du pouvoir temporel d'avec le spirituel.* Mais on aime Votre Sainteté, et on croit généralement que Votre Sainteté serait prête à rester à Rome avec toutes ses richesses, ses Suisses, le Vatican, et à laisser former un gouvernement provisoire pour les choses temporelles.

« Je dis la vérité, je le jure, et je supplie Votre Sainteté de croire que je *n'ai aucune ambition.*

« . . . Je puis assurer avoir entendu dire à tous les jeunes gens, même les moins modérés, que *si Grégoire renonce au pouvoir temporel, ils l'adoreront*; qu'ils deviendront eux-mêmes les plus fermes soutiens d'une religion épurée par un grand Pape, et qui a pour base le livre le plus libéral qui existe, le divin Évangile.

« NAPOLEON BONAPARTE. »

Mais je consens à renoncer à me servir de ce témoignage ; car, je ne dois pas le dissimuler, il est contredit par un autre témoignage de poids égal. Citons.

« Monseigneur,

« Je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les bruits qui tendent à me rendre *complice* de la conduite que tient à Rome le prince de Canino.

« *Depuis longtemps* je n'ai *aucune espèce* de relation avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, et je *déplore de toute mon âme* qu'il n'ait point senti *que le maintien de la SOUVERAINETÉ TEMPORELLE* du chef vénérable de l'Église était *intimement lié à l'éclat du catholicisme* comme à la *liberté et à l'indépendance de l'Italie*.

« Recevez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments de haute estime. « LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

L'autorité temporelle des Papes est inconciliable avec la nationalité italienne. En voulez-vous encore une preuve? Elle vous sera fournie par un des plus fanatiques organes de cette autorité :

« Dans l'antiquité, l'Italie n'était pas plus intimement unie à Rome que le reste des conquêtes de cette dominatrice de l'univers païen. La nationalité italienne, dans le sens qu'on lui prête, est donc un mythe, une chimère, l'utopie de quelques songeurs : elle n'a jamais existé.....

« Depuis l'organisation définitive de la société chrétienne, l'Italie a toujours été une réunion d'États juxtaposés, sans lien nécessaire. Dans l'ancien monde, Rome était sortie de ses flancs, Rome maîtresse politique de presque tous les peuples arrivés à un certain degré d'éducation sociale, sans qu'elle participât aux privilèges de suprématie que s'était arrogés la cité-reine. Dans les temps modernes, elle a contenu dans son sein la patrie commune des âmes catholiques, sans devenir elle-même une patrie. »

Et plus loin :

« L'Autriche possède la Lombardie au même titre que nous possédons la Lorraine et la Corse, par exemple. Que ferions-nous si ces provinces revendiquaient leur nationalité? Je ne

sache pas que Napoléon se soit acquis sa renommée immortelle, non plus que les autres conquérants, autrement qu'en faisant le plus effroyable carnage de nationalités dont l'histoire ait gardé le souvenir. Qu'est-ce donc que cette sainteté relative qu'il est crime de nier dans un lieu, qu'il est glorieux de fouler aux pieds dans les autres ?

« Préservons-nous avec soin de cette puérile emphase des humanitaires, qui, faute de croire en Dieu, se sont mis à diviniser leurs propres idées, et considérons à sa mesure cette idée de nationalité, dont ils font si grand bruit quand les besoins de leur cause l'exigent. »

L'auteur ne recule pas devant la logique ; il conclut :

« Le souverain temporel de Rome n'avait pas un intérêt plus immédiat à se joindre aux Milanais contre les Autrichiens qu'aucune autre puissance de l'Europe (1).

L'autorité temporelle du Pape n'a pour défenseurs que les personnages dont les noms suivent :

Les cardinaux légats ;

Les vicaires apostoliques ;

Les légats *a latère* ;

Les cardinaux gouverneurs des légations ;

Les nonces et les internonces ;

Le cardinal-vicaire ;

Le pénitencier ;

Le cardinal-chancelier ;

Le régent et les abrégiateurs, scripteurs, etc. ;

Le camerlingue ;

Le préfet de la signature de justice ;

Les prélats référendaires, auditeurs, etc. ;

(1) On reconnaît, au cynisme de ces aveux, ce journal qu'on a si justement nommé le *Père Duchesne* du catholicisme. C'était peut-être profaner le nom du catholicisme, qui est saint entre tous, ou même insulter à la mémoire d'un homme qui pouvait avoir, dans l'ivresse révolutionnaire de son époque, des excuses qui manquent aux publicistes de la rue du Vieux-Colombier.

Le préfet de la signature de grâce ;
 Le cardinal préfet du bref ;
 Les six maîtres des cérémonies ;
 Le dominicain qui est maître du sacré palais ;
 L'augustin qui fait les fonctions de sacristain ;
 Le cardinal secrétaire, etc., etc., etc.

Tels sont les rares partisans d'un pouvoir qui les fait vivre. En France, le prolétaire seul est en face de l'exclusion et du privilège. A Rome, ouvriers, commerçants, bourgeois et nobles, tous sont exclus, tous sont égaux devant le monopole clérical. Aussi sont-ils unis dans un même sentiment de haine profonde. Comment en serait-il autrement ? « Le mécanisme social, dit un voyageur, est arrangé, dans les Etats romains, pour accumuler toutes les jouissances sur la tête d'une quarantaine de cardinaux, et d'une centaine de généraux d'ordres, d'évêques, de prélats, etc. »

Pie IX déclare qu'il veut transmettre à ses successeurs dans son intégrité l'autorité qu'il a reçue. Est-ce l'autorité apostolique, est-ce l'anneau du pêcheur, est-ce la tradition de l'Eglise que vous voulez leur transmettre, Saint Père ? Non, c'est la couronne de Boniface VIII, c'est l'épée de Jules II, c'est le trésor du château Saint-Ange, ce sont vos terres et vos richesses. Vous voulez perpétuer dans leur intégrité l'œuvre des Borgia et des Médicis, les traditions de la conquête impériale. Malheur, malheur à vous ! « La faute d'un chef peut être plus sanguinaire que sa férocité. L'infâme Borgia tuait des princes ; le bon et faible Pie IX tue des peuples. »

D'ailleurs, et c'est l'*Univers* qui le dit : « On ne détruit pas le Saint-Siège pour ôter à saint Pierre son trône du Vatican. « LA TIARE ENLEVÉE, on voit toujours la face de Notre-Seigneur vivant dans son vicaire.....

« L'Église a toujours distingué le caractère divin de la puissance spirituelle du Saint-Père et le droit de son pouvoir temporel. Elle a vu, dans ce dernier, un moyen humain par lequel la Providence a pourvu au meilleur exercice du Vicariat suprême du Pontificat céleste de Jésus-Christ ; mais

« elle n'a point identifié les deux puissances dans son chef et
« n'en a pas fait un grand Lama italien. »

Il est donc permis aux Romains de rester catholiques en re-
devenant citoyens. L'orthodoxie la plus pure s'allie donc très-
bien à la démocratie la plus avancée. Je puis donc, en exaltant
la chaire de Pierre, imposer un stigmate flétrissant à la mo-
narchie des États romains.

En conséquence, voici mon acte de foi. Je le transcris du
catéchisme, tel que ma mère et mon curé me l'ont appris, tel
que mon cœur me l'a conservé. Je crois aux vérités que m'en-
seigne l'Église catholique, apostolique et romaine.

Ce qui ne m'empêcherait pas, si j'étais citoyen de Rome, ap-
pelé à juger un pouvoir prévaricateur, de prononcer la
DÉCHÉANCE. Ce vote tomberait de ma conscience de catholi-
que dans l'urne du scrutin ; et il ne me coûterait aucun regret,
même *in articulo mortis*.

Si un jour les peuples comprennent, la tiare sera déposée
doucement et sans bruit au musée historique de l'Europe.
Alors l'Église sera libre, et le suprême Pontificat sera obéi et
respecté.

XVI

• Et erit unum ovile, et unus pastor.

« Et il n'y aura plus qu'un seul bercail et qu'un
« seul pasteur. »

Et maintenant tout est consommé ; il n'y a plus d'Italie. Une
longue chaîne, tendue de Venise à Florence, isole la pénin-
sule du côté du nord ; l'Espagne et la France gardent ses cô-
tes ; le roi de Naples ferme ce cercle de fer. Et, pendant que
la victime agonise sur le chevalet, le Pape interroge les der-
niers battements de son cœur. Il n'y a plus d'Italie !...

Hommes de peu de foi, pourquoi doutez vous ? Jamais, je

vous le dis, l'Italie ne fut plus voisine de son affranchissement; et voici le secret de son espérance: « J'ai voulu, toujours voulu, fortement voulu (1). » Or, être libre, c'est le vouloir.

Oui, l'Italie est libre. Car elle souffre, car elle n'est pas séduite, mais violée. Le pouvoir papal ne pourra pas être libéral; il sera contraint au despotisme ou à l'abdication. Il ne pourra plus être modéré; il sera féroce sous peine de déchéance. Il sera autrichien, ou il ne sera plus.

Tous les excès, tous les crimes connus seront oubliés et dépassés... Les têtes des martyrs tomberont comme les feuilles en automne.

Mais déjà j'entrevois l'aurore de la résurrection. La Providence des peuples suscite un prêtre selon son cœur, un *prêtre* qui porte toutes les douleurs de l'Italie, qui expie toutes les iniquités du roi.

Ce prêtre, éclairé par la méditation et la souffrance, se prend à douter de la sainteté de sa mission.

Quoi! se dit-il, je suis aux ordres d'un étranger; et c'est ce que j'appelle protéger l'indépendance apostolique? Je presse, j'opprime mon peuple pour engraisser quelques oisifs, et je me nomme le *père commun*? Comment se fait-il que je prenne à ma solde une armée de chrétiens pour faire la guerre à d'autres chrétiens? J'ai contre moi Dieu et le peuple; je ne puis pas échapper à la colère à venir.

Agité, tourmenté par cette lutte intérieure, le prêtre se dérobe à ses geôliers protecteurs; et, fuyant sa royale prison, il s'achemine vers le Campo-Santo. Ses pas s'égarant au milieu des pierres funéraires; la nuit sort des tombeaux et l'enveloppe; l'esprit le possède, sa pensée prend une forme et des couleurs; son regard plonge dans les mystères du passé; l'histoire entière de l'Église lui apparaît vivante, et il croit être lui-même l'éternel acteur de ce drame qui commence au Calvaire et qui se perd dans les profondeurs de l'avenir. Il pré-

(1) Algeri.

side les premières assemblées ; il rend témoignage de la doctrine ; il souffre , il meurt pour elle. Cheminant toujours à travers les siècles, il se trouve arrivé entre un monde qui finit et un monde qui commence. Enivré d'amour et de foi , plein du Dieu qui le transporte , il s'élançe et franchit l'abîme où roule encore Lucifer. Le nouveau monde, encore sauvage, le choisit pour chef ; il le gouverne. La société humaine le suit dans son voyage éternel... Le voilà qui chancelle, ses genoux fléchissent , il s'accroupit sur une tombe. Il venait d'assister aux massacres de Béziers et de Toulouse ; il entendait encore la voix lugubre de son légat : « *Dieu saura reconnaître les siens.* » La torture du vieillard va croissant. Toutes les victimes qu'a entassées sur le sol de l'Europe la papauté moderne soulèvent la poussière du champ des morts, depuis le sac de Castro jusqu'aux boucheries de Césène et de Forli. Le corps du vieillard se tord et se courbe tout à fait, puis s'étend sur le marbre noir.

Ses victimes l'entourent et le pressent ; il lui est donné de percer cette foule et de les compter par milliers et par centaines de milliers, chacune tenant en ses mains les instruments de son supplice. De cette immensité de têtes sortait une seule voix, plus grande que celle des mers en courroux : « Sois maudit ! » Des peuples entiers lui apparurent avec la majesté de la colère peinte sur la mort. Les uns disaient : « Tu nous as fait perdre la foi par ton avarice, sois maudit ! » D'autres : « Tu nous as perdus par l'ignorance, sois maudit ! » D'autres encore : « Tu as tari dans nous jusqu'aux sources de la vie, sois maudit ! » Les siècles sortirent aussi des sépulcres où ils dormaient : « Tu pouvais nous faire libres et grands ; tu nous as faits misérables, sois maudit ! » Ce que sentait le vieillard, nul ne le saura ; car nul autre ne l'a senti, si ce n'est Jésus sur la montagne des Oliviers. Trois figures vénérables se détachent de cet océan de morts ; le concert de malédictions cesse tout à coup.

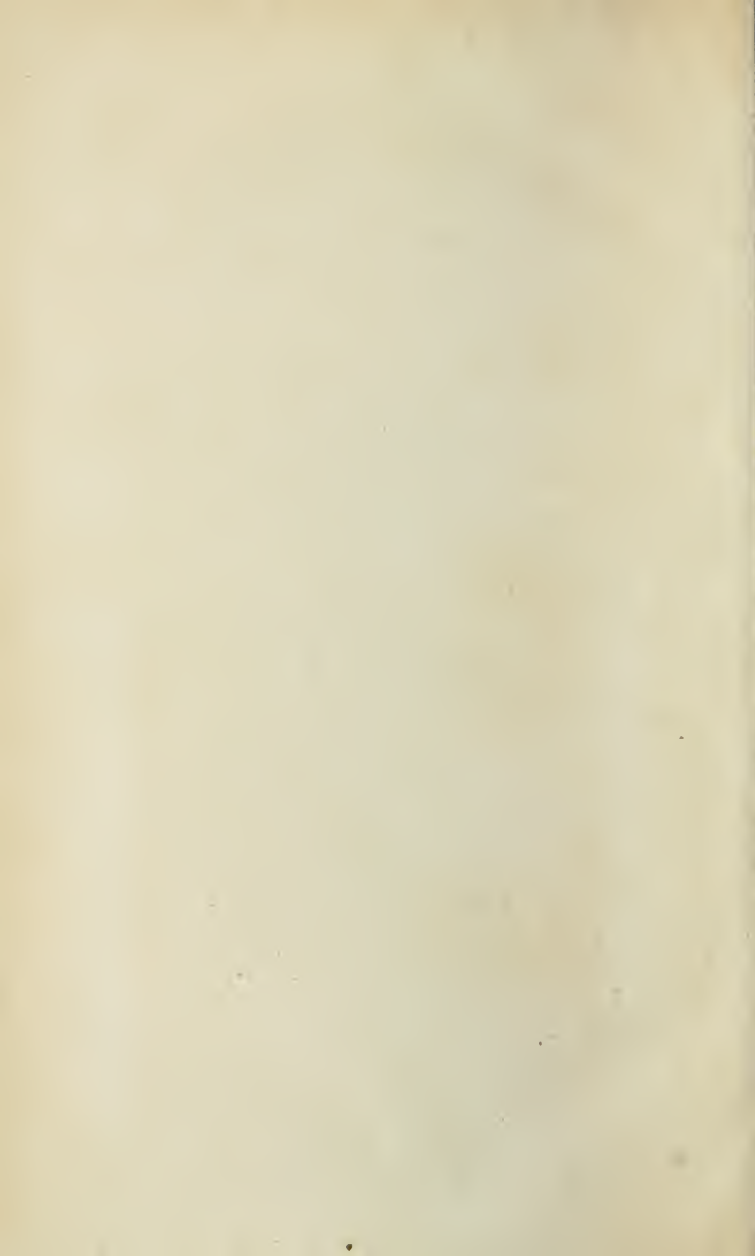
Le premier qui prit la parole avait le front ceint d'une couronne de lauriers. « Vieillard, tu es avare , impudique , voleur, simoniaque, parce que tu es riche. Sois pauvre comme

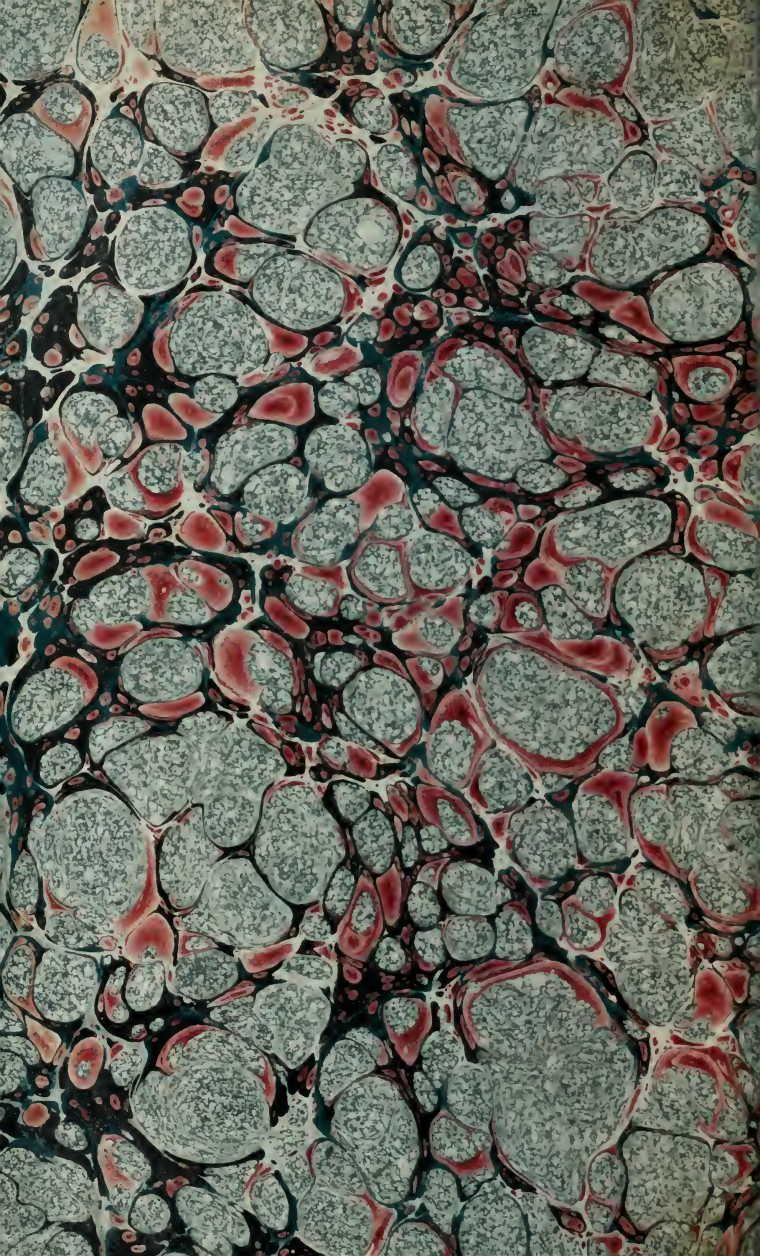
ton maître, et tu seras chaste, libéral et saint comme lui. » Le second portait l'empreinte des flammes du bûcher ; ses reins étaient entourés d'une corde, sa tête rasée, son visage austère. « Vieillard, tu es méchant et haï, parce que tu es roi ; abdique, et tu seras aimé comme Jésus. » Le troisième tenait entre ses mains un globe, et, dans ce globe transparent, on voyait des myriades de sphères se mouvoir harmoniquement. « Vieillard, la foi et la science sont sœurs ; pourquoi en as-tu fait deux ennemies ? Cesse de les retenir prisonnières, et les deux sœurs se reconnaîtront, et elles te nommeront leur père » Puis le poète s'approcha du prêtre, il détacha de sa tête une première couronne et il la jeta au milieu du cimetière, qui s'ouvrit pour la dévorer. Le moine arracha la deuxième couronne, et le savant la troisième, et deux fois encore l'abîme fut entr'ouvert, et les flammes souterraines engloutirent les deux couronnes.

Et le prêtre se leva transfiguré ; son visage rayonnait comme celui de Moïse sur le Sinaï, ou comme celui de Jésus sur le Thabor. Il regarda en face cette immensité d'ombres humaines, il la bénit, et les peuples et les siècles s'inclinèrent sous sa main, et la vision disparut.

Il montera au Capitole, sans autre signe de distinction que l'anneau du pêcheur, et il dira aux nations : Soyez libres ! je vous bénis. Et les nations entendront sa voix ; elles reconnaîtront le pêcheur de Galilée ; du souffle, elles chasseront leurs rois, et elles salueront l'Italie comme une sœur. Alors, l'Italie prendra son rang dans la grande famille des peuples ; et il n'y aura plus qu'un seul bercaï ! et un seul pasteur.

FIN.





PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

B
2791
F7L6

Kant, Immanuel
Théorie de Kant sur
la religion

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 02 02 01 003 0